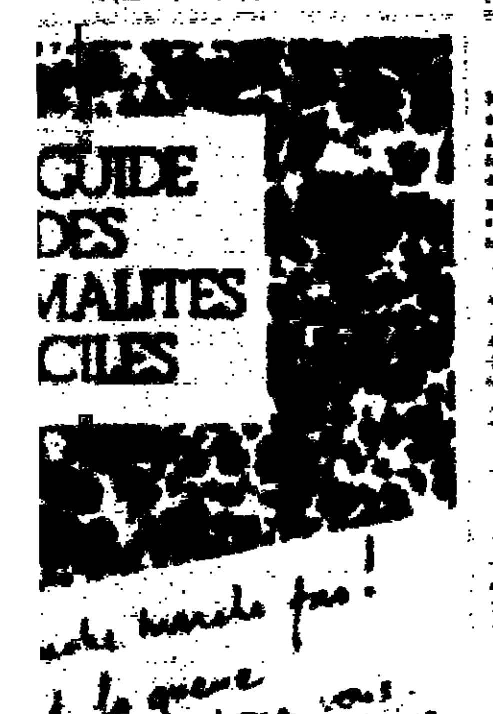
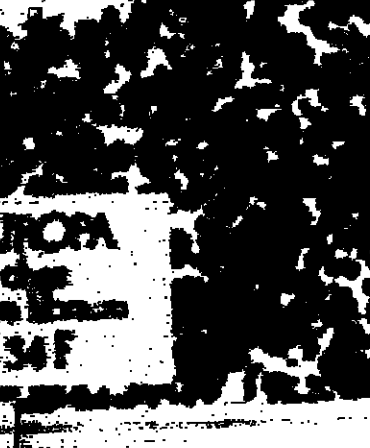




Après l'échec des négociations syndicats - C.N.P.F.

M. BOULIN VEUT DÉPOSER UN PROJET DE LOI SUR LA RÉFORME DES INDEMNISATIONS DE CHOMAGE

LIRE PAGE 33



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 70 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le refus de l'aide souhaitée par Rome et Dublin

réduit à six le nombre des participants au nouveau système monétaire européen

Soulagement et discrète satisfaction à Londres

C'est la semaine prochaine seulement qu'on connaîtra la décision définitive de l'Italie et de l'Irlande à l'égard du nouveau Système monétaire européen, approuvé mardi soir 5 décembre par six des neuf pays du Marché commun. La Grande-Bretagne, qui se réjouit de ne pas être isolée dans son attitude de refus, sera associée au nouveau dispositif sans pouvoir peser sur son orientation.

Les raisons politiques intérieures ont pesé lourdement dans le refus — provisoire ? — de Rome et de Dublin. Les deux pays avaient demandé une aide financière sensiblement supérieure au milliard de nouveaux ECU que leurs partenaires acceptaient de leur prêter à 6 % pendant chacune des cinq prochaines années. M. Andreotti souhaitait d'autant plus obtenir satisfaction que le parti communiste italien avait, depuis peu, raidi sa position à l'égard du S.M.E. Or, M. Giscard d'Estaing lui a refusé l'octroi de crédits supplémentaires, pour des raisons de fond sans doute, mais aussi par crainte de paraître céder aux pressions de l'Assemblée parlementaire européenne de Strasbourg, qui avait précisément recommandé l'ouverture aux régions moins développées d'Europe d'une aide supplémentaire du Fonds régional européen. A Paris comme à Rome, les tensions politiques internes ont beaucoup joué pour rendre présentement impossible un compromis à Bruxelles.

Ce mercredi matin, les communistes italiens triomphent, la presse britannique manifeste un grand soulagement et la diplomatie allemande rend le durcissement français responsable du départ difficile du S.M.E. Celui-ci va donc fonctionner avec les pays membres de l'actuel « serpent » européen, plus la France. Le taux-pivot par rapport auquel les monnaies pourront varier, en plus ou en moins, de 2,25 %, ne sera évidemment pas le même que si les trois monnaies faibles qui resteront en dehors de l'ECU y avaient été associées. M. Giscard d'Estaing estime cependant le résultat « très voisin de son objectif » ; M. Schmidt parle, lui, plus sobrement, de « succès limité ».

On saura définitivement dans quelques jours si le lancement manqué peut être redressé. Pour l'instant, les marchés des changes ont peu réagi au « sommet » de Bruxelles, le deutschemark restant à Paris à 2,295 francs et le dollar aux environs de 4,41 francs.

L'ECU rogné

Approuvé par le conseil des Neuf en tant qu'instrument destiné à déboucher, quelque jour, sur « une zone de stabilité monétaire en Europe », le système monétaire européen restera, pour une période indéterminée, un système à six. Sur le plan pratique, le franc français va donc se trouver à nouveau lié par un taux de change fixe à ses anciens partenaires du « serpent » (deutschemark, monnaies du Benelux et du Danemark), tandis que la livre sterling, la livre irlandaise et la lire resteront en dehors du système.

Sauf sur le papier, l'initiative lancée en avril à Copenhague par le chancelier Schmidt et par M. Giscard d'Estaing n'a pas réussi pour le moment à dépasser véritablement les dimensions d'un projet franco-allemand. Une longue et pénible expérience a pourtant fini par convaincre les Britanniques et les Italiens que la dépréciation monétaire était un faux remède contre la crise. Telle est aussi la disposition d'esprit du gouvernement français. Comment peut-on s'expliquer, dans ces conditions, qu'un terrain d'entente n'ait pu finalement être trouvé, propre à permettre aux trois pays qui, au cours des dernières années, ont été contraints successivement de quitter le « serpent » de se lancer ensemble dans la nouvelle entreprise ?

Autant le refus de Londres était attendu, autant celui de Rome a produit un choc, de même que la position extrêmement rigide du président de la République au cours de la dernière négociation avec le président du conseil italien. Tout se passe comme si, au départ, les chefs d'État et de gouvernement avaient sous-estimé les obstacles de politique intérieure qu'ils rencontreraient sur leur chemin. Une fois de plus, on constate qu'il ne suffit pas d'un concours de bonnes volontés, ni même d'analyses parallèles, pour aboutir à une décision commune.

C'est incontestablement en Italie que s'est produit, durant les derniers jours, un changement de climat de nature à remettre en question ce qui, après les entretiens bilatéraux de l'automne sur le projet européen, paraissait quasiment acquis. Il était pourtant déjà perceptible depuis le début d'octobre que le programme de redressement à moyen terme du ministre du Trésor, M. Pandolfi, extrêmement bien accueilli par les créanciers de l'Italie, l'était beaucoup moins par les militants syndicaux et par ceux du parti communiste.

Au public italien comme au public français, n'a-t-on pas finalement présenté l'adhésion au S.M.E. comme la meilleure garantie du maintien des « disciplines » nécessaires en matière de revenu ? La crainte du P.C.I. de se laisser déborder par une base de plus en plus désorientée par l'appui tacite donné par la direction du parti à une politique d'austérité suffit sans doute à expliquer l'article important publié dimanche dans « l'Unita » par l'un de ses membres, M. Barca. Celui-ci y annonçait pour la première fois l'hostilité de son parti à une participation active de l'Italie au S.M.E., faute notamment, pour cette dernière, d'avoir obtenu les transferts de ressources suffisantes de la part de ses partenaires plus prospères.

M. Andreotti aurait-il pu neutraliser l'opposition à un accord européen de l'allié de la démocratie chrétienne au sein de la majorité en revenant de Bruxelles avec un « bon accord » de nature à désarmer l'argumentation communiste ? On pourrait discuter à perte de vue si les demandes formulées « in extremis » par le négociateur italien étaient vraiment « exorbitantes », selon l'expression de la délégation allemande, qui, dans cette affaire comme dans d'autres, a défendu les mêmes thèses que M. Giscard d'Estaing.

La semaine prochaine...

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les résultats du Conseil européen sont très en deçà de ce qu'on avait espéré à Bonn et à Paris. Au stade actuel, l'initiative de relance de la coopération monétaire, prise en mars à Copenhague par M. Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt, puis confirmée en juillet à Brême, n'a guère été couronnée de succès. Certes, les mécanismes du Système monétaire européen (S.M.E.) sont en place, et rien ne s'oppose à ce qu'ils commencent à fonctionner à la date prévue du 1er janvier 1979. Mais pour l'instant, seule parmi les Etats membres dont la monnaie flotte librement, la France va rejoindre le clan des pays du « serpent », c'est-à-dire des pays s'imposant déjà une stricte discipline dans leurs relations de changes.

Le Royaume-Uni a confirmé, le 5 décembre, qu'il n'avait pas l'intention, dans l'avenir immédiat, de participer au S.M.E., ce qui n'a pas constitué une surprise.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 4.)

Version améliorée du « serpent » ?

De notre envoyé spécial

Bruxelles (Communautés européennes). — Dans l'esprit de ses promoteurs, la naissance d'un système monétaire européen devait permettre à la Communauté de faire d'une pierre deux coups : d'une part, reconstituer sa propre unité, en atténuant — sinon en effaçant — la division qui s'est opérée avec la crise entre ses membres « riches » et ses membres « pauvres » ; d'autre part, créer une structure propre, non pas à défier un dollar affaibli (objectif douteux qui serait tout aussi contraire à l'esprit de la France giscardienne qu'à celui de l'Allemagne social-démocrate, mais à préserver l'Europe des conséquences les plus graves du long déclin de la devise américaine.

L'échec enregistré sur le premier point, avec le triple refus britannique, italien et irlandais, donne-t-il rétrospectivement raison à ceux qui voyaient dans cette affaire, conduite à grand renfort de publicité, une habile mise en scène propre à masquer le retour du franc dans le « serpent » européen dominé par le deutschemark, sous les apparences du lancement d'un mécanisme tout à fait nouveau ?

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 4.)

Raideur persistante du R.P.R.

Rentré mardi soir de Bruxelles, M. Giscard d'Estaing a présidé, mercredi matin, le conseil des ministres, devant lequel il a rendu compte de la réunion du conseil européen. Le chef de l'Etat a expliqué, dans une déclaration lue par son porte-parole, les raisons pour lesquelles il n'avait pas demandé au conseil européen de garantir que la future Assemblée européenne n'accroîtrait pas ses compétences. Il répondait ainsi au R.P.R., qui lui avait adressé une requête en ce sens.

M. Barre devait présenter, mercredi après-midi, à l'Assemblée nationale, le projet de loi de finances rectificative pour 1978, augmenté des dispositions relatives à la T.V.A. dans la Communauté européenne, que l'Assemblée avait rejetées le 30 novembre à l'initiative du R.P.R. Mardi, M. Labbé a de nouveau justifié les raisons de fond qui avaient motivé le vote hostile du groupe qu'il préside.

M. Chirac, toujours hospitalisé, a décidé de convoquer, pour mercredi en fin d'après-midi, le conseil politique du R.P.R.

Le conseil politique du R.P.R. devait se réunir mercredi 6 décembre, à 18 heures, au siège du mouvement, rue de Lille. Cette décision a été prise mardi après-midi par M. Jacques Chirac, qui a reçu dans sa chambre de l'hôpital Cochin M. Alain Devaquet, secrétaire général du R.P.R. L'ordre du jour de cette réunion n'a pas été précisé.

Le maire de Paris, hospitalisé depuis l'accident dont il a été victime le dimanche 26 novembre, pourrait quitter l'hôpital Cochin vers le 16 décembre.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 5.)

Le présidium de la Communauté

par MAURICE DUVERGER

1979 sera l'année de l'Europe. Elections de l'Assemblée au suffrage universel, création d'une monnaie de compte commune : voilà deux réformes importantes. La seconde plus que la première : si l'ECU voit le jour, s'il ne présente pas les défauts du « serpent » qui l'a précédé, un grand pas sera fait sur le chemin de l'unité. Même désignés par les peuples, les députés à Strasbourg ne pourront pas en faire de plus grands. Même une modification du traité de Rome — très improbable d'ailleurs — ne leur donnerait pas cette possibilité.

Au-delà de la monnaie et des élections, dont on parle beaucoup, un troisième problème est plus important que les deux précédents : celui de l'exécutif communautaire. Bien qu'on en parle peu, il commande en fait l'avenir de l'Europe. Les discussions sur les prérogatives de l'Assemblée ont un côté rétro. Voici plus d'un demi-siècle que les pouvoirs des Parlements décroissent dans les nations d'Occident, au profit des gouvernements. Ces derniers sont devenus l'organe principal d'impulsion et de décision politique, dans le cadre défini par les députés et sous leur contrôle. Avant 1939, la Grande-Bretagne et les pays du Commonwealth pratiquaient seuls un régime de ce genre grâce à la stabilité de leurs majorités. Depuis 1945, la République fédérale d'Allemagne, la France, le Japon, l'Autriche, la Suède, l'Irlande, Israël, etc. se sont aligné sur le modèle anglais. Seule parmi les grandes nations, l'Italie reste fidèle à l'archéo-parlementarisme qui la maintient dans l'impuissance. Les Etats-Unis glissent sur cette pente, en affaiblissant l'autorité présidentielle.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR — Le tour de passe

Nul ne saura jamais quelle est, chez les femmes qui se prostituent, la part du hasard, de la nécessité ou du besoin ; et nul ne saura jamais quelle est, parmi leur clientèle, la part du hasard, de la nécessité ou du besoin. Et la proposition de M. Joël Le Tac, qui vise à faire passer les prostituées du trottoir au boudoir, ne changera pas grand-chose au fond du problème.

Par contre, ce que nous savons depuis toujours, c'est que, dans la relation qui lie les besoins de la clientèle aux nécessités des prostituées, les proxénètes n'interviennent jamais par hasard, car il n'y a pas que dans les maisons closes que le tour de passe ressemble à un tour de passe-passe.

BERNARD CHAPUIS.

L'OTAN DÉCIDE DE S'ÉQUIPER D'UN SYSTÈME DE RADARS VOLANTS

(Lire page 38.)

LE NOUVEAU VISAGE DE LA MÉDECINE

par le docteur JACQUES MONIER (*)

La Confédération des syndicats médicaux français a cinquante ans d'existence et d'activité. Les premiers syndicats de médecins furent même créés dès la fin du dix-neuvième siècle. C'est au cours de ces dernières décennies que la profession médicale et son syndicalisme ont dû faire face au bond prodigieux des sciences médicales, au progrès des institutions sociales et aux répercussions économiques de ces évolutions. Malgré cela, l'action du syndicalisme médical est mal perçue par l'opinion. Elle apparaît figée sur des positions dépassées. L'explication en est fort simple : les problèmes de la profession ne sont publiquement abordés qu'à travers les perpétuelles discussions d'honoraires avec les Caisses d'assurance maladie. Le médecin prend l'aspect choquant d'un éternel quémandeur. Tentons une analyse plus saine de la situation.

Le médecin de 1978 n'a plus rien à voir avec l'image classique du professionnel individualiste, cossu, autocratique. La convention nationale, signée avec les Caisses de l'assurance maladie, dès 1971, met légitimement la médecine à la portée de tous, grâce à un remboursement des frais médicaux. Les barèmes d'honoraires, après négociations certes, sont fixés par le gouvernement lui-même. Ils le furent toujours avec une extrême rigueur. C'est-à-dire que les médecins appliquent, en dehors de quelques dérogations de plus en plus exceptionnelles, des tarifs déterminés. Ce poste de dépenses de l'assurance maladie est d'ailleurs le seul qui n'a pas progressé en valeur relative.

Le progrès des sciences et des techniques a imposé aux médecins, dans l'intérêt des malades, des installations professionnelles plus complexes et plus lourdes.

(Lire la suite page 14.)

(*) Président de la Confédération des syndicats médicaux français.

PRIX RENAUDOT
Conrad Detrez
l'herbe à brûler
CALMANN-LÉVY

MAGRITTE A BRUXELLES

Le mystère des choses quotidiennes

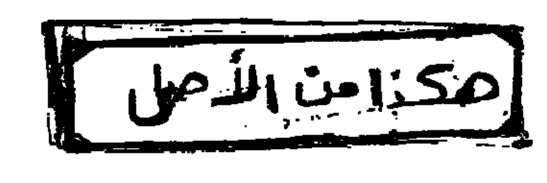
Le Palais des beaux-arts de Bruxelles a deux hôtes : Magritte et Panamarenko. Un peintre d'images magiques et un sculpteur fasciné par la magie des machines volantes. Délire d'aéronefs inventés de toute pièce, grands rires mécanisés, folies de boulonnages, de cordages, de voilages... Mais le grand planeur, c'est l'immobile Magritte, le peintre de l'« *empire des lumières* » qu'il a traversé à califourchon sur un nuage de coton ou de béton, portant de gigantesques grelots d'attelage.

Pour Magritte, c'est l'heure de la consécration avec une rétrospective de plus de deux cents tableaux qui doit, en janvier prochain, être présentée à Paris au Centre Georges-Pompidou. C'est la première fois que son œuvre apparaît dans toute son étendue — plus riche et plus inquiète — à travers ses ombres et ses lumières.

Des tableaux et une vie de peintre. Comme d'autres faisaient de leurs toiles des fenêtres ouvertes sur le paysage, Magritte ouvrait les siennes sur le monde du rêve, qu'il objectivait en quelque sorte par des images. Ce sont des tranches de vie onirique, toutes frémissantes et toujours « opératoires » pour les spectateurs que nous sommes, des décennies après. Leur langage muet est le nôtre, celui de la vie contemporaine, traversée par une grande inquiétude. « *Longtemps,* écrit son ami le poète Louis Scutenaire, *le monde a été aveugle aux tableaux de Magritte. Pourtant, sa peinture nous mettait le nez sur la réalité.* »

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 15.)



Le Monde

idées

EUROPE

Le présidium de la Communauté

(Suite de la première page.)

Les divers projets de réforme des institutions communautaires ignorent tout à fait cette évolution des systèmes démocratiques. Leurs auteurs sont fidèles à l'image du régime parlementaire telle qu'on la décrivait sur les bancs des facultés de droit dans les années 30. Les rédacteurs du traité de Rome l'étaient également. Ils ont fait de la Commission un embryon de gouvernement européen, en prévoyant qu'elle pourrait être renversée par une motion de censure votée par l'Assemblée.

Le rapport Vedel a ensuite suggéré que le choix de son président soit approuvé par les députés de Strasbourg, qui devraient lui donner leur investiture après sa désignation par les gouvernements intéressés. Le rapport Tindemans a été plus loin en demandant que le président soit désigné par le conseil, qu'il se présente ensuite devant l'Assemblée avec son programme pour recevoir l'investiture, qu'il désigne enfin les membres de la Commission.

Jusqu'ici, un seul aspect de ces documents a été souligné : leur tendance à développer la supranationalité et à créer un véritable gouvernement fédéral au-dessus des gouvernements nationaux. On n'a pas pris garde au fait que ce gouvernement fédéral serait aussi instable et aussi faible que ceux de la République italienne d'aujourd'hui, de la Troisième et de la Quatrième République française, de la République de Weimar et de tous les régimes où les Parlements ne disposent pas d'une majorité cohérente et disciplinée. Car, l'Assemblée de Strasbourg n'en disposera pas, étant donné que les divisions politiques internes s'y superposeront aux divisions nationales.

Les partisans de la supranationalité étaient forcés de s'engager dans la voie du parlementarisme classique. Seul, un exécutif collectif permet d'associer des représentants de chaque Etat au gouvernement communautaire. Les rêves de présidentialisme, un moment caressés, sont irréalisables. Pendant plusieurs générations, les sentiments nationaux seront trop forts pour que l'Europe soit gouvernée à la façon des Etats-Unis. L'élection au suffrage universel d'un président de la Communauté n'appartient pas à l'horizon 2000. Elle relève de la science-fiction, non du projet politique. L'idée d'un gouvernement fédéral de type parlementaire en relève aussi. Dans un avenir prévisible, ni la Grande-Bretagne ni la France n'accepteront un véritable exécutif supranational.

La seconde génération d'europé[i]stes a pris conscience de ces problèmes, que la première avait négligés. M. Giscard d'Estaing a joué un rôle essentiel dans ce domaine. Sa foi communautaire n'est certes pas moindre que celle de Jean Monnet. Mais elle tient compte de l'évolution des choses et des esprits dans les trente ans qui ont suivi l'initiative de la CECA. Le président de la République française souhaite certainement l'avènement d'une Europe supranationale. Mais avec le même réalisme que le pape Jean Paul II espérant l'avènement du royaume de Dieu sur la terre. En distinguant le futur lointain, le point oméga de l'évolution, et l'entre-deux où nous vivons, où vivront nos enfants...

Les déclarations sur l'Europe confédérale doivent être rapprochées de l'initiative prise en 1974. En proposant aux chefs de gouvernement de la Communauté de se réunir désormais « trois fois par an et chaque fois que nécessaire » avec le président de la Commission, M. Giscard d'Estaing a fait créer par eux une nouvelle institution communautaire, non prévue par les textes : le « conseil européen ». Celui-ci est devenu progressivement le véritable exécutif de la Communauté. En même temps qu'ils l'établissaient, les chefs de gouvernement ont décidé de renoncer à la pratique de l'unanimité au Conseil de la Communauté, que la France avait imposée en 1966, contrairement à la lettre des traités.

∴

Ce retour au texte a pour conséquence que les problèmes importants et délicats glissent nécessairement vers le nouveau « conseil européen » et non vers le Conseil et la Commission de la Communauté. Entre ces dernières institutions, qui sont supranationales, et le conseil européen, qui est seul confédéral, la répartition des compétences ressemble un peu à celle que font les théoriciens soviétiques entre le « pouvoir politique d'Etat » et le « pouvoir administratif d'Etat ». Les chefs de gouvernement réunis en conseil européen exercent le pouvoir politique de la Communauté. Le conseil et la Commission prévus par les traités de Rome en exercent le pouvoir administratif.

On pourrait pousser la comparaison avec le système soviétique, en notant que le conseil européen ressemble un peu au super-exécutif collectif qui remplace le chef de l'Etat en U.R.S.S. La Communauté ne peut pas se donner un président. Mais elle est en train de se donner un « présidium ». C'est autour de lui que devrait se développer désormais l'effort de réflexion et d'imagination. Après quatre ans d'expérience, on constate en effet qu'il a eu deux conséquences, presque contradictoires. D'un côté, il a rogné la supranationalité, en empiétant sur les conséquences des organes communautaires officiels; de l'autre, il a développé la construction de l'Europe. Sans lui, les députés à l'Assemblée de Strasbourg ne seraient pas élus au suffrage universel. Sans lui, la création d'un système monétaire commun aurait été beaucoup plus difficile.

On constate en même temps que ses décisions sont mieux acceptées par les grandes nations que celles des organes communautaires, et en particulier par la France. Notre Assemblée nationale vient de refuser l'application d'une décision fiscale des institutions de Bruxelles. Elle a entériné sans trop de difficultés les élections au suffrage universel. La création d'une monnaie commune ne soulève pas de grandes oppositions. La voie de la Confédération s'avère finalement plus efficace que celle de la supranationalité, qui conduit vite à l'impasse. Mais c'est une voie nouvelle, que les partisans de l'Europe n'ont pas encore explorée.

MAURICE DUVERGER.

ALLER A LA GRANDE EUROPE

par PAUL ROHR (*)

LA République fédérale est déjà par elle-même la principale puissance économique et financière du continent. Rejointe par ce qui est aujourd'hui la République démocratique allemande, elle serait dominante en Europe. C'est un aspect préoccupant du problème. Mais il importe de le ramener à de justes proportions, car il existe un autre péril, qui, lui, est actuel.

S'il est souhaitable que les Allemands demeurent attentifs aux dangers des extrémismes, il faut honnêtement reconnaître que toutes les élections parfaitement démocratiques qui se sont succédé chez eux ont démontré que les conceptions extrêmes, de quelque côté qu'elles viennent, n'exercent plus guère de séduction sur les citoyens d'outre-Rhin. La démocratie allemande, forgée par le grand Adenauer, est plus saine que celles d'autres pays européens. Les Allemands n'ont pas oublié les méfaits du régime nazi, mais ils n'ont pas davantage perdu le souvenir de la terrible inflation qui a perdu la République de Weimar, et dont est justement né Hitler. Ce qui explique que pas plus le communisme que l'un ou l'autre mouvement d'extrême droite groupant quelques rares nostalgiques du national-socialisme n'a de chances de s'imposer.

Si chez ceux qui sont originaires des régions perdues à l'Est il subsiste une bien compréhensible nostalgie de ce qui fut, et reste, dans leur esprit, leur « *Heimat* » (leur patrie), il n'en demeure pas moins que pour la grande majorité des Allemands ce problème est définitivement réglé et que la situation qui s'est établie ne sera plus remise en cause. C'est dans la constitution d'une Europe solidement unie, dont la réalisation tarde malheureusement trop, que l'on cherche à rendre moins sensibles aux intéressés les sacrifices qui sont la conséquence d'une guerre provoquée et perdue. Déjà les relations entre la République fédérale et la Pologne se sont sensiblement améliorées, comme l'ont démontré la récente visite à Bonn du primat de Pologne et l'accueil cordial qu'il y a reçu.

Le problème du rétablissement de la nation allemande est bien différent et n'a rien à voir avec un néo-nationalisme. Les générations qui arrivent partout à la direction des affaires et estiment logiquement n'avoir pas de responsabilité dans les horreurs passées, et surtout les jeunes qui sont nés bien après l'effroyable tempête, n'accepteront pas indéfiniment la situation qui a été créée par la division brutale de leur pays, qui sépare des familles et maintient emprisonnée une partie de la population. C'est un problème bien différent de celui de la frontière Oder-Neisse, et les exigences qui tôt ou tard ne manqueront pas d'être formulées ont un caractère humain qu'il serait dangereux de méconnaître.

En fait la mise en train de l'Ostpolitik, dont la puissante opposition conteste le bien-fondé a fait apparaître une dangereuse équivoque. Les partis au pouvoir ont pratiquement consacré la division, en reconnaissant la R.D.A. comme Etat indépendant, tout en réaffirmant leur attachement à l'unité nationale. Cette position contradictoire est expliquée par la nécessité de développer les relations entre les deux Allemagnes, en empruntant la seule voie disponible. Cette politique a effectivement rapproché quelque peu les populations et apporté aux *deux parties* à la fois des avantages et des inconvénients, mais elle a créé une situation ambiguë. Non moins ambiguë est la politique des Occidentaux, qui appliquent sans réserve les conséquences des arrangements intervenus tout en faisant — officiellement — montre de compréhension pour le souci de maintenir ouvertes les perspectives d'une réunification.

Bien sûr, il n'est guère possible d'obtenir dans les conditions actuelles un changement d'attitude de l'Union soviétique à l'égard du problème allemand. Ce n'est donc pas — ou pas encore — une question d'actualité. Le danger qui nous guette, c'est que le peuple allemand, se rendant compte qu'il n'a rien d'autre à espérer du monde occidental que quelques bonnes paroles, ne réalise de mieux en mieux que son drame ne peut être résolu que par un arrangement avec l'Union soviétique, qui tient fermement en main les clefs du problème. Ce qui finirait par être fatal.

Il faut, d'autre part, aussi considérer les conditions d'une véritable détente. Peut-on concevoir que celle-ci soit compatible avec le maintien du nord au sud de l'Allemagne d'une barrière meurtrière, et de l'incroyable situation qui a été créée dans l'ancienne capitale ? Comme l'a indiqué Gaston Georges Delor (1), il faut aller à la grande Europe, englobant les peuples de l'Est qui aujourd'hui sont asservis. Cela peut-il se faire sans que soit rétablie partout la liberté ? La liberté pour tous les peuples, donc aussi pour celui de la R.D.A., ce qui dans la pratique assurera, quelles qu'en soient les modalités, le rétablissement de la nation allemande, dans des conditions qui, au lieu d'accroître les menaces, contribueront au renforcement de la paix et de la fraternité.

(*) Président du cercle de politique étrangère de Bruxelles.

(1) *Le Monde* du 13 septembre).

CORRESPONDANCE

Le Conseil constitutionnel rend des « décisions »

M. Loïc Philip nous écrit :

Michel Debré — qui est un juriste — invoque dans *le Monde* du 23 novembre l' « avis » du Conseil constitutionnel à propos de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel.

Le Monde du 24 novembre rend compte de la dernière décision du Conseil sous le titre « Après l'avis du Conseil constitutionnel » (page 15).

La dénomination de « Conseil » choisie pour notre juridiction constitutionnelle n'est sans doute pas très heureuse, mais il serait souhaitable que les hommes politiques (et en particulier ceux qui s'élèvent contre l'expression souvent utilisée de « Parlement » européen), ainsi que la presse sérieuse, évitent d'entretenir la confusion dans l'esprit de l'opinion sur le rôle du Conseil constitutionnel.

Non, ce dernier ne donne pas des avis (sauf cas exceptionnel) : il rend des décisions, qui ne sont susceptibles d'aucun recours et qui s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles (article 62 de la Constitution).

L'HEURE DE VÉRITÉ

par ANDRE MARTIN (*)

DANS *le Monde* du 23 novembre, le rapprochement de trois articles permettrait d'éclairer l'opinion plus avant que ne le fait la lecture de chacun d'eux.

Michel Debré montre qu'il y a incompatibilité entre l'Europe qui semble se dessiner et notre politique officielle de défense nationale.

Dans un « plaidoyer juridique », *le Monde* constate que le président de la République bute sur les divergences au sein de la majorité et ne peut aboutir à un grand dessein capable d'être épousé par la masse des Français.

Jacques Isnard nous *peint la* force de dissuasion des années 85-90, on ne peut s'empêcher de penser que c'est celle que nous devrions avoir en ce moment pour avoir quelque chance d'en posséder une valable en 1990.

Pour quelqu'un qui a une expérience même modeste de ces questions, il apparaît que tout cela découle de la politique du général de Gaulle. Mais elle n'a pas été conduite à son terme, ce qui est somme toute normal.

En attaquant la supranationalité européenne, en se retirant de l'OTAN, en bâtissant une force nucléaire, le général de Gaulle démolissait un passé sans que le temps lui ait été donné de reconstruire un projet parfaitement cohérent. Et puis, il y a eu mai 1968 qui a sonné le glas des premières espérances.

« Nous avons tout juste les moyens de notre politique », m'a dit un jour le général de Gaulle lorsque je lui parlais de l'aviation future...

Une politique étrangère ambiguë

Notre politique étrangère est *frappée* d'ambiguïté tant que dans l'association européenne nous serons les seuls de notre avis en matière de défense. Il n'y a que deux voies : amener les autres à nous ou les rejoindre Y sommes-nous préparés ?

Supposons que, par suite de circonstances actuellement imprévisibles, un conflit entre l'Est et l'Ouest éclate en Europe. Deux cas extrêmes peuvent être envisagés.

Dans le premier, il aurait manqué une dizaine de bonnes divisions à l'Allemagne pour étaler le premier choc, stopper l'affaire et empêcher l'invasion de toute l'Europe. Les historiens diraient : « *Si la France avait contribué à la défense avec des forces suffisantes, tout aurait pu être évité.* »

Dans la seconde, la France aurait pratiqué une politique vraiment indépendante, les troupes soviétiques seraient arrivées sur le Rhin. Mais elle se serait dotée d'une force nucléaire stratégique et tactique ne pouvant être anéantie d'un coup. Elle pourrait alors espérer au mieux être épargnée, au pire connaître la finlandisation.

Au regard de ces hypothèses, nous ne disposons de rien de valable dans un cas comme dans l'autre.

Il n'est que de lire l'article de *Jacques Isnard* pour comprendre que c'est maintenant que nous devrions disposer des forces prévues pour 1985-1990. Nous aurions surmonté pas mal d'aléas financiers et techniques qui sont encore devant nous, et nous pourrions nous préparer à de nouveaux progrès comme ceux qui sont en cours de réalisation chez les Deux Grands.

Comme en économie, l'heure de vérité est arrivée. Il s'agit de savoir si nous sommes capables de devenir un partenaire musclé de l'association européenne.

(*) Général d'armée aérienne (C.R.). Ancien chef d'état-major interarmées. Ancien chef d'état-major de l'armée de l'air.

Le Parlement européen a-t-il un avenir ?

par V. ARDATOVSKI (*)

ON ne prévoit plus d'atermoiements : les élections directes au Parlement européen auront lieu dans les pays de la Communauté économique européenne du 7 au 10 juin 1979. Dernièrement, alors que je voyageais en Italie, on me questionnait sur mon attitude envers ces élections : est-elle positive ou négative ? Je répondais que ce n'est ni l'un ni l'autre : je suis sceptique. La revue anglaise the Labour Monthly *écrivait à propos du Parlement européen actuel, où les représentants sont envoyés par les Parlements nationaux, que toutes ses fonctions se réduisent à un « journal mural démocratique », un « club de discussions », et que « l'avis du Parlement ne signifie rien ».*

∴

Alors que peut donc changer un autre système d'élections, ou bien l'accroissement du nombre de sièges jusqu'à 410 au lieu de 198 ? Les « européistes » estiment que les fonctions du Parlement seront élargies et qu'il obtiendra des attributs de pouvoir supranational. Mais de tels « européistes » ne détiennent pas la majorité dans les pays des Neuf. Il suffit de dire que M. Raymond Barre a déclaré catégoriquement qu'il ne peut être question d'élargissement des pouvoirs du Parlement européen. L'Angleterre, qui hésita longtemps avant de décider si elle prendrait part ou non aux élections au Parlement européen, pose comme condition de son consentement une position analogue.

On présume que dans le futur Parlement les alliances se formeront non pas selon l'indice national, mai selon les partis. Cela aussi suscite bien des doutes. Effectivement, qu'ont donc de commun les démocrates-chrétiens italiens qui préconisent la coopération parlementaire, ainsi que la coopération administrative, avec les communistes dans les provinces et les démocrates-chrétiens ultra-conservateurs de Strauss en Bavière ? Les communistes français et les communistes italiens ne sont pas unanimes sur la question de l'avenir de la Communauté économique européenne. Les communistes italiens sont pour l'extension du Marché commun, pour l'adoption de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal. Quant aux communistes français, ils s'y opposent, estimant que cela léserait les intérêts de leur pays. Les communistes de Grèce, par exemple, sont contre l'adhésion de la Grèce à la C.E.E., ce qui aboutirait, à leur avis, à une dépendance encore plus grande de l'économie nationale vis-à-vis des monopoles d'Europe occidentale.

A la conférence sur les problèmes européens qui était organisée par le P.C.I. et s'est achevée dernièrement à Rome, un des leaders du parti, Giorgio Amendola, a déclaré que le Parlement européen doit permettre de marquer un pas dans la voie de la création d'un « nouveau pouvoir supranational capable de résoudre les problèmes que les Etats nationaux ne sont plus en état de résoudre ». Il a expliqué que ce pouvoir doit œuvrer pour une transformation démocratique et socialiste de la Communauté. C'est très bien, mais les vrais patrons des pays ouest-européens, les piliers du système capitaliste, toléreront-ils l'apparition d'un organisme supranational orienté vers des transformations socialistes ? C'est fort douteux. De plus, pour le moment, les sondages effectués dans les pays ouest-européens ne garantissent pas l'apparition d'une majorité de gauche au Parlement élu par vote direct. Ils ne garantissent d'ailleurs pas non plus une majorité évidente des conservateurs.

∴

Ce n'est pas la première fois que nous entendons parler de l'élargissement des fonctions et des pouvoirs de tous les organismes de la Communauté économqiue européenne. Mais pour le moment rien de notable n'a été fait en ce sens, car la vie de la C.E.E. se compose des litiges et des collisions résultant de la diversité des intérêts des différents pays et groupes de monopoles.

En attendant, chacun place tout d'abord à la base de la politique « européenne » ses propres intérêts. C'est ainsi qu'en proposant un nouveau système monétaire le chancelier Helmut Schmidt part de la défense des intérêts du mark ouest-allemand, et non pas de la lire ou de la livre sterling. La position du gouvernement français dans cette question est fondée sur le plan économique de Barre.

Admettons que le débat sur cette question ou une autre question importante soit transféré au Parlement européen nouvellement élu. Cela changerait-il quoi que ce soit ? Ce n'est guère probable.

∴

Il est certain que quelque chose sera fait dans le sens de l'intégration de l'Europe occidentale. Il n'y a par exemple aucun obstacle à mettre en usage un passeport unique pour tous les citoyens de la C.E.E. Les chômeurs italiens émigreront avec des papiers semblables à ceux du magnat de la Ruhr qui emploie leur main-d'œuvre à bon marché. Je n'exclus pas non plus une extension des Neuf, après laquelle le Marché commun ne demeurerait qu'une partie de l'Europe, ce même groupement économique écartelé par des contradictions internes. Et les 410 parlementaires « intereuropéens » qui y prononceront des discours ronflants n'apporteront aucun élément décisif pour des changements réellement progressistes sur notre continent.

(*) Commentateur de l'agence de presse soviétique Novosti.





Le Monde

europe

Le Parlement européen a-t-il un avenir ?

L'INSTAURATION D'UN NOUVEAU SYSTÈME MONÉTAIRE

Du « recul temporaire » au « succès limité »

Bruxelles (Communautés européennes). — Certains accouchements peuvent être laborieux : celui du S.M.E. l'a été tout particulièrement, puisqu'il a duré près de trente-six heures et qu'il a bouleversé toutes les règles et traditions des conseils européens.

Dès lundi matin 4 décembre pourtant tous les observateurs de la scène communautaire affirmaient volontiers que l'opération se ferait sans douleur, puisque aussi bien les grandes lignes d'un accord avaient été définies à l'avance. La seule inconnue d'après ces oracles restait le sort qui serait fait à la Grande-Bretagne. Soit ! Elle ne participerait pas au S.M.E. (M. Callaghan ne l'avait-il pas réaffirmé dans une lettre adressée à ses partenaires européens ?) Mais elle pourrait certainement être associée, pour éviter une trop flagrante cassure de la C.E.E., sinon aux décisions, du moins aux discussions. Et pour tenir compte des problèmes intérieurs auxquels le premier ministre britannique doit faire face, ne pourrait-on pas dégager quelques crédits à court terme, voire à moyen terme, pour cet enfant terrible de la Communauté.

Curieusement, ce ne fut pas des Anglais que vinrent les premières escarmouches, mais de M. Andreotti. Dès lundi après-midi, comme s'il sentait que les concessions à Londres étaient proches, le chef de gouvernement italien regretta l'« *affaiblissement de l'élan de Brême* » et l'abandon des bonnes résolutions prises, en juillet, au dernier sommet européen, résolution selon lesquelles « *le renforcement des économies les moins fortes est très important pour réaliser une zone de stabilité monétaire* ».

Le problème qui se pose aujourd'hui à nous, ajouta M. Andreotti, est de voir si les décisions que nous sommes appelés à prendre « *répondent vraiment à ce saut qualitatif ou s'il s'agit en réalité d'une réédition améliorée du vieux « serpent » (...) Pour participer au S.M.E. nous sommes obligés de poser des conditions, certaines techniques, d'autres qui relèvent de la politique plus générale de la Communauté, parmi lesquelles un soutien fort des économies des trois pays les plus faibles* ».

Au petit matin

Exception faite de quelques sourires indulgents, la sortie de M. Andreotti ne souleva que peu d'intérêt. Le premier ministre italien n'avait-il pas assuré M. Giscard d'Estaing, il y a quelques semaines, à Rome, de sa « *volonté politique* » de participer au S.M.E. ? Sans doute M. Andreotti était-il tenu à cette intervention toute diplomatique pour des raisons de politique intérieure : *l'Unita* du 3 décembre avait pris position pour un alignement de l'Italie sur les positions britanniques. En filigrane apparaissait la menace d'une rupture avec la coalition gouvernementale.

De notre envoyé spécial

La journée de lundi s'acheva sans qu'il soit question à nouveau du discours de M. Andreotti, complaisamment diffusé par la délégation italienne. Mais on devait en reparler le lendemain... Cet événement étant ignoré de tous ou presque, les chefs d'Etat et de gouvernement se lançaient dans une séance-marathon qui ne devait s'achever qu'à 2 h. 30 mardi matin. Chose jamais vue encore à un conseil européen : au lieu d'en confier la mise au point aux traditionnels experts, les neuf dirigeants s'attelaient — personnellement — à la rédaction du texte portant création du S.M.E., en pesant tous les termes jusqu'à la définition des crédits à très court terme (trente ou soixante jours ? Réponse : quarante-cinq jours).

Autre « *première* » : la fameuse conversation du dîner « *au coin du feu* » est supprimée au profit d'une séance formelle de travail de nuit. Et c'est au petit matin que chacun va se coucher, animé, comme on dit en pareil cas, « *d'une volonté commune d'aboutir* », mais sans qu'aucun accord définitif ait été conclu.

Deux seules certitudes à cette heure matinale : la nomination des « *sages* » chers à M. Giscard d'Estaing, chargés de « *réfléchir aux adaptations des mécanismes et des procédures* » des institutions communautaires et le fait que Londres ne participera pas au S.M.E., mais ne restera pas totalement coupé des huit autres membres de la Communauté. Cela en partie grâce à M. Giscard d'Estaing, qui avait réussi à pondérer l'hostilité déclarée du chancelier Schmidt à un traitement de faveur pour la Grande-Bretagne. Comme si Paris cherchait à équilibrer ses nouvelles relations monétaires privilégiées avec Bonn par le maintien de bonnes relations politiques avec Londres...

M. Andreotti ne bluffait pas

C'est mardi, en fin de matinée, qu'éclata la nouvelle péripétie : le bruit se répand que M. Giscard d'Estaing aurait demandé une suspension de séance après s'en être pris à « *certains pays* » coupables, selon lui, de faire bon marché de « *la volonté politique* » de participer à la construction européenne. On pense tout de suite à l'Italie bien sûr, mais aussi à l'Irlande, le troisième des pays « *les moins prospères* » de la C.E.E. En coulisses, la délégation allemande confirme : les prétentions présentées par l'Italie pour participer au S.M.E. sont « *exorbitantes* ».

Un officiel de la Commission commente en privé : « *Les Français ne changeront jamais ! Comment peuvent-ils refuser un geste en faveur des Italiens, après ce qu'ils ont obtenu pour les Britanniques ?* » Un mauvais esprit ajoute : « *Ce n'est pas par hasard si M. Giscard d'Estaing parle anglais, lorsqu'il va en visite à Londres, mais français quand il se rend à Rome...* » Deux heures plus tard, un membre de la délégation française confie à des journalistes que le S.M.E. verra le jour, mais non à neuf (on s'en doutait), non huit (voilà qui est plus nouveau) ; mais à six seulement. A croire enfin que M. Andreotti ne « bluffait » pas autant qu'il pouvait en avoir l'air...

Il est alors 16 heures. Très vite l'information se répand, et plusieurs centaines de journalistes reprennent espoir, si l'on peut dire. L'aveu de l'échec (le chancelier Schmidt préférera parler de « *succès limité* », mais ne sommes-nous pas au royaume du verbe ?) ne viendra que bien plus tard. Comme par hasard, c'est M. Callaghan qui annonce le premier la nouvelle, non sans une satisfaction qu'il ne cherche surtout pas à dissimuler. Il en profite pour exposer ses griefs en matière de politique agricole, des griefs que ses partenaires n'ont pas voulu entendre. « *Est-ce un échec de l'Europe ?* » lui demande-t-on. « *Non, certainement pas, il s'agit seulement d'un recul temporaire.* ». Rires. Et, pour faire bonne mesure, le premier ministre se réjouit, tout de go, du raffermissement du dollar...

Un peu plus tard, c'est au tour de M. Giscard d'Estaing de rencontrer les journalistes. Le président de la République se réfugie dans la technicité, sans doute pour masquer ce qui constitue un échec personnel.

Pendant ce temps, un membre de la délégation française explique plus discrètement que le revirement italien est bien dû à celui du P.C.I., et qu'aucune concession supplémentaire n'aurait pu faire revenir M. Andreotti sur sa décision. Confidence qui sera implicitement contredite par M. Schmidt : selon le chancelier allemand, la R.F.A. était prête à aller plus loin pour donner satisfaction à l'Italie, mais elle dut tenir compte de l'opposition de certains pays. Quels sont-ils ? « *Demandez-le à M. Jenkins* », répond le chancelier. Et le président de la Commission lance : « *Si le chancelier Schmidt estime ne pas pouvoir répondre, je ne le peux pas non plus.* » Rires.

Après que M. Schmidt eut convenu qu'il n'y avait pas de quoi « *jubiler* », M. Andreotti devait préciser sa position : l'Italie donnera une réponse définitive sur sa participation éventuelle au S.M.E. dans une semaine, après consultation des principales forces politiques du pays. En privé, M. Andreotti rend responsable de l'impasse plus les pays du Bénélux que la France, et confie que la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg, tout empreints d'orthodoxie financière, sont « *avares d'âme* ». M. Gaston Thorn, le premier ministre luxembourgeois, conclut : « *Nous avons manqué de souffle.* » Le fait est que le souffle de l'histoire a volé bas pendant deux jours à Bruxelles.

JACQUES AMALRIC.

La résolution finale

Voici les principaux extraits de la résolution du conseil européen du 5 décembre concernant l'instauration du nouveau système monétaire européen.

● Introduction

Paragraphe 2 : (...) Un système monétaire européen (S.M.E.) sera instauré à compter du 1er janvier 1979 (...).

Paragraphe 4 : (...) Nous restons fermement déterminés à consolider, deux ans au plus tard après la mise en place du système, les dispositions et les procédures ainsi établies afin d'en faire un système définitif. Ce système conduira à la création du Fonds monétaire européen (...) et impliquera l'utilisation intégrale de l'ECU en tant qu'avoir de réserve et instrument de règlement (...).

● L'ECU et ses diverses fonctions

Paragraphe 1 : une unité monétaire européenne (ECU) constituera l'élément central du S.M.E. Dans la première phase du système, la valeur et la composition de l'ECU coïncideront avec la valeur de l'U.C.E. (unité de compte européenne).

Paragraphe 2 : l'ECU sera utilisé :

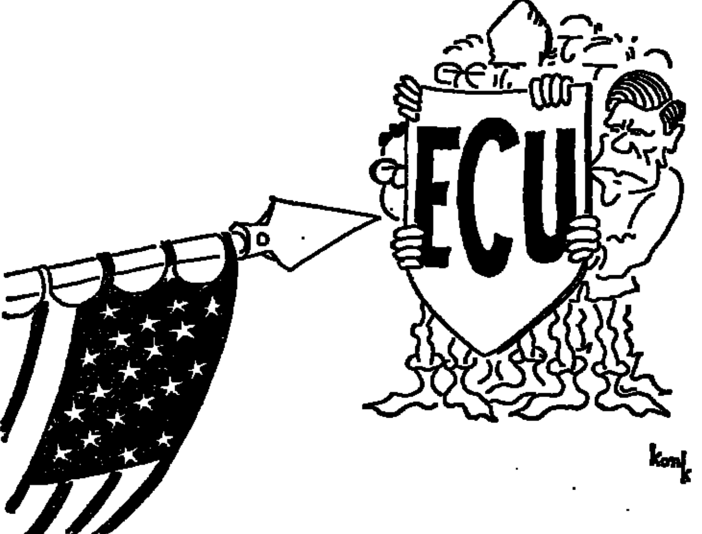
a) En tant que dénominateur (numéraire) dans le mécanisme des taux de change ; b) en tant que base pour l'établissement d'un indicateur de divergence ; c) en tant que dénominateur pour les opérations entrant dans le cadre tant du mécanisme d'intervention que du mécanisme de crédit ; d) en tant que moyen de règlement entre les autorités monétaires de la Communauté européenne.

Paragraphe 3 : les poids des monnaies entrant dans la composition de l'ECU feront l'objet d'un réexamen et, au besoin, d'une révision dans un délai de six mois à compter de l'entrée en vigueur du système et, par la suite, tous les cinq ans ou sur demande si le poids de l'une quelconque des monnaies a varié de 25 % (...).

● Le taux de change et le mécanisme d'intervention

Paragraphe 1 : chaque monnaie aura un taux-pivot rattaché à l'ECU. Ces taux-pivots serviront à déterminer une grille de taux de change bilatéraux. De part et d'autre de ces taux-pivots seront fixées des marges de fluctuation de plus ou moins 2,25 %. Les Etats membres de la C.E.E. dont les monnaies flottent actuellement pourront, dans la première phase du S.M.E., opter pour des marges plus importantes pouvant aller jusqu'à plus ou moins 6 % (...).

Un Etat membre qui ne participe pas au mécanisme de taux de change ainsi que la Commission première phase peut y participer à une date ultérieure.



(Dessin de KONK.)

Paragraphe 2 : Les ajustements des taux-pivots seront effectués sous réserve d'accords mutuels dans le cadre d'une procédure commune à laquelle tous les pays participant au mécanisme de taux de change ainsi que la commission seront partie prenante. Les décisions importantes concernant la politique de taux de change feront l'objet de consultations réciproques dans le cadre de la Communauté entre pays participants et tous pays ne participant pas au système.

Paragraphe 3 : En principe, les interventions seront effectuées dans les monnaies participantes. (...)

Paragraphe 5 : Une formule de panier ECU sera utilisée comme indicateur pour détecter les divergences entre monnaies communautaires. Un « *seuil de divergence* » sera fixé pour chaque monnaie à 75 % de l'écart maximum de divergence. Ce seuil sera calculé de manière à éliminer l'incidence des poids sur la probabilité d'atteindre le seuil.

Paragraphe 6 : Lorsqu'une monnaie franchit son « *seuil de divergence* », il en résulte une présomption selon laquelle les autorités corrigeront cette situation en prenant des mesures adéquates, à savoir : *a*) les interventions diversifiées ; *b*) des mesures de politique monétaire intérieure ; *c*) des modifications des taux-pivots ; *d*) d'autres mesures de politique économique. (...)

A l'issue d'un délai de six mois, ces dispositions doivent être réexaminées à la lumière de l'expérience acquise. Les questions relatives aux disparités qui auront été constatées par des pays créditeurs ou débiteurs dont les monnaies divergent feront alors également l'objet d'un examen.

Paragraphe 7 : Des facilités de crédit à très court terme, d'un volume illimité, seront consenties. Les règlements seront effectués à quarante-cinq jours à compter de la fin du mois d'intervention avec possibilité de renouveler le financement pour une durée de trois mois supplémentaires à concurrence des quotes-parts débitrices dans le soutien monétaire à court terme.

Paragraphe 8 : Afin de disposer de moyens de règlement, un avoir initial en ECU serait fourni par le FECOM en contrepartie de la remise de 20 % des avoirs en or et de 20 % des réserves en dollars actuellement détenues par les banques centrales.

Cette opération restituerait la forme de crédits croisés renouvelables d'un montant fixé. (...)

● Les mécanismes de crédit

Paragraphe 1 : Les mécanismes de crédit seront maintenus assortis de leurs règles actuelles d'application au cours de la phase initiale de fonctionnement du S.M.E. Ils seront réunis en un fonds unique lors de la phase finale du S.M.E.

Paragraphe 2 : Le montant des facilités de crédit sera porté à un volume de 25 milliards d'ECU efectivement disponible. Ce volume sera réparti comme suit :

— Soutien monétaire à court terme : 14 milliards d'ECU ;

— Concours financier à moyen terme : 11 milliards d'ECU.

Paragraphe 4 : L'augmentation du concours financier à moyen terme interviendra d'ici au 30 juin 1979 (III).

● Pays tiers et organisations internationales

Paragraphe 1 : La durabilité du S.M.E. et les incidences qu'il aura sur le plan international exigent que soient coordonnées les politiques des taux de change pratiqués à l'égard des pays tiers et qu'il soit procédé, dans toute la mesure du possible à une concertation avec les autorités monétaires de ces pays.

Paragraphe 2 : Les pays européens ayant des liens économiques et financiers particulièrement étroits avec les Communautés européennes peuvent participer au système des taux de change et au mécanisme d'intervention (...).

Paragraphe 3 : Le S.M.E. est et restera entièrement compatible avec les articles pertinents de l'acord relatif au F.M.I.

● Suite de la procédure

Paragraphe 1 (...) : Le conseil européen estime que l'instauration du S.M.E. ne doit pas entraîner d'elle-même de modification de la situation existante avant le 1er janvier 1979, en ce qui concerne l'expression en monnaie nationale des prix agricoles, les montants compensatoires et de tous autres montants fixés aux fins de la politique agricole commune.

Le conseil européen souligne l'importance qui s'attache à ce que soit désormais évitée la création de M.C.M. (montants compensatoires) durables et à ce que soient progressivement réduits les M.C.M. existants afin de rétablir l'unité des prix agricoles communs tout en tenant dûment compte de la politique en matière de prix (...).

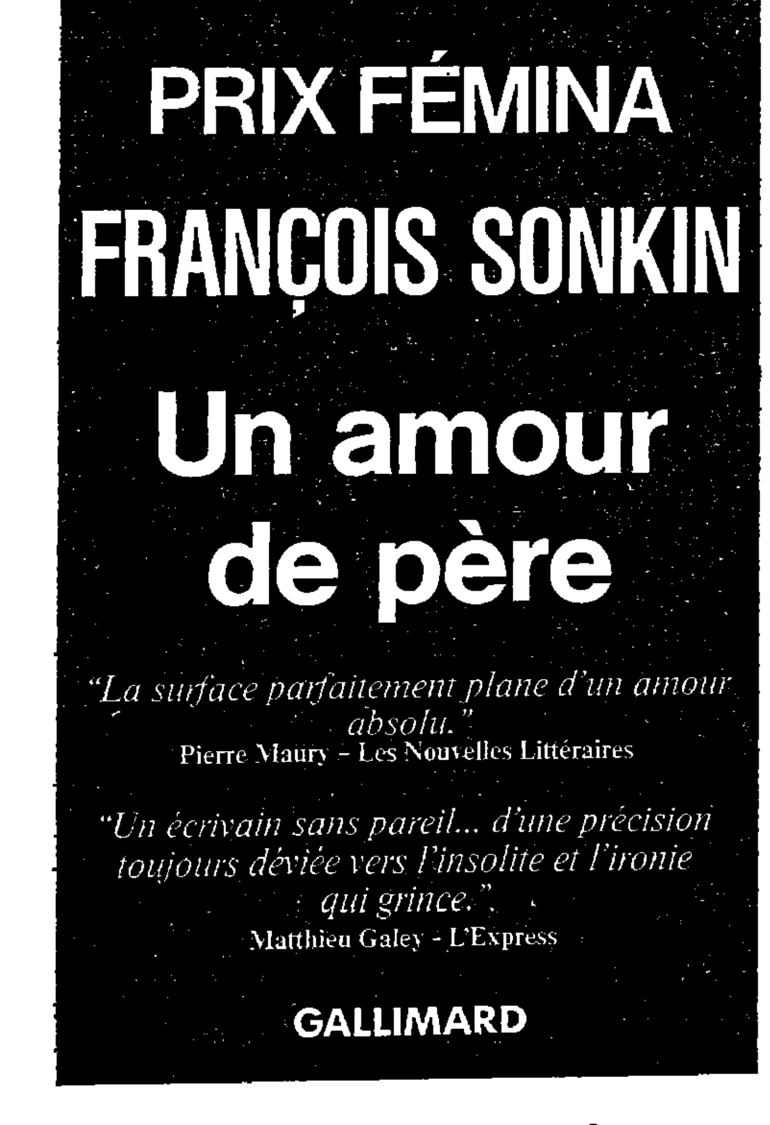
● Mesures destinées à renforcer les économies des Etats membres prospères qui participent au système monétaire européen

Paragraphe 3 : Le conseil européen convient que dans le cadre du système monétaire européen les mesures ci-après seront prises au niveau de la Communauté en faveur des Etats membres moins prospères qui participent effectivement et entièrement au mécanisme de change et d'intervention.

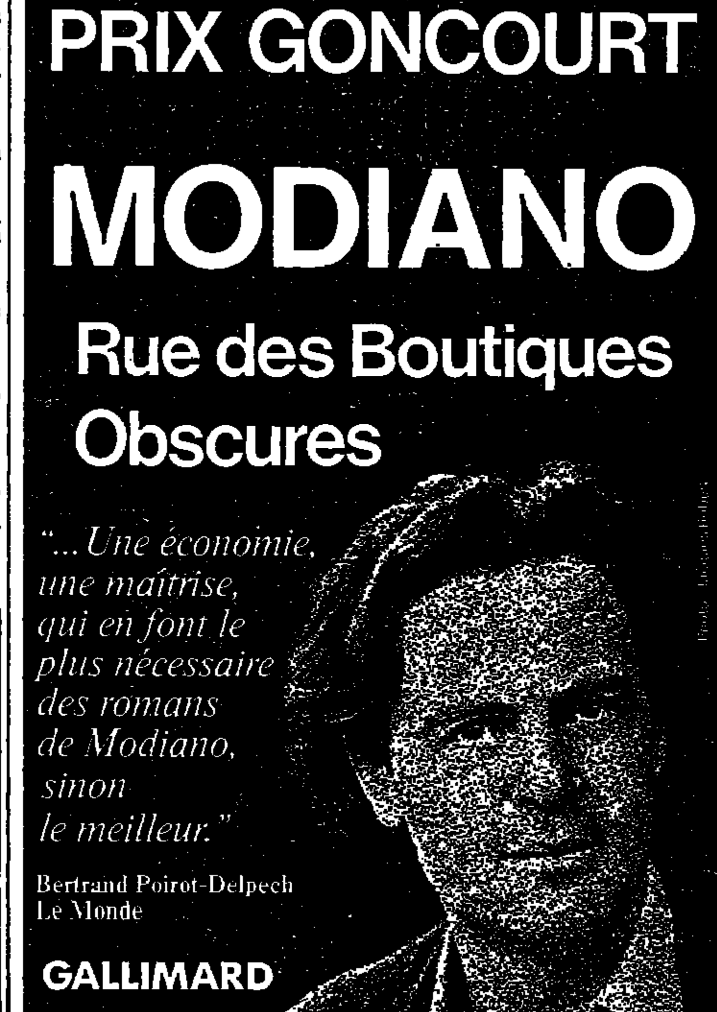
a) Le Conseil européen invite les institutions de la Communauté et la Banque européenne d'investissement à mettre à la disposition de ces pays, pour une période de cinq ans, des prêts à concurrence de 1 000 millions d'U.C.E. par an à des conditions spéciales en utilisant, dans le cas des institutions de la Communauté, de nouveau xinstruments financiers.

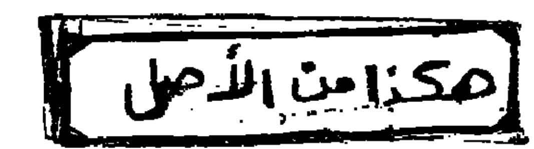
b) Le conseil européen invite la Commission à soumettre une proposition en vue d'octroyer des bonifications d'intérêt de 3 % pour ces prêts et ce, selon les modalités suivantes : le coût total de cette mesure divisé en tranches annuelles de 200 millions d'U.C.E., chacune ne doit pas excéder 1 000 millions d'U.C.E. pour une période de cinq ans. (...)

d) Les fonds ainsi mis à disposition devront être affectés au financement de projets et de programmes d'infrastructures sélectionnés, étant entendu qu'il conviendra d'éviter toute distorsion directe ou indirecte de la position concurrentielle d'industries déterminées dans les Etats membres. (...)



Le Monde
DE L'EDUCATION
numéro de décembre
LIVRES
JOUETS
ET DISQUES
pour les enfants
EN VENTE PARTOUT : 6 F





مكبر من الأصل

L'INSTAURATION D'UN NOUVEAU SYSTÈME MONÉTAIRE

La semaine prochaine...

(Suite de la première page.)

Au reste, le Conseil européen, faisant preuve de plus de compréhension à l'égard des Britanniques que n'avaient pu le faire croire les prises de position de M. Schmidt avant ou même au début de la session, approuva les dispositions nécessaires pour que le Royaume-Uni (ou tout autre pays qui différerait son adhésion) ne se sente pas exclu et pour, de la sorte, faciliter son adhésion ultérieure.

La mauvaise surprise vint de MM. Andreotti et Lynch, les premiers ministres italien et irlandais. Estimant très insuffisantes les *« actions parallèles »*, c'est-à-dire les transferts financiers envisagés en leur faveur pour les aider à supporter les contraintes du S.M.E., ils annoncèrent qu'il ne leur était pas possible de se prononcer, tout de suite, sur leur adhésion au nouveau système de change. Ils demandèrent donc un délai de réflexion d'une semaine pour consulter leurs cabinets et leurs Parlements. Ce fut la douche froide, l'impression d'échec étant d'autant plus brutale qu'inattendue.

La vaste opération, bruyamment orchestrée depuis Copenhague, allait-elle avoir piteusement comme seul résultat quelque chose ressemblant étrangement à la troisième entrée du franc français dans le « *serpent* » ? Les Français, leur premier réflexe de déception surmonté, nièrent que la situation se présentât de manière si sombre. M. Giscard d'Estaing, au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de la réunion, mit, exclusivement, l'accent sur les aspects positifs des décisions prises. « *Cet accord me paraît*, déclara-t-il, *très voisin de l'objectif que nous nous proposions d'atteindre ; il représente l'amorce d'un véritable système monétaire pour l'Europe.* »

La seule offre concrète

Oubliant la déconvenue italienne et irlandaise, le président de la République répéta ce qu'il avait dit le matin même : pour lui, les deux dates les plus importantes pour la construction européenne depuis la signature du traité de Rome sont la décision de créer le Conseil européen, prise en décembre 1974, et la naissance du S.M.E., à laquelle on venait d'assister. Le chancelier Schmidt et le président de la Commission, M. Jenkins, parlèrent, pour leur part, d'un *« succès limité »*. Le chancelier laissa entendre que, s'il n'avait tenu qu'à l'Allemagne, l'incident de parcours qui vient de se produire aurait pu être évité, car elle était disposée à faire un geste supplémentaire dans le sens voulu par les Italiens et les Anglais.

Les contacts à haut niveau entre les dirigeants de l'Italie et de l'Irlande et ceux de l'Allemagne fédérale et de la France n'avaient pas manqué pourtant au cours des semaines qui ont précédé le conseil européen et l'on pouvait supposer que les positions en présence étalent parfaitement connues. De surcroît, les propos plutôt optimistes, qui avaient été tenus de part et d'autre lors de ces rencontres, portaient à penser qu'un terrain d'entente pouvait, sans difficultés majeures, être trouvé. En vérité, on avait espéré trouver sur place, à Bruxelles, les conditions d'une décision et il s'est fait que les circonstances furent défavorables.

La seule proposition concrète faite par les pays *« riches »* fut d'ouvrir aux deux pays (le Royaume-Uni ne participant pas au S.M.E. s'excluait forcément du bénéfice des *« actions parallèles »*) la possibilité de prêts supplémentaires de la Banque européenne d'investissement, pour un montant d'un milliard d'écus par an, pendant cinq années. Il était entendu que, grâce à une bonification d'intérêt de 3 %, représentant une subvention anuelle de 200 millions d'ECU, ces prêts seraient octroyés *au taux préférentiel de 8 %*.

Le montant des transferts demandés par l'Italie et l'Irlande — *« au dernier moment »*, souligna M. Giscard d'Estaing — était très supérieur à cette offre. Une possibilité de compromis aurait consisté à jouer sur les crédits du Fonds régional. Le problème était d'ailleurs posé au conseil européen : l'Assemblée de Strasbourg avait, en effet, approuvé un amendement portant de 620 millions d'unités de compte — montant fixé par les chefs de gouvernement eux-mêmes en 1977 — à 1 100 millions les crédits de ce Fonds pour 1979. Cependant la France, considérant que le Parlement européen avait dépassé la marge de manœuvre qui lui était autorisée, avait usé de son droit de veto pour empêcher que l'amendement soit réputé approuvé.

N'était-il pas possible de régler ce litige institutionnel et en même temps de donner satisfaction à l'Italie et à l'Irlande, en décidant d'ouvrir, au sein du Fonds régional en 1979, au profit des deux pays, un crédit spécial, par exemple de 200 ou 300 millions d'unités de compte ? Certains y pensèrent, mais M. Giscard d'Estaing refusa tout net de s'engager dans cette voie. *« Pour des raisons de procédure et pour des raisons de fond, il n'y a aucune modification de chiffres concernant les crédits de la politique régionale »*, déclara-t-il.

La recherche d'un compromis sur le S.M.E. butait ainsi sur un problème de politique intérieure française : le président de la République, estimant sans doute qu'il ne pouvait pas donner le moins du monde l'impression qu'il se résignait aux empiètements de l'assemblée européenne, se privait de toute marge de manœuvre dans cette affaire.

L'échec de l'ambitieuse entreprise franco-allemande n'est toutefois pour l'instant pas consommé. C'est au début de la semaine prochaine que les Italiens et les Irlandais feront connaître leurs positions définitives. On ne peut pas exclure que, d'ici là, un compromis soit trouvé en coulisse. Cependant, le débat interne qui va se développer maintenant en Italie comme en Irlande ne devrait pas être de nature à faciliter une décision finale positive.

Un équilibre très différent

Les mécanismes du S.M.E. existent et doivent entrer en vigueur au 1er janvier. Les formules trouvées pour faire ressortir que le poids des obligations doit être réparti de façon équitable entre les pays participants ont été accueillies avec satisfaction par l'ensemble des Etats membres. *« Le franc entrera dans le S.M.E. avec un taux pivot qui sera fixé en harmonie avec le taux qu'on observe sur le marché des changes »*, a déclaré M. Giscard d'Estaing.

L'ECU « panier », dont on salue la naissance, pourra-t-il jouer le rôle que les inventeurs du S.M.E. veulent *lui impartir s'il est privé de l'apport* actif de la livre anglaise, de la livre irlandaise et de la lire italienne ? Il est évident en tout cas que l'équilibre de l'opération sur le seul point de la politique des changes devient très différent de ce qu'il était prévu si le franc français est la seule monnaie fragile qui participe au S.M.E.

Quelles que soient les décisions qui seront prises à Rome et à Dublin, le système restera ouvert. Avant que les défections italienne et irlandaise soient connues, les Britanniques, dont le conseil européen souhaitait ainsi faciliter l'adhésion future, avaient obtenu l'adoption d'un certain nombre de clauses leur permettant de garder un œil attentif sur l'exercice, même si, comme le remarquait un haut fonctionnaire français, la place qui leur était ainsi faite *« marque la différence entre être présent et être agissant »*. On peut deviner toutefois que l'échec de mardi n'est pas pour déplaire à M. Callaghan. Isolé hors du S.M.E., le Royaume-Uni aurait éprouvé des difficultés à influencer l'action commune des huit autres Etats membres. Sa liberté de manœuvre, son pouvoir de négociation, redeviennent considérables si l'évolution malheureuse de l'entreprise aboutit à la constitution d'un front commun des pays les moins prospères de la Communauté.

Le président de la République française a fait ressortir que la mise en place du S.M.E. allait s'accompagner d'un retour à l'unité des prix agricoles et, par là même, de la suppression des montants compensatoires monétaires qui gênent les producteurs français. Actuellement, les agriculteurs allemands bénéficient, par rapport à leurs concurrents français, d'un double avantage de compétitivité : des surprix à l'intérieur de leurs frontières et des subventions pour l'exportation. *« Si la France n'avait pas obtenu satisfaction sur ce point, elle n'aurait pas participé aux mécanismes d'intervention »*, a affirmé M. Giscard d'Estaing, ajoutant que le retour à l'unité des prix agricoles devait être entamé dès la prochaine campagne et un calendrier établi de telle façon que les écarts existant aujourd'hui soient supprimés *« sur un petit nombre d'années »*.

A vrai dire, il est difficile de considérer comme un engagement très précis les quelques lignes figurant dans le communiqué. En dépit de l'intérêt manifesté par M. Giscard d'Estaing dans cette affaire — intérêt qui, assurément, pèsera lors des futurs débats des ministres de l'agriculture, — c'est là une bataille qui, à l'évidence, est encore loin d'être gagnée. Les chefs de gouvernement, qui n'avaient jamais connu un Conseil européen aussi long et studieux, n'eurent pas le temps d'aborder le problème, cher aux Anglais, des aménagements à apporter à l'« Europe verte » ni donc d'examiner le récent rapport de la Commission, qui s'est prononcée en faveur d'un « gel » des prix agricoles.

Cependant, le chancelier Schmidt, au cours de la conférence de presse de clôture, a indiqué qu'il croyait être d'accord avec les vues de M. Giscard d'Estaing sur la façon dont le Parlement européen élu devra remplir sa tâche. *« Il n'est pas dans les intentions de mon gouvernement de demander une modification du traité de Rome dans le cadre de ces élections »*, a-t-il ajouté.

PHILIPPE LEMAITRE.

ROME : le sort du gouvernement se jouera pendant la « pause de réflexion » monétaire

De notre correspondant

Rome. — D'intenses consultations vont marquer la « pause de réflexion » qui a été concédée à l'Italie. Réunissant les cinq partis de la majorité (démocrate-chrétien, communiste, socialiste, social-démocrate et républicain), *elles n'auront pas seulement pour* objectif l'Europe monétaire. C'est le sort même du gouvernement de M. Andreotti qui sera discuté.

Une entrée triomphante de l'Italie dans le S.M.E. aurait renforcé le président du conseil et repoussé une crise gouvernementale que tout le monde juge inévitable à court ou à moyen terme. Le cabinet démocrate-chrétien était déjà accusé de ne pas être à la hauteur de la situation ; l'échec de Bruxelles donne à ses censeurs un argument supplémentaire. Ils reprochent à M. Andreotti d'avoir mal conduit la négociation et de s'être engagé trop loin, brûlant prématurément ses cartes.

Mais, si l'Italie avait donné l'impression de céder aux Allemands et aux Français, cela aurait détérioré un peu plus les rapports entre démocrates-chrétiens et communistes. Ces derniers avaient donné un brusque coup de frein à l'Europe monétaire (*le Monde* du 5 décembre). M. Andreotti en a certainement tenu compte. En adoptant une attitude intransigeante, il a un peu consolidé sa majorité, puisque seuls les républicains et le parti de la démocratie chrétienne tiennent au S.M.E.

Les communistes triomphent. *« L'Italie n'a pas signé »*, titre sur cinq colonnes *l'Unita* de ce mercredi 6 décembre. Ne mettaient-ils pas en garde la délégation italienne contre *« des décisions précipitées »* ? Selon l'organe officiel du P.C.I., M. Andreotti a fait, en fin de compte, *« une évaluation objective et responsable »* des données réelles de la situation. Il faut maintenant *« relancer le processus d'intégration européenne sur des bases plus solides »*.

Il Popolo, quotidien de la démocratie chrétienne, tente de dédramatiser l'affaire. *« Des pas importants ont été faits vers un accord général »*, affirme-t-il. *« La pause de réflexion devrait permettre de surmonter les dernières difficultés. »*

Un son de cloche assez voisin dans le *Corriere della Sera*. Selon le quotidien milanais, l'Italie n'est pas moins européenne parce qu'elle a repoussé sa décision. Elle ne l'aurait d'ailleurs pas été davantage si elle était tout de suite entrée dans le nouveau « serpent ». Ayant à ses côtés la Grande-Bretagne et l'Irlande, elle n'est *« ni isolée ni défaillante »*. Pour les Italiens, ce sont les Allemands et les Français qui n'ont pas tenu les promesses du sommet de Brêmes. Ils sont, eux, persuadés, comme l'affirme *la Repubblica* (socialiste), qu'un *« vase de terre peut difficilement voyager sans danger en compagnie d'un vase de fer »*.

ROBERT SOLÉ.

IRLANDE : amertume et déception

De notre correspondant

Dublin. — Le retour de M. Lynch, le premier ministre irlandais, fatigué et déçu, mardi soir 5 décembre, contrastait avec son départ pour Bruxelles, dimanche. Il avait alors laissé le gouvernement et la population confiants.

Les Irlandais, encouragés par les entretiens préliminaires, l'optimisme de M. Lynch lui-même et les comptes-rendus des journalistes — un quotidien titrait à la « une » mardi matin : *« Nous y sommes »*, — se sentent en quelque sorte *« trahis »*. Il avait été reconnu que la rupture des liens entre la monnaie irlandaise et la livre sterling n'allait pas être facile, au moins au début. Mais, depuis quelques mois, les institutions financières s'étaient donné beaucoup de mal pour s'assurer que ce processus se déroulerait sans trop de bouleversement.

Les journaux de Dublin reflètent ce mercredi 6 décembre la déception, l'amertume et même la gêne. *« Nous avons été trompés »*, *« Trahison »*, *« Désastre du S.M.E. »*, sont quelques-uns de leurs titres. Le fait que M. Lynch n'ait pas reçu le soutien d'un seul chef de gouvernement dans ses efforts pour obtenir l'aide qu'il attendait est considéré comme une preuve supplémentaire que la C.E.E. est un *« club de riches »*.

La stratégie du président français est aussi mise en question, et un journal suggère qu'il a été influencé par le R.P.R.

M. Lynch, dont la position est certainement affaiblie, doit s'adresser au Parlement sur le S.M.E., au début de la semaine prochaine. Sa tâche sera difficile. Le chef du parti travailliste, M. Cluskey, a déclaré que le résultat du conseil européen *« est une défaite humiliante pour le gouvernement. La façon dont le premier ministre a conduit nos négociations a été désastreuse. Il s'est laissé tromper par ses homologues français et allemand »*.

JOE MULHOLLAND.

Version améliorée du « serpent » ?

(Suite de la première page.)

Nul doute que, sa dimension réduite, le S.M.E. perd une partie de sa signification.

Faut-il en conclure qu'il s'agit — au mieux — d'une version améliorée de l'ancien « serpent » pour tenir compte de l'expérience passée, notamment des mésaventures du franc obligé de le quitter deux fois (en janvier 1974, puis en mars 1976, dix mois après le retour) ? Faut-il voir dans la création de l'ECU placé officiellement *« au centre »* du nouveau système européen, l'initiative ronflante, mais autant dénuée de substance que la création, dès 1969, des fameux droits de tirage spéciaux (D.T.S.) promus, depuis 1976, de façon encore plsu spectaculaire, au centre du système monétaire international sans que cela change la réalité des choses ?

Ce qui d'emblée tend à prouver que la dérobade italienne, qui apparaît comme l'événement majeur de la conférence, a des causes plus politiques qu'économiques ou financières et que la solution offerte à Rome était très peu contraignante.

Il avait été convenu — *fort déraisonnablement*, selon M. Helmut Schmidt *(la formule que vous avez réclamée et obtenue est contraire aux propres intérêts de l'Italie »*, avait-il déclaré lundi à M. Andreotti, — que la lire pourrait entrer dans le système avec une marge de fluctuation de 6 % de part et d'autre de son « taux central » (cours officiel fixé vis-à vis des autres monnaies participant au S.M.E.). Eu égard aux variations enregistrées effectivement sur le marché des changes, une marge d'une telle ampleur équivaut quasiment à un régime de libre fluctuation.

Le deuxième retour du franc

La France a accepté de se plier à nouveau, dès le départ, à la règle commune d'une marge de fluctuation de 2,25 % au-dessus et au-dessous du taux central. Sa deuxième rentrée dans le « serpent » s'effectue toutefois dans des conditions sensiblement différentes de celles d'il y a trois ans et demi, pour au moins trois raisons :

En 1975, M. Giscard d'Estaing et le gouvernement Chirac avaient attendu que le cours du franc vis-à-vis du deutschemark regagne le niveau auquel il se maintenait, vaille que vaille, avant le 19 janvier 1974, date de la sortie du « serpent ». On avait voulu, en quelque sorte, effacer le passé, faire comme si le franc, après avoir connu des difficultés passagères, était prêt à reprendre, sans changement de parité, sa place à côté du deutschemark et des autres monnaies fortes du continent.

Rien de tel aujourd'hui. Le 12 mars 1976, à la veille de la deuxième sortie du « serpent », la devise allemande était cotée à Paris 1,7642 F. Depuis lors, la monnaie française, entraînée vers le bas par une inflation beaucoup plus forte qu'en R.F.A., s'est considérablement dévalorisée par rapport au deutschemark, ce qui se traduit par une montée spectaculaire (environ 32 % en trente-deux mois !) de celui-ci à Paris.

Les autorités françaises n'ont rien fait pour empêcher que le franc ne reperde, depuis quelques semaines, une partie du terrain regagné pendant l'été. Le cours actuellement constaté sur le marché, qui est de l'ordre de 2,30 F pour 1 DM, servira de base pour l'établissement de la nouvelle parité officielle. Sans qu'il s'agisse là d'un cours à proprement parler sous-évalué, il donne à la Banque de France une certaine marge de manœuvre.

● Dans le passé, le gouvernement français avait été amené à refuser des concours allemands importants qui lui auraient peut-être permis de tenir sa place au sein du « serpent » en attendant de prendre des mesures de redressement appropriées. Le nouveau système comprend une extension, en durée et en montant, des crédits communautaires, ce qui rentrait politiquemente plus aisées d'éventuelles opérations de soutien, le financement ultime, dût-il comme il est probable, reposer sur la République fédérale.

● Enfin, le nouveau système comportera un dispositif d'alerte d'un genre inédit, dont M. Giscard d'Estaing fait le plus grand cas, car il voit là le principal trait distinctif du S.M.E. par rapport au « serpent » ancienne mode. Seule l'expérience montrera si le mécanisme imaginé d'intervention ou en tout cas de consultation (au cas où la valeur d'une monnaie *« divergerait »* par rapport à l'ensemble du peloton) sera capable d'amener les pays participants à une coordination effective de leur politique générale, à commencer par leur politique de crédit.

En tout cas, l'existence de ce dispositif devrait rendre politiquement plus faciles les changements de parité, qui pourraient se révéler nécessaires entre les monnaies. Il est donc très improbable que se reproduisent tels quels les acidents des années 1974 et 1976 ; mais, bien sûr, des changements trop fréquents seraient justement interprétés comme un échec.

Un vœu pieux

Un point n'a jamais été précisé au cours de la discussion. Il est pourtant de la plus haute importance. Que signifiera, dans la réalité, le fait qu'une monnaie, par exemple le deutschemark, diverge par rapport à ses partenaires, c'est-à-dire, dans l'hypothèse la plusg énéralement envisagée, s'élève plus vite que celle des autres monnaies ? On s'en apercevra en comparant les cours du dollar à Franc fort sur les autres places — fait généralement ignoré des non-spécialistes — le cours d'une monnaie européenne par rapport à une autre ne se calcule jamais, en effet, directement. Un cours apparaît comme la résultante du cours du dollar exprimé dans les différentes monnaies considérées (par exemple, le cours dpu deutschemark en francs se calcule à partir du cours du dollar à Paris divisé par le cours du dollar à Francfort). Leurs relations avec le dollar déterminent donc les rapports de change entre les monnaies du « serpent » tel qu'il existe aujourd'hui, ce qui explique que 90 % environ des interventions opérées par les banques centrales sont, en réalité, faites en dollars. Les créateurs du S.M.E. ont pris, une fois de plus, l'engagement, consigné dans leur résolution commune, d'intervenir de préférence au moyen des monnales communautaires. Mais tout indique, pour une période encore indéterminée, que cela restera un vœu pieux.

L'introduction de l'ECU ne changera rien à l'affaire. Au début, l'ECU fera simplement figure d'unité de compte, dont l'usage ne changera rien dans les faits (sinon peut-être en permettant, dans certains cas, l'octroi d'une garantie de change, si telle est la volonté les parties). Cependant, l'ambition des créateurs du S.M.E. est plus grande, puisqu'ils envisagent, d'ici à deux ans, d'émettre des ECUS à titre de monnaie de règlement entre eux. C'est là une expérience d'un type nouveau, dont il est bien difficile, par avance, d'analyser la véritable signification.

L'ECU sera émis en contrepartie d'une fraction des réserves en or et en dollars possédées par les pays participants. Il est acquis que l'or, ainsi mis à la disposition du système commun, sera comptabilisé à un prix dérivé du marché, comme c'est déjà le cas en France, en Italie et aux Pays Bas, alors que l'Allemagne fédérale continue, à comptabiliser ses réserves métalliques sur la base d'un ancien prix fixe, devenu parfaitement fictif, de 42 dollars l'once (presque quatre à cinq fois inférieur au prix réel).

Un certain lien sera ainsi établi dès le départ entre l'ECU et l'or. Mais, en matière de monnaie, le seul lien qui compte réellement est la convertibilité : si au moyen d'ECUS on ne peut pas se procurer une quantité déterminée d'or, l'ECU sera, en réalité, complètement détaché du métal précieux, comme l'est actuellement le dollar.

Du côté français, on se montre plutôt optimiste sur les perspectives d'élargissement du système adopté à Bruxelles. Une fois les élections passées en Grande-Bretagne, une adhésion de ce dernier pays paraît probable. On pense, de même, que la dynamique du système finira par amener l'Italie à s'y joindre à son tour dans un avenir indéterminé. Cependant la question semble en réalité dépendre de l'équilibre des forces politiques dans la péninsule, ce qui échappe assez largement à la prévision économique ou monétaire.

PAUL FABRA.

LONDRES : un grand soulagement et une discrète satisfaction

De notre correspondant

Londres. — Les réactions britanniques aux décisions de Bruxelles expriment un grand soulagement et une discrète satisfaction. En privé, les officiels se déclarent soulagés que la Grande-Bretagne ne se soit pas isolée dans la Communauté et que la *responsabilité* du demi-échec ne puisse lui être attribuée. Les responsables, dit-on, sont les auteurs de ce qui a toujours été désigné comme un projet franco-allemand. C'est d'ailleurs à M. Giscard d'Estaing que l'on s'en prend. *« Euro-Scrooge »* titre le *Daily Express* (droite nationaliste), en l'assimilant au célèbre avare de Dickens. D'autres le suspectent de n'avoir pas voulu heurter les gaullistes. M. Peter Jenkins écrit dans le *Guardian* : *« On se serait cru revenu aux mauvais jours du général de Gaulle, quand le quai d'Orsay était le dernier à être informé d'un changement en politique étrangère »*

On constate ici que le gouvernement britannique a atteint son objectif d'une demi-participation au système qui lui assure notamment le droit de dire son mot lors de la révision, dans six mois, du mécanisme de changes et d'être consulté sur les politiques monétaires. Le revirement irlandais est accueilli favorablement dans la mesure où il évite d'instaurer un difficile contrôle des changes entre la Grande-Bretagne et l'Irlande.

La position du premier ministre se trouve renforcée vis-à-vis de la gauche travailliste, anti-européenne, qui est majoritaire dans l'exécutif du parti. M. Callaghan, dit-on, pourra déclarer à ses critiques qu'il n'a pas sacrifié les intérêts britanniques, sans pour autant compromettre la position de la Grande-Bretagne au sein de la Communauté. L'entourage de M. Callaghan estime que la position prudente prise par le premier ministre dès l'origine s'est trouvée justifiée. En tout cas, M. Callaghan recevra très probablement un accueil favorable des Communes et peut envisager avec tranquillité la période pré-électorale.

Le *Daily Telegraph* (conservateur) souligne que *« sans l'Italie, l'Angleterre et, probablement, l'Irlande, le projet de S.M.E. n'est pas autre chose qu'une troisième tentative de la France pour rejoindre l'actuel « serpent ». Il n'y a pas de raison de supposer que la dernière aura plus de succès que les deux précédentes. Si les Français se trouvent maintenant en difficulté, ils ne peuvent que s'en prendre à eux-mêmes. »* Dans son éditorial, le même journal critique cependant le gouvernement, *« trop incertain sur sa capacité de juguler l'inflation pour risquer de s'engager dans une organisation dont l'objet essentiel est d'assurer à ses membres une monnaie saine »*. Il conclut : *« Il y a sept ans, nous avons pris tardivement la décision d'aider à construire une nouvelle communauté des nations. Hier, nous avons décidé que nous étions trop faibles pour continuer. »*

HENRI PIERRE.

● *« L'idée d'entamer un processus de consolidation de l'Europe par la monnaie frise l'absurde, car les rapports de parités traduisent des différences de productivité et de vitesse de croissance de ces productivités »*, a déclaré M. Michel Rocard le 5 décembre. Si le président de la République voulait *« prouver sa résolution européenne, il lui fallait prendre des initiatives invitant les Neuf à agir dans des domaines plus urgents : l'harmonisation des salaires et des protections sociales, l'emploi, la sidérurgie, les chantiers navals, l'aviation lourde, la politique régionale, l'espace...*

» Même dans le domaine monétaire, il eût fallu lier strictement les mécanismes d'intervention à la référence à un « panier » de monnaies, de façon à obliger l'Allemagne fédérale à intervenir en faveur des partenaires ; donc à voir plus loin que son propre intérêt et à prendre le risque de s'affronter avec les Etats-Unis et de refuser le désordre monétaire instauré par la baisse du dollar, qui vise à exporter le chômage américain... »

LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

...ÈME MONÉTAIRE

ROME : le sort du gouvernement se jouera pendant la « pause de réflexion » monétaire

[illegible]

IRLANDE : amertume et déception

[illegible]

LONDRES : un grand soulagement et une discrète satisfaction

[illegible]

M. Giscard d'Estaing : Paris, Londres et Bonn ont la même position sur le Parlement européen

M. Hunt, porte-parole de l'Elysée, a fait ce mercredi 6 décembre la déclaration suivante à la suite des commentaires faits par le président de la République en conseil des ministres sur les résultats du Conseil européen :

« *S'agissant de la demande de garanties concernant l'extension éventuelle des pouvoirs de l'Assemblée européenne, le président a indiqué qu'une telle requête, formulée directement auprès du Conseil européen, aurait affaibli la position de la France. Celle-ci se serait présentée en position de demandeur alors que le président a clairement indiqué, dans sa récente conférence de presse, la conception des pouvoirs de l'Assemblée, tels qu'ils sont définis par les traités et tels qu'ils ne peuvent être modifiés qu'à l'unanimité des pays membres, la France disposant de ce fait d'un droit de veto.*

» *On souligne à l'Elysée, qu'une action a été conduite directement auprès des pays intéressés. C'est ainsi que lors de sa venue à Paris, le premier ministre, M. James Callaghan, a exprimé le plein soutien du gouvernement britannique à la position définie par la France et que le chancelier Schmidt, président du Conseil européen, a confirmé à l'issue de la réunion de Bruxelles, et à la demande du président de la République, sa volonté de ne pas demander une modification du traité de Rome.*

» *On constate ainsi que les trois pays les plus importants de la Communauté européenne ont exprimé leur attachement aux institutions européennes, telles qu'elles sont définies par les traités et ont affirmé de la façon la plus formelle leur volonté de maintenir les pouvoirs de l'Assemblée européenne à l'intérieur des dispositions fixées par le traité de Rome.* »

Raideur persistante des gaullistes

(Suite de la première page.)

Après une semaine de repos absolu, M. Chirac a commencé à recevoir, depuis le dimanche 3 décembre, quelques visites, essentiellement celles de ses collaborateurs de la direction du R.P.R. et de l'Hôtel de Ville, et celles de Mme Pompidou et de M. Alain Poher, président du Sénat.

La décision annoncée impromptu, mais prise après plusieurs consultations et sur certains conseils, de réunir rapidement le conseil politique du R.P.R. est tout d'abord motivée par la volonté de M. Chirac de bien montrer que, malgré son accident, il continue de diriger effectivement son mouvement et qu'il n'entre pas dans une longue convalescence qui le tiendrait éloigné des affaires pour longtemps.

Il a surtout estimé nécessaire de rappeler, par la voie de l'instance exécutive supérieure du mouvement — qui compte trente membres, — certaines décisions prises par le R.P.R. et qui, de ce fait, s'imposent à tous. Il a d'ailleurs été informé de certains flottements, de quelques hésitations, voire de troubles ou d'états d'âme qui se sont exprimés parmi les cadres et surtout parmi les parlementaires du mouvement.

Ainsi la doctrine européenne définie lors du congrès extraordinaire du 12 novembre et adoptée à la quasi-unanimité des mandats n'est-elle plus considérée par tous comme une position définitive. Par exemple, il n'est bruit, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, que des options plus ou moins européennes des uns ou des autres, des tractations qui se nouent en secret, des tactiques qu'il conviendrait d'adopter, et surtout des formules qu'il faudrait choisir pour la constitution de la liste des candidats aux élections européennes.

De plus, le congrès extraordinaire avait demandé au président de la République et au gouvernement — une délégation avait été reçue à cet effet par M. Barre, le 24 novembre — d'obtenir des « *Neuf* » des garanties pour que la future Assemblée n'étende pas ses compétences. Or, mardi 5 décembre, à Bruxelles, M. Giscard d'Estaing ne s'est pas fait auprès de ses partenaires du conseil européen le porte-parole des inquiétudes de la formation la plus importante de sa majorité.

Le R.P.R. veut donc examiner les conséquences d'une telle attitude et définir son comportement à l'égard du chef de l'Etat. Les gaullistes ne veulent pas laisser croire que leurs alarmes étaient factices, que leurs avertissements étaient platoniques, et qu'une fois de plus ils se sont accommodés des décisions du pouvoir et résignés devant le fait accompli.

Le R.P.R. peut en tout cas enregistrer avec une certaine satisfaction le fait que M. Giscard d'Estaing se soit senti contraint de faire à son retour de Bruxelles, mercredi matin, une déclaration pour justifier qu'il n'ait pas demandé à ses partenaires les garanties souhaitées par les gaullistes. Cette réponse apporte néanmoins une compensation bien mince aux amis de M. Chirac, de même qu'il est douteux qu'ils se contentent des assurances tardives et furtives que M. Schmidt, chancelier fédéral, a données au cours d'une conférence de presse.

Une sorte de raideur à l'égard du gouvernement se manifeste d'ailleurs depuis quelque temps de la part du groupe parlementaire R.P.R. En quelques jours, les députés gaullistes ont obtenu ainsi le renvoi à la session prochaine de la réforme de la fiscalité locale, du projet de prise de participation de l'Etat dans la société aéronautique Marcel Dassault, des textes relatifs à la pollution du Rhin, aux conseils d'architecture et à la pollution des mers pour lesquels le R.P.R. a pu faire prévaloir son point de vue sur celui du gouvernement. Il en est allé de même en commission des lois, où le R.P.R., avec le soutien du P.C., a fait adopter, mardi 5 décembre, sa proposition hostile au financement de la campagne électorale européenne par des fonds européens. Mais c'est le refus par le R.P.R. du projet gouvernemental relatif à la T.V.A. européenne qui a provoqué le plus d'irritation de la part du gouvernement et de l'U.D.F. au point que M. Claude Labbé envisageait mardi soir d'aller expliquer au chef de l'Etat les raisons du groupe R.P.R., qu'il préside.

La réunion du conseil politique devait permettre aux dirigeants du R.P.R. et à ceux du groupe qui y participent de faire le point sur la trêve que les gaullistes ont décidé depuis le mois d'octobre d'observer à l'égard du gouvernement pendant la session parlementaire qui se termine le 20 décembre et de vérifier si, selon la formule de M. Devaquet, « *l'essentiel* » des options gaullistes n'est pas remis en cause par le pouvoir exécutif. L'attitude plus réservée du groupe parlementaire R.P.R. à l'égard du gouvernement a rendu les députés gaullistes plus sensibles aux reproches qui leur ont été adressés samedi dernier par certains orateurs de la convention nationale des jeunes R. P. R. (*le Monde* du 5 décembre).

Au cours de la réunion du groupe, mardi, plusieurs élus, tels que MM. Marette, Godfrain, Mancel, Delalande et Mme de Hauteclocque, ont bien tenté de justifier, ou au moins d'excuser, la vivacité avec laquelle les jeunes militants ont critiqué le chef de l'Etat, mais d'autres députés, comme MM. Couve de Murville, Marcus, Labbé et, surtout, M. Peyrefitte, ministre de la justice, ainsi que Mme Missoffe, se sont élevés contre ce qu'ils ont considéré comme une résurgence de l'anti-parlementarisme. Ils ont aussi reproché aux organisateurs de cette convention de recréer un mouvement de jeunes, de n'avoir pas essayé de calmer leurs ardeurs, et plusieurs on tmis en cause M. Charles Pasqua, sénateur des Hauts-de-Seine, secrétaire général adjoint du R.P.R., dont ils jugent excessif le rôle politique auprès de M. Chirac.

Par l'intermédiaire du conseil politique, M. Chirac pouvait apporter des précisions, des explications et des assurances, et rappeler une fois de plus la voie sur laquelle il s'est engagé avec le mouvement gaulliste deux ans exactement après la fondation du R.P.R.

ANDRÉ PASSERON.

M. JACQUES BLANC (P.R.) : pas de place pour les « frileux de l'Europe ».

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a déclaré : « *Le 1er janvier prochain, la création de l'ECU, symbole d'une zone de stabilité des monnaies en Europe, marquera un nouveau pas en avant sur cette voie essentielle à notre développement économique. (...)*

» *A l'intérieur de l'Europe, toutes les nations doivent oublier leurs querelles, leurs craintes et leurs arrière-pensées pour faire triompher des institutions européennes de type confédéral. Nulle part, aujourd'hui, il n'y a de place pour « les frileux de l'Europe ».* De ce choix, au-delà des *luttes partisanes, dépend notre survie, c'est-à-dire l'avenir de notre jeunesse.* »

john charles
TAILLEUR-CHEMISIER
30% remise
pour vos cadeaux
3 JOURS
jeudi 7, vendredi 8, samedi 9
ARCADES DU LIDO
78, CHAMPS-ÉLYSÉES

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La commission des lois approuve la proposition du R.P.R. sur la campagne électorale

L'U.D.F. et le P.S. se prononcent contre

La commission des lois de l'Assemblée nationale a examiné, mardi 5 décembre, la proposition de loi du groupe R.P.R. « portant interdiction de recevoir des subsides d'origine française ou étrangère pour les élections à l'Assemblée européenne ». *M. Michel Aurillac (R.P.R.), rapporteur de cette proposition, a également rendu compte de la proposition du groupe communiste* « tendant à interdire l'ingérence d'une institution étrangère dans l'élection des représentants français à l'Assemblée européenne ».

Le rapporteur a indiqué que l'Assemblée des Communautés européennes avait voté, dans le cadre du budget général de la Communauté, l'ouverture d'un crédit destiné à une action d'information et de sensibilisation de l'opinion publique sur l'élection de juin 1979. A ce titre, une somme de 10 millions de francs environ a été affectée à la campagne qui serait engagée en France par l'intermédiaire d'une agence publicitaire qui a été choisie, après concours, par une commission constituée de membres étrangers de l'Assemblée et de la Commission européenne (1).

La proposition de loi du R.P.R. vise à interdire de telles pratiques, mais aussi le financement des campagnes électorales des partis politiques français au travers des groupes européens constitués à l'Assemblée de Strasbourg. Des fonds ont, en effet, été alloués à cette fin aux groupes parlementaires européens, dans le cadre des budgets communautaires de 1977, 1978 et 1979. Après avoir souligné que la proposition ne dénie pas à l'Assemblée européenne le droit de financer le fonctionnement de ses groupes politiques ni celui de publier, par l'intermédiaire de son office spécialisé, des brochures et ouvrages d'information, comme le font toutes les organisations internationales, M. Aurillac a conclu à l'adoption du texte. Il s'est fondé, notamment, sur l'article 16 de la loi du 7 juillet 1977, relative à l'élection du représentant à l'Assemblée des Communautés européennes, qui précise : « *La propagande électorale est réservée aux partis politiques français, ainsi qu'aux listes en présence.* »

M. Pierre-Alexandre Bourson (U.D.F.) a contesté les arguments du rapporteur et il a déclaré qu'une action d'information objective est opportune, le seul problème réellement posé étant celui du contrôle de la répartition des fonds. Pour M. Alain Richard (P.S.), il faut distinguer les sommes destinées à la campagne d'information menée par la Communauté, et celles qui sont consacrées au financement de la campagne électorale et réparties entre les groupes politiques. Ces dernières, a-t-il dit, doivent être réparties de façon égale.

La commission a repoussé deux amendements, l'un de M. Bourson, l'autre de M. Richard, tendant à légaliser les transferts de fonds communautaires au profit des partis politiques nationaux. Au nom du groupe U.D.F., M. Maurice Charretier a indiqué que l'attitude de la commission le conduirait à voter contre le texte. M. Richard a déclaré qu'il ferait de même, le rejet de son amendement lui paraissant signifier le refus du principe d'un mécanisme de financement des partis politiques, principe auquel le groupe socialiste est favorable.

Le texte de la proposition de loi

La proposition de loi du R.P.R. a donc été adoptée par les commissaires gaullistes et communistes, les groupes U.D.F. et P.S. votant contre. Ce texte dispose, en son article premier :

« *Sans préjudice des dispositions de l'article L. 106 du code électoral* (2), *il est fait interdiction à tous partis politiques, associations, candidats, électeurs, d'accepter quelques dons ou libéralités que ce soit, directement ou indirectement, en provenance des Communautés européennes ou de l'Assemblée des communautés européennes, comme de toute personne physique ou morale étrangère ou de tout organisme étranger ou international, en vue des campagnes pour la désignation des représentants français à l'Assemblée des communautés européennes.* »

L'article 2 stipule :

« *Il est fait également interdiction à tous organes de presse français, à toute personne physique ou morale étrangère, à tout organisme étranger ou international, à toutes agences exerçant sur le territoire français, aux sociétés nationales de radiodiffusion et de télévision, ainsi qu'aux sociétés de radiodiffusion et de télévision dont l'Etat détient, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une société financière, une partie du capital social, émettant sur le territoire français ou à partir de celui-ci, de conclure aucun marché de publicité sous quelque forme que ce soit avec lesdites communautés ou leurs organes, en vue des campagnes pour la désignation des représentants français à l'Assemblée des Communautés européennes.* »

L'article 3 frappe les répartitions à ces dispositions d'une peine de six mois à quatre ans d'emprisonnement et d'une amende de 18 000 F à 180 000 F.

(1) L'exposé du motif de la proposition de loi communiste précise qu'il s'agit de la société ECOM, filiale d'Havas.

(2) Cet article sanctionne les tentatives de corruption d'électeurs.

LES 14 ET 15 DÉCEMBRE

Débat sur la politique agricole et l'élargissement de la C.E.E.

Un débat à l'Assemblée nationale le 14 décembre consacré à la politique agricole, un autre le lendemain sur l'élargissement de la C.E.E. le lancement par l'U.D.F. d'un questionnaire relatif à la future loi d'orientation, et, enfin, une montée de la tension dans les syndicats paysans, irrités par la crise porcine : l'agriculture française ne semble pas disposée à prendre ses quartiers d'hiver. Et, derrière les débats qu'elle suscite, se profile l'élection à l'Assemblée européenne de juin prochain.

La politique agricole commune était, jusqu'à la création de l'ECU, peut-être, le seul manteau visible recouvrant l'entité européenne. Aussi est-il juste qu'elle soit, avec des dossiers comme l'élargissement de la Communauté économique de neuf à douze et le démantèlement des montants compensatoires monétaires, qui ont engendré pour une large part la crise du porc, parmi les principaux thèmes de la campagne des formations politiques pour cette élection.

MM. Pierre Joxe, député socialiste de Saône-et-Loire chargé de l'agriculture, et Bernard Thareau, président de la commission nationale agricole du parti socialiste, se réjouissaient mardi 5 décembre au cours d'une conférence de presse d'avoir obtenu un débat à l'Assemblée nationale sur l'élargissement de la C.E.E. : ainsi, l'une des conditions préalables que le parti socialiste avait posées à l'admission de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal se trouve remplie.

Pour M. Joxe, l'ouverture de cette discussion avant la présentation de traités d'adhésion, qui ne pourraient être que ratifiés ou refusés, mais en aucun cas amendés, constitue un fait politique important. Convaincus que la moitié des électeurs continuent à placer leurs espoirs dans la gauche, c'est avec un programme agricole inchangé, dont MM. Joxe et Thareau ont rappelé les grandes lignes, que les socialistes se présenteront aux élections cantonales et européennes. Ces dernières seront l'occasion de « *porter sur le devant de la scène, des responsables professionnels, pour une bonne part du secteur agricole* ». Combien et à quelle hauteur dans la liste du P.S. ? Mystère.

L'U.D.F., pour sa part, qui tenait également une conférence de presse mardi, lance auprès de sa base agricole un questionnaire sur la loi d'orientation agricole en cours d'élaboration. La synthèse des réponses servira de base à une journée nationale de réflexion de l'U.D.F. en février, et aussi d'outil de campagne pour les élections européennes. Pour M. Fréjus Michon, président de la Fédération des coopératives laitières, qui dirige le groupe de travail sur la loi d'orientation mis en place par l'U.D.F., il s'agira de « *préciser la philosophie politique qui préside à cette loi* » et de mobiliser l'opinion publique sur « *ce contrat entre l'agriculture et la nation* ». Pour M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, qui participait à cet entretien, le questionnaire devrait permettre d'affiner, au niveau des régions, l'ensemble des dispositions techniques qui suivront la loi d'orientation. — J.G.

En Allemagne fédérale

Le programme du S.P.D. pour les élections européennes préconise la semaine de trente-cinq heures dans l'industrie

De notre correspondant

Bonn. — Le projet de programme du S.P.D. pour les élections européennes a été publié le 5 décembre et doit être confirmé à la fin de la semaine lors d'un congrès extraordinaire du parti à Cologne. Ce texte demande l'introduction progressive de la semaine de trente-cinq heures dans l'industrie des pays membres de la Communauté.

Onze partis socialistes ou sociaux-démocrates doivent, pour ces élections, établir un manifeste commun qui sera discuté au mois de janvier à Bruxelles. Cette démarche n'interdit pas cependant à chacun des partis de présenter des revendications spécifiques. Aussi le S.P.D. entend-il dès maintenant proposer une réduction générale du temps de travail dans le cadre de la coopération européenne. En même temps d'ailleurs, le projet de programme formule certaines revendications qui intéressent de façon plus particulière les travailleurs de la R.F.A. Tel est le cas notamment avec l'interdiction des lock-out. De même, il est envisagé de mettre fin à toute intervention des polices secrètes dans le choix des candidats aux fonctions publiques.

Le S.P.D. paraît vouloir s'engager dans la bataille des élections européennes en se présentant comme « le parti des syndicats ». Si l'ancien chancelier Brandt doit se trouver à la tête de la liste des candidats sociaux-démocrates de la R.F.A., celle-ci fait une large place à des dirigeants syndicaux de premier plan comme M. Heinz-Oscar Vetter, président du D.G.B. (fédération des syndicats ouest-allemands), et M. Eugen Loderer, président du syndicat des métallurgistes. Par ailleurs, les instances du S.P.D. sont résolues à accorder à des femmes 25 % des places sur leur liste.

En ce qui concerne le programme industriel, le S.P.D. préconise une politique de l'énergie basée avant tout sur le charbon et ramenant les ressources nucléaires au rang d'appoint. Quant à l'organisation des entreprises et à la lutte contre les multinationales, la généralisation du système de la concertation paritaire est proposée.

En politique étrangère, le projet souligne que « *la question allemande* » sera toujours « *ouverte* ». La libre coopération des Etats de l'Ouest devrait donc permettre de surmonter la division de l'Europe en deux blocs, rendant ainsi possible une réunification de l'Allemagne et de Berlin. Encore ne s'agit-il là que d'un processus « *à long terme* ».

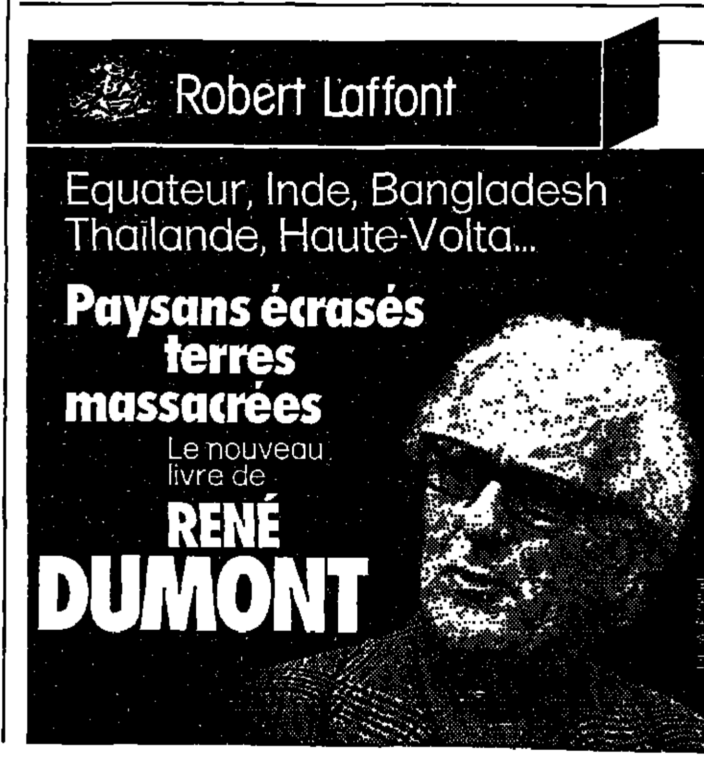
En dépit des récentes controverses, l'élargissement des pouvoirs du Parlement européen sera également discuté au congrès de Cologne. Quant à la coopération politique au sein de la nouvelle Assemblée, le document du S.P.D. ne se contente pas d'attaquer les conservateurs de toutes nuances, mais précise en même temps que, pour la social-démocratie ouest-allemande, les communistes restent des « *ennemis politiques* ».

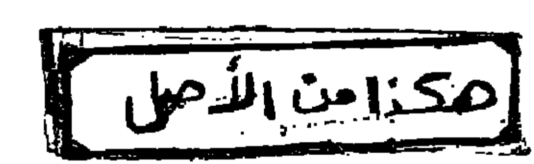
JEAN WETZ.

● *Le projet de programme électoral du S.P.D.* précise que le futur Parlement européen devra être investi du droit de proposer et de voter des lois, de nommer les membres de la Commission européenne et de leur opposer, le cas échéant, des motions de défiance. D'autre part, le droit de rejeter en bloc le budget communautaire, dont dispose l'actuelle Assemblée de Strasbourg, devra, selon le S.P.D., être élargi. Le nouveau Parlement européen devrait ainsi pouvoir modifier également ce budget dans le détail. Sa position vis-à-vis du conseil des ministres européens devrait être elle aussi renforcée. — (*A.F.P.*)



(Publicité)
UN ARTISAN SOVIÉTIQUE A PARIS
Sculpte devant vous des jouets en bois à l'EXPOSITION-VENTE DU COMITÉ DE PARIS DE L'ASSOCIATION FRANCE-U.R.S.S.
Vous y trouverez sa propre production ainsi qu'un grand choix d'articles soviétiques : objets d'art populaire, jouets, matriochkas, balalaïkas, samovars, pierres sculptées de l'Oural et de Tcheliabinsk, laques de Mstéra et Kholoui, chapkas, toques, vêtements, tissus brodés, montres, timbres, livres d'art, ouvrages d'étude de la langue russe, cartes, produits alimentaires, etc.
Présentation d'une exposition. Projection de diapositives. Informations voyages
SAMEDI 9 DÉCEMBRE 1978
de 9 h. à 19 h. sans interruption
SALON DE L'HOTEL MODERNE
8 bis, place de la République
75011 PARIS





مكبرا من الأصل

LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

EN DÉPIT D'UN PREMIER ÉCHEC

Le gouvernement soumet à nouveau aux députés la sixième directive du Conseil des Communautés

M. Raymond Barre a adressé, mardi 5 décembre, à M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, une lettre rectificative au projet de loi de finances rectificative (« collectif budgétaire »), pour 1978, ajoutant à ce texte les dispositions du projet de loi sur l'harmonisation de la T.V.A. dans les pays de la Communauté européenne, rejeté par les députés le 30 novembre (« le Monde » du 2 décembre).

Défendant l'exception d'irrecevabilité à l'encontre de ce texte, M. Jean Foyer (R.P.R.), président de la commission des lois, avait alors déclaré : « *S'il y a urgence à prendre certaines dispositions, introduisez-les dans le collectif !* »

C'est ce qu'a fait le ministre du budget, en tenant compte des amendements qui avaient été adoptés par la commission des finances, lorsqu'elle avait examiné le projet, le 23 novembre, et de certains de ceux qui avaient été déposés en séance publique, le 30 novembre. Dans l'exposé des motifs de ces articles additionnels au collectif budgétaire, M. Maurice Papon, ministre du budget, déclare que l'exception d'irrecevabilité qui avait alors été adoptée par l'Assemblée « *n'est pas fondée en droit* ». Il rappelle que la sixième directive du Conseil des Communautés, à laquelle le projet de loi tendait à adapter la législation française, avait été arrêtée par le Conseil, le 17 mai 1977, en application d'une décision du 21 avril 1970, approuvée par le Parlement français.

M. Papon écrit : « *Cette décision prévoyait le remplacement des contributions financières des Etats membres par des ressources propres provenant principalement d'un prélèvement établi sur une assiette uniforme de T.V.A. La directive n'est contraignante que dans la mesure strictement nécessaire à l'application de cette décision. Pour le surplus, elle laisse aux Etats membres une large faculté de choix qu'il appartient précisément au Parlement d'exercer pour ce qui relève du domaine de la loi.* »

Le ministre du budget ajoute : « *L'absence de traduction législative de la sixième directive placerait d'autre part la France en infraction grave au regard des obligations découlant du traité de Rome, et déboucherait inévitablement sur une condamnation de notre pays par la Cour de justice des Communautés.*

» *Enfin, le défaut d'adoption du texte porterait atteinte aux intérêts de notre économie. Il obligerait la France à continuer de verser une contribution financière calculée sur la base de son produit national brut qui serait supérieure au montant du prélèvement sur l'assiette de la taxe sur la valeur ajoutée. Il créerait une situation d'insécurité juridique et des risques de doubles impositions préjudiciables à nos entreprises. Il priverait certains secteurs d'activité du bénéfice de dispositions favorables.* »

Le premier ministre devait présenter lui-même, mercredi 6 décembre, le projet de loi de finances rectificative ainsi augmenté. La commission des finances n'avait cependant prévu de se réunir que jeudi matin, pour examiner les articles additionnels, leur discussion en séance publique étant envisagée pour jeudi après-midi. De la sorte, les commissaires R.P.R. et U.D.F. pourront se conformer aux décisions prises lors des réunions de leurs groupes, convoqués ce mercredi.

M. LABBÉ (R.P.R.) : une harmonisation un peu illusoire.

Mardi après-midi, après la réunion hebdomadaire des députés R.P.R., M. Claude Labbé, président du groupe, a protesté contre la présentation qui avait été faite de l'attitude de son groupe. Il a indiqué qu'en soulevant l'exception d'irrecevabilité contre le projet de loi, le R.P.R. entendait marquer son opposition à un texte « *effectivement irrecevable* » et s'inscrire en première place dans *la discussion car cette procédure* permet de prendre la parole aussitôt après le rapporteur et le gouvernement. « *Ainsi,* a déclaré M. Labbé, « *ce sont les communistes et les socialistes qui ont décidé de voter avec nous, sur une initiative que nous avons prise, et non pas nous qui avons mêlé nos voix aux leurs.* »

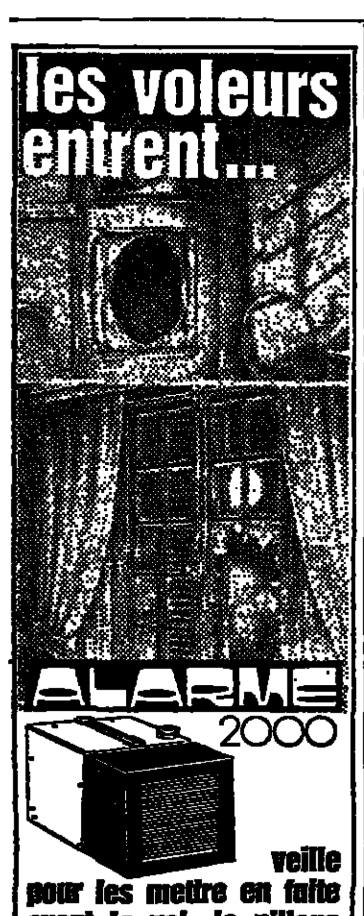
Le président du groupe R.P.R. a rappelé que ni la R.F.A. ni l'Italie, entre autres, n'ont ratifié la sixième directive du Conseil des Communautés. « *On les comprend,* a-t-il ajouté. *C'est un texte tout à fait complexe, qu'il faut étudier de près.* » En outre, M. Labbé estime que « *cette harmonisation de la T.V.A. est un peu illusoire* ». En effet, a-t-il souligné, le gouvernement n'a lui-même retenu qu'une partie de la directive, puisqu'il maintient la règle du butoir et le paiement anticipé de la T.V.A. par les entreprises.

Pour M. Labbé, le « *coup d'arrêt* » donné par l'Assemblée visait à montrer au gouvernement que la procédure normale qui doit être suivie, dans ces affaires, consiste à consulter le Parlement avant de prendre position dans les instances communautaires, ainsi que le font d'autres pays, afin de faire contrepoids aux initiatives des « *technocrates européens qui s'écartent des réalités* ». « *C'est une affaire que nous considérons comme exemplaire* », a déclaré le président du groupe R.P.R.

M. Labbé s'est dit « *choqué des réactions, sous forme de leçons, d'un certain nombre de responsables de l'U.D.F.* ». Il a souligné que le R.P.R. n'avait pas cherché à « *diminuer la position de la France* » à la veille de la réunion du Conseil européen. M. Labbé a ajouté : « *Il nous a semblé que la campagne pour les élections européennes était ouverte et que l'on faisait campagne pour la liste U.D.F., au moment même où le président de la République souhaite une liste au-dessus des partis.* »

M. Labbé et M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., ont été reçus, mardi après-midi, par le premier ministre. Après cette entrevue, le président du groupe R.P.R. a déclaré : « *Je crois que nous avons, dans une certaine mesure, levé certains malentendus.* » Il a indiqué qu'il ne pouvait préjuger l'attitude de son groupe sur la reprise du projet de loi relatif à la T.V.A. dans le collectif budgétaire.

les voleurs entrent...



ALARME 2000

veille pour les mettre en fuite avant le vol, le pillage ou même l'agression.

Il y a toujours une voie de pénétration possible pour les cambrioleurs décidés et équipés.
C'est pour les mettre en fuite immédiatement qu'ALARME 2000 a mis au point les radars hyperfréquence miniaturisés DI 60 (Autonomie de 2 ans sur piles, sans installation et adaptables à tous les types de locaux).
ALARME 2000 : une technologie d'avant-garde pour faire face à leur diabolique habileté.
Vous pensez protection, vous devez connaître les étonnantes possibilités du DI 60

ALARME 2000 8, rue Gudin 75016 Paris

ALARME 2000 assure en exclusivité la distribution de ses produits qu'aucun revendeur n'est habilité à vous proposer.

NOM ....
PRÉNOM ....
RUE ....
N°......Code Postal : ....
VILLE ....

334

POINT DE VUE

L'imprévisible vote

par MICHEL COINTAT (*)

LE 30 novembre, je me rendais tranquillement à l'Assemblée nationale. L'après-midi, à l'ordre du jour était inscrit un projet de loi sur l'harmonisation de la T.V.A. dans la C.E.E. Je m'attendais à une bataille d'experts et à des joutes savantes entre financiers... Quel ne fut pas mon étonnement d'apprendre que l'exception d'irrecevabilité avait été soulevée. Ma surprise se transforma en stupéfaction quand, après un scrutin public, ce projet de loi sur la T.V.A. communautaire fut rejeté à une large majorité.

Je ne me suis pas associé à ce vote d'opposition et je tiens à expliquer pourquoi. Faisant partie de la majorité, il m'arrive cependant de voter contre le gouvernement quand, sur un texte qui ne met pas en cause le régime, j'estime ne pas être d'accord.

Dans le cas présent, je discerne mal les causes du rejet d'une disposition qui n'est en réalité que l'adaptation d'une thèse française.

De quoi s'agit-il ? En 1954, la France invente la T.V.A. Un impôt n'est jamais populaire, mais celui-ci a un mérite. Il incite à l'investissement et à l'exportation. Quinze ans plus tard, notre pays convainc nos partenaires d'adopter cette forme de fiscalité. Tous les Etats membres de la Communauté l'ont adoptée et l'appliquent. Succès français et révolution fiscale.

En 1970, l'Europe décide, en modifiant le traité de Rome, que le budget de la Communauté sera alimenté par des « ressources propres » et, notamment, par un point de T.V.A. communautaire. Le Parlement français a ratifié cette disposition.

A partir de là, il était nécessaire d'harmoniser progressivement les législations nationales et de transformer la théorie en pratique : harmonisation de l'assiette de la T.V.A., rapprochement des taux, suppression de la règle du butoir, etc.

C'est ce qui a été fait, au conseil des ministres de Bruxelles, par l'élaboration de ce que l'on appelle des « directives », qui définissent les objectifs à atteindre, qui tracent les grandes orientations communes, mais qui laissent le soin à chaque Parlement national d'aménager concrètement les lois de chaque pays.

Qu'y a-t-il là de répréhensible ? Cette évolution est conforme à la réalisation progressive d'une Europe des réalités, respectant les particularités nationales.

Pourquoi cette émotion ? Peut-on dire qu'il s'agit d'un règlement contraignant et qu'on voudrait nous imposer ? L'harmonisation de la T.V.A. constitue la sixième directive. On en est d'ailleurs à la huitième et, jusqu'à présent, personne n'a contesté cette façon de procéder.

Peut-on déclarer que cette harmonisation fiscale dessaisit le Parlement français de ses pouvoirs constitutionnels en matière fiscale ? Non : il ne s'agit que de l'application d'un texte ratifié par la France en 1970.

Certains n'hésitent pas à dire que ce texte est le résultat d'élucubrations de la Commission de Bruxelles et que nous sommes en présence d'une intolérable ingérence étrangère. Or il s'agit d'une loi française. Ceux qui pourraient se plaindre seraient plutôt nos partenaires qui se sont rangés à nos vues et leurs parlementaires qui pourraient nous trouver trop envahissants.

J'ai été abasourdi par ce vote qui rejette, sans discussion, l'harmonisation de la T.V.A. communautaire. Il faut en mesurer les conséquences.

Trois Etats membres (Royaume-Uni, Danemark, Pays-Bas) ayant déjà pris les dispositions nécessaires, la T.V.A. communautaire sera de toute façon applicable dès le 1er janvier 1979 ! Deux autres Etats seront probablement prêts pour cette échéance.

Ainsi, nos entreprises travaillant dans la C.E.E., faute d'une législation appropriée, risquent d'être imposées deux fois, alors que les entreprises étrangères pourront échapper à toute imposition. De même, ce vide juridique maintient des causes de distorsion de concurrence au détriment de la France, où les taux de T.V.A. sont les plus élevés.

Certes, le gouvernement a eu tort — à partir d'une directive du 17 mai 1977 — d'attendre l'automne 1978 pour déposer son projet.

Certes, le texte est affreusement compliqué et la commission des finances de l'Assemblée n'a eu que trois jours pour l'étudier. Une cinquantaine d'amendements ont été présentés, mais ce travail acrobatique n'est pas raisonnable.

J'espère que chacun retrouvera ses esprits et son bon sens. Un texte peut être voté avant la fin de la session pour que la France n'apparaisse pas comme un frein dans l'élaboration d'un mécanisme qu'elle a souhaité. Ce qui serait un comble ! De son côté, le gouvernement devrait montrer un peu de bonne volonté en redéposant immédiatement un nouveau projet amendé et en donnant aux parlementaires les quelques jours nécessaires à une sage réflexion.

Comment bâtir l'Europe si la France refuse à ses partenaires du Marché commun d'appliquer ses propres lois !

(*) Ancien ministre. Député R.P.R. Membre de l'Assemblée européenne.

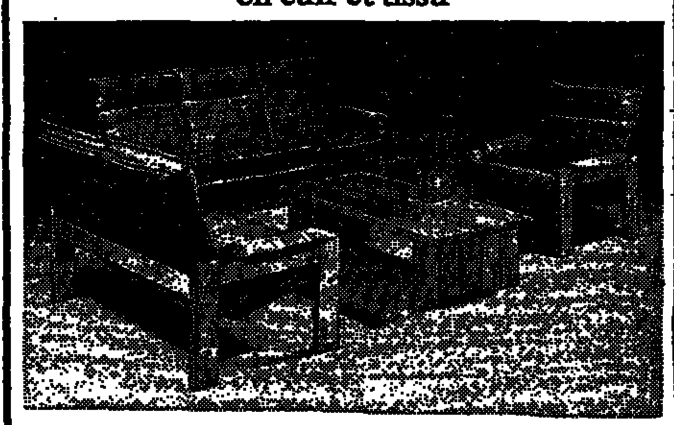
English
EN 10 SEMAINES
707.40.38

tapis d'orient
noués main, avec certificat d'origine
pièces rares, tapis anciens et contemporains
vente directe aux particuliers
20%
de remise de caisse consentis* à nos clients particuliers afin de faciliter leurs achats de fin d'année (jusqu'au 27 janvier 1979).
aux entrepôts Atighetchi
plus de 7.000 tapis noués main en réserve
9, rue Léon-Jouhaux (angle Yves-Toudic), place République
Lundi au samedi, 9 à 12 h et 13 à 18 h 30. Tél. 206-89-90
* Sauf tapis portant un carré rouge

PROMOTION 15 %
Jusqu'à fin décembre

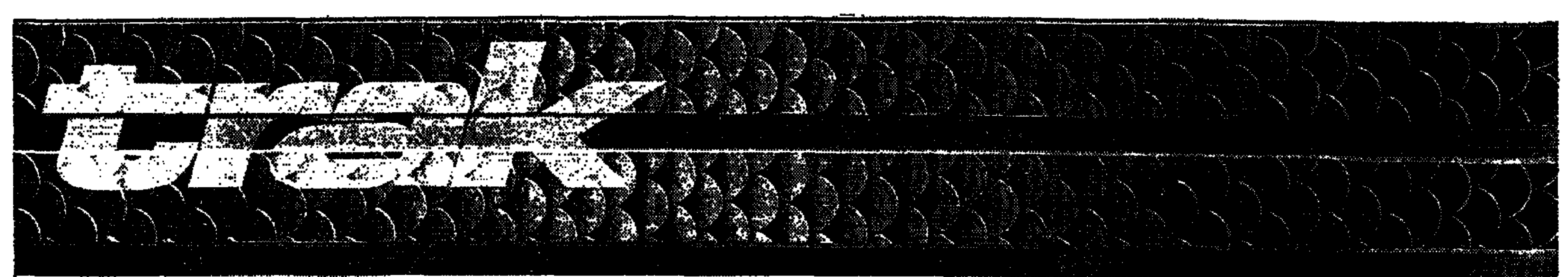


sur notre modèle
CADIZ
en cuir et tissu



La Boutique du Brésil
43, av. de Friedland (métro Etoile) 359.22.10

SKIS DE FOND A
POUR MIEUX ACCROCHER



Chacune des écailles imprimées sous la semelle des skis de fond TRAK constitue un point de retenue qui empêche le ski de reculer dans les montées. La disposition et le



Le contentieux gréco-turc à la veille du conseil atlantique

A l'occasion du conseil atlantique du 7 décembre, les ministres des affaires étrangères grec et turc se rencontreront à Bruxelles et feront le point des différents chapitres du contentieux entre leurs deux pays. Les deux premiers ministres, MM. Caramanlis et Ecevit, se sont rencontrés le 11 mars à Montreux, et le 30 mai à Washington, et ont remis en marche le processus des conversations.

En ce qui concerne les pourparlers sur la délimitation du plateau continental de la mer Egée, trois rencontres ont eu lieu du 1er au 4 décembre à l'ambassade de Turquie à Paris, sans résultat concret, mais « dans une atmosphère amicale », selon les milieux turcs.

La nécessité de rétablir la coopération des deux peuples a d'ailleurs été réaffirmée à Athènes par M. Caramanlis, qui a invoqué notamment « l'incertitude qui règne en Méditerranée orientale et dans les Balkans ».

Les incidents qui ont eu lieu au début de novembre ont été réglés de façon amiable. De part et d'autre, on évite visiblement d'envenimer le climat.

En ce qui concerne Chypre en revanche, la présentation d'un plan américain en douze points susciterait des réserves à Ankara, et un accueil plus ouvert à Athènes, tandis que Nicosie maintient fermement que toute solution doit s'inscrire dans le cadre des Nations unies.

Le Conseil de sécurité, dans une résolution du 27 novembre, invite à la reprise au plus tôt des conversations intercommunautaires, ce à quoi les Turcs se disent disposés, en rejetant sur les Chypriotes grecs la responsabilité des atermoiements.

Recevant le nouvel ambassadeur de Turquie près le Saint-Siège, Jean Paul II a exprimé le vœu qu'on « en arrive le plus tôt possible à une juste solution du problème de Chypre », déclarant qu'il « importe que les rapports de force, d'intérêts économiques, ne prévalent pas au détriment des minorités ou des faibles ».

ATHÈNES : modération et fermeté

De notre correspondant

Athènes. — Le récent échange, au poste frontière situé sur le seul pont routier franchissant le fleuve Evros, de trois bûcherons grecs contre six marins turcs a mis un terme à l'aggravation enregistrée ces dernières semaines dans les relations entre les deux pays.

La tension s'était brusquement accrue le 31 octobre dernier : au large de la côte de la Thrace occidentale, un torpilleur turc ouvrit le feu sur le caïque *Nicolas*, le coulant, et tuant l'un des quatre pêcheurs grecs. Quelques jours plus tard, des travaux de terrassement sur la rive turque de l'Evros modifièrent le cours fort capricieux de ce fleuve large d'environ 180 mètres qui vient de la Bulgarie et sépare la Thrace occidentale grecque de la Thrace orientale turque. Ainsi, le 15 novembre, trois bûcherons grecs se retrouvèrent en zone turque et furent arrêtés par des gardes-frontières. Le lendemain, six marins turcs dépourvus de papiers réglementaires furent arrêtés dans le port de Mytilène et condamnés à quinze mois de prison.

Tout en faisant preuve de sang-froid et de modération, le gouvernement grec a multiplié, dès le 1er novembre, les démarches auprès d'Ankara et clairement précisé qu'il ne laisserait pas sans réponse de nouvelles provocations. Une nouvelle situation de force risquant de se créer entre les deux pays, les dirigeants grecs et turcs s'employèrent à arrondir les angles.

A Strasbourg, le 23 novembre, MM. Rallis et Oksun, ministres des affaires étrangères, décidèrent l'échange des bûcherons grecs détenus en Turquie et des marins turcs qui viennent de bénéficier d'une mesure de grâce. Ils décidèrent également de ratifier le protocole signé en 1971 fixant le tracé de la frontière de l'Evros et de poursuivre le dialogue portant sur le contentieux entre les deux pays.

Depuis le début de 1975, une vingtaine d'incidents plus ou moins graves ont illustré l'extrême complexité de la frontière aérienne et maritime dans la région de la mer Egée. A Paris, au début de décembre, une réunion d'experts a examiné la question du plateau continental. Celle de l'espace aérien relève désormais d'une décision politique au plus haut niveau. Quant à la frontière de l'Evros, c'est une question de bonne foi et de bonne volonté, dit-on à Athènes.

Le traité de Lausanne du 23 juillet 1923 a fixé l'Evros (Maritsa) comme frontière entre la Grèce et la Turquie. Une commission de trois membres présidée par un Suisse fut chargée de préciser le tracé de cette frontière. Elle décida qu'il serait immuable et fixé selon des relevés trigonométriques précis. Or le cours de l'Evros variant selon les crues et débordant alternativement sur les rives grecque et turque, la frontière floue demeure une source d'incidents, gonflés ou estompés selon l'état des relations entre la Grèce et la Turquie.

En 1958, Athènes proposa de repréciser clairement le tracé de la frontière de l'Evros, mais ce n'est qu'en 1971 qu'un nouveau protocole fut signé avec Ankara. Cet accord précisa que le tracé demeurait celui fixé par la commission de trois membres formée après la signature du traité de Lausanne et sur la base des relevés trigonométriques. Cet accord devrait être ratifié au début de 1979, et les éventuels incidents seront réglés au niveau des autorités frontalières.

C'est avec une relative amertume que l'opinion grecque suit la guerre des nerfs entretenue par la Turquie dans le cadre d'une crise jusqu'ici contrôlée. Les Grecs pensent, en effet, que cette cascade d'incidents, qui ne sont certainement pas fortuits, ne contribue pas à créer le climat de confiance indispensable à une poursuite constructive du dialogue amorcé par MM. Caramanlis et Ecevit, en mars dernier, à Montreux.

MARC MARCEAU.

LES PRINCIPES DU PLAN AMÉRICAIN POUR CHYPRE

Le plan américain pour Chypre en douze points prévoit la constitution d'un Etat fédéral et la séparation des deux communautés en deux régions distinctes. La future Constitution garantirait les droits égaux à tous y compris ceux de mouvements et de propriétés.

Le gouvernement fédéral aurait compétence pour les affaires étrangères, la défense, les finances, les communications, les services de douane et l'aviation civile. Les autres fonctions reviendraient aux deux gouvernements et Parlements régionaux.

Le président de la République serait assisté par un vice-président appartenant à l'autre communauté. Tous deux choisiraient le conseil des ministres, chaque communauté étant assurée d'au moins 30 % des sièges du gouvernement.

Les troupes turques devraient évacuer l'île à l'exception de contingents mutuellement acceptés au cours des négociations. La ville de Varosha (quartier chypriote grec de Famagouste), principal centre touristique de l'île, occupée par l'armée turque depuis la guerre de 1974 et vidée de sa population, serait placée sous le contrôle des Nations unies tant que dureront les pourparlers.

La Grande-Bretagne et le Canada ont coopéré à cette ébauche de solution. Le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, a assuré que cet ensemble de propositions ne constituait pas un plan global de règlement et qu'il n'avait pour objet que d'assurer la relance des pourparlers entre les deux communautés. — (A.F.P.)

ANKARA : priorité à un accord sur l'Égée

De notre correspondant

Ankara. — Le gouvernement turc n'a pas commenté le plan de paix à Chypre proposé par Washington après consultation avec Londres, Ottawa et Bonn.

M. Ecevit entend en fait accorder la priorité au règlement du contentieux avec la Grèce sur la mer Egée, à savoir la délimitation du plateau continental et des zones de contrôle aérien. « *Si ce différend était réglé, les autres problèmes seront plus faciles à régler dans l'atmosphère de confiance mutuelle retrouvée entre les deux capitales* », nous a-t-on fait remarquer. Le gouvernement attend donc que ses alliés de l'OTAN contribuent au dégel turco-grec, et se garde de se prononcer nativement sur le plan américain.

Ankara persiste à croire que la question chypriote ne pourrait être résolue « *plus constructivement et durablement* » que par la voie de négociations directes entre les deux communautés de l'île, sur la base des propositions élaborées par elle, et non par les formules suggérées par des pays tiers.

M. Christopher, l'adjoint du secrétaire d'Etat américain — qui avait rendu visite à Athènes en octobre dernier, — sera à Ankara à la mi-janvier.

On lui redira que le contentieux gréco-turc doit être résolu sans préalable pour que la question chypriote soit enfin envisagée dans un « *climat positif* ».

La presse relève des « *éléments raisonnables* », mais aussi des « *propositions inacceptables* », dans le projet américain, par exemple l'idée d'un « *retour voilé* » au système constitutionnel chypriote de 1960, qui donnait l'avantage à la communauté grecque dans le cadre de l'Etat unitaire.

Or, selon les Turcs, les agencements constitutionnels proposés par Washington limitent les sphères de compétence des Etats fédérés respectifs en faveur d'un gouvernement central et d'une chambre des représentants fédérale dominée par les Chypriotes grecs.

Les « *nouvelles rectifications frontalières* » suggérées en termes « vagues » par les Américains visent en réalité à obtenir des concessions territoriales plus importantes, voire la région de Morphou, qui fait partie intégrante de la zone chypriote turque. Cette suggestion serait aussitôt rejetée par les Turcs.

L'opinion turque est à la fois sensibilisé par la situation économique désastreuse, et déçue par le retard mis par leurs alliés occidentaux à venir au secours financier du pays. « *Après l'embargo d'armes, c'est l'embargo économique pur et simple* », entend-on dire. La « carotte »

ARTUN UNSAL.

NICOSIE : pas de convention en dehors de l'ONU

De notre correspondant

Nicosie. — Le gouvernement chypriote va définir incessamment sa position au sujet des propositions américaines pour le règlement du problème de Chypre. Mais il estime qu'elles n'auront de suite que si M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, intervient personnellement afin que la solution demeure dans le cadre de l'ONU.

Le président Kyprianou est obligé, en tout état de cause, de tenir compte de l'opposition exprimée par l'archevêque Chrytophoros, chef de l'Eglise autocéphale, et par M. Vassos Lysarridès, président du parti socialiste EDEK. Le premier juge le projet américain « *inacceptable* » et « *propre à servir les intérêts de la Turquie* ». Le second le qualifie de « *bombe à retardement que la Turquie pourra utiliser chaque fois qu'elle le jugera nécessaire pour occuper toute l'île et accomplir ainsi la seconde étape de ses plan d'expansion* ».

Le bureau de l'EDEK a d'ailleurs publié un communiqué précisant les premières réactions et dénonçant « *les tentatives d'imposer un plan de partage du pays par la création de deux Etats grec et turc séparé, au lieu d'une fédération réelle* ». Selon les socialistes, les propositions américaines « *accordent le droit de veto à la minorité turque, et ignorent le droit des personnes déplacées de regagner leur foyer* ».

En revanche, le « rassemblement démocratique » de M. Glaucos Cléridès, qui fut négociateur chypriote grec pendant dix ans aux pourparlers intercommunautaires, et démissionna en 1976, accepte « *le cadre proposé par le plan américain* », non sans réserves, et à la condition que le secrétaire général de l'ONU invite les parties en cause à reprendre les conversations.

Le parti communiste AKEL a également rejeté le plan américain dont les points « *sont de nature intérieure et doivent être discutés par les Chypriotes eux-mêmes* » sous l'égide de l'ONU, a déclaré M. Ezechias Papaioannou, secrétaire général du parti. Celui-ci s'est toutefois prononcé en faveur d'une reprise rapide des pourparlers intercommunautaires « *sur la base des principes définis par l'accord Makarios-Denktash de février 1977* ». Il a demandé la convocation d'une conférence internationale sur Chypre visant la démilitarisation de l'île, selon le projet soviétique.

DIMITRI ANDREOU.

Union soviétique

Sans nommer M. Ceausescu

M. Brejnev rejette les « arguments démagogiques » avancés contre l'augmentation des dépenses militaires

De notre correspondant

Moscou. — Après le Vietnam et l'Ethiopie, l'Afghanistan est le troisième pays qui, en moins d'un mois, signe un traité d'amitié et de coopération avec l'Union soviétique. Tenant compte de la géographie, le traité soviéto-afghan s'appelle aussi traité de « *bon voisinage* ». De plus, MM. Brejnev et Taraki, secrétaire général du parti démocratique populaire et président du conseil révolutionnaire d'Afghanistan, ont signé, le mardi 5 décembre, un accord sur la création d'une commission intergouvernementale permanente pour la coopération économique.

Les conséquences sur le niveau de vie

M. Leonid Brejnev a profité du dîner offert en l'honneur du chef de l'Etat afghan pour répondre indirectement aux déclarations de M. Ceausescu après la réunion du pacte de Varsovie. Il l'a fait en reprenant les arguments développés auparavant par les commentateurs de l'agence Tass et sans nommer, bien sûr, le secrétaire général du parti communiste roumain.

Après avoir noté que l'U.R.S.S. s'engage en faveur du désarmement, mais qu'un désarmement unilatéral du camp socialiste serait « *un mauvais service rendu à la cause de la paix* », le chef du P.C. soviétique a déclaré : « *Je le répète : nous sommes prêts aux démarches les plus radicales menant au désarmement, mais, à toutes les étapes de la lutte pour la réalisation de cet objectif, le principe de la sécurité égale des parties doit être observé. Nous ne consentirons pas à affaiblir notre défense face à la puissance militaire grandissante de l'impérialisme quels que soient les arguments démagogiques recouvrant les appels en sa faveur. Cela aurait des conséquences irréparables pour la cause du socialisme, de la liberté et de l'indépendance des peuples.* » Le secrétaire général du P.C. soviétique compte-t-il au nombre des « *arguments démagogiques* » l'évocation par M. Ceausescu des conséquences négatives des dépenses militaires sur le niveau de vie ?

Le traité soviéto-afghan

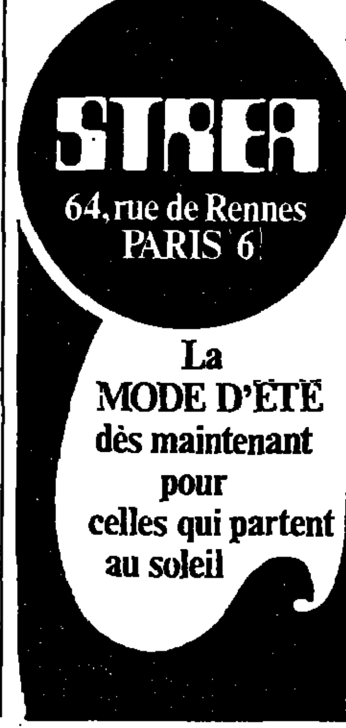
S'adressant plus directement à M. Taraki, M. Brejnev a proposé que la détente s'étende aussi à l'Asie. « *Nous croyons fermement*, a-t-il dit, *que la République démocratique d'Afghanistan apportera, elle aussi, une contribution honorable à cet objectif* ». Il faisait ainsi allusion à un projet qui lui est cher et qu'il n'a pas encore abandonné, malgré certaines déconvenues : celui de la création en Asie d'une zone de sécurité collective. L'article 8 du traité soviéto-afghan indique d'ailleurs, que « *les deux parties contribueront à l'installation d'un système efficace de sécurité en Asie sur la base des efforts conjoints de tous les Etats de ce continent* ». M. Brejnev s'est abstenu d'attaquer la Chine, alors que M. Taraki a pris soin de la citer parmi les pays avec lesquels son gouvernement souhaite entretenir des « *rapports de bon voisiage et d'amitié* »...

Pour le reste, le traité, qui est valable pour une période de vingt ans, reprend les thèmes classiques sur le développement de la coopération dans tous les domaines. Il comporte également un article sur la coopération militaire, qui doit être développée « *sur la base d'accords appropriés conclus dans l'intérêt du renforcement de la capacité défensive réciproque* ». Bien que Moscou se défende d'avoir conclu avec l'Afghanistan (comme auparavant avec le Vietnam et l'Ethiopie) une alliance militaire, les traités signés avec ces trois pays « *non alignés* » contiennent tous une clause militaire rédigée dans des termes presque identiques.

Enfin, ni M. Brejnev ni M. Taraki n'ont fait allusion aux événements d'Iran, à un moment où les commentaires de la presse soviétique se font plus critiques à l'égard du chah. C'est ainsi que les *Izvestia* de mardi estimaient que « *l'armée reste le seul soutien du trône* », en soulignant, d'autre part, l'aspect « *antimonarchiste plus qu'antigouvernemental* » des manifestations populaires.

DANIEL VERNET.

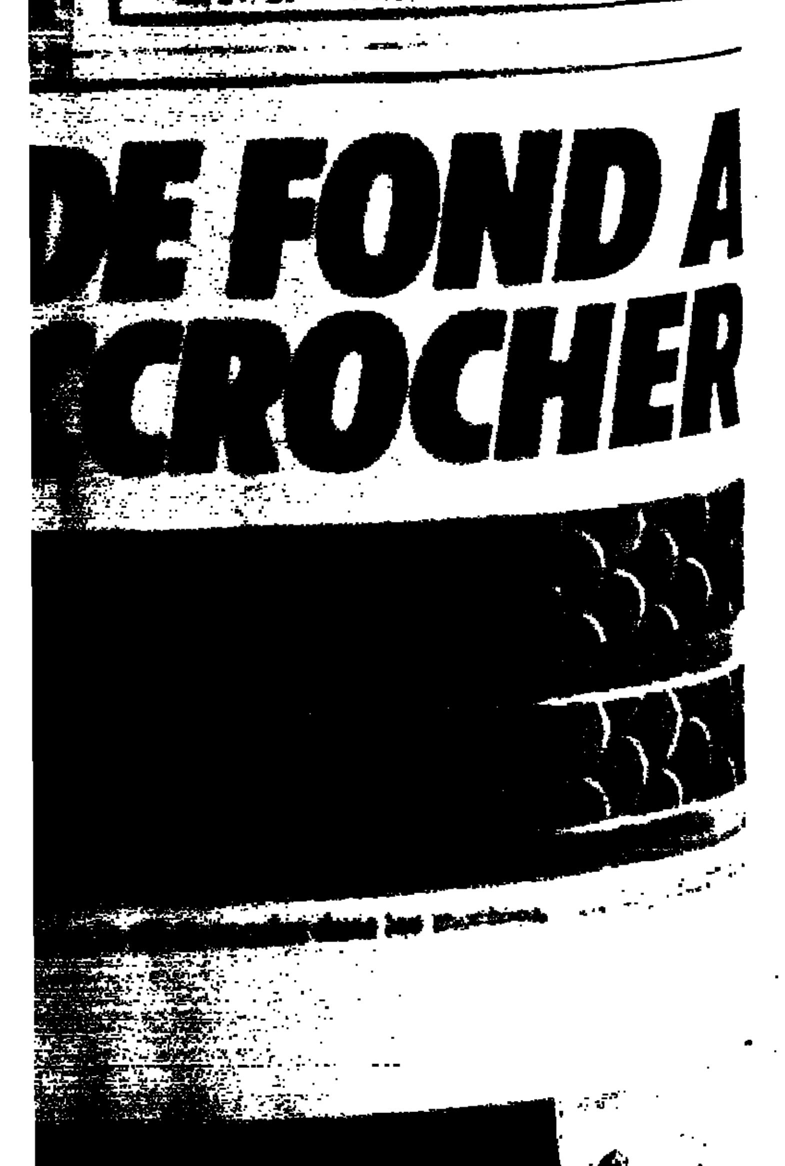
● M. TIKHON KISSELEV, président du conseil des ministres de Biélorussie depuis 1959, a été nommé vice-président du conseil des ministres de l'U.R.S.S., le mardi 5 décembre. Il remplace en fait M. Cyrille Mazourov, également originaire de Biélorussie, qui, il y a quelques jours, a perdu sa place au bureau politique du P.C. et une première vice-présidence du gouvernement fédéral. Celui-ci ne compte plus qu'un seul premier vice-président, M. Tikhonov, qui a été élu membre suppléant du bureau politique lors du dernier plénum du comité central. M. Kisselev, né en 1917, et qui a fait d'abord carrière dans l'administration du P.C., est membre du comité central depuis 1961. — (*Corresp.*)



PROMOTION 15 %









profil de ces écailles optimisent la surface en contact avec la neige, ce qui améliore la glisse du ski après la poussée. A VOUS LES CHEMINS DE LA LIBERTÉ.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Réveil de l'intégrisme musulman ?

II. — La politique selon le Coran

par MAXIME RODINSON (*)

Assistons-nous à un réveil de l'intégrisme musulman? Maxime Rodinson a constaté, dans un premier article, (« le Monde » du 6 décembre), qu'en pays d'Islam « Dieu n'est *pas* mort ».

Le nationalisme marxisant de type nassérien, identifiant l'ennemi primordial non à l'Etranger en soi ni à l'Infidèle, mais à l'« impérialisme » n'a pu obtenir de grands succès. Son alliance avec le front supposé des opprimés du monde et des Etats dits socialistes ne lui a nullement permis d'avoir raison du défi israélien. Il a été déconsidéré par les pratiques de la nouvelle classe au pouvoir, *guère plus séduisantes* que celles de ses prédécesseurs. Il était en partie héritier du libéralisme jacobin occidentalisant. La mobilisation qu'il préconisait voulait rester laïque et pluri-confessionnelle. Mais déjà la lutte contre Israël avait rendu à peu près impossible d'y inclure des juifs. Les réactions dominantes des chrétiens du Liban s'ajoutent maintenant aux vieilles hantises issues des croisades et des liens historiques avec l'Europe impérialiste pour rendre tous les chrétiens arabes de plus en plus suspects. Les réalités de la nation indépendante sont moins exaltantes que les thèmes qui mobilisaient les masses pour la libération.

Nulle part, d'ailleurs, ce type de nationalisme n'a abouti à la suppression de la dépendance économique et du sous-développement. *Les seuls* succès qu'a pu obtenir la grande nation arabe au plan de la puissance et du prestige national ont été plutôt le fait des potentats pétroliers, conservateurs et musulmans des plus intégristes, lorsqu'ils ont *monnayé la fourniture de leur* pétrole dans des réunions de type technocratique, au moyen de marchandages de businessmen expérimentés, que la *koufiyé*, le *agal* et la *abâya* (1) permettaient pourtant de rattacher à la tradition bédouine. Quant à l'idéal proposé de la nation arabe unitaire, il est de plus en plus malaisé, devant le développement évident des nationalismes « régionaux » (égyptien, algérien, marocain, etc.), de maintenir que sa réalisation n'est entravée que par les « complots » de l'« impérialisme » et d'Israël.

Un nationalisme musulman

En Turquie comme en Iran, il est devenu difficile de désigner un ennemi musulman à la détestation nationale, même si les trois nations du Proche-Orient se dénigrent volontiers mutuellement. L'idéologie anti-arabe d'une partie des élites nationalistes turques et iraniennes ne dispose pas d'un levier suffisamment puissant, comme un conflit autour de terres irrédentes, pour susciter la mobilisation sérieuse de masses insensibles à la gloire préislamique des Turcs célestes de l'Orkhon, des Cyrus et des Chosroès. Là encore, les ennemis présents à l'esprit sont des non-musulmans : les Russes athées, oppresseurs des musulmans turcs et iraniens d'Asie centrale et dont on soupçonne la main cachée ici et là, les Européens et Américains, chrétiens, qui orientent bien plus nettement les dirigeants locaux, *imposent leurs volontés* grâce à leur suprématie technologique et à leurs richesses, sapent et corrompent l'Islam à la faveur de leurs mœurs impies, de leur luxure et de leur ivrognerie. *Last not least*, leur mauvais exemple *d'égalité des sexes, sinon de domination* féminine (que mes amies féministes m'excusent, c'est ainsi que cela apparaît souvent du dehors), donne des idées folles à la féminité indigène.

Ainsi le nationalisme pur devient de plus en plus fortement un nationalisme musulman, un Islam nationalisant. Les exceptions sont les minorité ethniques qui s'estiment opprimées par d'autres musulmans comme les *Kurdes ou encore* les Arabes les plus sensibles à l'irrédentisme palestinien, au défi d'Israël : Syriens et Irakiens et surtout Palestiniens ; chez ces derniers la participation importante de chrétiens à leur combat renforce *l'écart vis-à-vis d'une* islamisation de l'idéologie de lutte.

Quant au socialisme, là où un régime qui se prétend socialiste s'est établi, il n'a pas tardé à faire sentir ses pesanteurs, ses oppressions, ses lacunes, ses inconvénients de tous ordres, même s'il a obtenu aussi des résultats positifs. Les modèles extérieurs ne sont pas plus enthousiasmants, comme cela devient de plus en plus clair, même dans ces pays que les vagues de démystification post-staliniennes ont atteint très tardivement et très lentement. Les exceptions sont formées par des éléments des classes ouvrières, là où celles-ci ont quelque importance, et par des intellectuels ou semi-intellectuels atteints autrefois par la grâce marxiste et y restant perméables par fidélité, par vision lointaine, par ignorance ou par sclérose.

Les mêmes déceptions se sont fait sentir en Europe. Ici aussi le *désir désespéré de trouver un* exutoire exaltant aux ferveurs inemployées a parfois provoqué le retour à la vieille religion indigène, locale, nationale. Mais celle-ci, le christianisme, en dehors de l'individualisme mystique ou dévotionnel de la quête du salut et de la charité organisée, n'offre guère de possibilité de mobilisation à la fois exaltante et spécifique. D'un côté, des partis et mouvements conservateurs ou ennuyeusement gradualistes, des rétrogradeurs, au projet de cité chrétienne fort peu convaincant lorsqu'on révère celui dont le royaume n'était pas de ce monde et qui rendait son dû à César. De l'autre, des orienta*tions progressistes* ou *révolutionnaires*, largement partagées (et d'ailleurs initiées) par des irreligieux, tendances auxquelles la foi chrétienne ne peut servir que de motivation supplémentaire.

En pays d'Islam, au contraire, le recours à la religion nationale est pour beaucoup un recours accessible, stimulant, crédible, vivant. L'Islam, comme on l'a dit, n'a subi ni l'érosion interne ni la contestation qui, lentement, ont *sapé le pouvoir d'attraction* du christianisme. Il s'est conservé intact dans le peuple dont il a toujours formé la culture courante, dont il sacralisait l'humble éthique, dont il sanctifiait les aspirations. Toute la période de prestige du nationalisme et du socialisme a répandu l'idée qu'il défendait, qu'il incarnait les *mêmes valeurs qu'eux. Mais il* devient plus convaincant de combattre pour ces idéaux sous son drapeau que de se lier idéologiquement à des étrangers aux motivations suspectes comme le proposaient aussi bien les nationalismes marxisants que les scoialismes.

L'Islam s'est acquis, même en dehors du monde musulman, le prestige d'être et d'avoir été sans défaillance à la pointe de la résistance à l'Europe chrétienne expansionniste, missionnaire et impérialiste ou de la lutte anti-européenne comme on voudra. Or, désormais, les ennemis qui concentrent sur eux le maximum de haines sont les Européens-Américains et les couches européanisées des sociétés périphériques. Donc, tous identifiables comme non-musulmans, anti-musulmans ou pervertis par le suivisme à l'égard de l'anti-Islam. On comprend qu'à l'intérieur même du *dar al-Islam*, de la demeure de l'Islam, on soit sensible à cette polarisation mondiale, que l'Islam accueille avec fierté le titre de champion universel du Bien et du Mal, sans plus céder la bannière de l'avant-garde à qui que ce soit.

Les musulmans se font des images différentes de l'Islam selon les couches, catégories ou classes sociales auxquelles ils appartiennent, selon le type d'éducation qu'ils ont reçu, la tendance à laquelle ils adhèrent et même selon leur caractère individuel. Mais partout domine l'image, peu renouvelée, de l'Islam comme gar*dien, garant, caution, sanction de* la moralité traditionnelle. L'analogue de l'image que se fait du christianisme l'intégrisme chrétien — lui seul ou lui surtout au sein du monde chrétien — est une image presque universelle dans la société musulmane. *La fidélité* chrétienne est tantôt la fidélité intégriste à une tradition figée à une certaine époque, tantôt la fidélité au message de Jésus qui ne craint pas de réviser constamment la tradition. Les exemples avoués d'un tel révisionnisme sont rares en Islam, le message du fondateur y est plus difficile (pour le moment) à dégager de la gangue de la tradition.

C'est l'attachement aux avantages de la tradition qui cause en partie la fidélité de la gent masculine à travers tendances et classes. Comme dans le catholicisme ibérique d'hier par exemple, la tradition religieuse peut servir puissamment à dominer le sexe que *les mâles considèrent sans* discussion comme faible et comme second, même si les revanches de la pratique obscure du foyer et du lit conjugal contraignent souvent à ne pas utiliser toutes ses possibilités.

Sans sondage ni enquête d'opinion, les gouvernants et ceux qui aspirent à gouverner connaissent bien ces dispositions de leur peuple et en tiennent grand compte.

Kadhafi et les autres

Certains des gouvernants veulent réellement faire passer dans les faits les normes de la cité musulmane puisqu'ils ont appris à l'école que de telles normes existaient et étaient seules susceptibles de fonder une société harmonieuse. Ainsi par exemple les fondateurs de l'Etat saoudite *et, aujourd'hui, Mo'ammar* Al-Kadhafi.

A l'épreuve du pouvoir, la plupart se sont convaincus ou se convainquent (dans la mesure plus ou moins grande où l'intoxication idéologique ne les a pas conditionnés à résister à la leçon des faits) qu'ils ne peuvent aboutir à grand-chose dans ce sens. Ils finissent par découvrir combien Nasser avait raison, qui déclarait ne pas saisir comment on pouvait gouverner un Etat avec les seules règles qu'il est possible de découvrir dans le Coran. Dès lors, ils comprennent qu'ils déçoivent les masses qui ont appris à espérer beaucoup de l'application de ces règles coraniques. Il *leur faut, pour continuer à obte*nir un large consensus parmi leurs assujettis, se concentrer pour l'essentiel sur des mesures symboliques, sur ce que je me permettrais d'appeler une gesticulation musulmane et aussi sur la fidélité viscérale à l'identité musulmane dont j'ai essayé de montrer ci-dessus quelques causes et quelques ressorts.

En somme, le problème ne diffère pas fondamentalement de celui qui se pose, par exemple, aux dirigeants soviétiques. Staline et Khrouchtchev, chacun à sa manière, étaient des plus experts en gesticulation marxiste. *Mais la* profondeur et l'extension de la croyance aux vertus du marxisme étaient bien moins grandes, la pratique du Goulag l'a largement discréditée, la symbolique du marxisme est bien moins riche, le rationalisme de la doctrine évoque bien moins de résonances existentielles, et d'autres fidélités, même persécutées et clandestines, ont toujours été à la disposition des peuples soviétiques.

Presque seul entre les gouvernants, Kadhafi persiste dans son projet candide d'Etat musulman, égalitaire et libre en tant que tel et, au nom de l'Islam aussi, opposé à la ploutocratie américaine. Il s'obstine, théorisant, raffinant, s'efforçant de préciser les mécanismes à travers ses Livres verts et sa pratique en Libye. Outre les ricanements des cyniques expérimentés et le lâche soulagement de ceux de ses ressortissants qui ont les moyens de goûter les fruits défendus en sol étranger, il recueille les froncements de sourcils des clercs que choquent ses interprétations originales, son rejet de la Tradition codifiée, ses critiques contre les *dévôts hypocrites et nantis.*

Plus nombreux de beaucoup parmi les dirigeants des pays musulmans ont été et sont ceux qui, dès le départ, quelle que soit la profondeur de leur foi personnelle, ont su qu'ils ne pourraient *faire passer dans* la *réalité que* peu de choses des idéaux islamiques. Ils savaient qu'ils devaient gouverner pour l'essentiel avec des recettes non religieuses, pouvant au grand maximum espérer une moralisation et une islamisation superficielles et très partielles.

Ils se sont résignés à obtenir peu et — comme les cyniques manipulateurs qui ne se souciaient que de leur pouvoir — y ont trouvé, avec une conscience plus ou moins claire, des avantages. Tous ont compris qu'il est nécessaire au minimum de respecter l'Islam et les cadres musulmans. En allant plus loin, de bons résultats peuvent être obtenus par la gesticulation musulmane. La *construction* d'une *mosquée* peut faire passer sur bien des aspects décevants de la réalité.

Après les gouvernants, il y a ceux qui aspirent à gouverner et, dans le cas singulier d'un Etat, la Turquie, où l'on peut constater *une alternance sinon paisible*, du moins récurrente, ceux qui gouvernent de temps à autre et peuvent au moins reconduire leur action sans devoir entrer en clandestinité.

Les partis et groupements politiques sont tous au moins respectueux de l'Islam. Les plus suspects d'antireligiosité, les communistes d'autrefois, mettaient le plus de zèle à afficher ce respect par des prouesses pénibles de *concordisme* (*mais* après *tout pas* plus pénibles que pour le P.C.F. s'identifiant à Jeanne d'Arc). Pourtant, au milieu de ce respect unanime, certains se détachent par leur insistance sur le thème de la défense de l'Islam.

Des groupements authentiquement religieux

Ainsi le parti démocrate turc, dont les dirigeants ne semblent *ni plus ni moins croyants en* moyenne que leurs concurrents républicains, mais qui tire parti de la fidélité religieuse des masses paysannes pour combattre le kémalisme atténué du parti républicain et le modernisme occidentalisant répandu chez les militaires, les technocrates et ailleurs.

Au-delà de ces démagogies, il existe des groupements authentiquement religieux en ce sens que leurs chefs veulent vraiment ou prétendent vouloir construire une cité musulmane. On pourrait établir de fines distinctions selon la profondeur de la foi de leurs dirigeants, l'image qu'ils se font de cette cité musulmane en fonction de leur origine sociale, de leur culture et de leur caractère, leur degré de radicalisme dans l'action, souvent poussée jusqu'au terrorisme. Ici d'ailleurs les sectaires peuvent bénéficier non seulement de l'exemple international, mais d'une tradition islamique spécifique, celle de la secte des *hachichiyîn-s* médiévaux, ces *fedâ'i-s* qui ont légué aux langues européennes le mot « assassin ». Il y a ceux qui, au fond de leur cœur, veulent le pouvoir pour appliquer l'Islam et ceux qui choisissent l'Islam comme instrument pour conquérir le pouvoir. Mais, en politique, ces distinctions n'ont d'importance qu'occasionnellement, à de rares moments. Le résultat est souvent le même.

Ainsi le vaste mouvement clandestin des Frères musulmans avec ses multiples branches, dont on *ignore le nombre de membres*, mais dont les sympathisants (fluctuants) sont certainement innombrables. Il est difficile de juger des tendances différentes qui doivent parcourir les cadres de cette organisation. Mais celle qui domine est certainement une sorte de fascisme archaïsant. Entendons la volonté d'établir un Etat autoritaire et totalitaire dont la police politique maintiendrait férocement l'ordre moral et social. *Il imposerait en même temps* la conformité aux normes de la tradition religieuse, interprétée dans le sens le plus conservateur, certains considérant comme primordial le renouveau de foi ainsi artificiellement obtenu, d'autres y voyant un supplément psychologique, un euphorisant bienvenu pour une réforme sociale rétrograde.

Ainsi divers mouvements et groupements analogues, par exemple en Turquie, à la *droite* du parti démocrate. Mais c'est en Iran que s'est constitué ce qui ressemble le plus à une sorte de parti religieux. On a vu sa force au cours des derniers mois.

Prochain article :

III. — Entre l'archaïsme et le modernisme

(1) Coiffure et robe traditionnelles des *Bédouins.*

(*) Directeur d'études à l'Ecole *pratique des hautes études.*

GALERIE SLIM

94, rue Saint-Denis, Paris (1er)

233-75-69

ARTS de l'ISLAM

Dès jeudi vous pouvez jouer au LO 41

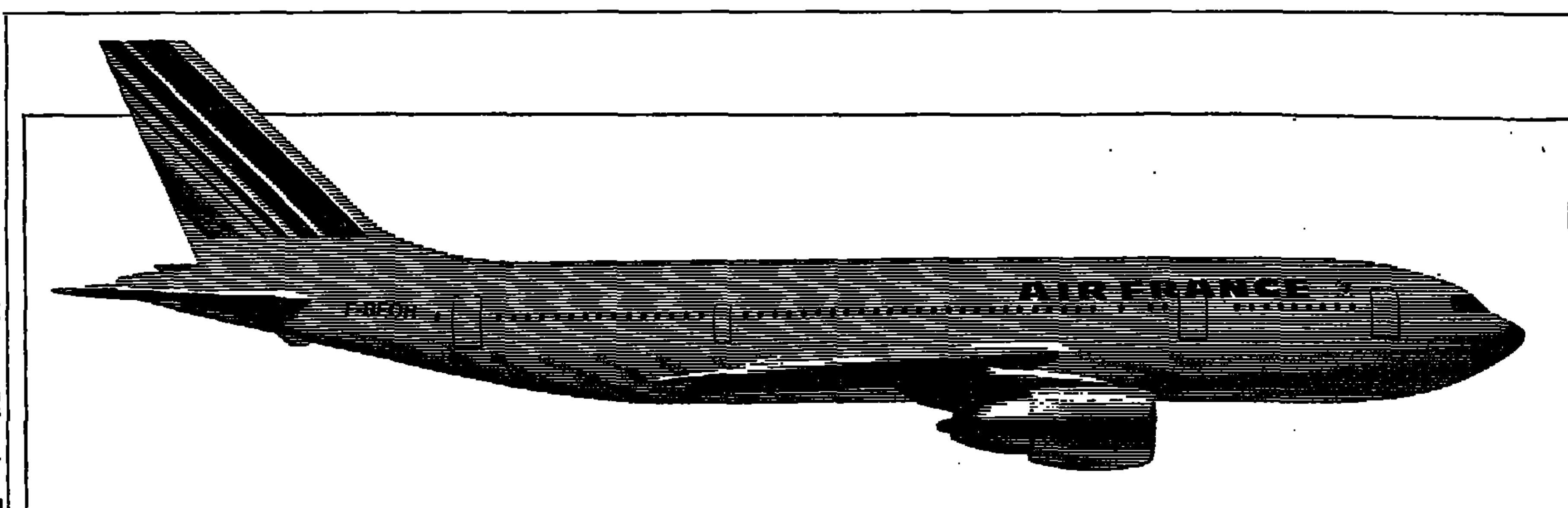
LOTO

notices à votre disposition chez tous les dépositaires

Chaque semaine

Contrats - Projets - Engineering - Informations économiques sur le Maghreb, le Moyen-Orient et l'Amérique latine dans les publications spécialisées d'EDIAFRIC.

Spécimen gracieux sur demande, 57, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : 500-80-58.



C'EST UN FAIT. NOUS VOLONS 400 FOIS PAR SEMAINE VERS L'EUROPE DES AFFAIRES.

Vols hebdomadaires au départ de Roissy-Charles de Gaulle.

AMSTERDAM	26	FRANCFORT	28	MANCHESTER	11	STOCKHOLM	7
BERLIN	12	GENEVE	41	MILAN	28	STUTTGART	6
BRUXELLES	26	GOTEBORG	7	MUNICH	13	TURIN	6
COLOGNE	6	HAMBOURG	13	OSLO	7	VENISE	7
COPENHAGUE	20	HELSINKI	7	ROME	21	VIENNE	7
DUSSELDORF	19	LONDRES	46	ROTTERDAM	10	ZURICH	26

AIR FRANCE



PROCHE-ORIENT

Iran

Le gouvernement procède à de nombreuses arrestations

Commentant l'invitation à regagner Téhéran que lui avait adressée mardi 5 décembre le général Azhari, par le biais de la presse étrangère, l'ayatollah Khomeiny a déclaré qu'il rentrerait en Iran lorsqu'il jugerait que son retour « servirait la révolution ». « Ce gouvernement, a-t-il dit, doit tomber indépendamment de ma décision de rentrer ou non en Iran. »

Au cours de son entretien avec les journalistes étrangers, le général Azhari avait par ailleurs affirmé que le chah n'était pas menacé car « il est aimé de tout le monde ». Selon le chef du gouvernement, « l'Iran fait face à une guerre psychologique fomentée par des saboteurs clandestins athées entraînés à l'étranger et non pas à un mouvement d'opposition ayant un large soutien populaire ».

A Londres, l'organe de la City, le « Financial Times », semble pour la première fois envisager le départ du chah en écrivant dans son éditorial : « Les intérêts de l'Occident sont liés à la stabilité de l'Iran et non à la survie d'un quelconque monarque. En continuant d'identifier la stabilité au chah, on risque de plus en plus de torpiller cet objectif. »

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Le général Azhari a annoncé, au cours d'un entretien avec quelques journalistes, mardi 5 décembre, que le couvre-feu ne sera pas renforcé dimanche et lundi, à l'occasion de la fête de l'Achoura, qui met fin au grand deuil chiite.

Le premier ministre a assuré que l'ayatollah Khomeiny, en exil depuis seize ans, peut rentrer en Iran à condition de se comporter comme un « bon citoyen » et que, en tout état de cause, il n'y serait pas arrêté. Enfin, il s'est déclaré préoccupé par la grève dans les secteurs du pétrole et du gaz, mais a promis que la force ne sera pas employée pour obtenir la reprise du travail.

En dépit de ses apaisements, le gouvernement a durci ses positions, a rappelé que la loi martiale et le couvre-feu seront appliqués dans toute leur rigueur et fait procéder à de nombreuses arrestations.

Les forces de l'ordre ont appréhendé, entre autres, mardi soir, M. et Mme Nasser Pakdaman, professeurs à l'université de Téhéran, qui ont contribué à créer l'Association des universitaires iraniens et sont membres de l'Association iranienne pour la défense des libertés et des droits de l'homme. M. et Mme Pakdaman ont été libéré dans la nuit, après que les étudiants aient menacé de manifester devant a faculté des sciences économiques.

Les autorités ont également procédé à la saisie de livres et arrêté un certain nombre de libraires. Enfin, les photographes de presse étrangers se voient confisquer leur pellicule dès qu'ils filment une manifestation. Des journalistes de *Newsweek* et du *Daily Telegraph* ont été frappés par des militaires qui les ont poursuivis à l'intérieur de l'hôtel Intercontinental.

De son côté, l'opposition prépare des manifestations spectaculaires pour les trois derniers jours du deuil du Moharram, qui sont ceux où la ferveur religieuse est la plus intense. L'ayatollah Talleghani a annoncé qu'il conduira une procession dimanche matin à Téhéran, avenue Cha-Reza. En outre, le bruit court que le Bazar a fait confectionner les linceuls blancs que porteront — en signe de sacrifice — les fidèles qui feront face à l'armée.

Les manifestations se poursuivent dans les villes de province. Une certaine agitation est signalée dans les campagnes. Les paysans ont accueilli très favorablement le mot d'ordre de l'ayatollah Khomeiny leur demandant de ne plus payer d'impôts et de se soustraire à la conscription. De nombreux villages dans des régions éloignées se soustraient aux autorités locales ou sont en état de semi-rébellion. Les militaires en garnison à proximité ne se hasarderaient plus à y pénétrer. Des nomades, dont les terrains de parcours avaient été confisqués par l'armée il y a quarante ans ou plus récemment, ont récupéré d'autorité leur droit de pacage.

PAUL BALTA.

Pour débloquer la négociation israélo-égyptienne

LE PRÉSIDENT CARTER DÉCIDE D'ENVOYER M. VANCE AU CAIRE ET A JÉRUSALEM

Le président Carter a décidé d'envoyer le secrétaire d'Etat Cyrus Vance, le week-end prochain, en Egypte et en Israël pour tenter de débloquer la négociation entre les deux pays.

Le chef de la Maison Blanche a pris cette décision lundi soir 5 décembre après avoir passé en revue avec M. Vance les résultats des entretiens menés ces jours derniers avec le premier ministre égyptien, M. Moustapha Khalil, et pris connaissance des échanges de lettres entre MM. Sadate et Begin.

Le secrétaire d'Etat sera accompagné par ses principaux adjoints pour le Proche-Orient, MM. Alfred Atherton, Harold Saunders, Michael Sterner et par M. William Quandt, membre du conseil national de sécurité.

Dans l'entourage du président Carter, on faisait montre, mardi, d'une grande prudence avant cette nouvelle mission au Proche-Orient de M. Vance. Il n'est pas certain que le secrétaire d'Etat réussisse à mettre définitivement d'accord Egyptiens et Israéliens sur le texte d'un traité.

La réponse adressée lundi par le premier ministre israélien aux dernières propositions égyptiennes a certainement joué un rôle majeur dans la décision du président Carter de dépêcher le chef de sa diplomatie au Caire et à Jérusalem.

Selon l'ensemble de la presse israélienne, M. Begin a en effet opposé une fin de non-recevoir aux demandes du président Sadate, et il apparaissait de plus en plus difficile que les négociations puissent aboutir avant le 17 décembre, à l'expiration du calendrier fixé à Camp David.

A la suite de l'incident à l'ambassade de Bulgarie

LE CAIRE ROMPT SES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC SOFIA

A la suite de l'incident qui s'est produit, lundi soir 4 décembre, à l'ambassade de Bulgarie, au Caire, où la police égyptienne avait appréhendé un gardien de l'immeuble — non couvert par l'immunité diplomatique — après une altercation opposant les Bulgares à des occupants d'un appartement qu'ils entendaient déloger (*le Monde* du 6 décembre), l'Egypte a décidé, mardi, de rompre ses relations diplomatiques avec la Bulgarie. Sofia avait, la veille, expulsé tous les membres de l'ambassade égyptienne par mesure de représailles contre la « *provocation* » que représente à ses yeux l'« *invasion* » de son ambassade.

Selon notre correspondant au Caire, l'affaire ne semble toutefois pas revêtir l'aspect d'une « *machination politique contre un régime très proche de l'Union soviétique à laquelle l'Egypte aurait voulu donner un avertissement indirect* ».

DROITS DE L'HOMME

M. CARTER ESTIME QUE L'EFFICACITÉ DE SA POLITIQUE EST UN « FAIT ÉTABLI ».

Le président Carter a affirmé ce mercredi 6 décembre, au cours d'une cérémonie à la Maison Blanche marquant le trentième anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, que les Etats-Unis poursuivraient quoi qu'il arrive leur action pour la défense de ces droits. « *Rien au monde ne pourra nous écarter de cette voie* », a déclaré M. Carter, qui a estimé que l'efficacité de sa politique dans ce domaine était « *désormais un fait établi* ». Le président américain répondait ainsi indirectement aux critiques formulées par l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger dans une interview parue cette semaine dans *Newsweek* (*le Monde* du 5 décembre).

Les Etats-Unis « *feront tout ce qui est en leur pouvoir pour améliorer le sort des réfugiés d'Indochine*, du Liban, et celui des prisonniers politiques libérés de *Cuba et d'ailleurs* », a-t-il promis.

« *A ceux qui doutent de notre détermination, je réponds : demandez aux victimes, aux exilés, aux gouvernements qui pratiquent la répression, que ce soit au Cambodge ou au Chili, en Ouganda ou en Afrique du Sud, au Nicaragua, en Ethiopie ou en Union soviétique, les gouvernements savent que nous sommes attentifs. (...) Des prisons, des camps, des exilés de force nous recevons le même message : « Elevez la voix » persévérez...* », a ajouté M. Carter. — *(A.F.P., Reuter.)*

LA VISITE DE M. HARTLING A PARIS

Le Haut Commissariat à l'ONU pour les réfugiés a porté secours à vingt millions de personnes depuis sa création en 1951

M. Poul Hartling, Haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, arrivé mardi 5 décembre à Paris pour une visite officielle de trois jours, aura des entretiens avec M. Giscard d'Estaing, ainsi qu'avec MM. François-Poncet, ministre des affaires étrangères ; Bonnet, ministre de l'intérieur ; Hoeffel, secrétaire d'Etat à la santé ; Poher, président du Sénat, Couve de Murville, Lecanuet, le cardinal Marty et des hauts fonctionnaires. Il visitera les centres de transit de Créteil et Fontenay.

M. Hartling demandera certainement un accroissement de la contribution de la France au haut commissariat (avec 0,6 % des aides gouvernementales, elle se situe cette année au quinzième rang des donateurs). Du côté français, on fait remarquer qu'à cette contribution à l'effort international s'ajoute l'accueil en France d'un grand nombre de réfugiés.

De notre correspondante

Genève. — Selon les dernières statistiques, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) a, depuis sa création en 1951, porté assistance à près de vingt millions de déracinés qui ont fui leur patrie à la suite de conflits armés, de coups d'Etat ou de persécutions.

Le H.C.R. veut éviter que les personnes contraintes de fuir leur terre natale ne deviennent des « réfugiés professionnels » ; il fait en sorte qu'elles soient intégrées dans un pays d'accueil et que leur drame ne soit pas exploité à des fins politiques. Il lutte pour le respect du droit d'asile et des accords internationaux, assurant en principe aux réfugiés la sécurité, le droit au travail, l'éducation, la liberté religieuse et les libres déplacements dans le pays où ils refont leur vie. Quand la situation le permet, le H.C.R. s'efforce de rapatrier les réfugiés dans leur pays d'origine. C'est actuellement le cas pour les Zaïrois qui avaient fui en Angola.

Le chiffre de vingt millions ne recouvre pas le total des réfugiés dans le monde. Ainsi, les Palestiniens relèvent de l'Office de secours et de travail des Nations unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (UNWRA), alimenté par d'autres fonds et créé en 1948. D'autres « personnes déplacées » ne figurent pas dans les statistiques officielles du H.C.R., bien que celui-ci les aide : 3 500 000 personnes au Vietnam, 700 000 au Liban, 50 000 en Ethiopie, 450 000 au Laos et 200 000 à Chypre.

Bien que le H.C.R. n'ait pas fourni de précision en ce qui concerne les réfugiés politiques de Guinée, selon des informations de bonne source parvenues à Genève, les personnes ayant fui le régime de M. Sekou Touré sont au moins 500 000. Elles ont trouvé asile en Côte-d'Ivoire, en Guinée-Bissau, au Mali et au Sénégal. Le H.C.R. n'est pas en mesure de se prononcer sur le nombre des réfugiés vietnamiens d'origine chinoise, ni sur celui de toutes les personnes qui ont trouvé refuge à Hongkong.

La situation en Amérique latine est également confuse : 16 000 personnes ont fui récemment le Nicaragua, mais des dizaines de milliers d'Argentins, de Chiliens et d'Uruguayens ne sont pas officiellement recensés en qualité de réfugiés.

Parmi les pays qui ont accueilli les réfugiés, dont s'occupe le H.C.R., les Etats-Unis sont en tête (685 000 personnes). Viennent ensuite le Zaïre (530 000 réfugiés d'Angola, du Burundi et du Rwanda), la Somalie (500 000 Ethiopiens), le Vietnam (320 000 Cambodgiens), l'Angola (250 000 ressortissants du Zaïre et de Namibie), le Bangladesh (250 000 musulmans de Birmanie), la Tanzanie (167 000 en provenance du Burundi, du Rwanda et de l'Ouganda) et le Soudan (160 000 Ethiopiens et Zaïrois). En Europe, la Grande-Bretagne a donné asile à 150 000 réfugiés et la France à 140 000.

Le H.C.R. dépense annuellement 100 millions de dollars (440 millions de francs), financés par les contributions volontaires des Etats membres, en frais de voyage, secours sanitaire et alimentaire, fournitures d'outils, éducation et formation professionnelle pouvant aller jusqu'au niveau universitaire.

Les pays de l'Est n'ayant pas adhéré au H.C.R. ne participent d'aucune manière à son activité et ne figurent pas au nombre des pays d'accueil.

ISABELLE VICHNIAC.

DIPLOMATIE

● *L'avenir des Nouvelles-Hébrides.* — La commission de décolonisation de l'Assemblée des Nations unies a adopté, mardi 5 décembre, sans vote, une résolution sur les Nouvelles-Hébrides qui « *accueille avec satisfaction l'engagement conjoint des deux puissances administrantes* », la France et le Royaume-Uni, d'amener cet archipel du Pacifique rapidement à l'indépendance. Le texte adopté, présenté par huit pays, invite les puissances administrantes à renforcer l'économie de l'archipel, à unifier son administration, à élaborer des programmes concrets d'assistance et de développement économique, à promouvoir un système unitaire d'enseignement, à sauvegarder le droit des habitants des Nouvelles-Hébrides à la jouissance de leurs ressources naturelles, y compris les ressources marines. — *(A.F.P.)*



Pour rattraper la science en marche, voici Plurisciences : le premier bilan de l'actualité scientifique écrit par ceux qui font la science.

La science va vite. Afin de vous permettre de progresser à son rythme, l'Encyclopaedia Universalis a réuni une équipe de spécialistes et de chercheurs. Pour vous, ils font le bilan des dernières découvertes. Pour vous, ils expliquent la science sans la dénaturer. Pour vous, ils définissent en précurseurs les principales orientations où s'engage la recherche.

Avec Plurisciences et le professeur Mathé, vous vivrez les progrès de la chimiothérapie ; avec Yves Coppens, les dernières recherches sur les origines de l'homme ; avec Lucien Laubier, les derniers développements de l'aquaculture...

En vous expliquant la science d'aujourd'hui, Plurisciences parle de votre avenir.

● Les grands thèmes d'aujourd'hui ● Chronique des sciences ● Idées et découvertes ● Anniversaires, portraits et œuvres ● La science et vous.

512 pages, 600 illustrations en noir et en couleurs. Relié pleine toile sous jaquette illustrée. 195 F. En librairie.

PLURISCIENCES
Encyclopaedia Universalis-Flammarion

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces Immobilières.
Vous y trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez



AMÉRIQUES

VENEZUELA

Un démocrate-chrétien, M. Luis Herrera Campins, succédera en mars 1979 au président social-démocrate Carlos Andres Perez

Le gouvernement vénézuélien a reconnu, le mardi 5 décembre, que M. Luis Herrera Campins, candidat de l'opposition démocrate-chrétienne, avait remporté l'élection présidentielle du dimanche 3 décembre. M. Carmelo Lauria, ministre secrétaire de la présidence, est allé féliciter le candidat du COPEI à son domicile. Le parti d'Action démocratique (A.D.) au pouvoir a ainsi admis la défaite de son candidat, M. Luis Pinerua. Il reste au Conseil électoral suprême à confirmer officiellement la victoire de M. Herrera Campins. Après le dépouillement d'environ 60 % des suffrages, M. Campins obtient 46,25 % des voix contre 42 % à son adversaire de l'Action démocratique. En troisième position vient M. Rangel, du MAS (Mouvement vers le socialisme), avec un peu moins de 6 % des voix.

M. Herrera Campins, qui succédera le 12 mars 1979 à M. Carlos Andres Perez, a déclaré mardi que son gouvernement continuerait à soutenir l'OPEP et que « le pétrole était un instrument de négociation aux mains des pays en voie de développement ». Il s'est prononcé en faveur d'un nouvel ordre économique mondial et d'une hausse des prix du pétrole. Il a également affirmé que son gouvernement s'efforcerait de favoriser l'instauration d'un régime démocratique au Nicaragua et maintiendrait des relations cordiales avec Cuba. Il a promis de lutter énergiquement en faveur des classes les plus défavorisées en lançant en particulier un *vaste programme de logements*.

Une leçon pour l'Amérique latine

Le peuple vénézuélien est le premier vainqueur des élections générales qui se sont déroulées le dimanche 3 décembre dans le plus grand calme. Vingt ans après la chute de la dictature Perez Jimenez, l'alternance démocratique est une réalité au Venezuela. Pour la seconde fois depuis 1958, un démocrate-chrétien va succéder à un *président social-démocrate* et cet événement, devenu banal dans un pays longtemps soumis à la tyrannie des « caudillos », est salué par tous avec enthousiasme. A commencer par le président sortant Carlos Andres Perez, qui se félicite d'abord et avec raison du civisme remarquable de la population.

Malgré une campagne électorale trop longue, répétitive, souvent médiocre, et dont le coût a semblé excessif, les Vénézuéliens ont voté en masse, faisant encore tomber le taux d'abstention modeste des précédentes consultations. C'est une leçon, et un exemple, à méditer dans un sous-continent où trop de militaires ayant « découvert » les théories de la guerre subversive et qui méprisent leurs peuples s'arrogent le droit de « contrôler » des scrutins organisés ou de les reporter aux calendes grecques en estimant que les électeurs ne sont pas encore « adultes ». La victoire du démocrate-chrétien Luis Herrera Campins à Caracas illustre la montée régulière du COPEI depuis 1958. Elle pourrait être un encouragement à la démocratie chrétienne du Chili, qui bénéficie par ailleurs du soutien de Washington.

Les deux principales formations, l'Action démocratique et le COPEI, font le plein des suffrages, près de 87 % selon les résultats encore partiels publiés par le Conseil électoral suprême. C'est en tout cas davantage que lors des dernières élections générales de 1973. Les Vénézuéliens, d'abord préoccupés par les problèmes de logement, de coût de la vie, de redistribution des revenus, de sécurité, estiment que les « grands » sont mieux placés pour les résoudre. Et ils ont donné cette année l'avantage au candidat qui insistait particulièrement sur le « changement » et sur la nécessité de faire une « pause sociale » dans la course au développement économique et industriel. Tous les candidats, y compris celui du gouvernement, avaient d'ailleurs mis l'accent sur une nécessaire amélioration des services. Rien, en revanche, ne devrait être sérieusement modifié en politique pétrolière et internationale, sinon une discussion plus serrée avec les transnationales, anciennes concessionnaires, pour les contrats de coopération technologique.

L'ampleur de la polarisation provoque une déroute des partis de gauche et des indépendants. M Diego Arria, dynamique leader de la Cause commune, obtient moins de 3 % des voix, et il devra renoncer à jouer un rôle d'arbitre dans le prochain Congrès. Malgré une campagne intelligente, M. Mujica, candidat du parti communiste, fait pour le moment moins de 1 %. Seul le MAS (Mouvement vers le socialisme) maintient ses positions de 1973 et paraît bien placé pour accélérer la formation d'un front de la gauche aux élections municipales de 1979. Les partis de gauche, MAS, MIR et P.C.V., qui donnent aussi l'exemple de la « mise à jour » et du courage politique, méritent mieux que cet échec global. — M. N.

PORTRAIT

Un disciple de Maritain et de Mounier

« Le problème des marginaux est fondamental au Venezuela. C'est une question que mon gouvernement devra affronter en priorité avec l'aide de tous... » *M. Luis Herrera Campins n'oublie pas qu'il a toujours été lié aux secteurs les plus « radicaux » du parti COPEI (1), né avant la guerre dans la mouvance conservatrice, mais qui a évolué vers des positions classiquement démocrates chrétiennes. Ses préoccupations pour le « social » l'emportent nettement sur les considérations d'ordre économique et politique.*

L'homme qui doit succéder le 12 mars 1979 au président Carlos Andres Perez n'est pas un idéologue. Pragmatique, réaliste, réformiste prudent et raisonnable, M. Luis Herrera Campins est plus sensible aux « failles » d'un modèle de développement vénézuélien, dont il récuse d'ailleurs l'« originalité », qu'aux réalisations spectaculaires d'un système économique qui jongle avec les milliards de dollars.

Comme la plupart des dirigeants de la « seconde génération » du COPEI, M. Luis Herrera se réclame volontiers de l'enseignement de Jacques Maritain, d'Emmanuel Mounier et du Père Lebret : économie et humanisme. Pour lui, le développement — et celui du Venezuela, *favorisé par le pactole pétrolier, est particulièrement rapide et impressionnant — n'a pas de sens s'il n'est pas au service de l'homme. Or, le pays milliardaire de l'Amérique latine traîne encore dans ses arrière-cours des millions de marginaux mal intégrés dans une société de consommation à l'américaine et qui ne reçoivent que les miettes du festin pétrolier. Le « christianisme social » de Luis Herrera l'incite d'abord à regarder du côté des laissés-pour-compte des ranchitos et des campagnes. Par humanisme, mais aussi par raison, car* « une explosion sociale pourrait détruire en quelques instants une démocratie que nous avons mis vingt ans à construire ».

Il cite le grand essayiste et historien vénézuélien Mariano Picon Salas : « La plus grande vertu de notre peuple, c'est sa capacité à supporter la misère. » *Mais M. Luis Herrera estime que cette capacité d'* « aguantar » *(de « tenir le coup »)* « n'est pas sans limites ». « Nous devons, *dit-il*, avoir près de 40 % de marginaux. Quatre millions et demi de personnes. C'est énorme. En outre, la classe moyenne en expansion, mais durement touchée par l'inflation, commence également à se sentir frustrée. Il faut agir vite. Nous devons nous efforcer de transformer la mentalité « paternaliste » des marginaux, qui attendent tout de l'Etat. Leur inculquer un esprit de participation. Cela revient à poser les problèmes de l'éducation et de la culture, qui seront précisément les priorités de mon gouvernement. »

Croissance raisonnable, humanisme, participation, éducation : on retrouve les grands thèmes qui ont, de 1969 à 1974, inspiré la présidence de M. Rafael Caldera, patron du COPEI, et l'un des premiers « notables » de la politique vénézuélienne. A n'en pas douter, M. Caldera, qui a repris avec modestie, depuis 1975, son bureau d'avocat de l'avenue Urdaneta, devrait de nouveau jouer un rôle appréciable dans les cinq années qui viennent.

Une patience inusable

M. Luis Herrera est corpulent, trapu, d'une solidité de terrien, peu porté aux excès oratoires, mais précis et rigoureux. Le regard est sévère sous les sourcils noirs et touffus. La bonhomie apparente du personnage, dont le visage plein, barré d'une épaisse moustache, est surmonté d'une abondante chevelure, dissimule du caractère et de la ténacité. A son principal adversaire, M. Luis Pinerua, candidat du parti gouvernemental d'Action démocratique (A.D.), qui l'a traité pendant toute la campagne électorale avec un mépris condescendant, il a opposé une patience inusable. Il lui a proposé chaque jour, pendant six mois, un grand débat télévisé « afin que le peuple vénézuélien soit juge ». *En vain. Mais il n'est pas exclu que cette dérobade de M. Pinerua ait finalement été un facteur qui ait joué en faveur de l'homme du COPEI. La cordialité de M. Luis Herrera est évidente, et elle est louée par amis et adversaires. Mais il n'a pas le « charisme » des présidents qui l'ont précédé depuis 1959 à Miraflores. Son allure paisible, benoîte de bélier au repos, tranche en particulier avec la faconde, l'exubérance, l'assurance, le côté « pile électrique » du président sortant, M. Carlos Andres Perez.*

Il est vrai que la fonction présidentielle peut, au Venezuela comme ailleurs, transformer un politicien banal. De 1959 à 1963, le frêle Romulo Betancourt s'est accroché au pouvoir avec acharnement, malgré la montée de la violence dans la rue. Son successeur, le très modeste Raul Leoni, s'est révélé un pacificateur habile. M. Rafael Caldera a « régné » de 1969 à 1974 avec beaucoup de classe. Et M. Carlos Andres Perez, ancien ministre de l'intérieur d'un gouvernement qui traquait l'extrême gauche révolutionnaire, a repris, à la présidence, quelques-uns des thèmes d'une gauche réhabilitée et légalisée. Entre deux candidats, Luis Pinerua et Luis Herrera, au profil apparent également « bas », les Vénézuéliens ont en tout préféré celui qui a davantage mis l'accent sur le « changement ».

Le prochain président est né le 4 mai 1925, à Acarigua, une région d'élevage et de cultures. Etudiant en droit à l'université centrale de Caracas — bastion de toutes les révoltes, — il participe, en 1952, à l'organisation d'une grève étudiante contre la dictature Perez Jimenez. Arrêté, exilé, il poursuit ses études en Espagne, à Saint-Jacques-de-Compostelle. Il parle avec émotion du « casco viejo » du vieux et somptueux quartier autour de la cathédrale légendaire. Il utilise ses six années d'exil en Europe pour apprendre l'anglais, le français, l'allemand, et approfondir ses connaissances des courants de pensée démocrates chrétiens. M. Perez Jimenez est renversé le 23 janvier 1958. M. Luis Herrera rentre à Caracas. Il renoue avec M. Rafael Caldera qu'il a connu en 1940, reprend sa place dans les rangs du COPEI, milite, écrit. Professeur de sociologie, journaliste, écrivain, député depuis 1969, élu sénateur en 1974, proche de la jeunesse radicale du parti social-chrétien, il aurait peut-être eu une « chance » de l'emporter à l'élection présidentielle de 1973. Mais l'état-major du COPEI lui a alors préféré M. Lorenzo Fernandez, fidèle parmi les fidèles de M. Caldera. La défaite de M. Lorenzo Fernandez face à M. Carlos Andres Perez, qui fait le plein des voix social-démocrates, a renforcé sa position et, dès 1975, il est considéré comme le candidat du COPEI à l'élection de 1978.

Sa victoire de décembre 1978 confirme en tout cas la progression régulière depuis 1958 d'un parti social-chrétien qui se réclamait autant, à sa création avant guerre, des idéaux de la Phalange espagnole que des humanistes chrétiens. La lutte contre la dictature, au coude à coude avec les « adecos », a lavé le COPEI du « péché originel » et sa base la plus conservatrice l'a en grande partie abandonné. Mais l'implantation a été difficile et lente. Le Venezuela est un pays de tradition libérale et laïque. L'Eglise ne dispose pas d'une grande influence. Aux élections de 1963, le COPEI a obtenu six-cent mille voix. En 1968, M. Caldera est élu avec plus d'un million de voix. Battu en 1973, M. Lorenzo Fernandez améliore pourtant le score du parti : un million six cent mille voix et 32 % des suffrages. En 1978, autour de 45 % des voix... Mais le COPEI a paru paralysé au cours des cinq dernières années face au gouvernement A.D. de M. Carlos Andres Perez. Le parti de M. Caldera parle de « changement », mais est resté, même pendant lacampagne, dans une certaine ambiguïté en ce qui concerne les grandes options politiques. Comme tant d'autres formations démacrates chrétiennes, le COPEI hésite entre sa volonté de réformes et son souci de ne pas affaiblir sa base électorale.

« Luis arrangera tout ça »

« Le peuple veut le changement, *nous disait M. Luis Herrera à la veille de l'électoin.* Pendant ma campagne, j'ai recueilli trois plaintes principales : le manque de logements, l'insécurité, la hausse rapide du coût de la vie. Il faut répondre à cette attente, lutter contre la corruption administrative grandissante... ». *Ses conseillers avaient choisi un slogan simpliste :* « Luis arregla eesto... (« Luis arrangera tout çà »). » *Il reste au futur président àprouver qu'il mérite son surnom de « Radomiro Tomic » (2) vénézuélien, de véritable leader de la gauche démocrate-chrétienne.*

MARCEL NIEDERGANG.

(1) L'appellation originale de COPEI était Comité d'organisation politique électoral indépendant.

(2) Ancien dirigeant de la gauche démocrate-chrétienne au Chili pendant le gouvernement Eduardo Frei.



avec ou sans pneus cloutés

mais avec les nouveaux équipements conseillés par les techniciens de SELZ vous roulerez avec plus de sécurité sur n'importe quelle route d'hiver.

équipements et PNEUS HIVER TOUS TYPES EN STOCK

SELZ

PREMIER SPECIALISTE PARISIEN

24, rue de Picpus-Nation 628.90.00

2, place Barcelone - Pont Mirabeau (16e)

148, route de la Reine - Boulogne (92)

Place des 4 Chemins - La Varenne (94)

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● DES COMBATS ont lieu actuellement au Nouristan, région montagneuse du nord-est de l'Afghanistan, entre troupes gouvernementales et partisans du Mouvement de la révolution islamique (M.R.I.), selon des témoins étrangers ayant visité récemment cette région, rapporte l'A.F.P. Des villageois en rébellion contre le pouvoir central tenaient récemment les crêtes aux environs de la petite ville de Kamdesh et encerclaient un bataillon de l'armée régulière ravitaillé par hélicoptères. Les témoins affirment que les insurgés ont détruit une dizaine de véhicules militaires et fait prisonniers plus de deux cents soldats.

Deux villages — Kawadesh et Baaghal, proche de Kamdesh — auraient été détruits par les forces régulières. Le M.R.I. affirme pour sa part avoir tué plus de quatre cents soldats autour de Kamdesh depuis près de deux mois. Le Mouvement a déclaré « la guerre sainte » contre le régime « communiste et prosoviétique » de Kaboul.

Chili

● UN NOMBRE INDETERMINEE DE CADAVRES ont été découverts la semaine dernière dans une mine abandonnée, a révélé, le mardi 5 décembre, l'évêque auxiliaire de Santiago, Mgr Enrique Alvear. D'autre part, le gouvernement n'a pas autorisé le retour au Chili de l'ancien sénateur démocrate-chrétien, M. Rafaël Agustin Gumucio, qui était parti volontairement au lendemain du coup d'Etat de septembre 1973. — *(A.F.P.)*

Congo

● M. PHILIPPE FAVRE, ressortissant français âgé de trente-quatre ans, arrêté le 12 août dernier par les autorités de Brazzaville, a été libéré le 23 novembre, après cent deux jours de détention, a-t-on appris mardi 5 décembre. Aucun chef d'accusation n'a été officiellement signifié à cet employé de la *Société congolaise d'importation alimentaire* (SITRACO), qui était interné dans les locaux de la sécurité d'Etat de la capitale congolaise.

États-Unis

● UN TRIBUNAL DE LOS ANGELES (Californie) a déclaré, mardi 5 décembre, que le testament mormon d'Howard Hughes, l'excentrique milliardaire américain mort le 5 avril 1976, était un faux. Des décisions de justice identiques avaient déjà été prises au Texas et au Nevada (*le Monde* daté 11-12 juin). Ce document avait été trouvé quelques semaines après la mort de Hughes au siège de l'Eglise mormone, à Salt-Lake-City (Utah). En l'absence de tout testament reconnu valide, la fortune de Hughes sera probablement répartie entre quelques membres éloignés de sa famille, et le Trésor public, par le biais des droits de succession. — *(U.P.I.)*

● LE GENERAL GEORGE BROWN, chef d'état-major interarmes de mai 1974 à juin 1978, est mort mardi 5 décembre, dans la soirée, a annoncé un porte-parole du Pentagone. Le général Brown, qui était né en 1918, avait fait presque toute sa carrière dans l'aviation. Il avait notamment commandé la force aérienne américaine au Vietnam. Atteint d'un cancer à la prostate, il avait pris sa retraite le 20 juin dernier. — *(A.F.P.)*

Indonésie

● LE GOUVERNEMENT INDONESIEN a libéré mille trois cent cinquante prisonniers politiques à Surabaya (Java Oriental), a annoncé, mardi 5 décembre, un porte-parole.

Maroc

● LE MINISTRE DE L'INFORMATION, M. Abdelhadi Boutaleb, a réaffirmé, mardi 5 décembre, que le Maroc était « *totalement étranger* » à la récente attaque d'un bateau de pêche espagnol au large des côtes du Sahara ocidental, qui a fait huit morts. Le ministre a dénoncé les auteurs de ce « *lamentable attentat* » qui n'ont pas « *le courage de le revendiquer* ». — *(Corresp.)*

Pays-Bas

● LE COLLECTIONNEUR PIETER MENTEN, qui vient d'être libéré après que le jugement le condamnant à quinze ans de prison pour crimes de guerre eut été cassé par le tribunal *de La Haye, ne sera* pas autorisé à résider en République d'Irlande, où il possède une propriété, a-t-on appris mardi 5 décembre, de source officielle, à Dublin. Pieter Menten, qui est âgé de soixante-dix-neuf ans, se trouve actuellement en observation dans une clinique de la banlieue de La Haye. — *(U.P.I., Reuter.)*

LES SUITES DE LA TRAGÉDIE DE GUYANA

Une enquête est ouverte sur l'ancien consul américain à Georgetown

L'opinion américaine continue à s'interroger sur les causes de la tragédie de Jonestown, en Guyana, et sur les responsabilités éventuelles des services officiels. Selon des documents personnels du « révérend » Jim Jones, dont fait état l'agence Associated Press, les collaborateurs immédiats de ce dernier entretenaient avec l'ambassade des Etats-Unis en Guyana des liens très étroits. L'ambassade leur aurait notamment fourni la liste des membres de la secte pour lesquels des demandes de recherches avaient été déposées par les familles.

Quand les officiers consulaires américains venaient demander sur place aux intéressés s'ils étaient de leur plein gré au Temple du peuple, ces derniers, mis en condition par Jim Jones et ses « lieutenants », répondaient invariablement qu'ils étaient contents de leur sort. Les autorités américaines avaient notamment déclaré, peu après le suicide collectif, que soixante-quinze entretiens de ce genre avaient eu lieu au cours de ces derniers mois, et qu'aucun n'avait donné de résultat.

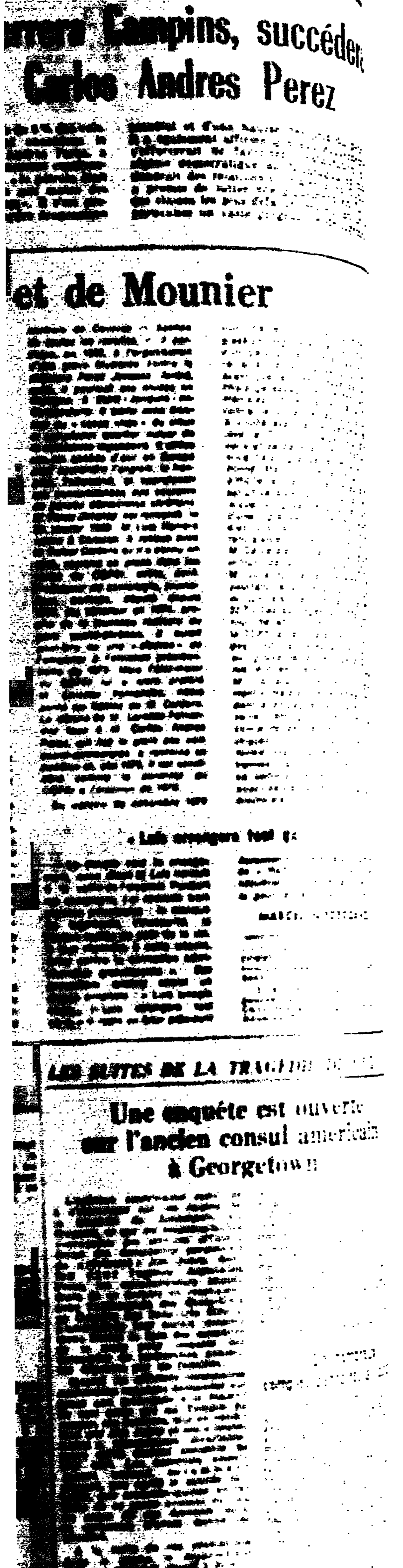
A la suite de ces révélations dans la presse, le département d'Etat a annoncé, mardi 5 décembre, l'ouverture d'une enquête sur M. Richard McCoy qui était jusqu'en mai dernier consul des Etats-Unis dans la capitale de la Guyana, Georgetown. M. Hodding Carter, porte-parole du département d'État, a cependant affirmé mardi que M. McCoy « *avait rempli sa tâche de manière conforme aux plus sévères exigences professionnelles et morales* ». Le porte-parole n'a pas démenti que M. McCoy ait fourni à la secte la liste des personnes pour lesquelles une demande de recherches avait été faite. M. Hodding Carter a estimé que le consul avait fait tout ce qui était humainement possible, « *dans le respect des libertés constitutionnelles* », pour s'informer sur la situation à Jonestown.

Quatre dirigeants du Temple du peuple ont déposé lundi devant un tribunal de San Francisco (Californie) une requête visant à la dissolution de la secte. Cette démarche pose de graves problèmes juridiques, notamment en ce qui concerne la liquidation financière de l'organisation.

De nombreux comptes bancaires à l'étranger

Le *New York Times* a révélé que le « révérend » Jim Jones avait plusieurs comptes bancaires à l'étranger, notamment en Suisse, et que sa fortune était évaluée à 10 ou 15 millions de dollars. Les sommes les plus importantes étaient déposées sur des comptes anonymes « à numéro ». Avant de se suicider, Jim Jones avait envisagé, selon des témoins, de faire transférer ces fonds à l'Organisation de libération de la Palestine ou à l'U.R.S.S.

● *M. Charles Dederich*, fondateur de Synanon, une secte qui était à l'origine une association de secours aux drogués et aux alcooliques, a été arrêté samedi 2 décembre à Lake-Havasu-City (Arizona) et inculpé d'association de malfaiteurs et d'incitation au meurtre. Un avocat, Me Paul Morantz, qui avait plaidé plusieurs affaires contre la secte, avait été mordu le 10 décembre dernier par un serpent à sonnettes déposé dans sa boîte aux lettres, vraisemblablement par deux membres de Synanon. — *(A.P.)*



A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'opposition juge « dérisoires » les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre le chômage

Mardi 5 décembre, sous la présidence de M. Chaban-Delmas, l'Assemblée aborde, après déclaration d'urgence, l'examen de quatre des cinq projets de loi adoptés par le gouvernement pour faciliter l'insertion professionnelle et l'emploi afin de résorber le chômage structurel.

Le premier de ces textes tend à favoriser la mobilité des salariés à l'étranger en étendant l'attribution de diverses primes de transfert et indemnités de frais de transport et de déménagement et de réinstallation, aux salariés français privés d'emploi, embauchés par une entreprise française ou une filiale d'entreprise française pour travailler à l'étranger. La charge financière serait de 20 millions de francs pour mille cinq cents bénéficiaires.

Pour souhaitable qu'elle lui apparaisse, la mise en place d'une telle procédure devrait avoir, selon M. DELALANDE (R.P.R.), rapporteur de la commission des affaires culturelles, un impact limité : l'incitation reste faible et le nombre de bénéficiaires restreint.

« *Ce n'est pas en accumulant des mesures dérisoires qu'on fait une véritable politique de l'emploi*, observe dans la discussion générale, M. GAU (P.S., Isère), qui indique que son groupe ne peut souscrire au projet gouvernemental.

« *Pensez-vous, monsieur le ministre, que votre projet soit susceptible de renverser la vapeur ?* demande M. LE MEUR (P.C., Aisne), qui critique « *une politique antisociale qui se donne des airs de lutte antichômage* ».

« *Les travailleurs*, déclare M. HAGE (P.C., Nord), *feront respecter leur droit de vivre et de travailler dans leur pays, d'autant que leur protection sociale est très mal assurée à l'étranger.* »

Pour M. BOULIN, ministre du travail, on ne peut apprécier la tentative de réponse du gouvernement au problème de l'emploi qu'en considérant globalement les quelque vingt-cinq textes législatifs ou réglementaires qui seront présentés. Il observe ensuite que l'opposition française est la seule en Europe à tenir des propos démagogiques. En ce qui concerne la couverture sociale, il précise qu'il n'y a de problème qu'en l'absence de convention avec le pays en cause. Mais, indique-t-il, le régime français peut continuer à être appliqué si l'entreprise paie les cotisations correspondantes. Les expatriés, ajoute-t-il, ont droit aux aides publiques et ASSEDIC en cas de chômage à leur retour en France.

L'ensemble du texte est voté après l'adoption d'un amendement de forme.

Le contrat à durée déterminée

Le second projet, qui concerne le contrat de travail à durée déterminée, vise à promouvoir ce type de contrat afin de permettre une meilleure adaptation de l'emploi aux variations de l'économie. Ces contrats pourraient notamment être conclus pour une saison ou la durée d'un chantier.

« *Ce texte*, constate M. BARIANI (U.D.F.), rapporteur, *comble un vide législatif, car le code du travail ne traite pas dans son ensemble de ce type de contrat. Loin de remettre en cause l'acquis jurisprudentiel, ce projet crée des garanties nouvelles.* »

Dans la discussion générale, M. GILBERT FAURE (P.S., Ariège) estime que ce type de contrat favorise les emplois précaires, réservés surtout aux femmes et aux jeunes. « *Le gouvernement*, déclare-t-il, *répond ainsi au vœu du patronat.* » Pour le député, le recours à ce contrat doit rester exceptionnel. « *Ce projet*, conclut-il, *marque une régression dans la protection des salariés.* » Pour Mme CHAVATTE (P.C., Pas-de-Calais), ce projet est « *l'élément le plus dangereux du dispositif gouvernemental* », car il traduit « *l'offensive du grand patronat et du pouvoir contre les droits des travailleurs* ».

Pour M. BOULIN, les relations entre un travailleur et son employeur doivent normalement s'inscrire dans un contrat à durée indéterminée. Mais il ne faut pas pour autant ignorer les contrats à durée déterminée. D'où la nécessité de remédier au vide juridique actuel, car il serait regrettable que certains employeurs renoncent pour cela à embaucher.

M. MEXANDEAU (P.S.) estime que ce raisonnement aboutit à remettre en cause progressivement tout ce qui, dans la législation sociale, gêne les employeurs.

« *Certes*, reconnaît M. BOULIN, *il ne faut pas provoquer une déstabilisation du droit du travail, et ceux qui misent sur une telle déstabilisation seront déçus. Reste que les contrats à durée déterminée existent et que le projet apporte des garanties aux travailleurs concernés. Ainsi, il limite notamment les possibilités de renouvellement.* »

« *Ce texte*, conclut le ministre, *permettra de faire disparaître un frein considérable à l'embauche, et le patronat estime qu'il permettra d'augmenter les effectifs de 6 % à 7 %.* »

L'Assemblée adopte ensuite un amendement du rapporteur, qui précise que le contrat ne peut être renouvelé plus de deux fois et pour des périodes dont la durée ne peut excéder celle de la période initiale. A l'initiative de M. LAURIOL (R.P.R.) et malgré les réserves du gouvernement, elle précise que le contrat ne peut être résilié que du commun accord des parties, sauf résolution judiciaire du contrat. En outre, le contrat peut être résilié par l'une des parties en cas de faute grave de l'autre ou en cas de force majeure.

En séance de nuit, sous la présidence de M. LA COMBE (R.P.R.), l'Assemblée précise que le texte proposé ne remet pas en cause la protection des représentants du personnel engagés par un contrat de travail à durée déterminée. Elle adopte ensuite un amendement communiste indiquant qu'après deux renouvellements le contrat devient un contrat à durée indéterminée. La commission demande que ce contrat puisse comporter une période d'essai. Le gouvernement accepte, mais fait préciser que sa durée ne peut excéder deux semaines si le contrat est conclu pour une durée inférieure à quatre mois et un mois dans les autres cas. M. LAURIOL (R.P.R.) propose que le renouvellement du contrat de travail soit de droit, quelle que soit la partie qui n'a pas respecté le délai de dénonciation. L'Assemblée accepte malgré l'opposition du gouvernement.

Il est ensuite décidé, à l'initiative de la commission et de M. DELANEAU (U.D.F.), que le contrat conclu pour une saison, pour une entreprise déterminée ou pour une tâche particulière, notamment pour la durée d'un chantier, ou pour le remplacement d'un salarié temporairement absent, peut être qualifié par la convention des parties de contrat à durée déterminée. A la demande du gouvernement, il est prévu que pour les contrats saisonniers d'une durée inférieure à trois mois la durée du préavis sera aménagée. Un amendement socialiste précise que le contrat de travail à domicile est un contrat à durée indéterminée.

Après avoir repoussé plusieurs amendements de l'opposition, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement qui précise que la présente loi ne supprimera pas les avantages prévus conventionnellement en cas de chômage, notamment pour les salariés du bâtiment et des travaux publics.

M. Gau (P.S.) indique que son groupe votera contre ce texte « inacceptable ». M. HAMEL (U.D.F.) y voit au contraire « *un instrument de lutte contre le chômage* ». M. ANDRIEUX (P.C.) annonce que son groupe votera contre le projet. M. GISSINGER (R.P.R.) craint qu'une révolution ne se produise un jour « *à cause des droits acquis* ». Il invite son groupe à voter le texte.

L'ensemble du projet, ainsi modifié, est adopté.

La protection des travailleurs intérimaires

Le troisième projet en discussion, relatif aux entreprises de travail temporaire, a deux objectifs : mettre en œuvre un système obligeant les entreprises à justifier d'une garantie financière, afin d'assurer, en cas de défaillance de leur part, le paiement des charges sociales et des salaires ; d'autre part, assainir un secteur professionnel très mobile.

M. GISSINGER (R.P.R.), rapporteur, estime que la caution devrait être au moins égale à 8 % du chiffre d'affaires et que le plancher devrait être fixé à 200 000 francs.

« *Le travail intérimaire*, affirme M. BECHE (P.S., Doubs), *n'est qu'une forme moderne du servage et il assure des super-profits aux patrons.* » Aussi les socialistes voteront-ils contre ce projet « *nocif et rétrograde* ». « *Ne sommes-nous pas revenus au temps des négriers ?* », demande M. RENARD (P.C., Aisne). A son avis le texte ne vise qu'à conforter les officines de travail temporaire, dont l'activité, conclut-il, devrait être prise en charge par l'Agence nationale pour l'emploi.

Pour M. BOULIN, une moralisation s'imposait pour certaines entreprises (15 % disparaissent chaque année) qui ne pouvaient pas toujours honorer leurs engagements envers leurs salariés. Aussi le projet rend-il obligatoire la participation de toutes les entreprises aux mécanismes de cautionnement mis en place par les professionnels les plus sérieux.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte un amendement de la commission qui garantit le pluralisme des établissements habilités à donner caution. M. NEUWIRTH (R.P.R.) fait prévoir également le cautionnement par une compagnie d'assurance. Est également adopté un autre article additionnel qui fixe la base de calcul de la caution : le chiffre d'affaires annuel de l'entreprise concernée. Cette garantie ne pourra être inférieure à un minimum fixé annuellement par décret, compte tenu de l'évolution moyenne des salaires.

Pour terminer, l'Assemblée réévalue les amendes applicables aux infractions en matière de travail temporaire et décide que la loi entrera en vigueur au plus tard le 1er janvier 1980.

L'ensemble du projet ainsi modifié est adopté.

« M. Boulin-l'enchanteur »

Le dernier texte en discussion contient diverses mesures en faveur des salariés privés d'emploi qui créent une entreprise. Il a pour but de maintenir au profit de ces derniers les avantages dont ils disposaient en tant que chômeurs.

M. MADELIN (U.D.F.), rapporteur, indique que ce texte pourrait intéresser mille personnes par an. « *Certes*, observe-t-il, *il maintient l'aide publique et la couverture sociale, mais dans des conditions qui ne paraissent pas très satisfaisantes.* » « *Accorder 3 à 4 000 F sur six mois aux salariés au chômage qui désirent créer une entreprise*, conclut le rapporteur, *ne correspond ni à la réalité des besoins financiers de ces salariés ni à la sécurité psychologique et financière qu'ils recherchent pendant une période difficile.* » A son avis, il faut mettre sur pied une véritable politique dans le domaine de la création d'entreprises. Il propose donc que le projet en discussion ne soit que provisoire.

Dans la discussion générale, M BECHE (P.S., Doubs) estime que, pour favoriser la création d'entreprises, il faudrait recourir au budget « *plutôt que d'user d'artifices* ». Les socialistes, indique-t-il, repoussent les propositions gouvernementales. « *Avec ce projet*, ironise M. ANDRIEUX (P.C., Pas-de-Calais), *vous laissez loin derrière vous les magiciens les plus notoires : n'êtes-vous pas devenu, M. Boulin, l'enchanteur qui permettra au licencié d'Usinor ou de Creusot-Loire de se transformer en un P.-D. G. heureux et comblé ? La multiplication des patrons, est-ce là le nouveau miracle attendu ?* », interroge le député, qui conclut : « *J'ai parlé de ce projet devant la porte d'usines qui licencient. Je puis vous assurer que personne n'a ri.* »

Le ministre s'étonne de cet « *humour noir* » dans la mesure où ce projet est un moyen supplémentaire, à son avis, de favoriser la création d'entreprises.

Il précise attendre encore des propositions constructives de la part de l'opposition. « *Ce texte*, conclut-il, *crée des conditions plus favorables au libre choix entre le salariat et la possibilité de se mettre à son compte.* »

Dans la discussion des articles, l'Assemblée décide que les mesures étant transitoires, elles ne seront pas incorporées au code du travail. Elle fixe au 31 décembre 1981 le terme de ce régime provisoire. Puis elle permet la création d'entreprises sous la forme de coopératives ouvrières de production. Il est précisé que les allocations seront versées en une seule fois.

L'ensemble du projet est adopté.

La séance est levée à minuit et demi.

PATRICK FRANCES.

Les délais de consultation des archives publiques

Mardi matin 5 décembre, sous la présidence de M. Brocard (U. D. F.), l'Assemblée nationale examine les articles du projet de loi adopté par le Sénat sur les archives (« le Monde » du 6 décembre).

Elle décide d'abord de permettre à l'administration des archives de laisser le soin de la conservation de certains fonds aux administrations et services publics qui assurent traditionnellement cette tâche (défense, affaires étrangères) et fixe les conditions de cette coopération.

Elle introduit ensuite dans la loi des dispositions concernant le pré-archivage, ce afin de ne pas laisser à l'entière discrétion des administrations la destruction des documents qu'elles détiennent.

En ce qui concerne la communication des archives publiques, l'Assemblée décide que les documents dont la communication était libre avant leur dépôt aux archives publiques, continuent d'être communiqués sans restriction d'aucune sorte à toute personne qui en fera la demande. Il est précisé que les documents visés par la loi du 17 juillet 1978 sur les relations entre l'administration et le public demeurent communicables sous les mêmes conditions, sauf leur versement à un service d'archives. D'autre part, l'Assemblée fixe un délai de trente ans avant que puissent être consultés tous les documents, si tant est que des délais spéciaux ne soient pas précisés par ailleurs.

Un article additionnel fixe les délais spéciaux suivants :

— 150 ans pour les documents comportant des renseignements individuels de caractère médical ;

— 120 ans pour les dossiers de personnel ;

— 100 ans pour les documents relatifs aux affaires portées devant les juridictions (y compris les décisions de grâce) pour les minutes et répertoires ainsi que pour les registres de l'état civil et de l'enregistrement ;

— 100 ans pour les documents concernant les renseignements individuels ayant trait à la vie personnelle et familiale et, d'une manière générale, aux faits et comportements d'ordre privé collectés dans le cadre des enquêtes statistiques des services publics ;

— 60 ans pour les documents qui contiennent des informations mettant en cause la vie privée ou intéressant la sûreté de l'Etat ou la défense nationale, et dont la liste est fixée par décret en Conseil d'Etat.

L'Assemblée fixe ensuite les modalités de communication exceptionnelle des documents avant l'expiration du délai prescrit en réglant très exactement les formes dans lesquelles l'administration l'autorisera.

Abordant les dispositions relatives aux archives *privées*, l'Assemblée adopte plusieurs amendements. Elle pose notamment le principe selon lequel toute destruction d'archives classées est interdite tout en laissant la possibilité lors de l'inventaire d'un fonds, de détruire des documents sans intérêt sans avoir recours à une procédure trop lourde.

Examinant pour terminer les disposition communes aux archives publiques et privées, l'Assemblée adopte l'article additionnel suivant : « *Toute administration détentrice d'archives publiques ou privées est tenue de motiver tout refus qu'elle oppose à une demande de communication de documents d'archives.* »

L'ensemble du projet de loi, ainsi modifié, est finalement adopté.

LA COMMISSION SPÉCIALE EXAMINE LE PROJET DE CRÉATION D'UNE DOTATION DE L'ÉTAT AUX COMMUNES

La commission spéciale chargée d'étudier les deux projets de loi portant réforme des finances locales a commencé, le mardi après-midi 5 décembre, l'examen des articles du texte relatif à la création d'une dotation globale de fonctionnement attribuée par l'Etat aux communes.

Elle a notamment rejeté un amendement, présenté par M. Louis Maisonnat (P. C.), tendant, d'une part, à fixer le montant de la dotation à 35 788 millions de francs pour 1979 ; d'autre part, à prévoir une progression de cette ressource telle que celle-ci puisse atteindre en cinq ans 10 % de l'ensemble des ressources publiques nationales, le financement étant assuré par l'institution d'un impôt sur la fortune des personnes physiques. La commission a accepté, en revanche, un amendement, présenté par M. Hubert Dubedout (P. S.), proposant, comme le prévoyait le texte initial du projet, de fixer à 60 % de la dotation globale, jusqu'en 1980, la part de la dotation forfaitaire attribuée à chaque commune, puis de réduire cette part jusqu'à 25 % en 1986.

Au préalable, M. André-Georges Voisin (app. R. P. R.), rapporteur du projet de loi sur la fiscalité locale, projet dont la discussion a été renvoyée à la session de printemps 1979, avait donné connaissance à la commission de plusieurs amendements visant à introduire dans le texte sur la dotation de fonctionnement les dispositions sans lesquelles les impôts locaux ne pourraient être normalement perçus en 1979. Ces amendements reprennent pour l'essentiel les dispositions fiscales transitoires retenues par le Sénat pour l'année prochaine.

NOTRE Télex
POUR VOS COMMUNICATIONS
Vous nous téléphonez vos messages. Nous les télexons. Vos correspondants nous répondent par télex : nous vous téléphonons.
étrave
SERVICE TÉLEX
345.21.62 + 346.00.28
38, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS

AU SÉNAT

Le vote du budget devient une performance physique

Le Sénat a rempli sa mission de contrôle des dépenses de l'Etat en ratifiant à 3 h. 30 du matin, mercredi 6 décembre, les comptes spéciaux du Trésor : 95 milliards de crédits, soit le cinquième du budget, a précisé leur rapporteur, M. Poncelet. Mais ce dernier a déploré les conditions d'un tel débat : à peine une heure de discussion au milieu de la nuit ! Avant, en effet, les sénateurs avaient dû examiner les crédits de la défense, de l'économie, et ceux du commerce et de l'artisanat.

M. BALLAYER (Union centr., Mayenne), rapporteur de la commission des finances, demande notamment, au sujet de ce budget, que l'on simplifie les formalités qui entravent l'installation des commerçants et artisans et découragent les maîtres d'apprentissage. Il souhaite que ce budget devienne un facteur d'animation rurale.

M. BRUN (CNIP, Gironde) estime, au nom de la commission des affaires économiques, que le problème du financement des centres d'apprentissage n'est pas convenablement résolu. Les apprentis, souligne-t-il aussi, ne devraient pas entrer en compte dans la définition de l'entreprise artisanale.

M. JACQUES BARROT, ministre du commerce et de l'artisanat, traite plus particulièrement de la formation professionnelle et annonce de nouvelles dispositions destinées à permettre la formation tout au long de leur vie active des commerçants et artisans et de leurs salariés. Des plans de formation vont être négociés avec les organisations professionnelles pour aboutir à des conventions signées, métier par métier. Ces conventions devront déboucher sur la création d'un plus grand nombre de fonds d'assurance formation, lesquels ouvrent un droit à un financement privilégié de l'Etat. M. Barrot annonce aussi l'application prochaine d'une mesure votée l'an dernier par le Sénat et permettant aux commerçants et artisans actuellement imposés au forfait d'adhérer à des centres de gestion agréés sans avoir besoin de passer par les services coûteux d'un expert-comptable.

On entend ensuite MM. DUMONT (P.C., Pas-de-Calais), MATHIEU (R.I., Rhône), LE JEUNE (Un. centr., Finistère), LAUCOURNET (P.S., Haute-Vienne), CLUZEL (Un. centr., Allier), PAPILIO (R.P.R., Wallis-et-Futuna) et MAX LEJEUNE (gauche dém., Somme). Ces orateurs réclament notamment une réforme de la taxe d'apprentissage, des incitations pour développer le commerce en milieu rural, et en particulier des facilités de crédit.

M. BARROT indique qu'il négocie avec le Crédit agricole pour qu'il aide tous les artisans ruraux, même ceux qui ne sont pas véritablement « auxiliaires » de l'agriculture. Un conseiller à la Cour des comptes, précise aussi le ministre, étudie actuellement la question du « seuil » de l'entreprise artisanale. Les crédits sont alors adoptés avec un amendement d'initiative gouvernementale destiné à financer les primes de développement artisanal.

Les crédits de la défense

Le Sénat examine ensuite les crédits du ministère de la défense. Le rapporteur, M. FRANCOU (Un. centr., Bouches-du-Rhône), estime qu'il s'agit là d'un « *bon budget* ».

M. LEGOUEZ (R.I., Eure), rapporteur des « dépenses ordinaires », pense que les effectifs de la gendarmerie restent inférieurs aux exigences de la sécurité.

On entend ensuite les autres rapporteurs spéciaux : MM. DUFFAUT (P.S., Vaucluse), essence aux armées ; GENTON (C.N.I.P., Cher), qui, au nom de la commission des affaires étrangères et de la défense, présentant les crédits de la « section commune », demande au ministre des apaisements au sujet de la situation des retraités et de leurs ayants droit ; GAUTIER (R.P.R., Maine-et-Loire), rapporteur pour la même commission des crédits de la gendarmerie ; CHAUMONT (R.P.R., Sarthe), forces terrestres ; VOILQUIN (R.I., Vosges), air ; MAX LEJEUNE, marine.

Le ministre de la défense, M. YVON BOURGES, répond à M. Genton au sujet des retraités : « *Le problème du droit au travail des retraités militaires est en fait très simple. L'intérêt même du service exige que les cadres puissent quitter le service avant l'âge légal de la retraite. Mais si les officiers et sous-officiers se trouvent ainsi limités dans leur carrière militaire, il n'est que juste qu'ils puissent poursuivre ensuite une carrière extra-militaire, ne fût-ce que pour se constituer une retraite complémentaire. Certains disent : mais ils volent des emplois aux jeunes ! Pas du tout. Quand le militaire en question quitte l'armée, il fait place précisément à un jeune. Si on lui interdisait de travailler, il est bien clair qu'il resterait dans les cadres de l'armée aussi longtemps que la loi le lui permettrait, ce qui serait contraire à la fois à l'intérêt du service et à la politique de l'emploi.* »

Aux orateurs qui prennent alors la parole (MM. D'AILLIERES, R.I., Sarthe ; PALMERO, Un. cent., Alpes-Maritimes ; MACHEFER, P.S., Yvelines ; CALDAGUES, R.P.R., Paris ; BOUCHENY, P.C., Paris ; BETTENCOURT, R.I., Seine-Maritime ; LOMBARD (Union cent., Finistère ; LONGEQUEUE, P.S., Haute-Vienne ; JUNG, Un. cent., Bas-Rhin), le ministre de la défense apporte notamment les réponses suivantes :

● « *La réforme de la condition militaire étant essentiellement une réforme indiciaire ne peut avoir d'effet sur les agents déjà retraités. Un adjudant retraité à l'échelle 3, il y a dix ou quinze ans, ne peut demander à être placé à l'échelle 4.*

● » *Ce que nous avons fait à Kolwezi, nous sommes à tout moment en état de le refaire. Si nous avons eu recours à des avions américains, c'était pour bien souligner le caractère humanitaire de l'intervention.*

● » *La France est le pays d'Europe qui a le moins de surface pour entraîner ses troupes ! Le gouvernement appliquera la décision prise en ce qui concerne le Larzac, mais je recevrai la semaine prochaine les parlementaires intéressés.*

● » *Nos arsenaux ont un plan de charge satisfaisant. Le pouvoir d'achat des travailleurs évolue comme celui de la fonction publique ; le budget augmente leur masse salariale de 16,27 % avec 1/2 heure de moins de travail par semaine. Ajoutons que les zones de salaires sont ramenées de 6 à 3, que mille deux cents auxiliaires seront titularisés, que l'abattement appliqué aux ouvriers entre dix-sept et dix-huit ans disparaît, que la prime pour travaux insalubres a été augmentée.* »

Les crédits sont ensuite adoptés sans amendement, tous ceux qui avaient été déposés étant successivement déclarés irrecevables.

Les sénateurs votent ensuite le budget annexe des monnaies et médailles (rapporteur : M. FOURCADE, R.I., Hauts-de-Seine), puis celui de l'économie (rapporteur : M. TOURNAN, P.S., Gers). « *C'est la première fois que ce budget*, note son ministre, M. MONORY, *est présenté dans cette version qui tient compte de la séparation des finances en deux ministères distincts.* » « *Je crois profondément*, déclare-t-il aussi, *au contre-pouvoir du consommateur.* » Dans le cours du débat, M. SCHUMANN (R.P.R., Nord) adresse au gouvernement un avertissement à propos des conditions d'adhésion de la Grèce à la C.E.E., qui sont, dit-il, « *les plus laxistes qu'on ait connues* ». Il réclame, en particulier pour le textile, le maintien d'une clause de sauvegarde pendant la période transitoire.

Avant de se séparer, à 3 h. 30 du matin, les sénateurs adoptent encore les dispositions concernant les comptes spéciaux du Trésor. « *Est-il normal*, demande notamment le rapporteur, M. PONCELET (R.P.R., Vosges), *que l'Etat gère les fonds des collectivités locales sans les rémunérer ?* » « *Pouvons-nous*, demande aussi le rapporteur, *examiner en une heure de débat 95 milliards de crédits, le cinquième du budget de l'Etat ?* »

M. PONCELET défend, au nom de la commission des finances, puis retire, à la demande de M. MONORY, un amendement qui visait à créer une commission de révision des comptes spéciaux du Trésor. « *Beaucoup d'opérations*, estimait le rapporteur, *qui sont inscrites dans ces comptes spéciaux concernent de véritables opérations budgétaires, et leur contrôle serait mieux assuré si elles relevaient du budget général.* »

« *Je ne puis accepter cet amendement*, avait répondu M. MONORY, *qui modifie les responsabilités respectives du législatif et de l'exécutif.* »

A. G.





مكنز من الأصل

POLITIQUE

Les débats post-électoraux au sein de la gauche

● Après la C.G.T., la C.F.D.T. fait pression sur ses partenaires politiques

● Le P.C. tente d'ouvrir la discussion avec ses intellectuels

Confrontées à l'échec des élections législatives, les directions des partis de gauche se sont, chacune à leur manière, efforcées de canaliser et de limiter les débats engagés au sein du P.S. et du P.C.F. Soucieux de ne pas voir l'action qu'elles ont menée trop directement mise en cause, elles tendent à faire évoluer la discussion au plan idéologique. Les responsables du P.C.F. s'en prennent volontiers à la social-démocratie par opposition au *courant révolutionnaire qu'ils représenteraient.* M. Mitterrand, lors de son intervention au « Club de la presse » d'Europe 1 le 26 novembre, appelait à la mobilisation contre *« la dictature de classe de la bourgeoisie d'argent ».*

Les dirigeants syndicaux de la C.G.T. et de la C.F.D.T., qui avaient accompagné la marche de la gauche vers le pouvoir, viennent, coup sur coup, de peser sur les discussions en cours entre communistes et entre socialistes. *M. Georges Séguy comme* M. Edmond Maire, tenus de par la nature de l'activité syndicale à plus de réalisme, ne se satisfont pas entièrement de la nature du débat post-électoral engagé au sein de la gauche.

M. Maire a été particulièrement net sur ce point mardi 5 décembre à Saint-Etienne *(lire page 33).* Récusant l'accusation d'« économisme », lancée notamment par M. Mitterrand et ses amis contre M. Rocard, il invite les dirigeants *politiques de la gauche à prendre* en compte la réalité de la crise française dans celle de la C.E.E. Ce type de déclaration renforce certes la position du député des Yvelines, mais elle est surtout motivée par la volonté de M. Edmond *Maire de préciser, d'abord* à l'intention de nombre de militants de sa centrale, le sens du « recentrage » de la C.F.D.T., c'est-à-dire son retour, depuis les élections, à une pratique plus syndicale. Evolution que l'on retrouve *d'ailleurs* à la C.G.T.

Les dirigeants de la C.F.D.T. s'inquiètent, en outre, de la tendance des partis de gauche — et notamment du P.S. — à vouloir se transformer en sorte de super-syndicats, organisés sur les *lieux de travail, menant* campagne sur des thèmes comme le SMIC ou la durée du travail. Ils s'en inquiètent d'autant plus que les militants formés à travers les débats idéologiques du P.S. ne leur paraissent pas correspondre au profil souhaitable pour préparer la gauche aux responsabilités gouvernementales. Selon eux, ces militants se déterminent trop en fonction de positions théoriques abstraites sans prendre suffisamment en charge les pesanteurs de la vie quotidienne, donc sans se préparer concrètement à tenter de les surmonter.

Liberté de ton et d'analyse

L'intervention de M. Georges Séguy dans le débat, à l'occasion du congrès de la C.G.T., a été plus feutrée, plus indirecte que celle de M. Edmond Maire. Comme celle du secrétaire général de la C.F.D.T., elle est d'abord motivée par la situation interne de la centrale et notamment par l'érosion qu'elle subit depuis plusieurs années. C'est là un grave sujet de préoccupation non seulement pour le secrétaire général de la C.G.T. mais aussi pour le dirigeant communiste qu'il est en même temps. La centrale syndicale est, en effet, l'outil politique le plus important dont dispose le P.C.F : c'est, notamment, grâce à sa présence dans la C.G.T. qu'il peut assurer et maintenir son implantation et son rayonnement dans le monde ouvrier.

Il en résulte que les dirigeants de la C.G.T. qui siègent au bureau politique du P.C.F., à commencer par le secrétaire général de la *confédération, disposent au sein* de cet organisme non seulement d'une autorité réelle mais en outre d'une certaine liberté de ton et d'analyse. Ce qui était vrai hier avec Benoît Frachon l'est encore, toutes proportions *gardées, avec M. Georges Séguy.* Dès lors, et par rapport au débat engagé au sein du P.C.F., il est intéressant de relever deux aspects de la démarche du secrétaire général de la C.G.T. lors du congrès de sa confédération.

En premier lieu il n'a pas hésité à s'appuyer, y compris au niveau confédéral, sur les non-communistes (chrétiens et socialistes) contre certains membres de son propre parti (M. Georges Frischmann, membre du comité central, notamment) pour ouvrir davantage les instances de direction de la centrale et tenter d'en modifier le style. En second lieu, il s'est publiquement lié les mains en répétant que la C.G.T. n'interviendra pas dans le scrutin européen du 10 juin comme elle a pu le faire lors des élections législatives. On peut penser que M. Séguy a cherché ainsi à se prémunir contre les pressions que pourraient être amenés à exercer sur lui les autres membres du bureau politique du P.C.F. afin d'obtenir un coup de pouce de la C.G.T. au cas où la campagne européenne des communistes ne recueillerait pas l'écho souhaité.

Tel ne semble pas être le cas actuellement. Nombre de dirigeants socialistes commencent même à s'inquiéter des conséquences électorales de la propagande du P.C.F., non seulement dans le sud du pays mais aussi dans des zones industrialisées fortement touchées par le chômage, comme la région Nord-Pas-de-Calais, la vallée de la basse Seine ou la Lorraine. Ils pèsent sur la direction du P.S. pour que celle-ci mette plutôt l'accent sur la défense des intérêts nationaux que sur les options européennes des socialistes.

Même si le P.C.F. devait, en juin prochain, maintenir, voire améliorer, ses suffrages en canalisant les mécontentements engendrés par la situation économique, sa capacité militante actuelle apparaît gravement affaiblie du fait des résultats du scrutin législatif de mars et de la rupture de l'union de la gauche. Les témoignages à ce sujet abondent. Dans la région parisienne, en milieu ouvrier, des réunions publiques tenues avec la participation de membres du secrétariat du *P.C.F. n'attirent* que quelques centaines de personnes alors que plusieurs milliers d'adhérents du parti sont recensés dans le secteur. Dans le cinquième arrondissement de Paris, les réunions de cadres des sections du *P.C.F.* ne sont plus guère fréquentées que par un tiers des personnes convoquées. A Nanterre, les « Trois Jours du livre et de la pensée marxistes » organisés par le P.C.F. sur le campus n'ont mobilisé que des assistances limitées.

C'est devant quelques dizaines de personnes que, mardi 5 décembre, à l'occasion d'un débat sur l'Europe prévu dans le cadre de ces trois jours, un incident a montré le degré de tension qui continue de régner entre la direction du *P.C.F.* et les *intellectuels* communistes, qui sont amenés à critiquer certaines de ses options. La discussion devait en effet être animée, au nom de la cellule des enseignants de Nanterre, par M. Jean Rony. Celui-ci ayant publié dans *le Monde* du 29 novembre un article s'opposant aux analyses du P.C.F. en matière européenne et reprenant les thèses des P.C. espagnol *et italien, la fédération des* Hauts-de-Seine du P.C.F. a fortement insisté pour obtenir que ce débat ne soit pas présidé par lui. L'Union des étudiants communistes a même diffusé un tract critiquant très vivement M. Rony. La cellule des enseignants n'a accepté de céder la place à l'U.E.C. qu'après avoir publiquement effectué une mise au point. Non seulement elle ne reproche pas à M. Rony son article dans *le Monde,* mais elle critique le ton de la réplique de M. Gremetz, membre du bureau politique, dans *l'Humanité,* ton jugé nouveau dans les rapports entre communistes et correspondant, en fait, à une forme d'exclusion.

Un piège pour les contestataires ?

D'autres témoignages de ce regain de tension existent. Des blâmes ont été adressés, dans certaines fédérations, à des militants qui ont publiquement exprimé des désaccords avec le parti. La direction du P.C.F. laisse faire, pas mécontente dans le fond de voir s'opérer une reprise en main au niveau des fédérations départementales, et disposée, semble-t-il, à rappeler, si nécessaire, le moment venu, que M. Georges Marchais s'était engagé à ce qu'il n'y ait pas d'exclusions. Dans le même temps, elle se prépare, samedi 9 et dimanche 10 décembre à Vitry, à rencontrer environ quatre cents intellectuels communistes.

Depuis le mois de juin plusieurs réunions du bureau politique du P.C.F. ont été consacrées aux relations du parti avec les intellectuels. Diverses solutions avaient été envisagées en vue de renouer le contact. Il avait été notamment prévu que M. Georges Marchais reçoive successivement de petits groupes. Peut-être en raison de l'échec d'une rencontre entre le secrétaire général du P.C.F. et M. Jean Elleinstein, une formule *plus large a été retenue.* L'ensemble du bureau politique recevra, sur invitation personnelle, les responsables des revues officielles du parti — ce qui exclut les communistes qui animent la revue *Dialectiques ;* les responsables des *organismes culturels* et de recherche ; ceux qui, au sein des fédérations départementales sont chargés des intellectuels ; enfin, des personnalités comme M. Louis Althusser. Parmi les quatre cents invités vont donc figurer, outre M. Althusser, des communistes qui, à des titres divers et sur des aspects différents, ont critiqué la politique du P.C.F., notamment MM. Elleinstein, Balibar, Rony, Labica et Mme Hélène Parmelin.

Compte tenu de la sélection opérée et du fait, par exemple, que les responsables des cellules universitaires du P.C.F. n'ont pas été invités, les « contestataires » ne représenteront probablement qu'un dixième des participants à cette rencontre. C'est pourquoi certains d'entre eux s'interrogent *sur le sens réel de l'initiative* du bureau politique. Si le débat politique s'engage, ne s'agira-t-il pas d'une sorte d'avant-première du XXIII[e] congrès ? Il sera dans ce cas important de voir comment *l'Humanité* rendra compte des discussions, elle qui, par exemple, s'est encore attachée à gommer les interventions critiques par rapport à la direction du P.C.F. lors du dernier congrès de la C.G.T.

Si le bureau politique refuse ce débat, la réunion ne risque-t-elle pas de se transformer en piège pour les « contestataires », la direction du P.C.F. pouvant, sinon les faire condamner, du moins les faire apparaître comme étant en minorité au sein de leur propre milieu ?

THIERRY PFISTER.

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

M. Mauroy : je ne conçois pas une majorité sans Michel Rocard autour de François Mitterrand

De notre correspondant régional

Lyon. — Accompagné de M. René Farjadie, secrétaire national, M. Pierre Mauroy, député, maire de Lille, était mardi 5 décembre à Lyon l'invité du maire socialiste de Saint-Priest, M. Louis Gireau, et des élus du 9[e] arrondissement.

Il a été beaucoup question de M. Michel Rocard au cours d'une réunion avec les journalistes lyonnais organisée par le Club de la presse et à laquelle assistaient notamment MM. Jean Poperen et Charles Hernu, députés du *Rhône. Pour M. Mauroy,* qui qualifie d'« *incontestable* » la percée faite dans l'opinion publique par M. Rocard depuis mars, ce dernier a « *sa place* » dans la « *large majorité pluraliste* » qui doit continuer à assumer après *le congrès de Metz* la direction du parti.

Pour le maire de Lille, M. Michel Rocard représente une « *volonté de changement* » à côté d'un François Mitterrand qui perpétue une « *volonté de continuité* ». Il est donc souhaitable que l'ensemble du P.S. « *traduise* » ces deux idées contradictoires à l'origine du débat d'aujourd'hui.

Pour autant, la personnalité et les idées de Michel Rocard ne devraient pas apparaître sous la forme d'une motion différente, estime M. Mauroy, qui précise : « *Ce ne serait pas du tout une bonne chose, pour une raison simple : la majorité du parti doit bénéficier de ce qu'il apporte (...). C'est ce que le P.S. aurait à gagner d'un Rocard qui disposerait d'un mauvais sondage de parti et de très bons sondages d'opinion ? D'un Rocard minoritaire dans le P.S. et candidat à la présidence de la République dans l'opinion ? Je vois alors une bataille, un déchirement qui seraient sans doute un spectacle pour tous ceux qui veulent du mal à notre parti.*

» Il faut que la majorité actuelle du parti — pluraliste — s'élargisse encore. (...) Elle devra se réunir dans les prochaines semaines et faire le point de la situation. Si vraiment elle constate des divergences profondes, elle devra le dire et ce sera aux militants de se déterminer. Mais pour ma part, je ne conçois pas une majorité sans Michel Rocard autour de François Mitterrand. »

B. E.

M. MITTERRAND ET LES SONDAGES

Au cours d'une conférence de presse tenue, le mardi 5 décembre, à Bar-le-Duc, M. François Mitterrand a estimé que la dernière étude d'opinion réalisée par la SOFRES (*le Monde* du 1[er] décembre) « *semble ne pas avoir obéi aux règles de déontologie en matière de sondages* ».

Le premier secrétaire du parti socialiste a précisé qu'il considérait comme un « *vrai sondage* » celui de l'IFOP paru mardi dans *le Provençal* (*le Monde* du 6 décembre) et un « *faux* » celui de la SOFRES. Ce dernier, a-t-il poursuivi, est plutôt le fait de deux comentateurs écrivant au nom de la SOFRES.

« *J'observe cependant,* a-t-il ajouté, *que le premier sondage, qui semblait m'être défavorable, a fait la première page des journaux et les bonnes heures de la télévision, mais qu'on parle beaucoup moins du deuxième : c'est pour moi la signification principale.*

» Il semble que je sois comme une sorte d'embarras aux yeux de beaucoup de responsables politiques de droite et, le cas échéant, mêmes communistes, qui voudraient recommencer comme avant Epinay, c'est-à-dire avec une droite puissante et un parti communiste bien installé dans un certain nombre de secteurs, mais pas dangereux pour le pouvoir conservateur. » « *Tout cela,* a-t-il conclu, *se coalise pour que le parti socialiste et ceux qui le dirigeant soient atteints par des campagnes de propagande.* »

HOMMES GRANDS - HOMMES FORTS
Capel habille en long comme en large
• Magasin principal : 74 bd de Sébastopol Paris 3. 272.25.09.
• Capel Sélection ; centre commercial Maine-Montparnasse Paris 15. 538.73.51.
• Capel Madeleine : 26 bd Malesherbes Paris 8. 266.34.21.
CAPEL
G

OU TROUVER UN BUREAU A CYLINDRE LOUIS XVI AUTHENTIQUE ?

Au Louvre des Antiquaires. C'est le nouveau rendez-vous de tous les amoureux de l'ancien. De tous ceux et de toutes celles qui aiment s'entourer de meubles et d'objets authentiques. De tous ceux et de toutes celles qui savent que l'authentique n'est pas forcément plus cher. L'authenticité, c'est la première règle des Antiquaires du Louvre ; ils s'y sont tous engagés contractuellement, qu'il s'agisse de pièces d'époque ou de copies anciennes. Une garantie supplémentaire vous est par ailleurs offerte : s'il est besoin, l'assurance authenticité couvre vos achats. Dans un cadre unique et prestigieux, avec ses allées climatisées, son bar, son salon de thé, le Louvre des Antiquaires ne vous propose pas seulement le plus grand choix permanent d'antiquités, dans les styles et les époques les plus variés, mais vous offre des services que vous ne trouverez pas ailleurs et notamment un fichier d'artisanat d'art, un bureau, un organisme de crédit et un service de transport et de transit. Allez au Louvre des Antiquaires, vous passerez un moment très agréable à la découverte des merveilles du passé !

SALLE D'EXPOSITION : LES JOUETS ANCIENS
à partir du 12 décembre, nouvelle exposition, illustrant un conte fantastique.

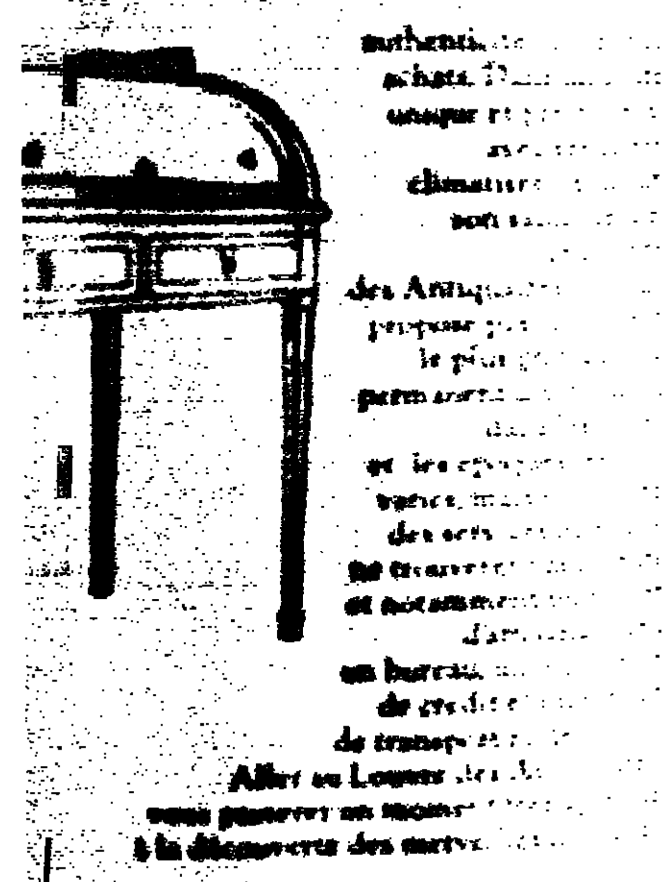
LE LOUVRE DES ANTIQUAIRES
240 boutiques d'antiquité

Anciens magasins du Louvre - Place du Palais-Royal, PARIS (1[er])
Ouvert du mardi au samedi inclus, de 11 h. à 19 h. - Nocturne le jeudi soir

ZWOBADA & ASSOCIES

Le Monde

société



A ROME

Le parricide de la « borgata »

Rome. — Une sentence très discutée a été rendue, mardi 5 décembre, par le tribunal des mineurs de Rome. Elle conclut provisoirement une affaire criminelle qui passionne les Italiens et semble être tirée d'un récit de Pasolini.

De notre correspondant

Le procès de Marco Caruso, meurtrier à treize ans de son père, n'est pas un fait divers banal. Si la presse politique de la Péninsule lui a consacré tant de commentaires, c'est parce qu'il touche à l'organisation même de la société : le logement, l'assistance sociale, la justice.

Angelo Caruso, la victime, était un personnage odieux. Il avait violé sa future femme avant de l'épouser « en réparation ». Marco vint au monde quelques mois plus tard, conséquence de ce délit. A cinq ans, il assistait à une scène difficilement oubliable : sa mère, Guiseppina, attachée au lit conjugal, et le père fou de rage en train de la battre.

La famille Caruso habitait dans une « borgata », l'un de ces quartiers de la périphérie romaine surgis de manière illégale et longtemps restés sans équipement. Angelo avait fait de sa maison un monde clos où régnait la terreur. Vendeur ambulant, il vivait de contrebande. Entre deux raclées, il initiait ses fils, Marco et Renato, au vol à la tire. Avec sa fille, Serena, c'était différent : elle était toute à lui, il l'embrassait, la caressait de manière si équivoque que la mère devait inventer mille prétextes pour qu'il ne l'approche pas.

Marco fit la première fugue à dix ans. On en dénombra trente-deux par la suite. C'est au cours d'une de ces escapades, le 4 décembre 1977, qu'il vola un Smith & Wesson calibre 38. Le lendemain, un lundi, Marco est à la maison. Le père, furieux, s'étonne que les lits ne soient pas faits. Il commence par battre le fils cadet, Renato. Puis il se dirige vers sa femme, clouée au lit par une maladie, la réprimande sévèrement et la gifle.

« Papa, viens vite ! », crie Marco de l'autre pièce. Le père va voir ce qui se passe. Un revolver est pointé sur lui. « Je ne peux plus te voir », dit le fils qui vide tout le barillet. Puis il va se constituer prisonnier au commissariat de police.

Fallait-il condamner Marco ? Certainement pas, estimaient de nombreux Italiens. Pour les uns, Marco était visiblement immature, comme le soutient la défense. Pour d'autres, il n'y a pas eu parricide : c'est le père qui avait détruit le fils dès les premiers jours de son existence.

L'accusation, elle, faisait valoir qu'un meurtre doit rester un meurtre, surtout dans un pays où les justiciers — mafiosi, gangsters et terroristes — défraient la chronique. Le tribunal a partagé cet avis, infligeant à Marco huit ans de prison (peine minimum pour « l'homicide volontaire non prémédité » dont il est reconnu coupable) et dix mois supplémentaires pour vol du revolver. On laisse entendre que le président de la République, M. Sandro Pertini, serait très ému par cette affaire. Une requête de grâce va sans doute lui être présentée.

Tirera-t-on les leçons de ce drame ? Changera-t-il quoi que ce soit à l'assistance sociale dans les « borgate » ? Avant de tuer son père, Marco Caruso était allé frapper à plusieurs portes : personne n'avait réussi à l'aider. Il y a malheureusement de nombreux Marco à la périphérie des grandes villes italiennes.

ROBERT SOLÉ.

LA PROSTITUTION

La proposition de loi de M. Le Tac soulève de nombreuses critiques

La proposition de loi sur la prostitution déposée à l'Assemblée, mardi 5 décembre, par M. Joël Le Tac (R.P.R.) fait l'objet de plusieurs critiques. Mme Florence d'Harcourt, député (non-inscrit) des Hauts-de-Seine, a notamment déclaré : *« Toutes les formes de prostitution sont et resteront toujours une atteinte intolérable à la dignité humaine. »* Pour Mme d'Harcourt, cette proposition ne ferait qu' *« institutionnaliser l'exploitation financière de ce fléau social »*.

Mme Françoise Giroud, de son côté, considère qu'à partir du moment où des femmes se prostituent, *« elles doivent au moins le faire librement »*. M. Georges Bellemain-Noël, contrôleur général de la police nationale et chef de l'office central de répression du banditisme, a déclaré au journal *le Matin* du mercredi 6 décembre : *« Il ne faut surtout pas créer de super-proxénètes à l'abri de la répression. »*

Dans *l'Humanité* de ce même jour, Jean Georges fait remarquer qu'*« officialiser les « quartiers réservés », c'est renforcer un système qui pousse les êtres humains à se vendre »*. *« Parquer les victimes du trafic*, ajoute-t-il, *faciliterait les affaires des proxénètes, renforcerait leur mainmise sur les prostitués des deux sexes et leur permettrait de concentrer des activités fort prospères. Un rapport des Renseignements généraux faisait état, en 1973, de 6 milliards de chiffre d'affaires dans ce secteur, pour la seule région parisienne, de 12 milliards pour l'ensemble du pays. »*

Yves de Gentil-Balchis écrit, de son côté, dans *la Croix* : *« Tout un environnement économico-culturel repose sur l'utilisation d'images du corps, non seulement « objet », mais « vendu », ou occasion de vente. La prostitution n'est qu'un cas particulier de cette grande foire au corps. D'ailleurs la femme n'est plus seule en cause. Le corps masculin se vend de mieux en mieux. La question est donc très complexe. Il y a quelques années, on avait nommé un « Monsieur Prostitution ». Il avait fait un rapport... qui doit dormir au fond d'un tiroir, car rien n'a changé. »*

Au cours d'une conférence de presse, mardi 5 décembre, M. Joël Le Tac, que soutenait M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, député (U.D.F.) du dix-huitième arrondissement de Paris, où se trouve le quartier de la Goutte d'Or, a surtout souhaité que sa proposition de loi soit l'occasion d'un débat sur la prostitution à l'Assemblée :

« Je ne veux plus de filles soumises », a, d'autre part, insisté M. Le Tac, qui considère que de nos jours *« le proxénétisme est le premier degré d'une délinquance plus grave »*. Le rapport Pinot, a-t-on fait remarquer au député R.P.R., s'était prononcé contre la réouverture des maisons de tolérance avec l'avis des prostituées elles-mêmes. *« Je n'ai pas à tenir compte de leur avis »*, a répondu M. Le Tac. *« Ne craignez-vous pas d'être appelé « Monsieur Prostitution » et de faire l'objet de moquerie ? »*, lui a-t-on demandé. *« Le sujet n'est tout de même pas triste »*, a conclu M. Le Tac.

● *Mise au point :* la section française du Congrès juif mondial, organisatrice du colloque des intellectuels juifs, dont il a été rendu compte dans nos éditions du 30 novembre, tient à préciser que les participants à ce colloque n'ont pas été « triés sur le volet ».

« Si la participation à ce colloque, indique son secrétaire général, M. Jacques Lazarus, *s'effectue sur invitation, nous n'écartons personne, à condition, il va de soi, que soient respectées les règles élémentaires de la bienséance. Toute création artificielle de scandale ou perturbation n'ajouterait rien à la valeur de la manifestation. »*

★ Congrès juif mondial, section française, 78, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.

● *Quatre étudiants poursuivis au titre de la loi « anticasseurs »* pour avoir dispersé et brûlé, le 7 novembre dernier, quelques dossiers et fiches d'inscription dans les locaux des U.E.R. de lettres de l'université de Nantes (*le Monde* du 11 novembre) ont été condamnés, lundi 4 décembre, à trois mois d'emprisonnement avec sursis et 300 F d'amende par le tribunal de grande instance de Nantes. L'université a obtenu le franc symbolique de dommages qu'elle avait demandé.

● *Nemours : produits toxiques sur l'autoroute.* — A la suite d'un accident de la circulation sur l'autoroute A 6, dans la région de Nemours (Seine-et-Marne), des produits toxiques, et notamment du parathion, se sont répandus sur la chaussée. Une quinzaine de gendarmes, de pompiers et d'employés de l'autoroute ayant participé aux opérations de dégagement ont été victimes de légers malaises et ont fait l'objet d'examens médicaux qui seront renouvelés dans une quinzaine de jours.

« Légitime défense » dans le Val-d'Oise

Un retraité est condamné à une peine amnistiée d'un an de prison avec sursis

De notre correspondante

Pontoise. — *« La vie de quelques poules ne vaut vraiment pas la vie d'un homme. Je demande trois ans d'emprisonnement avec sursis. »* Mme Annie Grenier, représentant le ministère public, n'aura pas été suivie dans son réquisitoire par le jury de la cour d'assises du Val-d'Oise qui jugeait, mardi 5 décembre, une affaire d'homicide volontaire baptisée par Me Charles Finkelstein, avocat de la défense, *« une légitime défense »*. L'accusé, M. Jules Leynaert, retraité de la S.N.C.F., habitant à l'époque des faits une zone pavillonnaire de Goussainville, dans le Val-d'Oise, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sussis, peine amnistiée puisque le drame remonte au mois d'avril 1974 et tombe donc sous le coup de la loi du 16 juillet 1974, article 6.

Cette année-là, dans la nuit du 19 au 20 avril, un ouvrier algérien de quarante-sept ans, M. Mohand Bel Hadj, demeurant dans un foyer jouxtant la propriété des époux Leynaert, sort en pleine nuit *« cuver tout le vin qu'il a bu la veille au soir »*.

M. Leynaert, réveillé par le bruit provenant du poulailler et pensant qu'il était victime d'un vol, s'arma de son fusil et tira, blessant mortellement M. Mohand Bel Hadj au visage. D'abord inculpé pour homicide volontaire, puis pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, l'accusé, laissé en liberté, sera finalement inculpé une troisième fois pour homicide volontaire par la chambre d'accusation de Versailles.

L'avocat de la défense, comme plusieurs témoins, devaient invoquer le climat d'insécurité qui régnait dans la zone pavillonnaire de Goussainville en raison de la proximité de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. Plusieurs expropriations avaient en effet livré certaines habitations à des vagabonds. *« Nous habitions un véritable coupe-gorge. On s'est senti menacés »*, devait déclarer l'épouse de l'accusé. Menacés ? M. Leynaert devait tirer d'une fenêtre située à 3 mètres du sol, tandis que sa victime marchait à quelque 7 mètres de là. Le jury a pourtant retenu la thèse de la peur.

JACQUELINE MEILLON.

M. Pierre Bellet est élu président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés

M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a procédé, mardi matin 5 décembre, à l'installation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, créée en application de la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (*le Monde* du 28 septembre) : *« Autorité administrative indépendante, la Commission examinera la conformité aux dispositions de la loi de tous les fichiers informatisés, selon des modalités différentes, pour le secteur public et le secteur privé. Elle est, d'autre part, chargée de faciliter au citoyen l'exercice des droits nouveaux qui lui ont été reconnus par la loi, notamment le droit d'être informé du contenu des fiches qui le concernent. Enfin, d'une manière générale, la Commission qui présentera chaque année un rapport, pourra faire aux pouvoirs publics des propositions dans les domaines qui sont de sa compétence. Elle disposera, pour exercer sa mission, de pouvoirs importants. »*

Le ministre a tout d'abord souligné *« la diversité de cette Commission, qui est la condition même de l'exercice de sa mission »*. Elle est composée de quinze membres, douze représentant l'Assemblée nationale, le Sénat, le Conseil économique et social, le Conseil d'Etat, la Cour de cassation, la Cour des comptes, et trois personnalités désignées en raison de leur autorité et de leur compétence (*le Monde* du 15 novembre). Elle a élu président M. Pierre Bellet, soixante-sept ans, premier président de la Cour de cassation.

M. Alain Peyrefitte a rappelé l'*« importance de l'informatique dans le développement de notre société, aussi bien dans le domaine de la conquête de l'espace que dans celui de l'extension du téléphone, par exemple »*. *« Le développement de l'informatique*, a-t-il ajouté, *est un phénomène à la fois rassurant et inquiétant. L'informatisation de notre société, comme l'a indiqué le président de la République, ne doit pas se faire au détriment des libertés, de la vie privée de nos citoyens. »*

Il a, en conclusion, insisté sur l'indépendance de cette Commission, qui, bien que liée pour son financement au ministère de la justice, ne saurait avoir *« aucune relation de tutelle ou de subordination avec la chancellerie »*.

Faits et jugements

Policiers voleurs en Seine-Saint-Denis.

Deux gardiens de la paix du commissariat d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), MM. Gabriel et Philibert Louis-Sidney, âgés respectivement de vingt-neuf et vingt-huit ans, ont été arrêtés, la semaine dernière, par leurs collègues de Saint-Ouen. Ils ont reconnu avoir volé une dizaine de voitures qu'ils maquillaient avant de les revendre à des amis originaires de la Martinique.

Deux notaires toulousains aux assises.

Deux anciens notaires associés de Toulouse, Jean-Henri Roques et Daniel Vié, comparaissent, depuis le mardi 5 décembre, devant la cour d'assises de la Haute-Garonne. Ils répondent de l'accusation d'avoir frauduleusement contrefait ou altéré soixante-quatorze actes authentiques et soixante et onze actes d'obligation. Après la découverte d'une escroquerie complexe et importante (*le Monde* du 8 mars 1972) dans laquelle les deux notaires étaient impliqués, Daniel Vié a déjà été condamné, le 25 novembre 1974, par le tribunal correctionnel de Toulouse à cinq ans de prison, et Jean-Henri Roques à la même peine assortie d'un sursis de trois ans. Daniel Vié, qui ne s'est constitué prisonnier qu'au mois de mais 1975, a été de nouveau condamné, le 24 mai 1976, à trois ans de prison dont vingt et un mois avec sursis et à cinq ans de prison dont trois avec sursis pour diverses affaires d'escroquerie et d'abus de confiance. Les deux hommes ont bénéficié successivement de remises de peine et de mises en liberté conditionnelles.

Le barreau de Paris quitte la Conférence des bâtonniers.

Le barreau de Paris a décidé, mardi 5 décembre, de quitter la Conférence des bâtonniers — une association régie par la loi de 1901 — qui rassemble des bâtonniers et anciens bâtonniers de Paris et de province.

Dans un communiqué, le barreau de Paris constate *« le désaccord total »* entre sa doctrine, *« touchant l'avenir de l'organisation judiciaire, et l'attitude des autres composantes de l'association « Conférence des bâtonniers »*. *« Nos volontés*, précise-t-il, *motivées par l'intérêt des justiciables et la sauvegarde de la défense ainsi que la volonté d'une justice moderne, se heurtent à une volonté de maintien de règles archaïques et onéreuses, donc contraires à l'intérêt du public. »*

Le bâtonnier de Paris, Me Louis Pettiti, a immédiatement démissionné des fonctions de co-président de l'association qu'il *« détenait*, indique-t-il, *en vertu des statuts »*.

« ● *M. Pierre-Désiré Allaire est remis en liberté.* — Incarcéré depuis le 11 octobre, à Nice d'abord, à Marseille ensuite, M. Pierre-Désiré Allaire, l'entraîneur-driveur impliqué dans l'affaire des courses truquées à Cagnes-sur-Mer, a été libéré sous conditions, mardi 5 décembre. M. Raymond Gazan-Vilar, juge d'instruction à Grasse, a fait suite à la requête du « roi du trot » — la troisième qui lui était présentée — compte tenu de son état de santé. M. Pierre-Désiré Allaire a été placé sous contrôle judiciaire et interdiction absolue lui est faite de fréquenter les champs de courses. — *(Corresp.)*

JUSTICE

L'AFFAIRE DU CENTRE D'HÉBERGEMENT D'ARENC

La chambre d'accusation de Lyon déboute M. Salah Berrebouh de sa plainte pour détention arbitraire

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, qui avait examiné, mardi 14 novembre, à huis clos, le dossier de l'affaire du centre d'hébergement d'Arenc, a rendu, mardi 5 décembre, un arrêt qui déboute les parties civiles tout en les déchargeant de la totalité des frais de justice. Dans cette affaire, les magistrats ont estimé que, « à défaut de charges suffisantes », il n'y avait pas lieu de continuer les poursuites.

De notre correspondant régional

Lyon. — Si le dossier de cette affaire, qui avait éclaté au printemps 1975, à Marseille, a remonté la vallée du Rhône pour être confié à des magistrats lyonnais, c'est aux termes d'un arrêt du 27 avril 1977 de la chambre criminelle de la Cour de cassation, rendu en application de l'article 681 du code de procédure pénale — qui impose à un magistrat instructeur de cesser d'informer, lorsque l'une des personnes mises en cause et susceptibles d'être inculpées est un officier de police judiciaire ou un préfet.

C'est bien le cas en l'espèce, la plainte déposée le 5 mai 1975 par M. Salah Berrebouh, pour *« atteinte à la liberté, arrestation illégale, et séquestration »* (1) ayant eu pour effet, bien qu'elle eût été déposée contre X..., de faire apparaître dans la procédure les noms de très hauts fonctionnaires. La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, dans un arrêt du 5 juin 1977, en a d'ailleurs apporté la confirmation en annulant à peu près tous les actes d'information accomplis par le juge d'instruction de Marseille (chargé au départ du dossier), qui avait précisément continué à instruire, alors qu'il avait eu connaissance de ce qu'un officier de police judiciaire et le préfet des Bouches-du-Rhône pouvaient éventuellement être inquiétés.

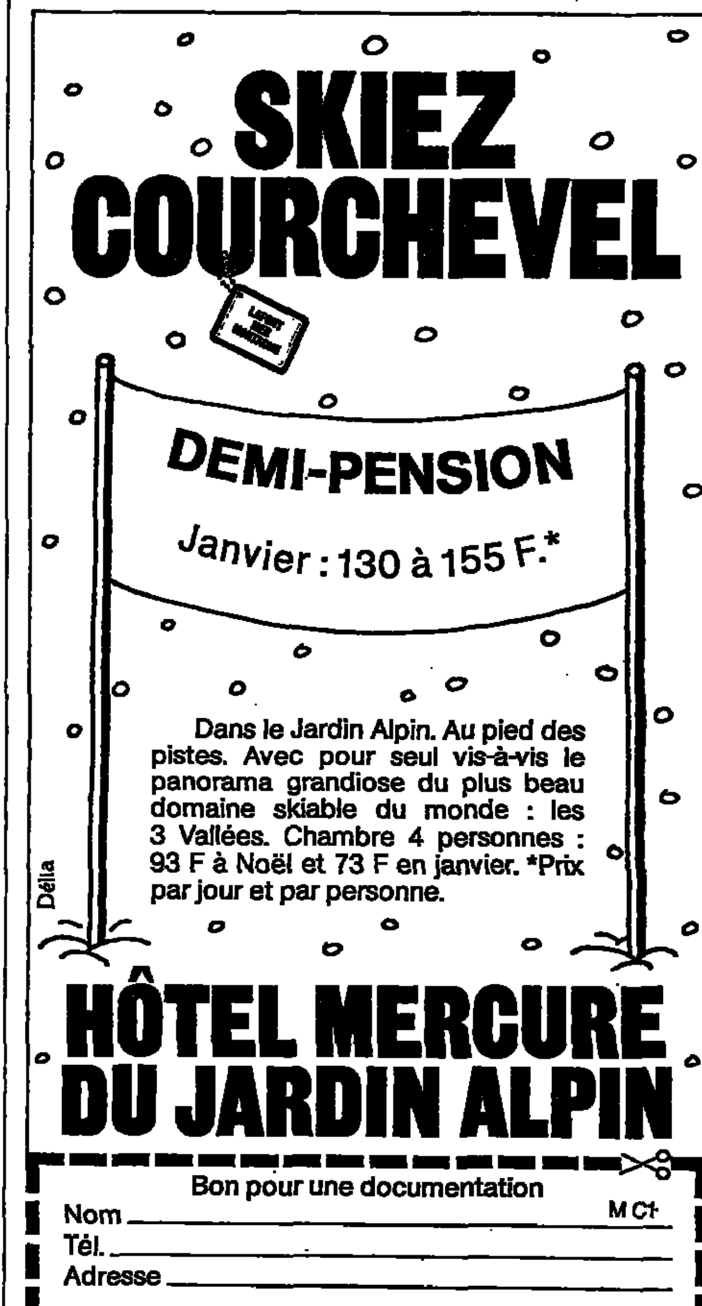
Un homme en instance d'expulsion

La chambre d'accusation de Lyon, désignée pour procéder à l'instruction, a décidé, le 27 juin 1978, de communiquer le dossier au ministère public. Le décision de celui-ci d'abandonner les poursuites « contre quiconque » n'a pas été une surprise... Pour le procureur général, la procédure appliquée à M. Berrebouh a été parfaitement régulière. Pour le ministère public, qui se fonde sur l'article 120 du code pénal et fait référence à la convention européenne des droits de l'homme, la nécessité même d'expulser M. Berrebouh exigeait que celui-ci soit *« mis sous surveillance »*.

Pour les défenseurs de ce dernier — Mes Dissler et Pons de Poli, du barreau de Marseille, et Me Alain Gourion, du barreau de Lyon — la mise sous surveillance d'un homme en instance d'expulsion est effectivement prévue par les textes, mais elle ne doit pas pour autant présenter le caractère d'un enfermement dans un lieu qui n'offre pas les garanties des établissements pénitentiaires réguliers : interdiction absolue de communiquer avec l'extérieur, secret absolu sur l'identité des détenus, absence de contrôle judiciaire, conditions de vie contestables. Or, selon les avocats, M. Berrebouh avait été détenu à Arenc plusieurs heures durant, alors que la procédure d'expulsion n'était même pas engagée, l'arrêté d'expulsion ayant été pris seulement le lendemain à Marseille et par le préfet du département. Ils demandaient donc à la chambre d'accusation de maintenir les poursuites contre la ou les personnes désignées par l'information.

BERNARD ELIE.

(1) M. Salah Berrebouh, vingt-trois ans, avait été interpellé le 2 avril 1975 à Marseille, alors qu'il transportait dans une voiture des engins explosifs. Présenté le lendemain au parquet et inculpé, il avait été laissé en liberté sous contrôle judiciaire par le juge d'instruction. Il aurait dû « normalement » bénéficier de cette mesure sur-le-champ, au lieu de quoi il fut conduit dans une salle du centre de détention d'Arenc, bâtiment situé sur le port de Marseille, où sont placés habituellement les étrangers refoulés ou frappés d'une mesure d'expulsion.

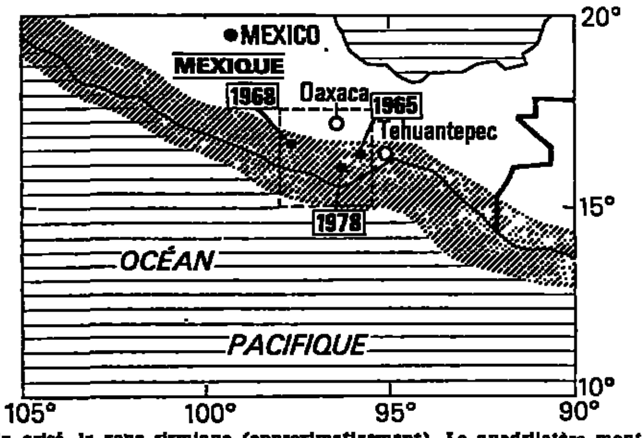


SCIENCES

DEPUIS PLUS D'UN AN

Trois géophysiciens avaient prévu le séisme du 29 novembre au Mexique

Depuis plus d'un an, trois géophysiciens, MM. Masakazu Ohtake, Tosimatu Matumoto et Gary V. Latham, avaient prévu, avec une excellente approximation, la localisation et la magnitude du très violent tremblement de terre qui a secoué, le 29 novembre, une vaste région du Mexique. Dans la revue *Pure and Applied Geophysics* (volume 115, 1977) ils ont, en effet, publié qu'à une date impossible à préciser il se produirait un séisme de magnitude probable de 7,5 (+ ou — 0,25) et de coordonnées 16,5° nord (+ ou — 0,5°), 96,5° ouest (+ ou — 0,5°). D'après les calculs du United States Geological Survey, la magnitude de la secousse principale a été de 7,8 (8, selon l'Institut de physique du globe de Strasbourg) et les coordonnées de 16° nord 96,4° ouest.



En grisé, la zone sismique (approximativement). Le quadrilatère montre la zone où l'agitation sismique a notablement diminué de juin 1973 à mai 1975.

Les trois géophysiciens ont fondé leur prévision sur la quasi-interruption de l'agitation sismique dans une portion de la zone de forte sismicité qui court tout le long de la côte pacifique depuis le Costa-Rica jusqu'au Mexique. Là se trouve, en effet, le fossé d'Amérique centrale, c'est-à-dire une fosse marine profonde de plusieurs milliers de mètres et à peu près parallèle à la côte du continent américain.

Comme tous les fossés océaniques, celui d'Amérique centrale marque la descente d'une des plaques rigides formant la surface de la Terre sous sa voisine. Ici, c'est la petite plaque des Cocos qui glisse vers le nord-est en s'enfonçant peu à peu le long d'un plan incliné à 15 ou 20°, sous la grande plaque des Amériques. Bien entendu, cet enfoncement se fait avec difficulté : la plaque des Cocos glisse seulement par à-coups, chacun de ceux-ci étant à l'origine d'un tremblement de terre. Dans le fossé et dans la région côtière, les séismes sont superficiels, c'est-à-dire que leur foyer est à moins de 70 kilomètres de profondeur. Un peu plus loin, dans le continent américain, les séismes sont intermédiaires, leurs foyers sont à des profondeurs comprises entre 70 et 220 kilomètres. Ils se produisent, en effet, le long de la plaque qui glisse sous l'Amérique en formant le plan incliné et la profondeur des foyers augmente donc peu à peu.

MM. Ohtake, Matumoto et Latham ont remarqué que le pointage des nombreux tremblements de terre survenant dans cette région révélait un « vide » entre les méridiens 95,5° et 98° ouest. Depuis juin 1973 à mai 1975 (date limite des statistiques dont ils disposaient), aucun séisme notable ne s'était produit. Or, dans tous les fossés océaniques qui dessinent une guirlande autour du Pacifique — depuis le Chili jusqu'à la Nouvelle-Zélande en passant par l'Alaska et le Japon — une diminution locale de l'agitation sismique est toujours suivie d'un tremblement de terre dont la magnitude croît, en général, avec la durée de la période de calme sismique et avec la longueur de la zone où l'agitation sismique est quasiment arrêtée.

Pour étayer leur hypothèse, les trois géophysiciens se sont appuyés non seulement sur ces constatations générales, mais aussi sur deux violents tremblements de terre qui se sont produits dans la même région en 1965 (magnitude 7,5 à 7,75) et en 1968 (magnitude 7,5). L'un et l'autre avaient été précédés d'une très forte diminution de l'agitation sismique.

En conclusion de leur article, MM. Ohtake, Matumoto et Latham recommandaient de mettre sous surveillance la région d'Oaxaca : selon eux, il fallait mesurer en permanence l'activité micro-sismique, la vitesse des ondes sismiques et les déformations du sol. Les variations de ces divers paramètres peuvent parfois, en effet, donner des indications sur le moment où surviendra un séisme.

La mise sous surveillance de la région n'aurait probablement pas permis de sauver la vie des neuf personnes qui ont été tuées lors du tremblement de terre du 29 novembre ni de diminuer l'étendue des dégâts matériels. Mais la connaissance et l'étude de ces données auraient sûrement été du plus grand intérêt pour faire progresser la prévision sismique qui n'en est encore qu'à ses tout débuts.

YVONNE REBEYROL.

SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT FÊTE LE BICENTENAIRE DE GAY-LUSSAC

(De notre correspondant.)

Limoges. — Saint-Léonard-de-Noblat (Haute-Vienne) célèbre ce mercredi 6 décembre le bicentenaire de la naissance du plus illustre de ses enfants, le physicien Joseph-Louis Gay-Lussac. Diverses manifestations se déroulent aussi à Limoges, où le lycée porte son nom.

Professeur de physique à la faculté des sciences et professeur de chimie à l'Ecole polytechnique — il y était entré à l'âge de dix-neuf ans en 1797, deux ans après que, par décret, le nom d'Ecole poytechnique eut été donné à l'Ecole centrale des travaux publics, — Gay-Lussac découvrit notamment la loi sur la dilatation des gaz, loi qui porte son nom. Le 16 septembre 1804, afin d'étudier les réactions de l'aiguille aimantée et la composition de l'air à haute altitude, il s'éleva seul à bord d'un aérostat à plus de 7 000 mètres. Le savant avait ainsi atteint sans le secours d'un inhalateur d'oxygène, dans une cabine sans protection, une altitude qui ne fut dépassée que cent dix ans plus tard par les avions.

Elu à trois reprises député de la Haute-Vienne, Gay-Lussac avait été fait pair de France par Louis-Philippe. Un musée a été créé à Saint-Léonard; sa visite ainsi que diverses manifestations, dont l'inauguration d'une exposition au centre culturel et social de Limoges ainsi qu'une visite au musée Gay-Lussac de Saint-Léonard, marquent ce bicentenaire.

M. S.

ÉDUCATION

La formation des maîtres

CINQ SYNDICATS ONT ÉTÉ REÇUS AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

La réforme de la formation des instituteurs pourrait entrer en application à la rentrée de septembre 1979. C'est ce qu'a annoncé le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), dont les représentants ont été reçus, le 1er décembre, par le directeur des écoles au ministère de l'éducation. Le SGEN-C.F.D.T., que le directeur de cabinet de M. Christian Beullac recevra à nouveau le 13 décembre, considère que des mesures immédiates doivent être prises, pour dissiper la menace qui pèse sur les écoles normales. Il a présenté plusieurs propositions au ministère de l'éducation pour améliorer dès maintenant la formation des futurs instituteurs (*le Monde* du 2 décembre).

Après la constitution, le 30 novembre, de deux groupes de travail composés de représentants du Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collèges (SNI-P.E.G.C.) et de l'hôtel Matignon, des ministères de l'éducation, des universités, des finances et du secrétaire d'Etat à la fonction publique, la concertation continue au ministère de l'éducation avec les syndicats d'enseignants. L'Union syndicale nationale des enseignants de France (USNEF-C.G.C.) et le Syndicat national des professeurs d'école normale (S.N.P.E.N.-FEN) ont été reçus le 4 décembre, le Syndicat national des directeurs d'école normale (S.N.D.E.N. - FEN) le 5 décembre.

Après la décision du Conseil d'Etat

LE SORT DE L'INSTITUT JURIDIQUE DE COMPIÈGNE

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* du 24 novembre, le Conseil d'Etat n'a pas annulé la création en 1976 d'une seconde unité d'enseignement et de recherche juridique à Amiens. Le Conseil d'Etat s'est borné à indiquer que la pédagogie en vigueur dans cette nouvelle U.E.R., dénommée Institut des sciences juridiques de Picardie (I.S.J.) et installée aujourd'hui à Compiègne, ne justifiait pas les dérogations accordées à celle-ci.

Ces dérogations donnaient à l'I.S.J. une large autonomie financière et pédagogique. La décision du Conseil d'Etat a pour effet de placer désormais celui-ci sous l'autorité de l'université d'Amiens, dont le conseil va maintenant décider de l'attribution des crédits et de l'habilitation des diplômes. M. Bernard Rousset, président de l'université de Picardie, a désigné une commission juridique pour examiner la situation créée par la décision du Conseil d'Etat.

Deux solutions, selon lui, sont envisageables : la disparition pure et simple de l'I.S.J., dont la plupart des enseignements font double emploi avec ceux de l'U.E.R. d'Amiens, et son maintien à Compiègne comme « antenne » de cette U.E.R.

RELIGION

● *Les pourparlers entre le Vatican et Mgr Lefebvre.* — Interrogé par téléphone le 2 décembre par Roland Gaucher, de *Minute*, sur les bruits qui courent à Rome à propos d'une éventuelle levée des sanctions qui le frappent, Mgr Marcel Lefebvre a répondu : « *Je ne sais rien à ce sujet. Tout ce que je uis vous dire, c'est que cette question n'a pas été évoquée au cours de l'entretien que le Saint Père a bien voulu m'accorder.* » Le fondateur d'Ecône a toutefois ajouté : « *J'ai confiance. Avec Jean Paul II, tout devient possible.* »

Centre AUTEUIL — ISTH — Centre TOLBIAC
Depuis 1953
INSTITUT PRIVÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES
SC.PO
PREMIÈRE PRÉPARATION PARISIENNE
ENSEIGNEMENT ANNUEL COMPLET
Octobre à Juin ou Janvier à Juin
■ Entrée en A.P.
17 à 22 h hebdo
Renforcement en Méthodologie et 2 langues vivantes
Contrôles écrits hebdomadaires
■ Soutien en A.P.
■ Entrée directe en 2e année
• Documents de travail et bibliothèque
■ Succès importants confirmés
34
Centre AUTEUIL 6, Av. Léon Heuzey 75016 Paris Tél. 224.10.72 - 288.52.09
Centre TOLBIAC 83, 87, Av. d'Italie 75013 Paris Tél. 588.63.25 - 588.63.91

SC.PO.
Préparation à distance aux épreuves de CULTURE GÉNÉRALE
doc. contre 8 F en timbres.
ACADEMEIA
408, Bd des Sources
34270 St Clément-la-Rivière

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces Immobilières
Vous y trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez

(Publicité)
ÉVALUATION DES ACTIONS DE PRÉPARATION A LA RETRAITE
Animatrice : Marie-France SEYLAZ, psychologue
Les 15, 16, 17, 18 et 19 janvier 1979
Renseignements et inscription : FORMATION PERMANENTE, Université de Paris-VIII, route de la Tourelle, 75012 PARIS. Tél. : 374-12-50, poste 389 et 374-92-28.

MÉDECINE

LE NOUVEAU VISAGE DE LA MÉDECINE

(Suite de la première page.)

Ce sont des évidences quand il s'agit de l'hospitalisation, des spécialités chirurgicales ou radiologiques, mais ce sont aussi des réalités pour les autres médecins. Les praticiens ont maintenant des installations séparées de leur vie familiale. Les associations, les cabinets de groupe se développent de plus en plus. Il résulte de tout cela la création d'une véritable petite entreprise médicale avec ses problèmes d'investissements, de gestion, de frais de personnel. Le coût technique de chaque acte médical a considérablement augmenté : les frais généraux, par l'évolution de leurs structures et par le fait de l'inflation ont crû à un rythme encore plus rapide que l'augmentation du coût de la vie.

Toutes ces raisons cumulées font que le médecin français a vu depuis pratiquement dix ans, bien avant la politique austère actuelle, une diminution constante de son pouvoir d'achat. Le médecin français actuel est donc très différent de ce qu'il était autrefois. Il a chuté dans la hiérarchie sociale, la valeur de chaque acte médical le démontre d'ailleurs. A cela vient s'ajouter une démographie médicale ahurissante : dix mille nouveaux médecins par an. Sans pessimisme exagéré, on peut prédire que dans les dix ans qui viennent, deux mille à trois mille médecins, chaque année, ne trouveront aucune ressource professionnelle, c'est-à-dire que dix mille jeunes bloqueront l'accès à des conditions d'exercice possible.

Les responsabilités économiques

L'autre image de la médecine, tout aussi inexacte, concerne ses responsabilités économiques dans l'accroissement des dépenses de santé. Certes, les médecins français estiment à juste titre que le praticien ne peut faire prévaloir les intérêts de la société sur ceux de l'individu. Que la médecine ne se conçoit pas sans la confiance réci-malade, celle de choisir son médecin. Que cette confiance repose sur les libertés fondamentales : pour le malade, celle de choisir son médecin, et pour celui-ci, celle de choisir les moyens d'investigations et thérapeutiques nécessaires. Mais notre confédération n'efface pas pour autant les responsabilités économiques de la profession et de chaque professionnel. Nous refusons le dilemme : rationnement arbitraire ou liberté aux dépens de la couverture sociale. Connaissant les possibilités de la science de leur temps, les médecins souhaitent que leur profession soit entendue lorsqu'elle fait connaître, à progrès technique donné, les besoins de santé de la population. Là s'arrête la responsabilité du syndicalisme médical. C'est au pouvoir politique de prendre des décisions dont il est responsable.

Mais à quoi servirait la définition globale en matière de santé si l'application de cette politique n'était pas rigoureuse ? Le syndicalisme médical a décidé de participer au meilleur usage possible des deniers sociaux. Cette détermination est contenue dans la convention nationale. Nous voulons parvenir à réaliser avec les caisses d'assurance maladie une politique de santé sur le terrain.

Les données statistiques permettent d'apprécier globalement les consommations de soins, par exemple d'un département par rapport à un autre, et ainsi d'en analyser les différences provoquées par les épidémies, les fléaux sociaux, l'alcoolisme (que l'on ne cesse d'oublier), etc. A partir de ces documents, et en tenant compte de la nature et des structures d'âges de la population, caisses et médecins pourront développer sur place des campagnes d'information et d'éducation. Des commissions médicales doivent alerter les praticiens pour leur faire prendre objectivement conscience des répercussions économiques de l'ensemble de leurs actes, qu'il s'agisse d'investigations, de thérapeutiques ou de certificats d'arrêts de travail. Cette autodiscipline, instaurée à partir de l'informatique des caisses, peut permettre d'une part d'intervenir avec rigueur auprès de tout médecin par trop indifférent à ses responsabilités économiques (1), mais aussi et surtout elle doit créer un éclairage permanent alertant chaque médecin sur le problème économique de la santé. La profession médicale s'engage à faire en sorte que ses options économiques globales soient utilisées au mieux pour maintenir, dans les faits, le droit à la santé de chaque citoyen.

L'exercice de la médecine en France est, en dehors de l'hospitalisation publique, de nature essentiellement libérale. Cependant, la Confédération des syndicats médicaux groupe en son sein les médecins libéraux, évidemment, généralistes, spécialistes de toutes disciplines, les médecins libéraux exerçant en groupe, mais aussi des médecins hospitaliers et des médecins salariés. Notre défense pluraliste de tous les médecins est pour nous un des éléments essentiels de notre action.

Si les centrales syndicales classiques regroupent des hommes de métiers différents, ayant des options philosophiques ou politiques semblables, ce qui caractérise le syndicalisme médical, c'est d'unir des hommes et des femmes qui ont toutes les opinions philosophiques, religieuses, politiques possibles, mais en commun un métier pratiquement à nul autre pareil : celui de médecin. Un métier qui exige une indépendance irréductible du professionnel devant tous les événements auxquels il peut être confronté, qu'il s'agisse du service d'un individu malade, d'un individu en péril (faut-il rappeler les devoirs du médecin face à l'intrusion de la politique dans ses diagnostics et ses décisions thérapeutiques, ou du médecin face à la torture ?).

Enfin, le champ d'application de la médecine s'étend. La santé de la population nécessite une participation de toutes les formes d'exercice, tant à la prévention sociale, qu'à la médecine préventive, qu'au dépistage précoce et qu'à la permanence des soins. Ce sont différentes pistes qui se présentent à la médecine de demain. Le syndicalisme médical se doit de les explorer toutes avant de choisir le ou les chemins à parcourir.

JACQUES MONIER.

(1) Dans ce cas, la convention prévoit la possibilité de dégager le médecin abandonné par ses pairs. — (N.D.L.R.)

De quoi souffrent les Français ?

Des « mastics » ont rendu incompréhensible le début de l'article du docteur Escoffier-Lambiotte, « De quoi souffrent, de quoi meurent les Français ? », paru dans notre précédent numéro (daté 6 décembre). En priant nos lecteurs de vouloir bien nous excuser, nous rétablissons ce texte ci-dessous.

Le recours annuel des Français aux médecins de pratique libérale s'est élevé en 1975 à 243 millions de consultations et de visites. Ce chiffre, comparé aux 5 à 10 millions de consultations externes hospitalières et aux 15 à 20 millions de recours à la médecine salariée (dispensaires, protection maternelle et infantile, médecine du travail), montre que c'est la médecine libérale qui draine, en France, plus de 90 % des patients, représentant 92 % des dépenses occasionnées par les malades non hospitalisés.

Les mêmes médecins libéraux ont, toujours en 1975, certifié au domicile des malades deux cent quatre-vingt-dix-huit mille cent soixante-huit décès, soit 35 % de l'ensemble de la mortalité annuelle. L'obligation d'indiquer la cause de ces décès est à l'origine d'un premier tableau dressé par l'équipe de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) qui s'est livrée à une enquête nationale de morbidité et de mortalité (1).

Accidents chez les jeunes

Cinq pathologies représentent à elles seules presque 85 % de la mortalité à domicile, à savoir les maladies de l'appareil circulatoire (42,8 %), les tumeurs (23,2 %), les maladies de l'appareil respiratoire (6,4 %), les accidents, les empoisonnements et les traumatismes (6,1 %, dont un tiers de suicides) et les maladies de l'appareil digestif (5,2 %), dont la moitié sont des cirrhoses du foie dues à l'alcoolisme.

Les causes de décès varient beaucoup avec l'âge : jusqu'à vingt-quatre ans, les accidents sont largement en tête (53,2 % de quinze à vingt-quatre ans), et ils arrivent encore au deuxième rang pour la tranche des vingt-cinq à quarante-quatre ans, dépassés seulement par les tumeurs. Entre quarante-cinq et soixante-quatre ans, les cancers figurent au premier rang (37,9 % des décès) pour laisser la place, après soixante-cinq ans, aux affections cardio-vasculaires, responsables après cet âge d'une mort sur deux.

Le tableau de ces répartitions est à peu près le même pour les deux sexes ; mais les femmes, qui fument moins, boivent moins et sont moins agressives que les hommes, meurent moins d'affections respiratoires, de cancers, de cirrhoses et d'accidents, et sont victimes, en raison de leur plus grande longévité, d'un plus grand nombre de décès cardio-vasculaires.

Les maladies responsables de la plus forte mortalité ne sont pas nécessairement celles dont souffre le plus la population, mais ces dernières, que ne recensent pas les statistiques de mortalité, sont beaucoup plus difficiles à appréhender.

Un bilan réel des souffrances

L'équipe de l'INSERM a eu recours, dans ce but, à la collaboration de deux mille cinq cent vingt-sept praticiens, généralistes pour 60 % et spécialistes pour 40 %, tirés au sort dans vingt-quatre départements représentatifs et qui, selon une répartition couvrant tous les jours de la semaine et les quatre saisons, ont rempli des fiches-questionnaires pour chacun des patients ayant recours à eux. La codification, le traitement informatique et l'analyse statistique de tous ces questionnaires a été assurée par l'INSERM (2).

La moyenne quotidienne des actes médicaux est de 21,3, dont deux tiers de consultations et un tiers de visites au domicile du malade.

Les généralistes font 24,2 actes par jour en moyenne. En ce qui concerne les spécialistes, on note des variations allant de 23,5 pour les ophtalmologistes à 10 pour les neuro-psychiatres et les cardiologues.

Le codage et le classement de tous les diagnostics portés par les médecins sur les questionnaires ont permis d'établir un tableau des domaines pathologiques observés et de leur fréquence, véritable bilan de la morbidité des Français.

Il montre que les affections les plus répandues et qui justifient le plus de visites et de consultation, relèvent de l'appareil circulatoire (y compris l'hypertension et les varices), et cela pour 17,6 % des patients ; viennent ensuite les maladies de l'appareil respiratoire (grippes, rhumes, bronchites comprises) pour 16 % ; les affections mentales et psycho-sociales atteignent 10,5 % des sujets, avant les maladies ostéo-articulaires (rhumatismes) 9,1 %, et de l'appareil digestif (8,7 %).

Cette répartition pathologique est à peu près la même pour les deux sexes, si ce n'est que les accidents empoisonnements et traumatismes sont deux fois plus fréquents chez les hommes que chez les femmes, ces dernières ayant, en revanche, recours au médecin deux fois plus souvent que les hommes pour les problèmes génito-urinaires, ce qu'expliquent les gestations.

D'importantes variations sont, naturellement, enregistrées en fonction de l'âge des consultants. Il confirme l'importance, dans nos sociétés dites développées, de la pathologie accidentelle, notamment chez l'enfant, où une tentative de prévention par l'éducation devrait être entreprise dans le milieu scolaire.

La comparaison des pathologies selon le milieu socio-professionnel des consultants ne fait pas apparaître de différences frappantes, si ce n'est la très curieuse fréquence des troubles mentaux, qui, avec 17,3 % des interventions médicales, représentent, et de loin, la première cause de recours au médecin chez les femmes appartenant aux professions libérales et cadres supérieurs, et chez elles seulement (à comparer avec 9,8 % chez les ouvriers, 8 % chez les ouvrières et 10,2 % chez les hommes cadres supérieurs). *(La suite sans changement.)*

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) *Les malades en médecine libérale. Enquête nationale de morbidité. Statistiques de mortalité,* par M. Guidevaux, A. Colvez, E. Michel et F. Hatton (INSERM, Unité 164) Prix : 50 F (101, rue de Tolbiac, 75013 Paris, Service des publications).

(2) 25 % des médecins sollicités, soit un sur quatre, ont explicitement refusé de participer à ce travail, dont la portée est pourtant évidente. Une telle incompréhension suggère l'importance de l'effort d'information que les facultés de médecine se doivent de fournir pour que les praticiens comprennent l'intérêt et l'importance de leur participation aux entreprises d'évaluation de l'état de santé de la population et des systèmes de soins et de prévention.

SUPÉRIEUR A CENT

Plusieurs lecteurs s'étonnent que la somme des pourcentages indiqués par le tableau de la répartition des maladies des Français en fonction de l'âge, publié par « le Monde de la médecine » du 6 décembre, soit supérieure à 100 (pour les patients âgés) ou inférieure à 100 (pour les jeunes). La raison de cette particularité est que les patients peuvent avoir plusieurs maladies à la fois ; pour les enfants, les actes de prévention (nombreux) n'ont pas été inclus dans le tableau.

● « *Les omnipraticiens n'acceptent pas d'être contrôlés dans leurs prescriptions d'arrêt de travail par des organismes privés spécialisés* », affirme la Fédération nationale des omnipraticiens français (F.N.O.F.).

Les omnipraticiens ne reconnaissent « *comme valablese que les contrôles effectués par les médecins conseils des organismes de de Sécurité sociale* ». Ils condamnent d'autre part « *la participation de confrères libéraux aux activités des services privés de contrôle des arrêts de travail* » et exigent, « *dans les secteurs où ce contrôle est effectif, la mise en place d'une procédure d'appel* ».



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

VISAGE DE LA MÉDECIN

De quoi souffrent les Français ?

MAGRITTE A BRUXELLES

Le mystère des choses quotidiennes

L'HOMME semblait banal. Il s'habillait à peu près comme ses personnages, en chapeau melon et manteau droit. Mais, sur les toiles, une pomme verte dissimule son visage. Tout chez Magritte est transgression. Sous des dehors d'homme tranquille, il cache un terroriste de la peinture mentale, toujours sur le qui-vive, prêt à faire sauter l'évidence des choses quotidiennes dont il reste à élucider le mystère. Car, pour Magritte, tout est mystère, dès que l'ordre admis est perturbé. *« Perturbation ma sœur ! »* s'écriait Max Ernst.

De quoi est fait le monde magrittien ? De bilboquets, de grelots, de nuages, d'instruments de musique, de draps blancs, de femmes nues et silencieuses, d'hommes en chapeau melon fixes comme des statues. Mais le bilboquet est là pour dire autre chose, parler de l'homme, de l'homme-robot, mannequin mécanisé au visage anonyme et effacé. Il arrive que le tuba de cuivre prenne feu comme s'il était en bois ; que les grelots qu'on accroche au cou des chevaux poussent comme des plantes vénéneuses au fond des gouffres ; que les nuages se durcissent et deviennent de la pierre ; que le voile devienne la robe d'une noyée, que les images banales de choses banales se fondent et se confondent les unes dans les autres pour mieux nous abuser, et que les mots désignent ce qu'ils ne sont pas censés désigner. *« Perturbation ma sœur »*, semble reprendre à son tour Magritte, qui, calmement, d'une facture académique, fait planer l'équivoque et l'incertitude là où en principe il ne devrait y avoir que des évidences. Et il est vrai que, dans ses tableaux, les images ont une allure impersonnelle. Au premier abord. Après, le doute s'installe : ce qu'on voit n'est pas ce qu'on voit. Cette pipe, comme le dit un tableau célèbre, *« n'est pas une pipe »*. Rien n'est ce qu'il semble être, surtout si Magritte est passé par là.

Il a une tendance à dire une chose pour en dire une autre, à biaiser les images, et les mots qui leur tiennent compagnie, à la manière des peintres-poètes surréalistes. Le tableau est l'exposé d'un raisonnement. La peinture de Magritte : une pensée visible, une pensée magique. C'est la recherche rationnelle de l'irrationalité. Attitude de philosophe, qui vient de loin : avant d'en faire un système pictural, il avait été, dans ses années de formation, un familier du monde de Fantomas et de Judex. Il est resté le fidèle compagnon de l'effroi glacé d'Edgar Poe.

Mentalement, Magritte était un grand voyageur. Dans la réalité, le plus immobile, le plus casanier des peintres. Il avait son paysage en lui, qui tenait bien dans la petite maison du quartier résidentiel bruxellois, où il a longtemps vécu et a fini ses jours, le 15 août 1967. Tout est à la maison : l'atelier, le modèle (sa femme Georgette), la bibliothèque qui fait partie de son attirail de peintre. Il voyage sur place.

Une maison tranquille

De l'extérieur, rien ne distingue sa maison des autres. A l'intérieur non plus sans doute, avec ses meubles d'acajou, sa petite argenterie, ses objets ordinaires et son piano à queue. Rien de particulier à signaler ici, sinon des peintures de Magritte sur les murs, que l'on ne s'attendrait pas à trouver dans ce tranquille intérieur petit bourgeois. Les montagnes bleues d'Arnheim y deviennent des aigles, la tête d'un nu debout : (*« C'est moi qui posais pour lui »*, dit Georgette) se perd et se dilue dans le bleu des nuages. *« Perturbation ma sœur ! »*. Perturbation sur les tableaux dans une maison bien tranquille. Au fond, un petit secrétaire fermé. *« Lorsqu'il en avait assez de peindre là-haut,* dit Georgette, *il descendait écrire. Il écrivait tous les jours.* (Magritte laisse quelque deux mille lettres, certaines nourries de réflexions sur l'art, dont on prépare la publication.) *Ou bien il allait jouer aux échecs dans un café du centre de la ville... »*

A l'étage, l'atelier du maître, communiquant avec la chambre à coucher. Un atelier ? Une petite chambre proprette. Près de la fenêtre, un chevalet sur lequel est resté le dernier tableau, inachevé, un de ces paysages nocturnes bruxellois qu'il a appelé *l'Empire des lumières* et où on verrait bien surgir Jack l'Éventreur. La boîte de couleurs, la palette, mais pas une tache de peinture sur le tapis persan. *« Rien n'a changé ici,* dit Georgette, *sauf la bibliothèque qui était à côté. »* On y trouve les lectures de Magritte, les philosophes qui lui donnaient des idées, les contes fantastiques de Poe, qui lui en donnaient aussi, et que Magritte lisait et relisait. Peu de livres d'art. Ce peintre ne frayait qu'avec lui-même. Sa peinture n'a presque pas évolué. Lorsqu'elle est apparue, elle n'a cessé d'être ce qu'elle était, une invention poétique sur la dérive des images. Il allait peu dans les musées. Ses voyages en Italie, en Espagne ou à Paris (où il avait vécu, au Perreux), c'était pour aller au soleil, ou bien retrouver les amis surréalistes Dali, Breton, Eluard, Bunuel...

Avant d'être, Magritte s'est longtemps cherché. La peinture de ses débuts suivait les *ismes* du moment, sans rien y apporter. Fauvisme, futurisme, purisme, abstraction...



Soudain, vers 1926, il fait une rencontre qui va compter pour lui : l'œuvre de Giorgio de Chirico à laquelle il doit beaucoup, même si, par la suite, Magritte devait formuler un monde qui n'est qu'à lui. La mort toute récente du peintre italien (*le Monde* du 22 novembre) donne un sens inattendu à cette rétrospective où se rejoignent deux mondes convergents. C'est chez Chirico, que les poètes surréalistes avaient décelé, avant 1914, la peinture de l'angoisse contemporaine à travers ses mannequins de bois aux traits invisibles. Le non-homme contemporain prend chez Magritte l'apparence d'un bilboquet. Quoi de plus normal chez un esprit qui manifeste une tendance fondamentale à désigner des choses par leur substitut ? Il le montre avec gaucherie dans un tableau intitulé *le Danseur maladroit* puis dans un autre *la Naissance de l'idole* où le bilboquet-mannequin se trouve cette fois dans un espace d'architecture déserté.

Les liens de Magritte et de Chirico sont un mystère. L'un et l'autre sont fascinés par la peinture inquiète de l'homme contemporain, miné par l'angoisse du présent et du futur. Tous deux peignent des images lisses, qui sont des discours. Chirico d'avant 1914, la parabole des *Muses inquiétantes* et Magritte, l'effroi réactivé par la lecture des contes fantastiques de Poe. Mais la chose n'éclate chez Magritte qu'une douzaine d'années plus tard et s'accompagne chez lui de création littéraire. Les titres de ses tableaux qui dépeignent des *« Conditions humaine »*, des *« Vacances de Hegel »*, des *« Symboles dissimulés »*, des *« Empire des lumières »*, en rajoutent pour mieux brouiller les cartes.

Cette peinture convient à une époque que domine la communication des masses et la non-communication des êtres. Ses tableaux sont des « machines » à penser, qui atteignent des sommets du genre au cours des années 30. Faut-il s'étonner si, pendant les folles années, cet esprit oppositionnel s'emploie à inquiéter un monde qui semble lui dire : fais-moi peur ? Et qui, au moment de la guerre, lorsque les choses vont vraiment mal, se met soudain à vouloir lui faire plaisir. Sans crier gare, Magritte peindra à la Renoir, de grands nus sensualistes roses et pulpeux, une peinture du bonheur en somme, lorsque tout va mal. On ne connaît pas bien cette période magrittienne en France, pas plus que ses tableaux de la période « vache », colorés et agités à la manière Cobra avant la lettre. Digressions qui ne devaient durer que quelques années. Après la guerre, Magritte ne tarde pas à reparaître tel qu'en lui-même. Contrairement à Chirico, il sort indemne de sa période sensualiste vivement colorée qui est le côté sombre de son œuvre. La paix revenue dans le monde, la peinture de Magritte a retrouvé les chemins du danger qui renvoient à ses contemporains l'image de ses inquiétudes, mais cette fois avec une vigueur accrue, une complexité et une maîtrise plus grande. Calmement, sûrement, il peint des rêves impossibles qui font éclater le mystère des choses. Mais ce n'était qu'un masque : à travers la vie des objets qui se déroule dans chaque tableau, c'est toujours la vie du peintre qui se joue.

JACQUES MICHEL.

★ Palais des beaux-arts de Bruxelles. Jusqu'à fin décembre.

RENDEZ-VOUS A BOBINO

Zouc et tout le reste

ZOUC présente la nouvelle version de son *Ral'boum* à Bobino. Elle juge cette étape importante comme si, dans les salles où elle est passée — de la Vieille Grille au Palace, de l'Atelier au Théâtre de la Ville, du Vieux Colombier aux Variétés, — dans ces salles destinées à des pièces mises en scène avec décors et comédiens, elle s'était sentie une invitée, presque une intruse. Bobino est fait pour les solos des bêtes de scène, Zouc se trouve sur son terrain.

En même temps que le *Ral'boum* sort un album, *Zouc* (aux éditions Balland). Des portraits en photos, en dessins. En mots écrits qui racontent son histoire à travers une interview : *« C'était l'éducation par la terreur. Tu dors tranquille et puis tout à coup ça tape dans les mains trois fois et ça commence par une prière... »* Zouc racontée par celui qui la fait travailler : *« Elle restait figée sur elle-même, sans expression et sans paroles, l'air de ne penser à rien, de s'être oubliée pour se laisser tout entière pénétrer par ce qui se déroulait sous ses yeux... »* Un catalogue de son comportement sur scène. Un retour aux sources du langage zoucois, venu du haut Jura où elle est née.



« Maintenant, dit-elle, *je ne raconte pas forcément les coups de pied dans le ventre, la sensibilité à vif, etc. Mes problèmes, je les ai dépassés grâce au spectacle, et il m'est arrivé autre chose. Maintenant, à l'intérieur du spectacle, je m'amuse. Les spectateurs ont une image de moi, ils viennent rire. Je les laisse aller avant de les mener ailleurs... Je suis dans une période forte et j'en profite pour dire des choses qui me seront peut-être interdites à un autre moment. Pour soulever des points qui me sont intolérables. Par exemple, je veux casser l'image de l'homosexuel. On parle de libération, mais seul a évolué le vocabulaire.*

» Dès que je démarre (pourtant je parle juste un peu plus en avant et c'est tout) je ressens le malaise des spectateurs, un flottement invraisemblable. Les intellectuels eux aussi sont inquiets. Ils veulent savoir s'il s'agit d'un homosexuel ou d'une lesbienne, comme si c'était important. Mais ils sont perturbés. Ils aimeraient prendre la distance du rire. Or, le personnage est beau et ils sont troublés. Il faut oser montrer...

» Je me suis intéressée aux enfants martyrs, parce que je ne peux pas penser que des adultes en arrivent à attacher un gosse nu, en hiver, devant une fenêtre ouverte pendant des heures. Et on ne connaît que les histoires de ceux que leur parents ont peur de voir mourir. J'ai travaillé avec le SAMU, le service médical d'urgence. Je désacralise les médecins. Après tout, j'ai été dans leurs mains un objet de première qualité... Ils ont commencé quand j'avais onze ans. J'étais trop grosse et je ne dormais pas. Mes parents m'ont conduite dans un hôpital spécialisé...

» En Suisse allemande. Là-bas, ils m'ont pesée, déshabillée devant douze lits de gamins. Le lendemain, ils m'ont descendue dans les sous-sols, dans un amphithéâtre. Ils m'ont redéshabillée, fait monter sur une table devant un rideau rouge. Ils ont pris des photos. Ils ont décidé de me faire d'abord maigrir. J'étais comme une pousse sur laquelle on aurait posé un couvercle, j'étouffais. Quand mon père est venu, je ne pouvais plus marcher et je bégayais. En même temps, le monde des enfants à l'hôpital est fabuleux. Les pleurs de la nuit, une ponction lombaire sur un nourrisson, les piqûres. Il existe tout un code entre les gosses qui vont avoir mal... Les déchirements à chaque visite des parents.

» Les médecins me fascinent. Affectivement, je les ressens souvent comme des malades, incapables d'échanger, fermés. D'apparence froide, dès qu'ils évoquent un « cas », ils versent dans le mélo. Et ils sont parfois admirables. Je les ai suivis dans les intérieurs tristes de banlieue pour des tentatives de suicide qui sont des appels au secours, et les enfants s'excusent pour la mère étendue par terre, inconsciente, presque. Il y a des papiers peints au plafond, partout, des meubles et rien ne bouge. Seule la salle de bains semble exister. Les objets apparaissent comme suspendus, l'horloge, les bibelots en faïence, un plat vide qui ne sert à rien, des fleurs en pot dans toutes les pièces. Des racines maigrichonnes ficelées sur des bouts de bois. Je suis foudroyée par les intérieurs.

» Ils m'ont appris, j'ai besoin des autres pour apprendre, je suis disponible. Ainsi, l'histoire de la drague, du gamin maladroit qui entraîne la fille... Les types dans la rue qui vous abordent, si on ne leur répond pas, on les enfonce.

» Quand les gens ont peur, ils deviennent violents, le fascisme s'insinue. Quand je suis passée à l'Atelier, j'ai eu des soirs durs. Des gens criaient « Cent kilos de culot »*... J'en ai essuyé, dans ma jeunesse. Je m'étonnais seulement de retrouver les mêmes insultes au théâtre. Je me disais* « Tiens, ils viennent d'applaudir et là, j'ai touché quelque chose ». *Il suffit d'atteindre une vérité qu'on ne veut pas reconnaître et on agresse. La foule est redoutable, pourtant on peut compter sur le bon sens. Puisque je ne me défendais pas, le public finissait par se sentir des obligations à mon égard. Il faut tenir jusqu'à ce qu'on puisse dire ce que l'on veut dire. La parole est capitale. On ne sait pas expliquer, on craint les mots de la rupture.*



» Ma mère a été choquée par le livre qui vient d'être publié sur moi. Je suis du bon côté de la pente, je sais ce que ma mère peut porter et ce que moi je peux. Elle a vu le spectacle, elle en a parlé sans avoir l'air d'y toucher, comme ça, tout en dînant, dans le genre : « Ah oui, le signe de croix, ce n'est pas drôle. Je n'ai pas ri, les gens non plus »*... Bien sûr, c'est difficile pour eux, à cause du village. Mon père est venu à Paris, il m'a dit :* « Il faut que je te parle »*... Quand les parents commencent par :* « Il faut que je te parle », *c'est comme si on entrait dans un tombeau...*

» Il y a eu que l'on ne m'aimait pas, pas comme je voulais, que je n'avais pas de petit ami, que l'avenir me terrorisait, que je voulais quitter la famille et que j'avais peur. Il y avait cet enfer entre mes parents. Je ne supportais pas, alors je faisais le clown. Ça mettait un peu d'ambiance, et on passait la soirée. Un jour, je suis montée dans ma chambre, j'ai pris la décision de quitter mon corps. Je pleurais en regardant l'horizon, mes mains et mon visage ont disparu. C'est logique : en sanglotant, je respirais à l'envers. Je m'asphyxiais et je perdais mes sensations. J'aurais pu me calmer, mais je ne voulais pas.

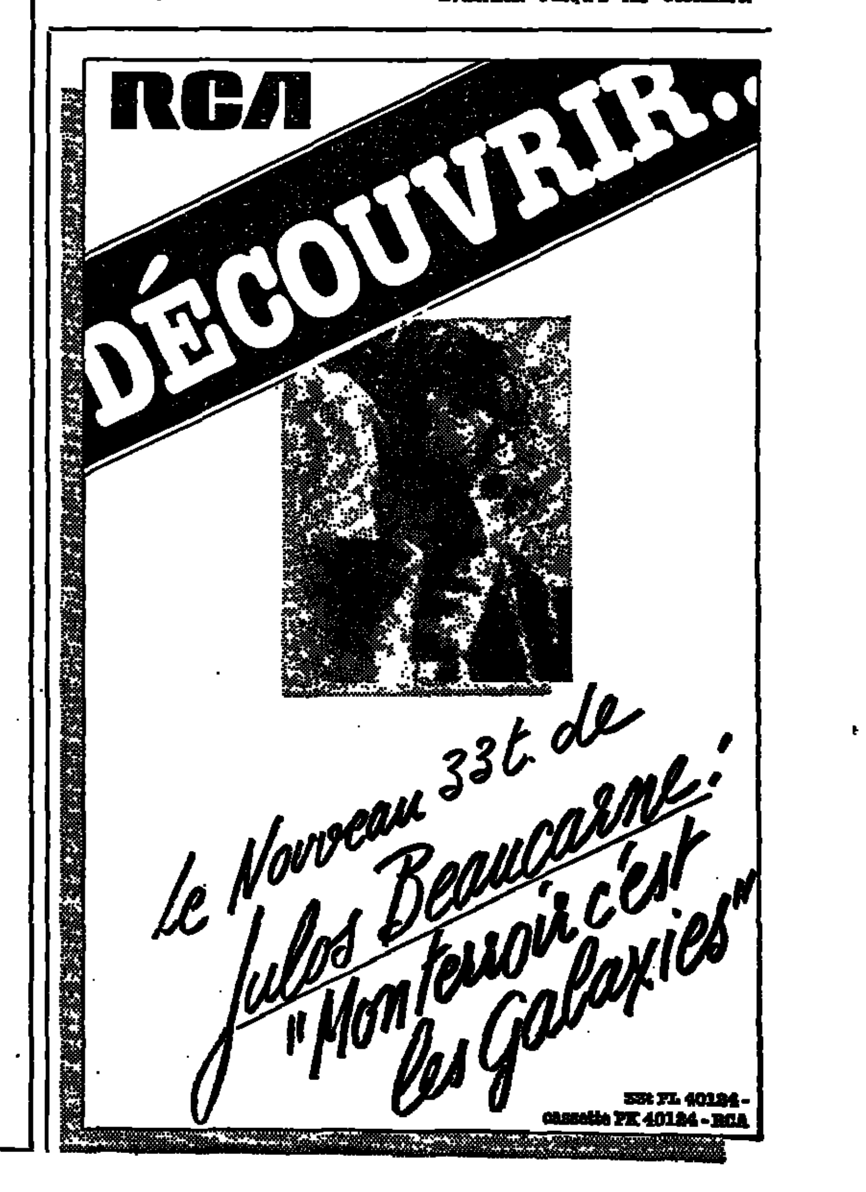
» L'hôpital a été un tournant. Me voilà, fille de village avec une éducation catholique contre laquelle je réagissais, mais qui me possédait, me voilà d'un seul coup de l'autre côté. A la limite, ceux qui n'ont jamais craqué, je les plains. Craquer est vertigineux, descendre très bas et remonter. La folie d'ailleurs, c'est nous qui la nommons. Nous avons des structures, nous devons nous faire comprendre avec ce que tout le monde a appris. A un moment donné se produit un décalage et nous disons « folie ».

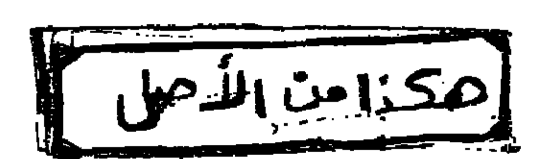
» Je souhaitais une présence. Etre là et c'est tout. Notre propre angoisse fait qu'on essaie de récupérer la situation, de dédramatiser. Mais non, un malade veut être reconnu malade. De toute façon, vous ne pouvez pas le guérir, lui seul peut. J'ai connu un enfant leucémique. Il ressemblait à un bout de bois transparent. Il y avait lui, et le reste du monde, il se taisait. Je l'ai fait rire. Une complicité s'est établie sans rien de cette éducation qui consiste à adopter le drame de l'autre. « Ah ! votre mère est morte, Ah ! mon Dieu »*... Cette manière d'entrer dans le malheur à pleins poumons, faussement. Il est mort, le gosse. Pour la première fois, j'ai assisté à un enterrement qui était subi. Pas la cérémonie habituelle.*

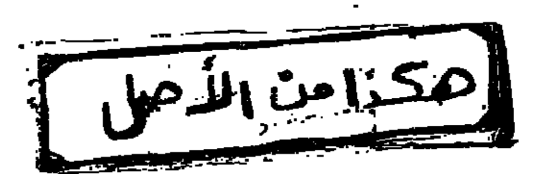
» On ne peut pas toujours fermer les yeux. Il faut regarder les problèmes, les grands et les petits. Chaque été, je fais un retranchement de trois mois, j'en ai besoin pour mon équilibre. Je revis comme tout le monde. Je ne cours plus d'hôtel en hôtel, je jardine, je fais les commissions. Après les saisons, je suis égarée. Je ne veux pas tomber... Avant, je fais des séances de pose chez Roger Montandon. C'est lui qui a construit le livre. Il travaille, je suis immobile, présente. J'ai besoin de retrouver une réalité qui fout le camp quand on vit le spectacle. La réalité se prolonge dans le spectacle. Finalement, parler du travail, c'est parler de tout le reste. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

★ Zouc (éd. Balland, 205 p.). 59 F).







DISQUES

Classique

LEONARD BERNSTEIN COMPOSITEUR

Grand chef d'orchestre, Leonard Bernstein, à l'instar de Mahler, reste ignoré ou dédaigné comme compositeur, mis à part *West side story*. Mais ses trois symphonies, qu'il a enregistrées avec l'Orchestre d'Israël (et Christa Ludwig, Montserrat Caballe, etc.) méritent attention. Dès la première, *Jérémie* (1942), on discerne son dynamisme essentiel : la lamentation du prophète est le tremplin de la foi et de l'espérance d'un jeune juif affronté aux questions du monde moderne. Dans la *Deuxième Symphonie* (1967), sur une églogue sinistre de W. Auden, qui évoque le voyage intérieur de gens ivres, accablés de solitude, Bernstein scrute avec un lyrisme typiquement américain l'« âge de l'anxiété » : musique spectaculaire, mais qui laboure en profondeur.

Avec *Kaddisch* (1963-1977), il retrouve l'inspiration prophétique, jusque dans les blasphèmes dont il accable ce Dieu impuissant à soutenir le monde. Cette foi originale, fervente, passionnée, vive et légère aussi, comme elle représente bien l'être profond de Bernstein, qui s'épanouit dans le bondissement et l'innocence juvénile des *Psaumes de Chichester* (1965) ! Il n'est pas impossible que ces œuvres émergent plus tard, au milieu de mille partitions refroidies, comme aujourd'hui les symphonies de Mahler (3 DG, 2530.968/70). On y joindra l'extraordinaire « melting-pot » de *Songfest*, sur treize poèmes qui veulent embrasser l'histoire et la réalité multiforme de l'âme américaine, d'un accent spontané et fraternel (DG, 2531.044).

N'oublions pas Bernstein chef d'orchestre, avec une admirable *Faust-Symphonie* de Liszt (DG, 2815.007), *les Noces* et *la Messe* de Stravinski, d'une flamboyante beauté (DG, 2530.890), un adorable *Gloria* de Poulenc, avec Judith Blegen, joint à *la Symphonie de Psaumes* (CGS, 76670). Le récent enregistrement de *Fidelio*, d'un dramatisme exceptionnel, avec Janowitz, Fischer-Dieskau, Popp, mais un Kollo décevant, fera bonne figure dans une discographie dominée par Furtwaengler et Klemperer (3 DG, 2709.082 ; en souscription : 127,80 F).

POUR L'ANNIVERSAIRE DE MESSIAEN

Une idée charmante d'Erato : pour l'anniversaire d'Olivier Messiaen, l'enregistrement de douze poèmes de *l'Ame en bourgeon* que Cécile Sauvage écrivit avant et *après la naissance de son fils...* Olivier Messiaen. Merveilleusement dits par Gisèle Casadesus, ces poèmes chantent des choses inexprimables sur le mystère de la vie; tout autour, la nature scintille sous la même lumière tendre, aiguë, profonde. A son orgue, l'enfant de *soixante-dix ans improvise* à l'unisson de sa jeune maman qui lui a tant donné : son sens de la poésie avec son sang. Un cadeau exquis pour *les femmes* qui attendent un enfant (Erato, STU, 71104).

MUSIQUE DE IOYE

D'un recueil publié à Lyon vers 1550, Jordi Savall et l'Ensemble Hespèrion XX ont tiré ce disque, qui justifie pleinement son titre. Il rassemble des pièces instrumentales et vocales vénitiennes d'une écriture contrapunctique savoureuse, souvent signées de grands noms (Janequin, Willaert, Cabezon), et des danses « parisiennes », rustiques et pleines de couleur, recréées avec autant de science que de sève créatrice par des musiciens hors de pair (Astrée 37).

LE SOUVENIR DE MARIA CALLAS

Ces enregistrements inédits d'airs du *Bal masqué*, du *Trouvère* et du *Corsaire* de Verdi, qui peuvent sembler des « laissés-pour-compte », sont cependant des témoignages émouvants d'une tragédienne aux prises avec elle-même, avec cette voix splendide qui peu à peu lui échappe. Raidie dans sa grandeur, dans son art intact, Callas reste souveraine. Les airs de *la Somnambule*, de neuf ans plus anciens, en général superbes, portent déjà quelques germes de déclin (EMI, C-069-03253). EMI vient de rééditer par ailleurs trois Bellini de la grande époque Callas : *Norma, la Somnambule* et *les Puritains* (8 EMI, C-163-52780/87), accompagnés d'un disque d'hommages, souvent passionnants et même bouleversants, de Caballe, Rossi-Lemeni, Giulini, Karajan, Vickers, etc.

MUSIQUE CONTEMPORAINE

Après une folle expansion, puis une éclipse quasi totale, la musique contemporaine fait une réapparition encourageante aux catalogues de disques. Son statut y reste difficile : incomparable instrument *d'étude et d'assimilation, le disque* de musique contemporaine exige une attention totale, sans impatience, plus « héroïque » chez soi qu'au concert.

Accordons-la à Gilbert Amy pour sa grande *Strophe* lyrique et sa *Sonata pian e forte*, âpre et étincelante, qui révèlent toute la richesse d'expression personnelle de l'ex-disciple de Boulez (Adès 14 010). Abandonnons-nous avec délices au monde poétique mystérieux de Betsy Jolas dans ses récentes *Stances pour piano et orchestre* et dans ses *Points d'aube*, de dix ans plus anciens, plus coruscants mais non moins expressifs (Adès 14 013). Et saluons le premier enregistrement d'œuvres de Paul Mefano, chercheur-poète de grand tempérament dans *Ondes, espaces mouvants*, et le limpide, sensuel et volcanique *Madrigal* de ses vingt-cinq ans (CBS, 76 783).

N'oublions pas un chef-d'œuvre déjà plus ancien, le *Llanto*, la *plainte pour Ignacio Sanchez Mejias* d'après Lorca, de Maurice Ohana, dont c'est le second enregistrement, splendidement dirigé par Theodor Guschlbauer. Cette déploration d'un matador, doublé d'un admirable écrivain, mort dans l'arène, stylise toute la tradition musicale espagnole en un monument quasi religieux, avec une grandeur hiératique à la Falla. Il est peu de méditations aussi fortes sur la mort et l'amitié que cette « liturgie du taureau » (Erato, STU 71 136).

VERDI POUR LES DEUX CENTS ANS DE LA SCALA

Un somptueux coffret Verdi pour célébrer le bicentenaire de la Scala, avec sept opéras intégraux. L'inconvénient de ces regroupements massifs est de pratiquer la carte forcée ; il est moindre cette fois : excepté *la Traviata* (1963) d'Antonio Votto (Scotto, Raimondi, Bastianini), nettement dépassé par l'éblouissant enregistrement de Kleiber (Cotrubas, Domingo, Milnes ; 2 DG, 2707.103), chacun de ces enregistrements a un titre à figurer ici : *Un bal masqué* (1961) se distingue par sa solitude... au catalogue actuel et l'interprétation de Gavazzeni, d'une parfaite justesse, malgré quelques interprètes un peu faibles ; *Don Carlos* (1962) est marqué par la présence de Boris Christoff et Tito Gobbi ; *le Trouvère* (1965) brille de mille feux avec l'extraordinaire Bergonzi et Tullio Serafin, l'un des très grands chefs de la Scala ; *Rigoletto* (1964) nous offre un sublime Fischer-Dieskau, avec Bergonzi et Scotto, sous la direction si belle et intérieure de Rafaël Kubelik.

Quant à *Macbeth* (1976) et *Simon Boccanegra* (1977), ce sont presque des « chefs-d'œuvre absolus » dans ces interprétations récentes de Claudio Abbado, où les spectateurs de l'Opéra retrouveront leur émotion intacte. Même si l'on doit préférer le *Don Carlos* de Giulini (EMI) ou de Solti (Decca), *le Trouvère* de Mehta (RCA), on ne sera en rien frustré par ce coffret, solide colonne pour une discothèque (21 DG ; en souscription : 615,30 F, avec les livrets complets en trois langues).

Jazz

PIANO A GOGO

On édite et on réédite beaucoup de disques de pianistes, en même temps qu'on découvre ou qu'on retrouve les charmes du bop et de l'après-bop, comme les séductions de la « west coast » des années 50. Ce mouvement de curiosité pour un passé qui fut riche n'entre pas en concurrence avec l'intérêt que l'auditeur d'aujourd'hui peut porter aux styles par la suite survenus.

Parmi les albums, qui foisonnent, et même si nous nous en tenons aux plus récents, comment désigner avec quelque justice seulement une douzaine d'entre eux ? Mieux vaut d'emblée plaider coupable en cette affaire et avouer que d'autres bons disques pourraient, cette saison, gonfler jusqu'au triple une liste qui ne saurait avoir de caractère limitatif.

Hank Jones avec *Bloomdido* (1) ou *Moose the Mooche* (2), Phineas Newborn avec *Barbados* (3) font fructifier l'héritage parkérien. Sun Râ, en quartette, avec *My favorite things* (4). Cedar Walton avec la pièce introductive d'un recueil de Clifford Jordan (5) perpétuent la parole coltranienne, ainsi que Mc Coy Tyner, on s'en doute, savait la reprendre lors même qu'il ressaisissait cinq thèmes d'Ellington (6).

Chick Corea s'amuse dans *Samba song* (7), dans *Sin street* (8), et continue d'attiser la verve de jeunes musiciens, de toutes obédiences, par exemple l'excellent pianiste du groupe Hollinger qui, à son tour, swingue des hispanismes dans le *V. b*, de Bardo Thodol (9). Une lumière castillane baigne encore *El torro*, de Bobby Few (10), lequel, s'il déclenche à volonté les orages, sait aussi les apaiser.

Ces orages « free » s'absentent quasi complètement sous les climats d'E.C.M., la désormais prestigieuse maison d'édition de Munich, qui n'a inventé rien de moins qu'un jazz nouveau, où la mélodie revient en force. *On le voit avec le Fruit fly*, de Steve Kuhn (11), et, surtout, avec *the Journey home*, de Keith Jarrett (12), dans le genre calypso, où le piano se fait aussi lyrique qu'un saxophone, tel celui de son fidèle Garbarek, ténor taquinant l'aigu à un point tel qu'on le confondrait facilement avec un alto.

(1) Hank Jones (*Bop Redux*, Black and Blue - Sofrason 900 321). — (2) Hank Jones (*At the Village Vanguard*, East Wind - Phonogram 9126 024). — (3) Phineas Newborn (*Here is Phineas*, Atlantic 50522). — (4) Sun RA (*New steps*, Horo-Musica 2324). — (5) Cedar Walton (in : Clifford Jordan : *Night in the Mark VII*, Muse records 900 350). — (6) Mc Coy Tyner (*The early trios*, Impulse - Carrère 9338/2). — (7) Chick Corea (*Friends*, Polydor 2391 366). — (8) Chick Corea (*Bliss*, Muse records 900 323). — (9) Roland Hollinger (*Bardo Thodol*, Scorpios 109 407). — (10) Bobby Few (*Solos and duets*, volume 7, Center of the world - Sun records 103). — (11) Steve Kuhn (*Non-fiction*, E.C.M. 1124). — (12) Keith Jarrett (*My song*, E.C.M. 1115).

● **ALBERT AYLER (« The Village Concerts », Impulse-Carrère AS 9336).**

La joie extasiée du chantre Albert Ayler. Une emphase naïve qui invoque les « esprits » et les « anges », toute la « céleste maison », l'« alpha et l'oméga » d'une mystique noire.

● **PATRICE CARATINI et MARC FOSSEY (« La boîte à musique », Open OP 07).**

Une revue spécialisée posait récemment la question : le jazz français existe-t-il ? La réponse, positive, se trouve, notamment, ici. L'intelligence, la sensibilité d'un contrebassiste et d'un guitariste se conjuguent dans les prouesses d'un orignal duo.

● **CLIFTON CHENIER (« New Orleans », Crescendo-Vogue 20 355).**

La musique du « King of the South », qui règne sur la Louisiane francophone. Rumblin'on the bayou, Pousse-café Waltz, Jusque parce que je t'aime : *le poète Chénier chante en anglais parfois, en franglais souvent, en acadien patoisant d'ordinaire. Du jazz populaire et brûlant.*

● **DUKE ELLINGTON (« The complete Duke » volume 11, C.B.S. 88242, et « The works of Duke » volume 22, R.C.A. 42 397).**

Lentement, amoureusement, les rats de phonotèque exhument les œuvres oubliées de celui qui fut l'inventeur de l'orchestre de jazz. C.B.S. en est à l'année 1939, où chanteurs et chanteuses de variétés américaines n'arrivent pas à aplatir tout à fait le répertoire ellingtonien. R.C.A. chemine dans les années 45 et 46 où de semblables vocalistes ne parviennent pas non plus à embrumer une musique que défendent, comme en l'autre volume, les grands bonshommes : les Hodges, les Carney, les Cootie.

● **LUTHER JOHNSON (« Luther's blues », Black and Blue 33 519).**

Un compagnon de Muddy Waters, émule et disciple, rejoue pour son compte Chicken shack, *le générique de scène de McKinley Morganfield et quelques blues célèbres de Robert Johnson, Junior Parker, Otis Rush, Albert King. Le Chicago sound, pur et dur.*

● **ANDRE PERSIANY et MAJOR HOLLEY (« les Moines de Saint-Bernardin », Black and Blue 33 519).**

S'il y avait un prix « Noces et Banquets », il devrait aller, cette année, à la pochade que font traîner, en tempo paresseux, les lurons de cette aventure, avec cordes et « block chords ».

● **SONNY ROLLINS (« There will never be another you », Impulse-Carrère 9 349).**

Enregistré au Museum of Modern Art de New-York, l'un des très beaux concerts de Rollins, entouré d'une cour princière : Tommy Flanagan, Bob Cranshaw, Mickey Rocker, Billy Higgins.

● **ARCHIE SHEEP (« Body and soul », Horo-Musica HZ 10).**

Celui qui sait se souvenir de Majic of Juju *— moment de fureur, et non de définitive rupture — n'a jamais renoncé à assumer tout le passé du jazz, et jusqu'à ces ballades que, dans les années 30, on jouait en smoking et chemise plombée. Ainsi de* Body and soul, *qui donne son titre au volume.*

● **FATS WALLER (« Complete recordings » volumes 21 et 22, R.C.A. 42 391 et 42 396).**

Presque aussi considérable que celle d'Ellington, la publication de l'intégrale de Waller va bon train. Deux nouveaux tomes touchent au début des années 40. C'est goguenard, facétieux, voire bouffon, presque toujours drôle et, de temps en temps, recueilli, grandiose, comme en ce Ring dem bells, *monument élevé par Fats à la gloire de Duke.*

● **LESTER YOUNG (« Lester swings », Verve 2610 039).**

Back to the land *et* Undercover girl *: les blues les plus insinuants, les plus pénétrants, distillés pour toujours par le vieux Prez, font, entre autres morceaux choisis, la beauté trouble, l'« inquiétante étrangeté » de ce double recueil où King Cole, Hank Jones et John Lewis accompagnent, au plus près de son rêve, l'indolent Lester.*

Notes de Jacques Lonchampt et Lucien Malson

LA DÉCOUVERTE DU CORPS HUMAIN
Exposition de KODAK PATHÉ, prolongée jusqu'au 15 janvier 1979
MUSEE DE L'HOMME - Palais de Chaillot - Tous les jours, sauf mardi, de 10 h. à 18 h., et de 10 h. à 20 h. les samedis et dimanches

"Les élégies majeures" poèmes inédits de LEOPOLD S. SENGHOR
illustrés par
VIEIRA DA SILVA, HAJDU HARTUNG, MANESSIER SOULAGES, ZAO WOU-KI
28 novembre - 30 décembre

DOMOTO
"Possibilité de réaction en chaîne"
7 décembre 1978 - 27 janvier 1979
Galerie de France
3, Fg Saint-Honoré Paris 8e

ART MODERNE
JAUBERT S.A.
Y. BRAYER
A. CHABAUD
R. HUMBLOT
J. JOËTS
A. LAUVRAY
PRINS
Post-impressionnistes
SCULPTURES DE
CHABAUD
GUASTALLA
MOIRIGNOT
PARPAN
75, Fg St-Honoré, 8e - 266-64-70

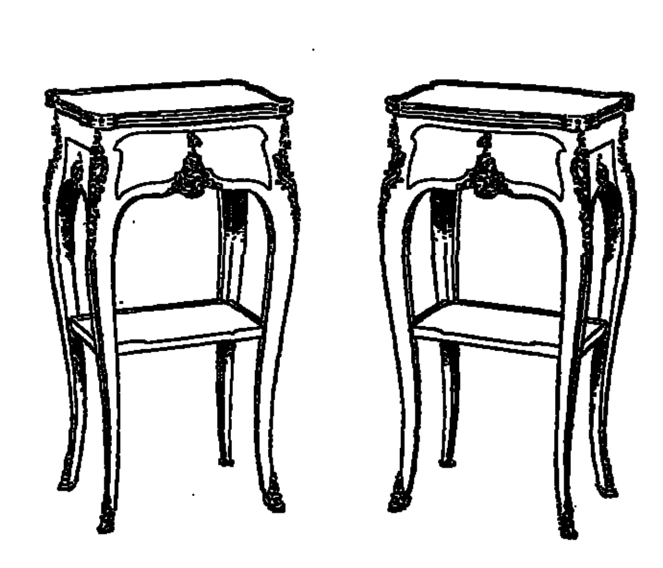
GALERIE DE LARCOS
9, rue Linné - 75005 Paris - Tél. 331-23-84
MARIO TOZZI
Novembre - Décembre

ODILE FRACHET
expose
GRÈS-SCULPTURES et MURAUX
9 décembre 1978 de 17 heures à 21 heures
10 décembre 1978 de 14 heures à 19 heures
19, rue du Buisson-Richard, 78600 Mesnil-le-Roi - Tél. : 912-16-60.

GALERIE MAURICE GARNIER
BERNARD BUFFET
Aquarelles
6, avenue Matignon, Paris - Jusqu'au 16 décembre

GALERIE ABEL RAMBERT
38, rue de Seine, 75006 PARIS - 329-34-90
PASCIN
Peintures et dessins inédits
Prolongée jusqu'au 31 décembre

DU 6 AU 31 DECEMBRE
BRAYER
50 ANS DE PEINTURE
MUSEE POSTAL
34 Bd DE VAUGIRARD-PARIS 15e



Mailfert-Amos:
d'inimitables répliques

Une véritable réplique suppose de la culture, du respect, de l'adresse et de l'esprit.
C'est sans doute pourquoi les très fidèles reproductions de meubles du 18e siècle français signées Mailfert-Amos sont véritablement inimitables. Venez en juger vous-même...

6, avenue d'Eylau - Paris 16e
Tél. 504.70.80
chez Barroux architecte et décorateur, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Et Hôtel de François-Ier - 26, rue Notre-Dame-de-Recouvrance, Orléans - Tél. (38) 62.70.61





LIVRES

Musique

AU TEMPS DU BEL CANTO

S'il est un génie du quartier des Italiens, de ce « kilomètre sacré » de la Chaussée-d'Antin délimité par les rues de Richelieu, de Louvois, de Choiseul et Le Peletier, c'est bien Olivier Merlin, qui l'a inlassablement parcouru du temps des omnibus à impériale, pour y revenir « sous la Renaissance - Beuve-Méry », comme il dit joliment, et qui hante toujours le quartier de l'Opéra. Des Opéras, devrait-on dire, car on en compte cinq et même six au temps du Bel Canto auquel il consacre son dernier ouvrage, entre 1820, où le duc de Berry est assassiné à l'Opéra de la rue de Richelieu, et 1873 où, après le triomphe de *Faust*, l'Opéra de la rue Le Peletier s'écrase dans les flammes. Deux ans après va commencer un autre règne, celui du palais Garnier.

Historien, ce Merlin ? Non pas, chroniqueur, mémorialiste. Impossible de douter qu'il n'ait vécu, en quelque aventure hoffmannesque, un temps qu'il évoque avec tant de vie, de grâce et de charme. Il a connu tout le monde, Rossini, Bellini, Donizetti et Verdi, Halévy, Berlioz, Meyerbeer et Wagner, il a pénétré dans les loges et les cœurs de la Malibran et de Sontag, de la Patti et de la Nilsson, dans les salons de la princesse Belgioso et de la princesse de Metternich, il fut du Jockey-Club et de la « loge infernale », habitué du Foyer de la danse, il a vu les premières de *Robert le Diable*, de *la Favorite*, du *Prophète*, il a assisté à la chute de *Tannhäuser* ; quand Wagner rendit visite à Rossini, il était là, et il avait suivi la Malibran quand elle fit cette horrible chute de cheval, le grand Nourrit à Naples quand il se jeta par la fenêtre de désespoir d'avoir perdu sa voix.

Sur ce boulevard qui change tant au cours de ces cinquante années, le voici avec Théophile Gautier, prince des chroniqueurs d'opéra, à sa droite, Daumier à sa gauche, la tête bouillonnante d'images, d'idées, les yeux fixant mille détails en un éclair, le cœur débordant de musique et de passion. Olivier Merlin n'est pas dupe des feux du boulevard sur l'ombre des drames ; mais il aime toutes ces créatures de rêve, ces héros, ces hommes et ces femmes qui vivent aujourd'hui encore mêlés à la musique des opéras romantiques ; comme il a raison !

★ Quand le bel canto régnait sur le boulevard. (Edit. Fayard, 266 pages, 39 F.)

VOYAGES A TRAVERS L'OPÉRA

Rien ne saurait mieux montrer la faveur dont jouit aujourd'hui l'art lyrique que le somptueux album consacré à *l'Année de l'opéra et de la danse 1978*. Moins périssable que les journaux, il lui faudra tout de même trouver rapidement un public, aujourd'hui nombreux, avide d'engranger un an de beaux souvenirs. Sylvie de Nussac (critique à *l'Express*) et Sergio Segalini parlent avec liberté, talent et entrain de tous les spectacles de Paris, mais aussi de province auxquels ils rendent pleine justice (appelant parfois à la rescousse leurs confrères... On ne saurait être partout). Voyages en zigzag aussi agréables qu'instructifs, accompagnés d'une documentation précise, que certains « correspondants particuliers » prolongent même en Angleterre, en Allemagne, en Italie, etc. Avec plus de deux cents illustrations superbes en couleurs et en noir.

★ L'année de l'opéra et de la danse 1978 (Calmann-Lévy, 256 p., relié toile toile, 135 F.)

Arts

LA COMÉDIE HUMAINE DE DAUMIER

Lorsque Baudelaire, en 1857, proclamait Daumier « *l'un des hommes les plus importants, je ne dirai pas seulement de la caricature, mais encore de l'art moderne* », sa perspicacité devançait, une fois de plus, la critique de son temps. Rien de plus normal que ce jugement cent fois cité et le reste du texte figurent en tête de cette somme de l'œuvre lithographique du *grand* caricaturiste (c'est Baudelaire qui souligne), établie et présentée par F. Saint-Guilhem et Klaus Schrenk. Ces derniers rappellent les débuts d'un procédé tout neuf que Daumier utilisa le premier et qui assura au journal *la Caricature*, puis au *Charivari*, une plus forte diffusion. Sans doute n'a-t-on pu nous offrir la totalité des planches lithographiées par Honoré Daumier. En tout cas, sont reproduites intégralement les séries importantes comme *Robert Macaire* ou les terribles *Gens de justice*. Et puis voici les personnages d'une comédie humaine aussi touffue que celle de l'autre Honoré : parlementaires, bourgeois, boursicotiers, baigneurs, musiciens, bouchers, « potichomanes », Parisiens chez eux et à la campagne, etc., où le rire débouche dans le tragique, où le trait dépasse l'anecdote pour devenir du grand art

★ *L'Œuvre lithographique de Daumier*, Arthur Hubschmid, éditeur, 11, rue de Seine, Paris (6e). Prix : 240 F les deux volumes.

CULTURE, NATURE

Avec le recul nécessaire, *Art actuel*, comme de coutume, dresse l'inventaire de l'activité créatrice au cours de l'exercice écoulé. Pas d'énumération sèche, mais un examen approfondi par des textes (illustrés) qui cherchent des constantes permettant de regrouper les auteurs et leurs œuvres. Cet ouvrage de réflexion et de références adopte chaque année un plan différent, en liaison avec l'évolution des tendances elle-même conditionnée par le contexte socio-économique. Cette fois, avant de donner la parole aux artistes interrogés sur leur travail, Jean-Luc Daval les répartit en trois catégories, qui recouvrent : 1) *L'image autobiographique* (créateurs en quête de leur identité à partir d'expériences vécues, tels Francis Bacon ou Bernard Dufour) ; 2) *L'image de la culture* (qu'une analyse dialectique et critique remet en question, qui, pour d'autres est une prise de conscience, comme Motherwell) ; 3) *L'image de la nature* (confrontation des créateurs qui mettent en cause la perception de l'espace et du réel, Byzantios, Raymond Mason, par exemple).

Art actuel fait ensuite le point des problèmes de la communication dans l'art, tels qu'ils se posent dans les différents pays. En ce qui concerne la France, Jean Clair remet les choses en place et nous rassure : « *Ni Manet ni la peinture ne sont morts.* »

★ *Art actuel 78*, Skira, Diff. Flammarion, 130 F.

TOUT MANTEGNA

« Les Classiques de l'art » comblent une lacune considérable en publiant leur *Mantegna*. Il n'existait aucun ouvrage en français sur le peintre depuis celui de G. Fiocco, épuisé il y a fort longtemps. Selon le principe de la collection, « tout l'œuvre peint » de Mantegna est décrit et commenté par Niny Garavaglia, qui donne aussi une chronologie de l'artiste et une étude sur sa fortune critique. Si les reproductions accompagnant le catalogue raisonné sont en noir — leur but est d'identification — soixante-quatre planches en couleur permettent d'approcher les œuvres en grand format. Ce panorama conduit à nuancer l'image courante de Mantegna formée à partir des quelques œuvres partout reproduites (*le Christ mort*, de Brera, le *Saint Sébastien* du Louvre). Dans son introduction, Yves Bonnefoy analyse en essayiste et en poète ce tempérament complexe, pris entre l'héroïsme historique de la Renaissance et le sentiment de la fragilité humaine, tandis que les planches révèlent, à côté de son art « dur comme la pierre » (répète-t-on depuis Vasari), des blondeurs vénitiennes.

★ *Tout l'œuvre peint de Mantegna*, « Les Classiques de l'art », Flammarion, 48 F.

Cinéma

MICHEL SIMON INTIME

Michel Simon intime, raconté par celle qui partagea, un certain temps, sa vie, dans ses dernières années. Jeanne Carré se donne le beau rôle : elle a aimé celui qu'elle appelle « Attila », et cela ne lui fut pas facile car la sexualité, la cupidité, la méfiance et le désordre de Michel Simon n'en faisaient pas un compagnon de tout repos. Ce livre habile — sinon nécessaire — révèle ce qu'on croyait savoir de l'homme privé à travers la légende de l'acteur, mais laisse pousser la fleur bleue sur le terrain de la confidence indiscrète. Michel Simon, c'était aussi, pour Jeanne Carré, « l'amoureux de Peynet ».

★ *728 jours avec Michel Simon*. Editions France-Empire, 310 p., 40 F.

Notes de Jacques Lonchampt,
Jean-Marie Dunoyer
Thieri Foulc.

ÉROTISME, SEXE ET MASOCHISME A L'ÉCRAN

Il y a vingt ans, Lo Duca commençait, chez Jean-Jacques Pauvert, la publication d'un ouvrage qui devait compter cinq volumes en dix ans : l'Erotisme au cinéma. *Une somptueuse iconographie dévoilait, dans les limites alors permises par la censure, les mille et un aspects de la séduction féminine, de la représentation du désir et de l'amour physique à l'écran. Des nudités plus ou moins audacieuses, aux gestes et aux attitudes symboliques, cet « inventaire » eut beaucoup de succès. Lo Duca en donne aujourd'hui — avec Maurice Bessy — une version refondue, modernisée, le premier tome qui vient de paraître regroupant une publication effectuée, par ailleurs, en fascicules mensuels. Bien qu'il y ait effectivement de nouveaux documents, cet* Erotisme au cinéma *apparaît furieusement « rétro ». Lo Duca, qui fit autrefois figure de pionnier, en est resté aux jeux de cache-cache plus ou moins désuet avec des interdits, à la glorification de la vedette, de l'actrice au corps avantageux, considérée, utilisée comme objet sexuel. Il y a là surtout un luxueux recueil de photographies pour alimenter les « éternels » fantasmes masculins.*

Mais le sexe est à la mode, comme le nazisme. L'éditeur Henri Veyrier vient donc d'élargir sa collection Cinéma (consacrée aux acteurs) avec deux études spécialisées : le Sexe à l'écran, *de Gérard Lenne, et* le Masochisme au cinéma, *de Jean Streff. L'ouvrage de Gérard Lenne détruit l'illusion qu'entretiennent encore Lo Duca et Maurice Bessy : la sacralisation cinématographique de la sexualité et, spécialement, du sexe féminin. Ce panorama historique tient compte, au plus près, de la libéralisation des mœurs, phénomène marquant des années 70, de la chute des tabous, de la poussée « révolutionnaire », qui aboutit au déferlement du film pornographique, à présent soigneusement codifié, enfermé dans son domaine réservé par une censure économique qui fait le jeu du libéralisme tout en instaurant de nouvelles conventions.*

Certaines illustrations montrent comment le cinéma peut à présent, au grand jour, même en dehors du secteur « porno », représenter les conduites sexuelles. Gérard Lenne milite pour un cinéma libre et vraiment érotique (c'est-à-dire non tenu à la seule représentation naturaliste de la sexualité). Son livre est intelligent et sérieux dans ses analyses. Il ouvre de larges domaines à la réflexion dans les rapports qu'il indique entre le le sexe et l'idéologie dominante, à toutes les époques. On ne se contente pas de le feuilleter.

Encore que le texte et l'érudition y tiennent une large part, le livre de Jean Streff (cinéphile proche en esprit d'Ado Kyrou et Georges de Coulteray, qui publièrent chez Losfeld, dans les années 60, Amour, Erotisme et Cinéma *et* le Sadisme au cinéma*) est davantage fait pour être regardé, l'éditeur ayant réalisé carrément là une escalade commerciale dans l'utilisation de photographies et de dessins ne laissant rien ignorer de certains aspects de la sexualité masochiste. Dommage, car l'auteur, lui, ne cultive pas le scabreux en cherchant comment le cinéma s'est fait, en divers domaines et genres (le rôle des stars, le fantastique, le comique par exemple), le miroir plus ou moins fidèle des comportements masochistes, qu'ils soient masculins ou féminins.*

JACQUES SICLIER.

★ *L'Erotisme au cinéma*, éditions Lherminier, collection Filmarchives, 456 p., 910 illustr. Prix de lancement 198 F (jusqu'au 31-12-78), ensuite 225 F.
★ *Le Sexe à l'écran*, éditions Henri Veyrier, 336 p., 300 illustr., 95 F.
★ *Le Masochisme au cinéma*, éditions Henri Veyrier, 288 p., 400 illustr., 95 F.

JOAN MITCHELL
FOURNIER 22 BAC PARIS VII

CERCLE SAINT-LOUIS
26, avenue de la Bourdonnais (7e) 556-12-11
MICHÈLE DUMONT
Du 7 au 23 décembre

GALERIE BELLECHASSE
PELAYO
10, r. de Bellechasse (7e), 555-83-69
Peintures
Jusqu'au 31 décembre

JUSQU'AU 13 JANVIER
RIGAL
GALERIE arenella
18, rue Ortolan 75005 PARIS 336 16 17

Société Générale
21-23, bd St-Germain, Paris (5e) Tél : 325-04-86
REINE VIRELY
30 toiles peintes entre 1935 et 1978, figuratives jusqu'en 1964, non figuratives après
Du 7 au 29 décembre

I MACCHIAIOLI
PEINTRES EN TOSCANE APRÈS 1850
Musée du Grand Palais, aile Clemenceau
Tous les jours (sauf mardi) de 10 h. à 20 h., mercredi jusqu'à 22 h
Jusqu'au 8 janvier

GALERIE ROR VOLMAR
58, r. de Bourgogne (7e), 551-95-43
Cl. CEYRAC, R.-P. LAGRÉE, J.-L.-Michel ROSSET, VASA
Du 7 au 20 décembre

Galerie La Hune
14, rue de l'Abbaye, Paris-6e
KOZO
œuvres récentes
Décembre 1978

EXCEPTIONNEL
Tapis Tibétains Anciens
Dufour-Antiquaire
166, boulevard Montparnasse 75014 PARIS.

FIL
SHEILA HICKS
DANIEL GRAFFIN
JOHN MELIN
Dimanche 10 Déc. - 11 h.
Centre des Expositions de Montreuil : 858-91-83

GALERIE ANDRÉ FRANÇOIS PETIT
196, boulevard Saint-Germain - 544-64-83
KLOSSOWSKI
Jusqu'au 31 décembre 1978

GALERIE PRINCIPE
ANNE MERLET
AFNAŃ
23 novembre - 31 décembre
12, r. de la Ferronnerie (1er). 233-18-11
de 13 h. à 19 h.

TRÉSORS DES ROIS DE DANEMARK
MUSÉE DU PETIT PALAIS
Avenue Winston-Churchill
Du 15 octobre 1978 au 7 janvier 1979
de 10 h. à 18 h. (sauf lundi et mardi)

IGOR MITORAJ
ARCHÉOLOGIES - SCULPTURES
30 NOVEMBRE - 7 JANVIER 1979
ARTCURIAL
centre d'art plastique contemporain
9 avenue matignon - paris 8 - 359.29.81

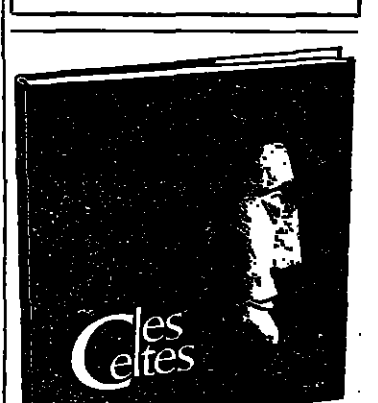
GALERIE NATIONALE DU GRAND PALAIS
POLÉO
Exposition rétrospective dans le cadre des rencontres Internationales d'Art Contemporain
Jusqu'au 29 janvier

GAL. HENRIETTE GOMES, 6, rue du Cirque, Paris (8e)
Gaston-Louis ROUX
PEINTURES RÉCENTES
Jusqu'au 20 décembre

le BALCON des ARTS
BALMES - CYNE - RIVIÈRE
LE CLOAREC - VIELFAURE
141, rue Saint-Martin - 278-13-03 - Face Centre Pompidou
11 h.-19 h. 30 - Nocturnes mercredi

Galerie Jacob
Petits formats de
CARGALEIRO
COPPEL
DILASSER
GARDAIR
Henriette LAMBERT
SAKAKURA
ZOBEL
28, rue Jacob (6e), 633-90-66
1er décembre - 18 janvier

VISION NOUVELLE
31, rue du Colisée, 75008 PARIS - 720-70-49
CARZOU
29 novembre - 31 décembre



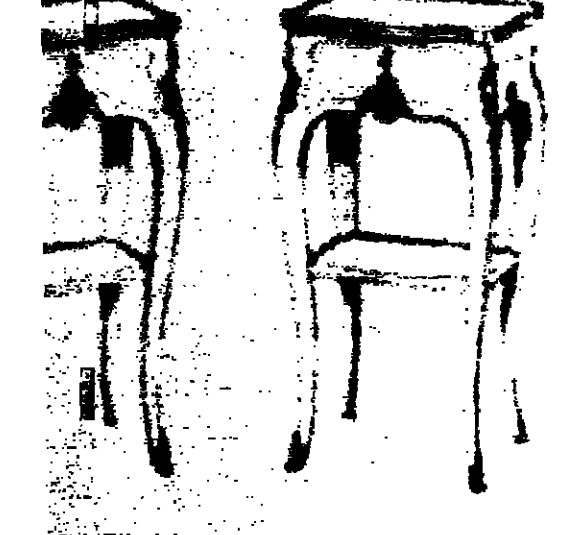
les Celtes et leur univers
" Un livre dû aux meilleurs historiens de la génération montante : V. KRUTA, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études, et M. SZABO, conservateur au musée des Beaux-Arts de Budapest, secondés par l'un des meilleurs photographes d'art mondiaux, E. LESSING".
Paul-Marie DUVAL
Professeur au Collège de France membre de l'Institut.
l'ex. 300 F

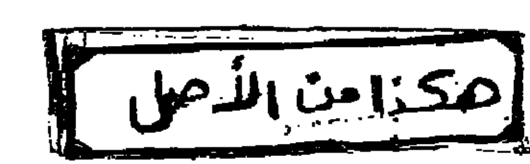


En vente chez votre libraire.
8, rue d'Assas 75278 Paris Cedex 06

SONIA DELAUNAY
EXPOSITION PROLONGÉE AU 31 DECEMBRE
ARTCURIAL
centre d'art plastique contemporain
9 avenue matignon - paris 8 - 359 29 52

LEONOR FINI
LES ARTS PLASTIQUES MODERNES — PROSCENIUM
PEINTURES — DESSINS
41, rue de Seine 329-50-84 — PARIS — 35, rue de Seine 033-92-01





une sélection



« Le Goût du saké », vu par Bonnaffé.

cinéma

LE GOUT DU SAKE
de Yasujiro Ozu.

Le dernier film (1962) d'un cinéaste japonais aussi grand, aussi important que Kurosawa, Mizoguchi, et qu'on commence à découvrir en France quinze ans après sa mort, depuis la révélation de Voyage à Tokyo. *Ici, l'histoire d'un vieil homme qui a gardé sa fille auprès de lui par égoïsme et la pousse enfin à se marier, à être libre, au prix de sa propre solitude. A travers cette chronique familiale, l'effritement d'un environnement, d'une culture, sous l'influence occidentale. Chez Ozu, la mise en scène est signes, géométrie, calligraphie de l'essence des êtres et des choses. Une simple chaise vide émeut aux larmes.*

INSIANG
de Lino Brocka

Chronique des bidonvilles de Tondo, pour montrer les désastres de la misère, qui corrode aussi les sentiments. Pas de pittoresque ni de misérabilisme, mais une exposition rigoureuse (avec beaucoup d'humanité) du pouvoir masculin, des rivalités féminines, et le portrait d'Insiang, blanchisseuse de dix-sept ans. La découverte de la quinzaine des réalisateurs.

POINT OF ORDER
et UNDERGROUND
d'Emile de Antonio.

Deux témoignages « documentés » et « commentés » sur la réalité politique américaine, que sépare une quinzaine d'années : Point of Order *révèle, sans grimaces, sans sermon, avec un humour perçant, un illustre démagogue, le sénateur Joseph McCarthy ;* Underground *donne la parole à cinq membres d'une organisation politique clandestine toujours en action, le Weather Underground.*

BLUE COLLAR
de Paul Schrader

Trois ouvriers d'une usine automobile de Detroit volent la caisse de leur syndicat et découvrent à l'occasion les tractations malhonnêtes de l'organisme chargé de les défendre. Un double chantage se met en place. L'engrenage se referme. Métaphore, à consonance métaphysique, d'une lutte plus vaste de l'homme contre l'ordre social. Les débuts dans la mise en scène de l'ancien scénariste de Taxi Driver. *Grand prix du public au Festival de Paris.*

UNE HISTOIRE SIMPLE
de Claude Sautet

Des gouttes de vie comme des gouttes d'orage, et dans chacune de ces gouttes, des molécules de peine et de joie, des particules d'espoir. Claude Sautet s'intéresse aux « choses de la vie », filme une femme, des femmes, en une mise en scène fluide qui traque la vérité.

LE SECOND EVEIL
de Margarethe von Trotta

Une femme dévalise une banque avec deux amis pour sauver le jardin d'enfants qu'elle a créé. C'est un acte extrême, c'est de la politique, mais on ne parle pas de politique. Des comportements sont montrés dans leur évolution, une générosité est inventée, où femmes et hommes trouvent leur compte.

ET AUSSI : *Un mariage*, de Robert Altman (tempête dans un microcosme) ; *Passe-montagne*, de Jean-François Stévenin (rencontres insolites dans un paysage jurassien fantastique) ; *les Rendez-vous d'Anna*, de Chantal Akerman (cinq étapes exemplaires d'une impressionnante errance) ; *la Femme gauchère*, de Peter Handke (une très belle leçon de morale sur la liberté) ; *Sonate d'automne*, d'Ingmar Bergman (un désert d'amour entre une mère et sa fille).

théâtre

LES SHAKESPEARE DE PLANCHON
à Nanterre

Le baroquisme débridé de l'ère élisabéthaine transcrit dans les déploiements de la machinerie théâtrale — et politique avec Antoine et Cléopâtre *— et onirique avec* Périclès.

LE SHAKESPEARE DE BROOK
aux Bouffes du Nord

Le récit miraculeusement clair d'une intrigue complexe dans le délabrement sophistiqué des Bouffes-du-Nord : Mesure pour mesure.

ZOUC
à Bobino

(Lire l'article page 15.)

ANNA PRUCNAL
au Forum des Halles

Passionnée, burlesque, mélancolique, comédienne, cantatrice, gavroche, femme-femme, Prucnal chante son monde flamboyant.

LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN
à Chaillot

La course si obstinée qu'elle en paraît folle d'une paysanne si honnête qu'elle en paraît naïve. Les folies d'un juge qui se fait clown — ou inversement. Coline Serreau, Philippe Avron et une troupe cohérente dans le mouvement vivace d'une mise en scène si intelligente qu'elle en paraît simple.

ET AUSSI : *Bons baisers du Lavandou*, au Petit TEP (Stephanie Loïk et Jean-Paul Farré) ; *Poubelle girl*, aux 400-Coups (Florence Georgietti) ; *les Peines de cœur d'une chatte anglaise*, au Montparnasse (à voir, revoir et revoir encore) ; *la Surface de réparation*, à la Gaîté (les jeunes gens en colère) ; *Notre-Dame de Paris* au Palais des sports (le grand spectacle généreux d'Hossein) ; *France Léa*, au Théâtre de Dix Heures (histoire de rire) ; *Latin American Trip* à la Cité internationale (un poème aux dimensions de la Tragédie).

musique

CONTEMPORAIN A FAVART

Après l'échec du spectacle Prey-Goehr, nouvelle tentative de « théâtre musical » à Favart. Il y aura cette fois de la vie et de la couleur, avec un ballet de Roland Petit, où alterneront Thesmar-Franchetti et Piollet-Piletta, sur des improvisations collectives de l'Ensemble Ars Nova, dirigé par Marius Constant, et les Chants de Maldoror *de ce dernier. On attend surtout le « premier opéra vietnamien », My-Chau Trong-Thuy, de Nkuyen Thien Dao, en qui Messiaen voit « un des musiciens les plus originaux de notre époque ». Une histoire qui tient de la légende et de la réalité, où l'amour est victime de la politique. Toile de fond : les luttes ancestrales entre la Chine et le Vietnam... (Salle Favart, les 7, 8, 9, 14, 15, 16 décembre, à 19 h. 30.)*

L'ANNIVERSAIRE MESSIAEN

Point culminant du mois de Messiaen : son anniversaire (soixante-dix ans) le 10 décembre à l'Opéra, avec le grand Colorado de son œuvre, Des canyons aux étoiles, *qui nous mène des splendeurs de l'Utah et du désert aux splendeurs de l'éternité, sous la direction du discipline primus inter pares : Pierre Boulez. Mais on n'oubliera pas bien d'autres grandes œuvres :* Ascension, Dédicace, Messe de la Pentecôte, *par Louis Thiry, à Notre-Dame (le 7), les* Regards sur l'Enfant Jésus, *par Peter Serkin (Cardin, le 8), les* Harawi, « Tristan et Isolde », *de Messiaen, par A. Althoff (Cardin, le 9, à 17 h. 30) ; les* Méditations sur la Trinité, *où le compositeur transcrit saint Thomas en musique grâce à un alphabet musical (Trinité, le 13). La province ne sera pas en reste : on fêtera Messiaen à Toulouse* (Turangalila, *le 7), à Grenoble (les 8 et 10), à Chambéry, Lille, Nice (le 9), à Lyon (les 9 et 10), à Evry (le 11). Aucun musicien n'a sans doute connu un tel triomphe de son vivant.*

UNE JOURNEE PAUL MEFANO

Un élève de Messiaen sera mis également en lumière par la journée que lui consacre Radio-France le 9 décembre : Paul Mefano, dont le lyrisme tumultueux se coule dans des fresques souvent envoûtantes, telle la Cérémonie, *qu'on entendra (avec plusieurs autres de ses œuvres) lors de ces concerts, entourée par* Lulu, *de Berg, et* Prométhée, *de Scriabine, sous la direction de G. Sinopoli (à 10 h., 14 h. 30 et 20 h. 30).*

L'OFFICE DES FOUS

L'ensemble vocal Guillaume-Dufay, dirigé par Arsène Bedois, ressuscite une œuvre étonnante du treizième siècle, l'Office des fous, *transcrit par Pierre de Corbeil, archevêque de Sens ; le 1er janvier, le « bas clergé » avait la permission d'arranger l'office divin à sa manière, avec danses, mimes et chansons populaires. Il ne s'en privait pas... (Saint-Thomas-d'Aquin, le 7.)*

MUSIQUE SACREE

La Ville de Paris organise cette année son « premier festival de musique sacrée » (qu'il paraît bien difficile de ne pas confondre avec le Festival de musique sacrée de Paris... qui existe depuis quatre ans 47, rue Jouffroy). Collision regrettable. On pourra tout de même aller entendre Poulenc et Schubert à la Madeleine (le 6), Pezel, Darasse, Constant (Saint-Germain-des-Prés, le 11) et Machaut, Perotin, Ohana (Notre-Dame, le 12).

DYANESH KHAN
au musée Guimet

Accompagné par Ashish Kumar Barari au tabla, le joueur de sarod Dyanesh Khan donne son premier récital en France. Dépositaire d'une longue tradition orale de l'Inde du Nord, il est le fils du grand Ali Akbar Khan et le petit-fils du légendaire Ustad Allaudin Khan, qui mourut à cent deux ans, et qui, dit-on, enseigna l'instrument jusqu'à ses derniers jours. (Le jeudi 7 décembre, à 20 h. 30.)

— ET AUSSI : Semaine hongroise : Quatuors Bartok et Eder (Gaveau, les 6 et 8 décembre, 21 h. ; le 9, 17 h. 15) ; Orchestre de Paris, direction S. Ozawa, avec A. Weissenberg : Tchaïkovski, Bartok (Congrès, le 7, à 20 h. 30 ; le 8, à 19 h. 30 ; Champs-Elysées, le 9, à 10 heures) ; Dyanesh Khan, Sarod (Guimet, le 7) ; E. Indjic, piano (Gaveau, le 7) ; *Faust-Symphonie* de Liszt, par l'Orchestre de Bordeaux, direction R. Benzi (Bordeaux, le 7 ; Mont-de-Marsan, le 8 ; Casteljaloux, le 9) ; Stravinski, Vivaldi, Haydn, par l'Ensemble orchestral de Paris (Pleyel, le 7) ; *Fidelio* (Théâtre de Genève, les 8, 10, 12, 14, 16) ; G. Zacher, orgue (Orléans, le 8) ; *la Tosca*, mise en scène Ponnelle, dir. A. Lombard (Lyon, les 9, 12) ; *Samson et Dalila*, avec J. Vickers et V. Cortez (Opéra de Paris, les 9, 12, 15) ; *Roméo et Juliette* de Gounod (Opéra de Marseille, les 9, 12, 15, 17) ; récital Ch. Eda-Pierre et J.-P. Sevilla (Maison de la chimie, le 9, à 17 h. 15) ; E. Chojnacka et A. Guiot (l'Heure musicale, 59, rue Caulaincourt, le 9, à 17 h. 45) ; Nouvel Orchestre Philharmonique, direction G. Amy : Berlioz, Boulez (Orléans, le 10, à 17 h.) ; R. Kirkpatrick (musée Chagall, Nice, le 10, à 17 h.) ; D. Markevitch, violoncelle : Kodaly, Xenakis, Prokofiev, Bach (Ecole normale, le 11) ; Anne Queffélec, piano : Bach, Schubert, Liszt, Debussy (Gaveau, le 12) ; Mozart, Debussy, Berio, Beethoven, par le Quatuor Via Nova, etc. (Concerts bleus, Congrès, le 12, à 18 h. 30) ; premier concert à Paris de K. Zimerman, prix Chopin de Varsovie (Champs-Elysées, le 13) ; Mélodies françaises, par J. Rhodes et Ch. Ivaldi (Gaveau, le 13).

danse

KENNETH MAC MILLAN
à l'Opéra de Paris

Trois styles différents du chorégraphe attitré du Royal Ballet : humour (anglais), expressionnisme et lyrisme. Son Chant de la terre, *visualisation très ample et très sobre de la partition de Mahler, est un des chefs-d'œuvre du ballet contemporain.*

LE BALLET DU KIROV
au Palais des Congrès

Une nouvelle génération d'étoiles, un nouveau directeur artistique dynamique et ambitieux : Oleg Vinogradov, le Kirov revient avec une version dépoussiérée des grands ballets du répertoire : Giselle, le Lac des cygnes, les Sylphides, Paquita.

ET AUSSI : Rudolph Noureev au Théâtre des Champs-Elysées (la rencontre Noureev, Murray Louis) ; chorégraphie en liberté au Théâtre de Sartrouville (11-12 décembre, 21 h.) ; trois semaines de danse à Angers : Dominique Boivin entre ciel et terre (Théâtre municipal, 8-9 décembre, 20 h. 30).

expositions

INDE :
CINQ MILLE ANS D'ART
au Petit Palais

Une exposition dans la tradition du Petit Palais, où les connaisseurs découvriront un nombre d'œuvres inédites et quelques œuvres exemplaires dans un ensemble de bonne tenue. Où les néophytes parviendront peut-être à se retrouver dans les forêts mythologiques des religions indiennes.

FORMES CHINOISES
au musée Cernuschi

Victor Segalen, né en 1878, il y a cent ans, est mort à quarante et un ans : presque autant d'années vouées à l'exotisme. Mais peu m'importe cet exotisme : celui de l'imagination doublé d'une authentique érudition. L'exposition retrace la vie et parcourt les passions du médecin naval, collectionneur, sinologue, romancier et poète que fut l'auteur de Stèles.

CHARLES LOUPOT
au Musée de l'affiche

Le « Bonhomme Valentine », la publicité de Saint-Raphaël, c'est de Charles Loupot, un des grands de l'affiche en France. Il contribua dans les années 20 à en renouveler le style, avec Cassandre, Carlu et Paul Colin. Il est cependant le moins connu des trois mousquetaires. C'est d'ailleurs une des premières expositions d'importance qui lui soient consacrées.

DESSINS D'EISENSTEIN
au Centre Georges-Pompidou

Eisenstein a beaucoup dessiné pour ses films. Généralement on le sait et on connaît les croquis pour Nevski *ou* Ivan. *Par contre on connaît moins les dessins qui ne se rattachèrent à aucune œuvre cinématographique en particulier mais à toutes en général. Ce que montre l'exposition à travers cent cinquante dessins originaux en provenance du cabinet Eisenstein de Moscou, qui ont fait étape à Lyon avant d'arriver à Paris.*

ET AUSSI : *Atlantes et Cariatides de Paris, l'attribution : problèmes et méthodes, autour de quelques œuvres du Second Empire*, au Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo (lire nos articles page 17), *Art précolombien de la Martinique*, au Musée des antiquités, Saint-Germain-en-Laye (révéler une civilisation originale jusqu'alors ignorée en Europe) ; *Les Macchiaoli*, au Grand Palais (des peintres toscans qui cassèrent le ronron de l'académisme dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle) ; *Les frères Le Nain*, au Grand Palais (la totalité de l'œuvre connu rassemblée pour la première fois) ; *La traversée du temps passé*, au Musée des arts décoratifs (ces femmes qui ont vécu à l'intérieur de leur maison et à l'intérieur d'elles-mêmes) ; *Nam June Paik* (un pinceau de lumière sur le petit écran) ; *Barbara et Michael Leisgen* (écrits avec le soleil) à l'ARC.

jazz

HORACIO VAGGIONE
à l'Athénée

Les œuvres récentes pour synthétiseur et claviers électriques de Horacio Vaggione, jouées en direct par le jeune compositeur argentin, avec une création mondiale : « Autour ». Une musique que l'on pourrait qualifier de « planante » si cet aspect n'était contredit par un vigoureux dynamisme interne. (Vendredi 8 décembre, à 21 heures.)

LA VELLE
à la chapelle des Lombards

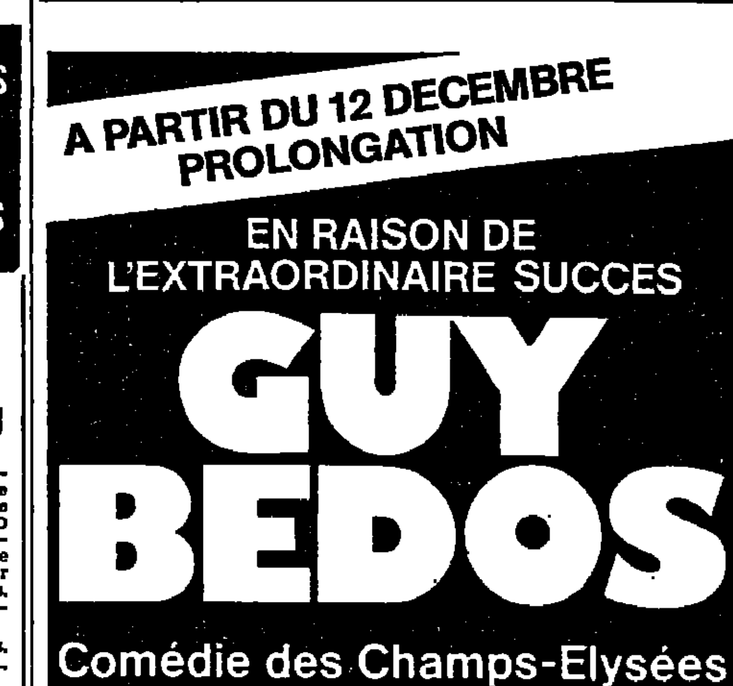
Paris l'a découverte il y a un an à l'hôtel Sheraton. Elle est née dans la banlieue de Chicago. De formation classique, elle fut pianiste soliste sous la direction de Georg Solti avant de faire partie de la troupe du Metropolitan Opera. Devenue chanteuse de jazz, elle crie la sincérité brûlante de la soul music : du blues à la ballade, toute la musique noire.

TEP 28 nov. 20 déc.
QUAND JE SERAI PETIT
écrit et interprété par le théâtre de la colline
mise en scène : Jean-Michel DÉPRATS
dramaturgie : Gérard DALLEZ
Théâtre National de l'Est Parisien 17, rue Malte-Brun - 20e
636.79.09

L'ELDORADO
4, boulevard de Strasbourg (10e)
le chef-d'œuvre de JOHN FORD
LES CHEYENNES
Le film sera projeté en 70 mm sur l'ÉCRAN GÉANT de l'ELDORADO en Version Française.



CENTRE CULTUREL CANADIEN
5 rue de Constantine - 7e.
Jeudi 7 décembre à 11 h. Inauguration de l'exposition
FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU
Historien national (1809-1866)
par M. Guy SYLVESTRE, directeur général de la Bibliothèque Nationale du Canada, en présence des professeurs Pierre SAVARD et Paul WYCZYNSKI, qui préparent l'édition critique complète des œuvres de François-Xavier Garneau : manuscrits, lettres, iconographies, matériel audio-visuel.
Exposition ouverte tous les jours, dimanche compris, de 9 h. à 19 h., jusqu'au 10 janvier 1979.
La publication du premier volume de « L'Histoire du Canada », en 1845, marque un tournant dans l'histoire de la littérature tout autant que dans celle de la pensée au Canada français.



CABARETS

















Cinquante ans de cinéma

LA LONGUE MARCHE DE JORIS IVENS

III. - Mariage de l'image et du son

Parti pour l'Allemagne en 1923, revenu travailler dans l'entreprise familiale à Amsterdam, Joris Ivens découvre avec enthousiasme l'Union soviétique des années 30, réalise son premier film « pensant », « Borinage », en Belgique, puis rejoint les comités antifascistes aux Etats-Unis (« le Monde » du 30 novembre). Le cinéaste raconte ces vingt-sept années sous l'éclairage rétrospectif d'une confiance déçue.

« COMMENT, pourquoi quitter ce grand amour alors que d'autres restent, qui ont la même intégrité que moi ? dit *Joris Ivens*. Mais pour vous répondre, je dois encore parler de certaines choses. Où en étions-nous ?

— A la deuxième guerre mondiale.

— A Londres, le gouvernement néerlandais avait refusé mes services parce que j'étais trop à gauche, mais en 1944, le gouvernement des Indes orientales néerlandaises, réfugié en Australie, m'a nommé haut commissaire du cinéma. Je vous en ai déjà parlé, c'est une grande étape dans ma vie. L'Indonésie s'est libérée elle-même des Japonais, et quand j'ai dit dans une conférence de presse : « *Aidons le peuple indonésien à gagner son indépendance* », mon contrat a été cassé.

» J'ai tourné *Indonesia calling* sur la solidarité des équipages de bateaux armés à destination de l'Indonésie, qui refusaient de quitter les ports australiens. Après je suis resté bloqué à Sydney, sans passeport pour sept ans, alors que je voulais retourner en Europe. Jean Painlevé m'a sauvé avec un visa, en me faisant venir pour un film scientifique.

» Sur une invitation du cinéma tchécoslovaque, je suis resté neuf ans dans les jeunes Républiques socialistes (avec des interruptions). J'ai encore tenté ma chance là-bas, pour le socialisme. Dans *les Premières Années*, j'ai montré avec trois pays (Bulgarie, Tchécoslovaquie, Pologne), comment peut changer une économie. Un épisode se passait en Yougoslavie, mais elle avait pris une autre route. L'épisode n'a pas été utilisé, j'ai ficelé la boîte, l'ai enterrée dans une cave, (je ne l'ai jamais retrouvée). J'ai accepté ça car je suivais une ligne très précise et fidèle. L'idéal restait vrai, solide, la cassure ne s'était pas encore faite.

» Puis avec la guerre froide, on voit l'affrontement des deux grandes puissances idéologiques : le triomphalisme, la fausse propagande s'infiltrent aussi dans les pays socialistes. J'étais immobilisé par le manque de papiers, je n'étais pas à ma place. Je voyais la bureaucratie s'installer. A partir de ce moment-là, j'ai choisi de traiter des thèmes internationaux — en y repensant, c'était une défense. J'ai donc vu le danger, et je l'ai accepté : là commence la discipline individuelle.

Ne pas jouer avec la vérité

» Heureusement, par l'intermédiaire de Georges et Ruta Sadoul, je rencontre Gérard Philipe. Voilà le pont que j'attendais pour revenir à l'Ouest. J'ai vu cet artiste, qui avait un rêve, faire un film sur Till l'espiègle, héros de l'indépendance de mon pays. J'ai pensé qu'un pays socialiste pouvait financer un tel projet. C'est comme ça que je me suis retrouvé coincé entre Ariane films à Paris et la DEFA à Berlin, à faire vingt fois le voyage entre les deux villes ! Si je me suis beaucoup occupé des problèmes de coproduction, j'ai peu participé à la réalisation.

— Si vous voyiez le danger, si vous saviez la vérité, pourquoi ne pas la dire ?

— Tout cela est plus nuancé que ce que les gens pensent. La vérité est parfois soumise aux grands événements, si elle concerne le sort d'autres individus, parfois tu n'as pas le droit de la dire entièrement. En Espagne, on n'avait pas le droit de parler de la faiblesse de l'armée démocratique, on aurait servi la cause fasciste. Nous en discutions beaucoup avec Hemingway. Il faisait très attention à ce qu'il écrivait pour les journaux.

» Quand je pars à la recherche de ma vérité, je vais vivre avec d'autres gens, longtemps. La vérité, on s'en approche seulement, elle n'est jamais absolue, elle est entourée de très nombreux facteurs. Mais je n'ai pas la prétention de dire la vérité sur la vérité. Ce que je veux dire c'est que nous n'avons jamais joué avec.

» A partir de là on voit la pente. Pour soi-même, elle est parfois faite de faiblesse et d'opportunisme. Pour les communistes, elle a commencé avec Staline, avec les procès : tu ne sais pas, tu ne veux pas savoir, tu vas rationaliser tes craintes, tu idéalises encore la sagesse, la pureté des dirigeants. Nos fautes étaient bien là, je peux les voir maintenant, j'ai de nouveau confiance avec la vie, car les jeunes ne tomberont pas dans certains pièges. Ils s'en créeront d'autres, c'est bien aussi.

Pendant l'invasion de la Hongrie, je n'ai pas encore douté vraiment, mais j'ai pensé : c'est dur. Avec la Yougoslavie, en 1956, Marceline Loridan avait déjà quitté le parti. (A Prague ce sera tout à fait clair). Mais vous comprenez, c'est plus facile quand on ne porte pas sur son dos trente ans de communisme.

» C'est en réaction à ce qui se passait à l'Est que j'ai fait *la Seine*. Attention, ce n'était pas « *je suis libre, je suis lyrique* ».

» A l'Ouest, je suis comme un poisson dans l'eau, je peux nager, ce sont les mouvements de libération, le travail sur des thèmes internationaux : Cuba, le Mali, Mattei en Italie. Je rencontre Allende, je suis invité à Chicago. (En 1964, Allende perd les élections, mais j'ai appelé mon film *le Train de la victoire*. Quatre ans après, le train est arrivé.) Je suis bien dans ma peau, je ne me dis pas : Ah ! mais pourquoi ne suis-je pas en France, en Algérie ? Là où nous étions, nous prenions les risques qu'il fallait, nous nous y donnions — ça m'a toujours conduit à demander trop à mon équipe.

» Et puis le doute, progressivement. Le plus dur, la Chine, en 1960. Les partis chinois et soviétiques étaient des partis frères, ils se sont même réunis pour la bombe atomique, et ça a éclaté. En vingt-quatre heures, Khrouchtchev retire tous ses experts, tous ses conseillers, avec les plans, les dessins. Des ingénieurs russes en ont pleuré. J'ai vu les bâtiments à demi construits désertés, dans le nord de la Chine — ruines modernes — j'ai senti que c'était criminel, que la trahison était complète. Pourquoi avaient-ils fait ça ?

» Ça s'ajoute à autre chose. Je reviens à Moscou, je vois que mes collègues cinéastes ont moins d'intérêts politiques que de soucis de voiture et de maison. En 1930, ce n'était pas comme ça.

» Plus près encore, en 1967. Je suis en U.R.S.S. avec mon film, *le Ciel et la Terre*. Je le montre : qu'est-ce que vous faites pour le Vietnam ? Les ouvriers ne donnaient rien, ils disaient : ce genre de choses, on s'en occupe en haut.

Joris Ivens et Marion Michelle pendant le tournage des « Premières Années » en 1949.

» Les cinéastes vietnamiens n'ont aucun matériel. Je dis à Moscou : envoyez des tables de montage, en France, avec Chris Marker, ils l'ont fait, en Hollande aussi. Les Soviétiques n'ont rien envoyé. Je suis un homme de pratique, je crois si je touche.

» Après, le processus s'est accéléré. Moscou n'a publié que des extraits de ses différends avec la Chine. La Chine a publié tous les arguments soviétiques. Dans ma jeunesse, on pensait que Trotski c'était rien, parce qu'on disait comme les bolcheviques. On ne l'avait pas lu, c'étaient nos limites.

» J'ai cassé complètement à Leipzig. Des jeunes avaient été chassés de l'Académie du cinéma parce qu'ils étaient allés voir les films de 68. On y voyait des portraits de Fidel, du « Che », on n'avait jamais dit la vérité au peuple allemand.

» Moi, autrefois, je disais, les ouvriers ne font pas grève puisqu'ils ont le pouvoir...

» Je n'ai pas écrit d'articles théoriques, j'ai poursuivi mon travail. J'ai perdu mes amis, et la sécurité. C'est un long processus qu'on assimile. J'ai évité les rencontres, les longues discussions. Quand les gens ont vu que je m'éloignais de l'Union soviétique, on s'est moins vu. Les cinéastes soviétiques ne m'ont plus donné signe de vie, les Cubains me téléphonent quelquefois. Je n'ai pas été exclu du parti puisque je n'y avais jamais été inscrit, je n'ai pas connu les camarades de ta cellule qui ne te saluent plus. J'ai relu Marx, Mao, Lénine, pour être sûr à nouveau. J'ai lu aussi les jeunes philosophes.

» Vous vouliez savoir pourquoi j'avais été proche de l'Union soviétique, pourquoi je ne l'étais plus. L'explication était longue, nécessaire. Mais je ne voudrais pas que cela prenne trop de place dans cet entretien.

— Pourrions-nous parler des femmes, et de l'amour ?

— C'est important, les femmes avec qui j'ai vécu, car ma vie privée a toujours été liée à mon travail, au métier de cinéma ; mais c'est vrai, on n'en parle pas; comme s'il y avait d'un côté l'homme et de l'autre le cinéaste militant. Et moi non plus, je n'en parlais pas.

» La photographe que j'avais rencontrée à Berlin avait quitté l'Union soviétique en 1923. Elle avait été presque exécutée, puis avait voulu se suicider. Elle s'était accrochée à moi comme à un arbre, et j'ai fait avec elle cette grande expérience où tu dois presque accompagner la personne que tu aimes de l'autre côté, pour la ramener à la vie. Puis j'ai rencontré Anneke, qui était un peintre sérieux et modeste, et m'a appris la contemplation de la nature ; en même temps, j'ai connu Hélène Van Dongen. Elle était monteuse et nous avons travaillé ensemble de 1930 à 1941. Et puis, c'est Marion, une opératrice américaine qui participera à l'aventure indonésienne en Australie et au film *les Premières Années*. En Pologne, j'ai épousé Ewa, une poétesse qui traduisait Eluard, Hikmet, Beckett.

» En voyant *Chronique d'un été*, de Jean Rouch, au début des années 60, je tombe amoureux de Marceline Loridan, et je le suis encore. C'est aussi le mariage du son et de l'image, entre nous. Nous osons faire ensemble un film de douze heures.

— Pourquoi n'avez-vous pas eu d'enfants ?

— Je n'étais pas un révolutionnaire professionnel, pour qui il n'aurait pas été souhaitable d'avoir des enfants. Mais j'ai fait des choses dangereuses, j'étais un peu un aventurier et je voulais être disponible. En tout cas, il ne faudrait pas penser que mes enfants, ce sont mes films. Le sentiment de la transmission, de ma propre prolongation, m'est étranger.

» Certains communistes disaient par altruisme : je travaille pour que mes enfants soient heureux, pour les lendemains qui chantent. J'ai travaillé pour être heureux, moi, pour des résultats immédiats. Les lendemains qui chantent, c'est un faux slogan. Mes films sont faits pour que ça brûle aujourd'hui dans le cœur des gens.

— Vous aimez la solitude ?

— J'ai beaucoup voyagé seul. Je ne m'ennuie jamais — ce qui ne veut pas dire que suis un penseur. Aujourd'hui encore, ça m'arrive de partir trois semaines, et, au retour, Marceline Loridan me dit : « *Où en es-tu ? A quoi as-tu pensé ?* » Je n'ai pensé à rien, j'ai marché, j'ai remarqué qu'à cet endroit c'est toujours le même oiseau qui chante. J'ai des yeux très bien, je vois tout de suite ce qui bouge.

» Je peux aussi me concentrer sur une idée et tout oublier. A Berlin, j'était fou, j'essayais de comprendre Einstein, et je laissais passer les tramways.

— Et l'argent ? avez-vous toujours eu les moyens de vivre et de travailler ?

— J'ai toujours eu assez pour vivre, une année un peu plus, une année un peu moins. Les films ont toujours été difficiles à faire. Mais ça dépendait de leur financement : des collectes pour l'Espagne et la Chine, des invitations pour le Chili, Cuba, l'U.R.S.S., des commandes. Le salaire de ces films me permettait de monter les suivants. Je n'ai rien gagné sur l'exploitation, mais, par exemple... *A Valparaiso* a eu une prime. Pour *Dix-septième Parallèle*, nous avons dû hypothéquer l'appartement, puis nous avons vécu un an sur les photos que nous avons vendues. Pour *Yukong*, nous avons été forcés de prendre en charge nous-mêmes la distribution mondiale. Mais tout ça n'a aucune importance, aussi longtemps que je pourrai travailler, ça ira.

Toujours le même homme

» Depuis douze ans, j'habite au même endroit, mais avant, c'était l'hôtel, les locations. Quand je partais d'un endroit, je laissais tout. Je ne me suis jamais installé, simplement j'étais moi-même partout, et dans les pays où j'étais, je trouvais la chaleur, puisque j'aimais une femme. Si du jour au lendemain je dois vivre ici, dans cet hôtel où nous sommes, très bien. Je me sens tout de suite à la maison, je suis comme un chat.

— Pour l'exposition d'Amsterdam, vous avez retenu onze films-clés. Parmi les autres, y en a-t-il que vous reniez ?

— Une semaine j'aime un film plus que l'autre, mais non, je les aime tous, c'est très sentimental. *Nouvelle Terre* (1934), je crois que je l'ai vu deux mille fois. Les gens qui t'invitent dans les universités, les clubs, n'ont pas idée que ton film tu le connais bien. Mais ça ne m'ennuie pas, je me laisse aller aux souvenirs.

— Nous avons revu ensemble la deuxième partie de L'Italie n'est pas un pays pauvre. *Vous n'en aimez pas tous les aspects. Les films de commande n'ont-ils pas entraîné pour vous beaucoup de contraintes ?*

— J'en ai réalisé peu. La plupart du temps, c'était mon initiative, sur une situation donnée. De toute façon, c'est toujours le même homme qui chante.

» Il y a eu des contraintes idéologiques, c'est vrai. Pour *Philips-radio* (1931), j'ai accepté de ne pas sortir de l'usine, de ne pas parler de la vie des ouvriers chez eux. Pour le tournage de... *A Valparaiso*, j'ai expliqué aux étudiants que la vérité de Valparaiso, c'était aussi la pauvreté la lutte acharnée de quelques dockers. On aurait pu le montrer, aller plus loin, mais c'était une commande de l'université et les étudiants auraient peut-être été mis à la porte. L'extrême gauche me dit : alors tu es un opportuniste. Je dis oui, si vous voulez.

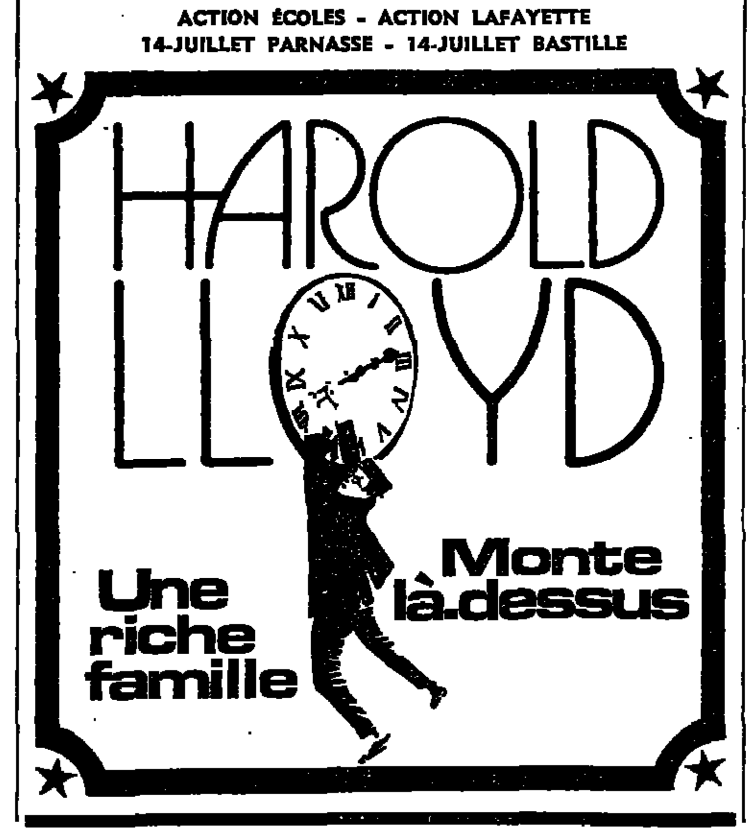
» Je peux faire de l'ironie dans un film de commande, mais je suis loyal. Avec l'argent de Rotterdam, je ne vais pas parler de la condition des dockers. Ou je refuse. J'ai bien réfléchi avant d'accepter l'offre de Mattei, qui dirigeait alors l'entreprise nationale du pétrole italien, et de réaliser trois films sur les ressources énergétiques italiennes. J'ai accepté parce que cela entrait dans la lutte contre le monopolisme américain. Après, j'ai dû retirer mon nom du générique parce qu'on avait censuré la deuxième partie — sur le sud du pays — lors de son passage à la télévision. »

Propos recueillis par
CLAIRE DEVARRIEUX.

ÉLYSÉES POINT SHOW - STUDIO SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
OLYMPIC ENTREPOT



ACTION ÉCOLES - ACTION LAFAYETTE
14-JUILLET PARNASSE - 14-JUILLET BASTILLE



STUDIO SAINT-SÉVERIN - OLYMPIC ENTREPOT

L'EVENEMENT DE LA QUINZAINE DES REALISATEURS CANNES 78
'INSIANG'
un film de Lino Brocka

Une double découverte : le cinéaste Lino Brocka, la comédienne Hilda Koronel. On ne les oubliera pas. M. GRISOLIA NOUVEL OBSERVATEUR

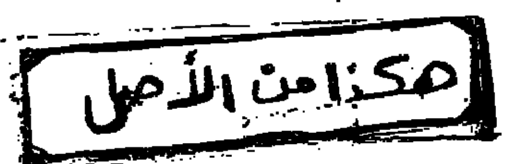
Admirateur de Kurosawa, Lino Brocka, a pour ces déshérités la compréhension, la charité, l'humanisme du réalisateur de "Barberousse J. SICLIER LE MONDE

La verve et l'acuité visuelle des grands ancêtres du néo-réalisme jointes à l'admiration des maîtres du cinéma psychologique américain. M. PEREZ LE MATIN





هكذا من الأصل



Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphoniques : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

JOAN MIRO. Dessins (œuvres antérieures à 1960). — Cabinet d'art graphique. — Dessins récents. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 22 janvier.
ATELIERS D'AUJOURD'HUI 11 : Louis Carmell et Alain Lestié (deux artistes de Bordeaux). Jusqu'au 1er janvier.

Centre de création industrielle
20 000 LIEUX SOUS LES MERS. A la découverte du pétrole en mer. — Forum. Jusqu'au 26 février.
EISENSTEIN, constructeur d'espaces scéniques : Croquis et dessins. Jusqu'au 8 janvier.
JOUETS ET JEUX. Jusqu'au 8 janvier.

B.P.I.

LES ALINARI. Photographes à Florence. 1852 - 1920. — Jusqu'au 29 janvier.
LE VIN : Boire avec les yeux, le nez, la bouche et la mémoire. — Jusqu'au 8 janvier.

MUSEES

LES FRERES LE NAIN. — Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F; le samedi : 6 F Jusqu'au 8 janvier.

I. MACCHIAIOLI. Peintures en Toscane, 1856-1880. — Grand Palais (voir ci-dessus) Jusqu'au 8 janvier.
SECONDES RENCONTRES INTERNATIONALES D'ART CONTEMPORAIN. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 janvier.

LE PAYSAGE EN ITALIE AU XVIIe SIECLE. Dessins du musée du Louvre. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 janvier.
CLAUDE LORRAIN. Dessins du British Museum. — Musée du Louvre, pavillon de Flore (voir ci-dessus). Entrée : 8 F; le dimanche : 4 F (gratuite le 17 décembre). Jusqu'au 15 janvier.

RETABLES ITALIENS DU XIIe AU XVe SIECLE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 janvier.

INDE. CINQ MILLE ANS D'ART. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40 Entrée : 9 F; sam. : 6 F. Jusqu'au 28 février.
TRESORS DES ROIS DU DANEMARK. — Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 7 janvier.
RICHESSE D'ART DU CANTON DE MENNECY. — Grand Palais (porte D). Sauf sam. et dim., de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 15 décembre.
LES ATLANTES ET CARIATIDES DE PARIS 1850-1930. L'ATTRIBUTION : problèmes et méthodes. AUTOUR DE QUELQUES ŒUVRES DU SECOND EMPIRE. — LA RELIGION A CHYPRE DANS L'ANTIQUITE. — Musée d'art et d'essai, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.
MIRO. Cent sculptures (1962-1978). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F; gratuite le dimanche. Jusqu'au 14 janvier.
MONTANIER (1946 - 1974). Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 janvier.
JEAN CHIEZE. Itinéraire d'un graveur sur bois en France. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 janvier.
BARBARA ET MICHAEL LEISGEN : Les écritures du soleil. NAM JUNE PAIK : Rétrospective. GIULIO PAOLINI : Del bello intelligibile. — ARC, Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 janvier.
MA-ESPACE/TEMPS AU JAPON. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 20 h.; dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 11 décembre.
LA TRAVERSEE DU TEMPS PERDU. Parcours-spectacle du XIXe siècle. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 22 janvier.
CHARLES LOUPOT, affichiste. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 5 mars.
FORMES CHINOISES. Centenaire de Victor Segalen, 1878-1919. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 11 février.
LOUIS LEYGUE. — A la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48) Sauf les dimanches et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 28 février.
PASCALE MORICE ET GUADAGNUCCI. Prix Bourdelle 1977. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 14 janvier.

SECONDE VIE DE L'ŒUVRE D'ART. Restauration d'un plafond italien du XVe siècle, de peintures, meubles et boiseries. — Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (227-39-04). Sauf lundi et mardi, de 13 h. 30 à 17 h. 30.

ART PRECOLOMBIEN DE LA MARTINIQUE. — Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, place du Château (963-00-23). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée : 5 F; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 12 février.

ARMISTICE ET PAIX, 1918-1978. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel des Invalides (551-93-02). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30 ; dim., de 14 h. à 17 h. 30. Entrée : 4 F. Jusqu'au 15 janvier.
LEOPOLD SEDAR SENGHOR. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'en février.
L'ESTAMPE AUJOURD'HUI, 1973-1978. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 7 janvier.
FRANÇOIS - VINCENT RASPAIL (1794-1878). — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 4 F. Jusqu'au 29 décembre.

LA CHINE, entre le collodion humide et le gélatinobromure. Photographies anciennes. Bibliothèque nationale, Galerie de photographie, square Louvois. De 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 février.
YVES BRAYER. Cinquante ans de peinture. Musée Postal, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). De 10 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.
LA CARTE POSTALE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F; dim. : 4 F (gratuite le 18 janvier). Jusqu'au 5 mars.
PARIS AU BORD DE L'EAU. Photographies de Gösta Wilander. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40.
LE SPECTACLE ET LA FETE AU TEMPS DE BALZAC. — Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38).
CERAMIQUE CONTEMPORAINE. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 27 janvier.
SPLENDEUR DES COSTUMES DU MONDE. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 5 mars.

GALERIES

LES OBJETS TRANQUILLES. Natures mortes japonaises dix-huitième et dix-neuvième siècles. — Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 13 janvier.
GILLES AILLAUD. Hagia Niki ou les travaux de l'été. Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 8 février.
JEAN-MARIE BERTHOLIN. — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 23 décembre
BOZZOLINI. Œuvres sur papier. Galerie S. Badinier, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 29 décembre.
VICTOR BURGIN : US 77. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 23 décembre.
CARZOU. Autour de l'imaginaire. Vision nouvelle, 31, rue du Colisée (720-70-49).
COMBET-DESCOMBES (1885-1966). Dessins, pastels. — Galerie J.-C. Lignel, 46, rue de Verneuil (261-17-82). Jusqu'au 9 janvier.
CUIXART. — La Tour de Nesle, 36, rue Mazarine (633-67-82). Jusqu'au 23 décembre.
JOSEPH CZAPSKI. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 23 décembre
DADO. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40). Jusqu'au 6 janvier.
DEWASNE. Œuvres récentes. — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 16 décembre.
DOMOTO. Œuvres sur papier. Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 27 janvier.
RAOUL DUFY. — Galerie Taménaga, 18, avenue Matignon (266-61-94). Jusqu'au 16 décembre.
FAVRESSE. Aria de machinas - suite et bee-box. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (033-58-79). Jusqu'au 13 janvier.
LEONOR FINI. Dessins. — Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Peintures récentes. Les Arts plastiques, 41, rue de Seine. Jusqu'au 20 décembre.
JACQUES GAUTIER - Objets, sculptures, bijoux. 36, rue Jacob 260-84-33). Jusqu'au 31 janvier.
GEN PAUL (1895-1975). — 21, rue du Bac (261-34-15). Jusqu'au 31 décembre.
GILLIAM. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 15 décembre.
GULLAND. Paroles d'images. — Galerie Krief - Raymond, 19, rue Guénégaud (329 - 32 - 37). Jusqu'au 16 décembre.
HERTA. Aquarelles, peintures. Galerie K. Granoff, place Beauvau - 92, rue du Faubourg Saint-Honoré (265-24-41). Jusqu'au 28 décembre.
MICHEL JOURNIAC. Espace cryptique. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 20 janvier.
BERNADETTE KELLY. Peintures, dessins. — Bateau-Lavoir, 16-18, rue de Seine (325-13-87). Novembre-janvier.
PIERRE LEBE. Sculpture, poterie, tapisserie. — Galerie Mai, 12, rue Bonaparte (326-49-47). Jusqu'au 23 décembre.
PHILIPPE LELIEVRE, 1929-1975. — Galerie Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 16 décembre.
MARIETTE LLORENS ARTIGAS. Emaux sur cuivre. — Atelier Molière, 7, passage Molière. Jusqu'au 16 décembre.
JOAN MIRO. Peintures. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 20 janvier.
NACCACHE. Traces de l'homme dans la ville. — Galerie P.-Lescot, 28, rue Pierre - Lescot (233-85-39). Jusqu'au 24 décembre.
OLIN - KONSTAN. — Art forum international, 22, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (723 - 67 - 56). Jusqu'au 23 décembre.

PELAYO. Récits allégoriques. Vingt peintures sur papier. — Galerie Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 31 décembre.
GILBERT PEYRE. Drôles de jouets. — Quotidien, 9, rue Aristide-Bruant (606-99-68). Jusqu'au 12 décembre.
SERGE POUJON. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 31 décembre.
JEAN-MARIE POUMEYROL. Peintures, dessins. — Galerie Bijan Aslam, 22, galerie Véro-Dodat (236-26-99).
JEAN-MARIE QUENEAU. Peintures récentes de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 13 janvier.
ROMATHIER. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 23 décembre.
LEOPOLD SEDAR SENGHOR : « Les élégies mineures » illustrées par Vieira da Silva, Hajdu, Hartung, Manessier, Soulages, Zao Wou-ki. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 décembre.
MICHEL SABAS. Cheminées Richard Le Droff, 5, rue La Boétie (266-10-27).
TEN. Aquarelles. — Galerie Médicis, 17, place des Vosges (278-21-19). Jusqu'au 3 janvier.
ABRAM TOPOR. Dessins et peintures récentes. — Galeries Marquet, 7, rue Bonaparte (326 - 74 - 88). Jusqu'au 22 décembre.
TOURLIERE. Tapisseries et dessins. — La Demeure, 19, rue Lagrange (troisième étage) (326-02-74). Jusqu'au 23 décembre.

EN PROVINCE

CHALON-SUR-SAONE, « Vous avez dit baleine ? ». — Maison de la culture, 5, avenue Nicéphore-Niepce (48-48-92). Novembre-décembre.
CHAMBERY. Claude Viallat : traces. — Musée Savoisien, square de Lannoy-de-Bissy (33 - 44 - 48). Jusqu'au 18 décembre.

CHARTRES. Yves Lévêque. — Musée. Jusqu'au 2 janvier.
GRENOBLE. Christo : The running fence. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 15 janvier.
— L'espace du temps : l'abstraction des années 50 en France. — Maison de la culture (25-05-45). Jusqu'au 23 décembre.
LAVAL. Robert Tatin. — Musée du Vieux-Château (53-39-89). Jusqu'au 10 janvier.
LILLE. Patrick Fleury : les arts de la lumière I « Espace VIII ». — Musée de l'hospice Comtesse, 32, rue de la Monnaie (51-02-62). Jusqu'au 30 décembre.
LYON. Giorgio Morandi : estampes originales. — Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66).
MARCQ-EN-BARŒUL. Braque. — Septentrion. Fondation Provost (78-30-32). Jusqu'au 21 janvier.
METZ. La vie quotidienne en Egypte chez les artisans de pharaon. — Musées, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Jusqu'au 28 février.
NANTES. L'homme et son corps dans la société traditionnelle. — Château des ducs de Bretagne, 1, place Marc-Elder (47-18-15). Jusqu'au 12 février.
NICE. Festival Inde : scènes musicales de l'Inde, miniatures de 1598 à 1860. — Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (88-53-18). — L'Inde vue par Claude Sauvageot. Photographies. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'en avril 1979.
ORLEANS. Alexandre Antigna (1817-1878). — Musée des Beaux-Arts, 1, place de la République. Jusqu'au 3 janvier.
RENNES. L'école de Pont-Aven dans les collections publiques et privées en Bretagne. — Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (30-59-66). Jusqu'au 31 décembre.
LES SABLES D'OLONNE. Maîtres européens de la gravure des quinzième et dix-huitième siècles (collection A. Wittert, de l'université de Liège). Gaston Chaissac. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 8 janvier.

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : Zouc.
CHAPITEAU DES HALLES (233-60-97) 20 h. 30 : Anne Sylvestre (dern. le 9) ; petite salle (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Anna Prucnal.
CENTRE MANDAPA, le 9, 20 h. 30 : Ben et Tanugi, bossa nova classique sud-américaine.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir) 22 h., mat. dim. 17 h. : Jacques Villeret.
GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir) 21 h., mat dim. 15 h. Coluche.
LUCERNAIRE (544 - 57 - 34) (D.) 22 h. 30 : Arlette Mirapeu.
OLYMPIA (742-25-49) les 8, 9, 10 à 18 h. : les Etoiles ; jusqu'au 10 à 21 h. : Demis Roussos ; le 11 à 21 h. Sammy Davis Jr.
THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.) 22 h. : France Lea.
TROGLODYTE (L.) 22 h., dim. 20 h.: Radmilla Rada, chants des Balkans.

Les comédies musicales

THEATRE DE PARIS (280-09-30) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : Harlem années 30.
MOGADOR (285-28-80) J., V., S. 20 h. 30, dim et sam. mat. 14 h. 30 : le Pays du sourire.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Et voilà l'travail.
DEUX ANES (606-10-26) (Mar.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Le mime

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim 15 h. : Marcel Marceau.
AIRE LIBRE (322-70-78) J., V., S. 18 h. 30 : Faustino Mime.

Jazz, pop', rock, folk

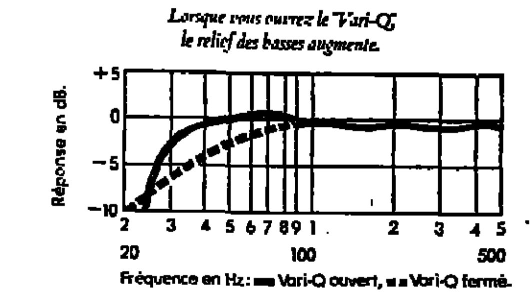
MUTUALITE, le 8 à 21 h. : Chicago Blues Festival, avec Magic Slim, John Littlejohn, blues ; Lafayette Leake, piano ; Freddie Below, batterie ; Alabama Jr., chant et guitare ; Nick Holt, basse.
CHAPELLE DES LOMBARDS (D.), à 20 h. 30 : Synchro Rythmic Electric Language (avec Jo Maka, Adolph Winkler, Georges Ed Nouel, Louis Xavier, Mino Cinelu).
PATIO, à 22 h. : Joe Newman, trompette jazz.
ESPACE P.-CARDIN, le 7 à 20 h. 30 : Clark Terry Quintet.
EMPIRE, le 9 à 17 h. 30 : Little Bob Story ; Devo (rock).
BOBINO, le 11 à 20 h. 30 : Claude Jacquin, rock.
PAVILLON DE PARIS, les 6, 7 à 20 h. : Santana.
BATACLAN, le 7 à 20 h. 30 : Edition Spéciale ; le 8 à 19 h. 30 : Starshooter.
MOGADOR, le 11 à 20 h. 30 : Bijou ; The Pleasers, rock.
THEATRE MARIE-STUART (D.), à 18 h. 30 : Serge Kerval, folk.
STADIUM, Bar Totem, les 6, 7 à 21 h. : Machi Oul Big Band ; Manuel Villaroel ; le 8 : Quartet Jazz Series ; le 9 : Irakli et Swing Orchestra.
THEATRE CAMPAGNE - PREMIERE, jusqu'au 10, à 20 h. 30 : Sugar Blue Mud Ball Sweet ; à partir du 11, à 20 h. 30 : Chute Libre, rock.
LA PENICHE, le 10 à 20 h. 30 : Andrea Centazzo.
CAVEAU DE LA HUCHETTE, Maxim Saury Jazz Fanfare.
CLUB ZED (L.), jusqu'au 10 : François Guin Swing Quartet.
PETIT OPPORTUN (L.), 22 h. : Patrice Caratini, Marc Fosset.
PETIT FORUM, le 9 à 22 h. : Raymond Boni, Gérard Marais Duo, Etienne Gilbert, Barre Phillips ; le 10 à 21 h. : Cohelmec, Joseph Jarman, Don Moye Duo.
COLLECTIF, 28, rue Dunois, 13e, jusqu'au 10, à 20 h. 30 : Castelbemis ; le 12 à 20 h. 30 : Phil Fromont.
GOLF DROUOT, le 8 à 21 h. 30 : Tremplin trois orchestres. Soho ; le 9 : Naos et Minuit Boulevard.
PALAIS DES ARTS, le 10 à 19 h. 30 : Lou's.
MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 7 à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Chiens de faïence.

LE DUKE N'A JAMAIS AUTANT SWINGUE.

Tout commence par quelques notes égrénées au piano par le Duke lui-même. Et puis Johnny Hodges attaque au sax-alto. Et c'est parti.
Impossible de ne pas battre la mesure avec le pied. Impossible de ne pas vibrer à chaque chorus. C'est ça le swing.
L'ennui c'est que la plupart des enceintes acoustiques n'ont pas assez de basses pour bien swinger. Ou bien elles en ont trop, et elles étouffent la musique.
Alors ?
Marantz a trouvé la solution. Les enceintes acoustiques sont désormais pourvues du "Vari-Q". C'est un système exclusif qui permet, en actionnant une petite valve, de passer d'une écoute neutre, parfaite pour la musique classique à une écoute colorée. Avec augmentation du relief dans les basses. Idéal pour un jazz-band en plein bœuf.

Mais Marantz a fait plus.
Cette année il lance ses nouveaux amplis "True Power". Les seuls qui vous garantissent, sur tous les modèles, une réserve de puissance d'au moins 25 % que l'ampli délivre dès que l'impédance de vos enceintes se rapproche de 4 Ohms.

Lorsque vous ouvrez le "Vari-Q", le relief des basses augmente.



Cela évite les altérations gênantes, notamment dans la zone de fréquence médium.
Les platines, elles aussi, ont été revues. Elles sont toutes équipées du nouveau bras Marantz. Un bras qui réduit les distorsions de lecture de 30 %.
Les tuners n'ont pas été oubliés. Les plus sophistiqués sont équipés d'un oscilloscope qui multiplie par dix la précision du réglage.
De plus tous les éléments d'une chaîne Marantz ont été conçus les uns pour les autres. Aussi bien techniquement qu'esthétiquement.
D'où l'utilité des meubles Marantz. Vous y installez des appareils de mêmes dimensions et de même design et vous évitez les fils qui traînent partout.
Non seulement le plaisir des oreilles est garanti, mais celui des yeux n'est pas oublié.

Le "Vari-Q", un système exclusif qui augmente le relief dans les basses.

marantz®

Pour informations : Marantz France, 9 rue Louis-Armand 92600 Asnières.

Théâtres

...s de relâche sont ...qués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

... (073-57-50) : ... 11 et ... h. 30 : Ballet ... Kenneth MacMillan ; les ... 12, à ... 30 : Samson et ...ila ; le 10, ... h. : Concert Olivier Messiaen, l'Ensemble ... contemporain, dir. P. Boulez (Des canyons aux étoiles).
... FAVART (7...-69), le 7, ... h. ; les 8 et ... à 19 h. 30 : ...mble Ars Nova, dir. Marius ...stant.
...DIE-FRANÇAISE (296-10-20), ..., 8, 10, 11, 12, à 20 h. 30, ... à 14 h. 30 : Puce à l'oreille ; ... et 13, à ... h. 30 : Six Personnages en quête d'auteur ; les ... 10 et 13, à 14 h. 30, le 9 à ... h. 30 : la Jalousie du barbouillé ; les Fourberies de Scapin.
...LLOT (727-81-15), Grand Théâtre (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. ... h. : le Cercle de craie caucasien ; Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. ... h. : Bernard Haller, « Salmigondivers ».
...ON (325-70-32) : relâche.
...T - ODEON (325-70-32) (L.), ... h. 30 : Fugue en mineure.
... (636-79-09), les 6, 8, 9 et 12, ... 20 h. 30 ; le 9, à 14 h. 30 ; le ..., à 15 h. : Quand je serai petit ; ... 7, à 20 h. : Films.
... T.E.P. (636-79-09), les 6, 8, 9, à 20 h. 30, le 10 à 15 h. : ...ma baisers du Lavandou.
...TRE POMPIDOU (277-11-12) (Mar.), débats : le 6, à 18 h. : Architecture et construction ; à ... h. 30 : Le vin demain ; le 7, à 18 h. 30 : La traduction littéraire ; à 19 h. : Harold Pinter ; à 20 h. 30 : Pierre Schneider ; le 8, à 19 h. : Jean Gillibert ; le 11, à 18 h. 30 : Histoire de la musique ; à 19 h. : Claude Esteban. — Musique : tous les jours, à 15 h., 16 h. 30 et 18 h. : « le Diatope », de Xenakis. — Cinéma, jusqu'au 10 : Le cinéma expérimental en France, le ..., à 18 h. : Indiens d'Amérique du Nord. — Théâtre, jusqu'au 11, à 20 h. 30 : l'Exécrée.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D., L.), 20 h. 30 : Rose de Noël ; le 10, à 18 h. 30 : Ensemble Ars Nova, avec P. Resch, dir. M. Constant (Berlioz, Stravinsky).
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 6, 7, 8 et 9, à 18 h. 30 : Sol ; les 12 et 13, à 18 h. 30 : les Colombaioni ; les 6, 9 et 13, à 20 h. 30 : la Maison des cœurs brisés ; les 7, 8 et 12, à 20 h. 30 : Maria Maria.
CARRE SILVIA MONFORT (745-31-43), relâche.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 30 : Sidi-Ciné ; sam., 16 h. : Who Is Who ? ; sam., 17 h. : Marc Noisée.
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pont japonais.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Mon père avait raison.
ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim, 15 h. : la Culotte ; mer., jeu., ven., sam., 18 h. 30 : Un homme à la rencontre d'A. Artaud.
ATHENEE (073-27-24), 21 h. : Olaf et Albert (dernière le 7).
BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : la Crique.
BOUFFES PARISIENS (073-87-94) (L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. : le Charlatan.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : la Sœur de Shakespeare ; Théâtre de l'Epée-de-Bois (808-39-74) (D., L.), 20 h. 30 : Madras ; Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : La vie est un songe ; Atelier du Chaudron (328-97-04), ven., sam., 20 h. 30, dim. 16 h. : Sens.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., Mar.), 21 h. : Latin American Trip ; Resserre (D., L., Mar.), 21 h. : Tristan et Yseult.
COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
DAUNOU (261-69-14), à partir du 11, 20 h. 45 : Ulysse au pays des merveilles.
EDOUARD VII (073-67-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Nous ne connaissons pas la même personne (à partir du 9).
ESSAION (278-46-42) I. (D.), 18 h. 30 : Œuvre ; 20 h. 30 : Pif-Paf ; 22 h. : Abraham et Samuel. — II (D., L.), 20 h 30 : le Chant général ; 22 h 30 : Veillées.
FONTAINE (874-74-40) (Sam., dim.), 14 h. 20 : la Farce du cuvier ; Aucassin et Nicolette. (D), 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie, la vie qu'on vit.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.) 20 h. 30 : la Surface de réparation (rel. except. les 11 et 12)
HUCHETTE (326-38-99) (D.) 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 20 h. 30 : Théâtre sicilien ; 22 h. : Louise la pétroleuse
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h et 18 h 30 : les Folles du samedi soir.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I : 18 h. 30 : Chair chaude ; 20 h. 30 : le Shaga ; 22 h. : Carmen City. — II : 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h 30 : le Préféré.
MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Changement à vue.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat dim. 15 h. : Duos sur canapé.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. 17 h., dim. 15 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. sam. 18 h., dim. 15 h. 30 : Apprends-moi Céline.
OBLIQUE (355-02-94) (D.), 21 h. : le Malade imaginaire.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : les Aiguilleurs.
ORSAY (548-38-53), I. les 6, 7, 9, à 20 h. 30 ; le 10, à 15 h. et 18 h. 30 : Crénom ; les 8, 13, à 20 h. 30 : le Dépeupleur. — II. le 6, à 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours ; le 9, à 20 h. 30 ; le 10, à 15 h. : Harold et Maude ; le 13, à 15 h. et 20 h. 30 : le Rhinocéros ; les 7, 8, à 20 h. 30 : Zadig.
PALACE CROIX-NIVERT (734-52-21) (Mar.), 20 h. : Rocky Horror Show.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Tout pour le tout ; le 11, à 20 h. 30, les 9 et 13, à 14 h. 30 : Rencontres du Palais-Royal, « De Notre-Dame vers Saint-Denis ».
PALAIS DES SPORTS (532-41-29) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam., 15 h. 30, dim. 14 h. 30 et 18 h. : Notre-Dame de Paris.
PENICHE (205-40-39) (D., L.), 20 h. 30 : Petites et Grandes Violences de tous les jours.
PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : la Vie privée de la race supérieure.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : Tête de Méduse.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam. 20 h. 30 et 22 h. 15 : le Premier.
PRESENT (203-02-55) (D., L.), 20 h. 30 : Eve des Amériques.
RANELAGH (288-64-44) (D. soir, L.), 20 h. 15, mat. dim. 15 h. : Aide-toi, le ciel t'aidera ; les 7, 8, 12, à 18 h. 15 ; les 6, 10, à 22 h. : Soleil, cou coupé.
SALLE VALHUBERT (584-30-60), Mar., Mer., V., S., 21 h. ; dim. 15 h. : le Dépositaire.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Attention fragile.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Fleurs de papier.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Si tout le monde en faisait autant.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 30 : le Pompier de mes rêves.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : l'Echange.
THEATRE 13 (589-05-99) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Bel comme un ange.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : Crime à la clef.
TROGLODYTE (336-02-87) (D., L.), 20 h. : 1848, la République de Pierre Dupont ; mer., 14 h. 30, dim., 15 h. 30 : Gugozone.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h. : le Grand Ecart ; 22 h. 30 : la Femme rompue.
LES BLANCS MANTEAUX (277-42-51) (D.), I : 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour vandeneale ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus ; II, 20 h. 15 : Du dac au dac ; 21 h. 30 : la Nouvelle star ; 22 h. 30 : A. Valardy.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Pas la bouche pleine ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime ; jeudi, ven., sam., 19 h. 30 : Françoise Kanel.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise ; II : 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. : le Bonbon magique ; 22 h. : la Dame au slip rouge.
CENTRE D'ART ET D'ARTISANAT (227-68-81), V., S., 20 h. 30 ; D., 17 h. : Défense d'avoir les nuages au dessus de la tête.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : M. Bernard ; 21 h. 45 : le Gros Oiseau.
DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Roméo et Georgette ; 22 h. 15 : France Léa.
FANAL (233-91-17) (D.), 21 h. 15 : le Président.
LE MANUSCRIT (887-82-80) (D.), Paris-Munich.
AU NOUVEAU CHIC PARISIEN (887-45-08 (D., L.), 20 h. 15 : la Valoche ; 21 h. 30 : Ecrasons un mythe.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.), 21 h. 15 : Débordés par la base.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 15 : les Confidences d'un parasol ; 21 h. 30 : Balade de saisons ; 23 h. : Alors, heureuse ?
LE SELENITE (033-53-14), les 8, 9, 10, 19 h. : Edit et Dathis ; (Mar.), I : 20 h. 30 : Rictus, le Make Up des rongeurs ; 22 h. : le Troisième Œil sur mon béret.
LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., M.), 19 h. 30 : Chansons de femmes.
LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : Amours, Coquillages et crustacés.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye bye baby ; 22 h. 30 : Poubelle girl.

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier, les 6, 7, à 21 h. : le Petit Maître corrigé ; le 8, à 21 h. : les Mummenschanz ; le 12, à 21 h. : l'Intervention. — Eglise Saint-Saturnin, le 9, à 21 h. : Sextuor de clarinettes Leblanc.
ARGENTEUIL, salle J.-Vilar, le 8, à 21 h. : Julien Clerc.
ASNIERES-SUR-SEINE, Eglise N.-D. du Perpétuel Secours, le 12, à 20 h. 30 : ensemble Laetitia Musica, dir. : P. Guyot.
AUBERGENVILLE, Auditorium, le 9, à 21 h. : L. Cabel (Bach, Haendel, Tournier, Damase, Fauré, Respighi).
AUBERVILLIERS, Théâtre de la commune (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Minamata and Co (dernière le 10).
AULNAY-SOUS-BOIS, Ambourget, le 9, à 21 h. : Till Eulenspiegel.
BEZONS, salle P.-Eluard, le 9, à 21 h. : la Liquidation de M. Joseph K.
BONDY, salle A.-Malraux, le 8, à 20 h. 45 : G. et B. Picavet (Mozart, Chopin, Liszt, Milhaud, Lutoslawski, Poulenc).
BONNEUIL, Eglise Saint-Martin, le 9, à 21 h. : Consort Orpheus (Vivaldi).
BOULOGNE, T.B.B., les 6, 7 et 8, à 20 h. 30 : Caligula.
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C., le 7, à 21 h. : Tempête pluriel.
CACHAN, C.C.C., le 8, à 20 h. 45 : ensemble orchestral, dir. : R. Petrossian (Mozart, Vivaldi, Villa Lobos, Tjeknavorian).
CHAMPIGNY, centre des loisirs (L.), à 20 h. 45, mat. sam. et dim., à 16 h. : les Pauves Gens. — Salle G.-Philipe, le 9, à 21 h. : Tartarin de Tarascon ; le 10, à 15 h. : Charles Dumont. — le Soleil dans la tête ; le 8, à 21 h. : Astarte Quartet ; le 9, à 21 h. : Du rififi pour l'utopie.
CHOISY, Théâtre P.-Eluard, le 9, à 21 h. : F. Hatier.
CLAMART, C.C.J.-A.R.P., le 8, à 20 h. 30 : Stars of Faith ; le 9, à 15 h. : Une plume dans la tête.
COLOMBES, M.J.C., le 8, à 20 h. 30 : Arthur Rimbaud.
CORBEIL-ESSONNES, C. Pablo Neruda, le 7 à 20 h. 30 : Beausoleil Broussard.
COURBEVOIE, Maison pour tous, le 8 à 20 h. 30 : R. et J.-P. Quilès, R. Andia, A. Ponce, guitare classique et baroque. — Le 9, à 20 h. 30 : Teca et Ricardo.
LA COURNEUVE, C.C. J. Houdremont, le 9, à 20 h. 45 : Rufus.
CRETEIL, Maison A.-Malraux, le 8 à 20 h. 30 : Vladimir Feltsman ; les 9, 10 à 20 h. 30 : Si jamais je te pince ; le 12, à 20 h. 30 : Quatuor bulgare (Schubert).
ELANCOURT, APASC, le 8, à 21 h. : Au ciel il y a un grand projecteur de cinéma.
ENGHIEN, Casino, le 9, à 20 h. 30 : Peau de vache.
ERMONT, Théâtre P.-Fresnay, le 10, à 16 h. : Orchestre du Val de Montmorency, dir. J.-C. Chesneau, sol. Y. Bernard (Haendel, Mozart).
EVRY, Agora, le 8, à 21 h. : Los de Sauveterre, Rosina de Peira. — Studio, le 8, à 21 h. : Arnaud Dumond ; le 9, à 20 h. 30 : Barbara.
GENNEVILLIERS, Centre E.-Varèse, le 9, à 20 h. 45 : M.-F. Buquet et G.R.M. (musique électro-acoustique et piano).
GOUSSAINVILLE, C.C. municipal, le 9, à 21 h : Janusz.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre, le 8, à 21 h. : les Grands moments du music-hall. — M.J.C., le 7, à 21 h. : Bill Keith et Jim Collier.
MAISONS-ALFORT, salle des fêtes, le 5, à 21 h. : Barbara.
MALAKOFF, Théâtre 71, le 11, à 21 h. : Arthur Rimbaud.
MONTREUIL, Auditorium, le 8, à 21 h. : ensemble Itinéraire.
MONTROUGE, salle des fêtes, le 8, à 21 h. : Barbara.
LES MUREAUX, Théâtre du Centre hospitalier, le 9, à 21 h. : M.-C. Girod, M. Cardoze, C. Chrétien.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers, les 6, 7, 8, à 20 h. 15 : Antoine et Cléopâtre ; les 9, 12, à 20 h. 15 : le 10, à 16 h. : Périclès, prince de Tyr.
NEUILLY, M.J.C. (D., L.), 21 h. 30 : Tu brodes ?... Ouais.
NOGENT, Pavillon Baltard, les 8, 9, à 20 h. 30 ; le 10, à 21 h. : Peter Gabriel.
PALAISEAU, Ecole polytechnique, le 6, à 21 h. : les Mummenschanz.
PONTOISE, Théâtre des Louvrais, les 8, 9, à 21 h. : l'Opéra de quat'sous.
RAMBOUILLET, centre des loisirs, le 8, à 20 h. 30 : Les musiciens de France, dir. M. Bigot (Purcell, Chevalier de Saint-Georges, Haydn, Vivaldi).
RIS-ORANGIS, salle R.-Desnos, le 9, à 20 h. 30 : Arlequin prend la mouche. — M.J.C., le 6, à 15 h. : B. Lasbleiz ; le 7, à 21 h. : M. Perrone, D. Gasser (Bal Folk). — Antenne, le 9, à 21 h. : Musique et danses africaines.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, salle Maurice-Denis, le 12, à 17 h. 45 : The Balladeers.
SAINT-OUEN, Alhambra, le 12, à 20 h. 30 : Bernard Lavilliers.
SARTROUVILLE, Théâtre, les 11, 12, à 21 h. : Danse contemporaine ; les 8, 9, à 21 h. : Diane Dufresne.
SCEAUX, Les Gémeaux, les 8, 9, à 21 h. : Lenz ; le 12, à 21 h. : Pauline Julien.
SURESNES, Théâtre J.-Vilar, le 9, à 21 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
VERSAILLES, Théâtre Montansier, le 12, à 14 h. 15 : les Fourberies de Scapin.
LE VESINET, C.A.L., le 8, à 21 h. : Baroufe à Chioggia.
VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (S., D.), 19 h. : le Journal d'un fou.
VILLE-D'AVRAY, château, le 10, à 17 h. : Svetla Slavtcheva (Scriabine, Rachmaninov, Prokofiev, Vladiguerov).
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland, le 10, à 14 h. 30 : Renaud ; le 8, à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Kaltenbach, sol. A. d'Arco, M. Benedetto.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, C.C.M., le 10, à 15 h. : Fiesta Flamenca.
VILLEPARISIS, salle Prévert, le 12, à 21 h. : Barbara.
VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally, le 9, à 21 h. : Ballets Moebius.
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano, le 11, à 21 h. : l'Ombre.
YERRES, C.E.C., le 8, à 21 h. : R. Pasquier, J.-F. Heisser (Beethoven) ; le 9, à 21 h. : Ecole nationale du cirque.

La danse

Voir Festival d'automne.
PALAIS DES CONGRES (758-11-24) Ballet Théâtre Kirov (les 6, 9 20 h. 30 ; le 10, 16 h. 30 : Giselle ; les 11, 12, 20 h. 30 : 2e acte du Lac des cygnes, les Sylphides, Paquita).
THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93) (D.) 18 h. 30 : Kukara, danse Buto.

FESTIVAL D'AUTOMNE
(278-10-00)

THEATRE

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h. 30, mat. sam., 15 h. : Mesure pour mesure.
CENTRE POMPIDOU (Mar.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., 16 h. : l'Exécrée.

DANSE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30, dim. 14 h. 30 et 20 h. 30 : Rudolf Noureev et Murray Louis Dance Company (dern. le 10).

EXPOSITIONS

MUSEE DES ARTS DECORATIFS (Ma.), 12 h. et 19 h., dim. 11 h. à 19 h. : Ma, espace temps au Japon

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

DERNIÈRES
du 2 nov. au 9 dec.
FORUM DES HALLES
20h30
ANNE SYLVESTRE
CHAPITEAU DU CIRQUE BONJOUR
R.E.R. Métro : Châtelet, Les halles
Location : 3 Fnac, Agences et sur place 233.60.96 (Relâche dimanche)

THÉÂTRE EDOUARD VII
10, RUE EDOUARD VII - 9e
première samedi 9 décembre
COLETTE RENARD
BERNARD CROMMBEY
NOUS NE CONNAISSONS PAS LA MÊME PERSONNE
de FRANÇOIS-MARIE BANIER
mise en scène PIERRE BOUTRON
décors HUBERT MONLOUP
location ouverte théâtre 073 67 90 et agences

Le COUPE-CHOU
9, rue St-Martin ... 272.01.73
GABY SYLVIA présente PHILIPPE MARCH dans
PAS LA BOUCHE PLEINE
Mise en scène de ANDREAS VOUTSINAS

THEATRE D'ORSAY
Cie RENAUD-BARRAULT
en alternance
ZADIG OU LA DESTINEE
de Georges Coulonges d'après Voltaire
HAROLD ET MAUDE
de Colin Higgins
RHINOCÉROS
de Eugène Ionesco
OH! LES BEAUX JOURS
de Samuel Beckett
mise en scène Roger Blin
dernières 6-15-19-28
PETIT ORSAY
en alternance
CRENOM !
spectacle pour Baudelaire
réalisation Antoine Bourseiller
LE DEPEUPLEUR
de Samuel Beckett
mise en scène Pierre Tabard
location ouverte pour les réveillons
location 548.38.53 et agences

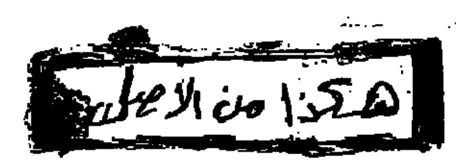
Centre dramatique Nanterre
TRISTAN et ISEULT
représentations exceptionnelles à la cité universitaire
du 5 au 23 décembre
relâche dim. lun. mar.
... 589.38.69

THÉÂTRE DE L'ATHÉNÉE



SALLE CHRISTIAN BÉRARD
2 DERNIERES
Jacques Lassalle
Yannis Kokkos
Daniel Girard
OLAF ET ALBERT
de HEINRICH HENKEL
avec Hubert Gignoux et Pierre Vial
à partir du 15 décembre
création
GRAND FEU
de CESARE PAVESE et BIANCA GARUFI
mise en scène Daniel Girard
LUNDIS MUSICAUX
lundi 11 décembre 21 h
RILEY - REICH
FREMY
création mondiale
location théâtre 073 27 24
agences - fnac - Durand





Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 6 DECEMBRE

15 h., Laurel et Hardy ; 18 h. 30, le Joueur d'échecs, de D. Ito ; 20 h. 30, Courts métrages ; 22 h. 30, le Roi Lear juif, de J. Seiden.

JEUDI 7 DECEMBRE

15 h., la Roue, de A. Gance ; 18 h. 30, Retour au pays, de H. Oba ; 20 h. 30, la Veuve Coudere, de P. Granier-Deferre ; 22 h. 30, Sans famille, sans le sou, en quête d'affection, de V. Gassman.

VENDREDI 8 DECEMBRE

15 h., Naissance d'une nation, de D. W. Griffith ; 18 h. 30, Rafales de neige, de K. Kinoshita ; 20 h. 30, Cinéma d'artistes et expérimental, Italie 1960-1978 ; 22 h. 30, Huit et demi, de F. Fellini.

SAMEDI 9 DECEMBRE

15 h., Metropolis, de F. Lang ; 18 h. 30, Croissance, de H. Gosho ; 20 h. 30, Liza, de M. Ferreri ; 22 h. 30, la Vie passionnée de Van Gogh, de V. Minnelli.

DIMANCHE 10 DECEMBRE

15 h., les Sept Samouraïs, de A. Kurosawa ; 18 h. 30, Cinéma d'artistes et expérimental, Italie 1960-1978 ; 22 h. 30, Max et les ferrailleurs, de C. Sautet ; 22 h. 30, Viridiana, de L. Bunuel.

LUNDI 11 DECEMBRE

Relâche.

MARDI 12 DECEMBRE

15 h. et 18 h. 30, Courts métrages de jeunes réalisateurs français ; 20 h. 30, Cinéma d'artistes et expérimental, Italie 1960-1978 ; 22 h. 30, le Gitan, de J. Giovanni.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 6 DECEMBRE

15 h. et 19 h. : Regards sur le cinéma français (15 h. : Ils sont fous ces sorciers, de G. Lautner ; 19 h. : Armaguedon, de A. Jessua) ; 17 h. : Where is my child, de H. Lynn et A. Leff ; 21 h. : Films allemands 1912-1932 (le Cabinet du docteur Caligari, de R. Wiene).

JEUDI 7 DECEMBRE

15 h. et 19 h. : Chefs-d'œuvre inconnus du cinéma japonais (15 h. : le Journal du théâtre ambulant, de S. Yamamoto ; 19 h. : Sueur douce, de S. Toyoda) ; 17 h. : Dieu, l'homme et le diable, de J. Seiden ; 21 h. : Films allemands 1912-1932 : Variétés, de E.-A. Dupont.

VENDREDI 8 DECEMBRE

15 h. : Dessins animés français et suisses du studio Cinémation et G.D.S. ; 17 h. : le Marieur américain, de E. Ulmer ; 19 h. : Regards sur le cinéma français : Monsieur Klein, de J. Losey ; 21 h. : Films allemands 1912-1932 : la Rue, de K. Grune.

SAMEDI 9 DECEMBRE

15 h. : Regards sur le cinéma français : le Droit d'aimer, de E. Le Hung ; 17 h. et 19 h. : Cinéma d'artistes et expérimental italien ; (17 h. : Vacanze nel deserto, de V. Adami ; 19 h. : la Verifica incerta, de G. Baruchello et A. Grifi ; Catalogue n° 2, Lombroso sull adore, de Garofano ; Cataloghi no e altro gli adore che sente, de Y. Gianikian et A. Ricci Lucchi) ; 21 h. : Films allemands 1912-1932 : les Trois Lumières, de F. Lang.

DIMANCHE 10 DECEMBRE

15 h. : Dessins animés internationaux ; 17 h. : le Dibbouk, de M. Waszynski ; 19 h. : Regards sur le cinéma français : la Vie devant soi, de M. Mizrahi ; 21 h. : Films allemands 1912-1932 : Ventres glacés, de S. Dudow et B. Brecht.

LUNDI 11 DECEMBRE

15 h. : Cinéma japonais : Nous sommes vivants, de T. Imai ; 17 h. et 19 h. : Cinéma d'artistes et expérimental italien ; 17 h. : Scultura filmat antropologiche, de A. Paradiso ; 19 h. : Geometro continuo ; ispezione e tracciamento di un rettangolo... ; 21 h. : Films allemands 1912-1932 : Berlin, Symphonie d'une ville, de W. Ruttman.

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), Action La Fayette, 9e (878-80-50).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) Marais, 4e (278-47-86), la Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Ternes, 17e (380-10-41).
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), la Clef, 5e (337-90-90), 14 h., Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Luxembourg, 6e (633-97-77), Marignan, 8e (359-92-82), Pagode, 7e (705-12-14), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). — V.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
L'ARRET DU MILIEU ; LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
AU NOM DU PAPE-ROI (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Marignan, 8e (359-92-82), Diderot, 12e (343-19-29), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Normandie, 8e (359-41-18), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33), Tourelles, 20e (636-51-98) H. Sp.
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.), v. amér. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE CONVOI DE LA PEUR (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
DERNIER AMOUR (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
L'EMPIRE DU GREC (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e 343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
FEDORA (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LA FRAIRIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA GRANDE MENACE (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Wepler, 18e (387-50-70).
GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
JUKE BOX (A., v.o.) (*) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri-Grands-Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v. o.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
MOLIERE (Fr.) (2 époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-[illegible]-34) ; Paramount-Mai[illegible] [illegible]-24-24).
[illegible] NOUVEAUX MONSTR[illegible] [illegible] : Templiers, 3e (27[illegible] [illegible]he-Saint-Germain, [illegible]
LE [illegible]ADIS DES RICHES [illegible] Ma[illegible] 4e (278-47-86).
PETE [illegible]T ELLIOTT LE D[illegible] (A., [illegible] : La Royale, 8e (265[illegible] U.G.[illegible]arbeuf, 8e (225-[illegible] Magic-[illegible]nvention, 15e (828[illegible]
LE PIC[illegible] (Fr.) : Omnia, 2[illegible] 39-36) ; Berlitz, 2e (272-[illegible] Montpa[illegible]sse 83, 6e (544-[illegible] Balzac, [illegible]359-52-70) ; Athé[illegible] (343-07-4[illegible] Gaumont-Conv[illegible] 15e (828-4[illegible]7) ; Secrétan, 19[illegible] 71-33).
PIRANHAS [illegible] v.o.) (*) : M[illegible] 8e (225-75-6[illegible] v.f. : Paran[illegible] Opéra, 9e (0[illegible]34-37) ; Max-[illegible] 9e (770-40-04) Paramount-G[illegible] 13e (580-18-03) Paramount-[illegible] parnasse, 14e [illegible]26-22-17) ; [illegible] mount-Montm[illegible]re, 18e (606-[illegible]
POINT OF ORDE[illegible] (A., v.o.) : [illegible] pic, 14e (542-67-[illegible]).
LA PREUVE PAR [illegible]X (Fr.) : L[illegible] 5e (337-90-90) ; [illegible]ais-des-A[illegible] (272-62-98).
LE PRIVE DE CES D[illegible]ES (A., [illegible] U.G.C.-Marbeuf, [illegible] (225-1[illegible] v.f. : Paramount-M[illegible]tparnasse [illegible] (326-22-17).
REMEMBER MY NAME (A.) [illegible] Quintette, 5e (033-35-40) ; [illegible] 7e (705-12-15) ; Elysées-Linc[illegible] (359-36-14) ; Parnassien, 14e [illegible] 83-11) ; Impérial, 2e (742-72-[illegible]
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA [illegible] Belg.) : Impérial, 2e (742-72-[illegible] St-André-des-Arts, 6e (326-48-[illegible] Colisée, 8e (359-29-46) ; Oly[illegible] 14e (542-67-42).
LES REQUINS DU DESERT [illegible] v.f. : Maxéville, 9e (770-72-[illegible] Mistral, 14e (539-52-43).
RUE DE LA JOIE (Jap.) (**) v.[illegible] Cinéma de l'Epée-de-Bois, 5e ([illegible] 57-47)
LES RUSSES NE BOIRONT [illegible] DE COLA-COLA (It.) v.o. : U.G[illegible] Danton, 6e (329-42-62) ; Biar[illegible] 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. O[illegible] 2e (261-50-32) ; Bienvenue-M[illegible] parnasse, 15e (544-25-02) ; Con[illegible] tion Saint-Charles, 15e (579-33-[illegible]
SARAH (A.) v.o. : Le Paris, [illegible] (359-53-99).
SCENIC ROUTE (A.) v.o. : Le Sei[illegible] 5e (325-95-99).
LE SECOND EVEIL (All.) v.o. : [illegible] Clef, 5e (337-90-90).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd.) v.[illegible] Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gau[illegible] mont Champs-Elysées, 8e (35[illegible] 04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23.).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd.) v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNDERGROUND (A.) v.o. Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
UN MARIAGE (A.) v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 9e (073-95-48) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

Les films nouveaux

INSIANG, film philippin de L. Brocka (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE GOUT DU SAKE, film japonais de Yasujiro Ozu (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE, film américain de Blake Edwards (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; George V, 8e (225-41-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES DENTS DE LA MER, 2e partie, film américain de J. Szwarc (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DELUGE SUR LA VILLE, film américain de Earl Bellamy (v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Capri Grands Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25).

MARIGNAN PATHE vo ELYSEES CINEMA vo RICHELIEU GAUMONT vf MADELEINE GAUMONT vf
HELDER vf WEPLER PATHE vf MAGIC CONVENTION vf BRETAGNE vf
UGC GOBELINS vf UGC GARE DE LYON vf 3 MURAT vf GAUMONT GAMBETTA vf
GAUMONT SUD vf BONAPARTE vo LUXEMBOURG vo UGC ODEON vo

la terrible menace rôde encore — et frappe

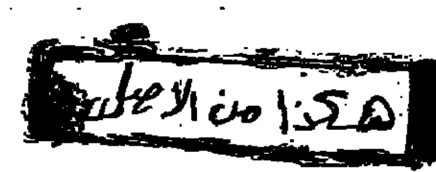
LES DENTS DE LA MER 2e PARTIE

ROY SCHEIDER
LORRAINE GARY
MURRAY HAMILTON
LES DENTS DE LA MER 2e PARTIE (JAWS 2)
UNE PRODUCTION ZANUCK/BROWN
Ecrit par CARL GOTTLIEB et HOWARD SACKLER Réalisé par JEANNOT SZWARC
D'après les personnages créés par PETER BENCHLEY Musique de JOHN WILLIAMS
Produit par RICHARD D. ZANUCK et DAVID BROWN Producteur associé JOE ALVES
TECHNICOLOR PANAVISION - UN FILM UNIVERSAL DISTRIBUE PAR CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION



UGC BIARRITZ VO • UGC DANTON VO
BIENVENUE MONTPARNASSE • UGC OPERA
CONVENTION ST-CHARLES





Cinéma

Les grandes reprises

BRANCALEONE (It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
CENDRILLON (A., v.o., v.f.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
LES CHEYENNES (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76) (70 mm).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
FRANZ (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LA GRANDE BOUFFE (Fr., It.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA GRANDE ILLUSION (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e.
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
HAROLD LLYOD (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-Lafayette, 9e (878-80-50).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (1re époque) : Calypso, 17e.
LE BUS EN FOLIE (A., v.o.) : Jean-Renoir, 9e, D., Mar.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Mer., Sam.
MORE (A., v.o.) (**) : Cocteau, 5e (033-47-62).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Hausmann, 9e.
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (*) : Dominique, 7e (705-04-55), sauf Mar.
LA PASSAGERE (Pol., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
PORTIER DE NUIT (It., All., v.o.) (*) : Champollion, 5e (033-51-60).
PROVIDENCE (Ang., v.f., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
SPARTACUS (A., v.f.) : Hausmann, 9e.
THEOREME (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e.
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
WIZARDS (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) ; Olympic, 14e (542-67-42), heure spéciale.

Les festivals

PASOLINI (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : Accatone ; Théorème.
J. RENOIR, Panthéon, 5e (033-15-04), en alternance : la Chienne ; Une partie de campagne ; Direction d'acteurs par J. Renoir.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), Mer., L. : les Marx au grand magasin ; J. : Plumes de cheval ; V. : Chercheurs d'or ; S. : Une nuit à l'Opéra ; D. : la Soupe au canard.
MIZOGUCHI (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78), Mer., D. : la Vie d'O' Haru, femme galante ; J., L. : les Contes de la lune vague après la pluie ; V. : le Héros sacrilège ; S., Mar. : les Amants crucifiés.
FESTIVAL DE LA DANSE (v.o.), Cosmos, 6e (548-62-25).
SIX FILMS A VOIR OU A REVOIR (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), en alternance, tous les jours : Queimada ; Nous sommes tous des voleurs ; Missouri Breaks ; Portier de nuit ; Un dimanche comme les autres.
THRILLER STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), Mer. : Né pour tuer ; J. : les Trois Jours du Condor ; V. : le Sillage de la violence ; S. : le Port de la drogue ; D. : Nous avons gagné ce soir ; L. : l'Inconnu du Nord-Express ; Mar. : Mélodie pour un tueur.
HAS (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99). 14 h. 30 : le Manuscrit trouvé à Saragosse ; 16 h. 30 : la Clepsydre.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (926-20-07) : H. sp., la Guerre des étoiles ; Tommy ; Peur sur la ville ; Règlement de comptes à OK Corral.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : les Bronzés ; la Cage aux folles ; l'Empire du Grec.
LE CHESNAY, Paris II (954-54-00) : Piranhas (*) ; la Malédiction de la Panthère rose ; la Cage aux folles ; Mort sur le Nil ; la Grande Men ce.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-65) : Déluge sur la ville ; les Bronzés.
ELANCOURT, Centre des 7 Mares (062-81-84) : le Pion ; Yoyo ; Mort sur le Nil.
LES MUREAUX, Club AB (474-38-90) ; la Malédiction de la Panthère rose ; les Bronzés ; Amarcord. — Club YZ : Piranhas (*) ; Grease.
LE VESINET, Cinécal (976-38-17) : Mort sur le Nil ; les Diables.
MANTES, Domino (082-04-05) : Cendrillon ; Une histoire simple ; les Bronzés ; la Malédiction de la Panles Dents de la mer (2e).
MAULE, Etoiles (478-85-74) : Semaine réservée à la municipalité.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Sonate d'automne ; l'Empire du Grec ; les Bronzés ; la Malédiction de la Panthère rose.
SAINT-CYR-L'ECOLE. (045-00-62) : le Témoin ; Un espion de trop.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-04-08) : Cendrillon ; les Dents de la mer (2e).
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Une histoire simple ; les Bronzés ; les Dents de la mer (2e) ; la Malédiction de la Panthère rose.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Cendrillon ; le Sucre ; Une histoire simple ; les Bronzés ; les Dents de la mer (2e) ; la Carapate. — C2L (950-55-55) : Un mariage. — Club (950-17-96) : les Aventures de Pinocchio ; Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas ? ; les Chevaux de feu ; A cheval sur le tigre.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : les Bronzés ; la Carapate ; le Pion ; Déluge sur la ville.
BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : la Grande Menace ; le Sucre ; le Pion ; Cendrillon.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Cendrillon ; Piranhas (*) ; les Bronzés.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : la Malédiction de la Panthère rose ; la Grande Menace ; Une histoire simple ; les Dents de la mer (II) ; Dernier Amour.
GIF, Central-Ciné (907-61-85) : Vas-y maman. — Val Courcelles (907-44-18) ; Cris de femmes ; le Convoi ; Général, nous voilà.
GRIGNY, France (906-49-96) : le Convoi de la peur ; la Fièvre du samedi soir. — Paris (905-79-60) : Driver ; Tire pas sur mon collant.
PALAISEAU, Casino (014-26-60) : les Oies sauvages ; le Grand Frisson.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Pauline et l'odinateur ; la Chanson de Roland ; Coups de feu dans la Sierra ; Junior Bonner ; Chiens de paille ; Un nommé Cabre Hogue.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : la Carapate ; Grease ; l'Empire du Grec ; la Cage aux folles.
VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : la Cage aux folles ; la Carapate.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Une histoire simple ; les Dents de la mer (II) ; la Malédiction de la Panthère rose.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : la Malédiction de la Panthère rose.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Mort sur le Nil.
CHAVILLE (926-51-96) : Rollerball (*) ; la Cage aux folles.
COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : la Machine Last Waltz. — Maison pour tous (333-63-52) ; la Marquise d'O.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Mort sur le Nil.
LEVALLOIS, G. Sadoul (270-22-15) : Judith Therpauve ; Docteur Jivago.
NEUILLY, Village (722-63-05) : Mort sur le Nil.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Une histoire simple ; les Dents de la mer (II). — Studio (749-19-47) : le Convoi de la peur ; Riders ; Juke-Box (*).
SCEAUX, Trianon (970-28-80) : les Aventures de Titi ; l'Arbre aux sabots. — Gémeaux (660-05-64). Mer. : la Flûte enchantée.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : Sonate d'automne ; la Carapate.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : l'Argent des autres ; le Troisième Homme.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Cendrillon ; Piranhas ; la Malédiction de la Panthère rose ; la Grande Menace ; Prado : la Cage aux folles ; H. sp. : Outrageous.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Judith Therpauve ; l'Empire de la passion.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : le Convoi de la peur ; Riders-M.J.C. : Last Waltz ; Arsenic et vieilles dentelles ; le Nouveau Cartoon à Hollywood.
BONDY, salle A. Malraux (847-18-27) : 20 000 lieues sous les mers ; salle Giono (847-18-27) : Je suis timide, mais je me soigne.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Une histoire simple ; les Dents de la mer (IIe) ; Grease.
MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : les Bronzés ; la Carapate ; Grease.
LE RAINCY, Casino (320-32-32) : la Cage aux folles.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : la Grande Menace ; les Bronzés ; Cendrillon ; la Cage aux folles ; Piranhas (*).
ROSNY, Artel (528-80-00) : les Dents de la mer (IIe) ; la Cage aux folles ; Grease ; Peter et Elliott le Dragon ; le Convoi de la peur ; la Carapate.
VINCENNES, Palace : Mort sur le Nil.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J. Vilar (657-11-24) : Transamerica Express.
CACHAN, Pléiade (665-13-58) : la Balade des Dalton ; mar. : l'Ile nue.
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : la Malédiction de la Panthère rose ; la Grande menace ; Une histoire simple ; le Sucre ; Molière ; la Fièvre du samedi soir.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Cendrillon ; les Bronzés ; Grease ; le Convoi de la peur ; Piranhas (*) ; l'Empire du Grec.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre socioculturel (883-22-26) : Une femme sous influence ; l'Arbre aux sabots.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Cendrillon.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Cendrillon ; les Bronzés ; Déluge sur la ville.
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Festival motos ; Grease ; Molière (2 époques).
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Grease ; les Bronzés ; l'Empire du Gec. — Pot : Un mariage.
L'HAYE-LES-ROSES, la Tournelle (350-96-41) : le Témoin.
ORLY, Paramount (726-21-69) : I. Déluge sur la ville. — II. Plaisirs de la nuit. Mardi : le Pont de Cassandra.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : la Malédiction de la Panthère rose ; les Dents de la mer (IIe) ; la Grande Menace ; Une histoire simple ; le Sucre ; la Fièvre du samedi soir.
VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02) : Driver.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-08-54) : les Dents de la mer (IIe) ; Peter et Elliott le Dragon ; la Cage aux folles.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : les Dents de la mer (IIe) ; le Sucre ; Piranhas (*) ; la Grande Menace ; Molière ; Grease. — Gamma (981-00-03) : Cendrillon ; les Bronzés ; la Malédiction de la Panthère rose ; la Carapate.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Une histoire simple ; Cendrillon ; les Dents de la mer (IIe) ; la Malédiction de la Panthère rose.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Cendrillon ; la Cage aux folles ; les Dents de la mer (IIe) ; la Grande Menace ; Mort sur le Nil ; le Pion. — Marly : Une histoire simple ; les Rendez-vous d'Anna.
GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : Hôtel de la plage.
GARGES - LES - GONESSE, Cinéma Rond-Point (986-96-31), les 7, 8 : Love Story.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : la Malédiction de la Panthère rose ; les Bronzés ; Cendrillon ; la Grande Menace ; les Dents de la mer (IIe).

SALLES CLASSÉES CINÉMAS d'ART et d'ESSAI
(A.F.C.A.E.)

LE MAC-MAHON
5, av. Mac-Mahon - 380.24.81
CRIA CUERVOS (v.o.)
de Carlos SAURA

ST-ANDRÉ-DES-ARTS
30, rue St-André-des-Arts - 326.48.18
A 12 HEURES ET 13 H 15 :
L'ARRÊT AU MILIEU (20 mn)
LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME (50 mn)
A 14 H 30, 16 H 55, 19 H 20, 21 H 45 :
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA
de Chantal AKERMAN
A 24 HEURES :
LE PRIVÉ
de Robert ALTMAN

STUDIO GIT-LE-CŒUR
12, rue Git-le-Cœur 326.80.25
Permanent de 12 HEURES A 24 HEURES :
PASSE MONTAGNE
de STEVENIN

ST-ANDRÉ-DES-ARTS
30, rue St-André-des-Arts - 326.48.18
A 12 HEURES ET 24 HEURES :
L'EMPIRE DES SENS
de Nagisa OSHIMA
A 14 H, 16 H, 18 H, 20 H ET 22 H :
LE GOUT DU SAKÉ
de Yasujiro OZU

LE SEINE 10, rue Frédéric-Sauton 325.92.46
à 12 h 20 : India Song
à 14 h 30 : Le manuscrit trouvé à Saragosse
à 16 h 30 : La Clepsydre
à 18 h 45 - 20 h 15 : Scenic Route
à 21 h 45 : La Montagne sacrée
A 14 H, 16 H, 18 H, 20 H ET 22 H :
FEDORA

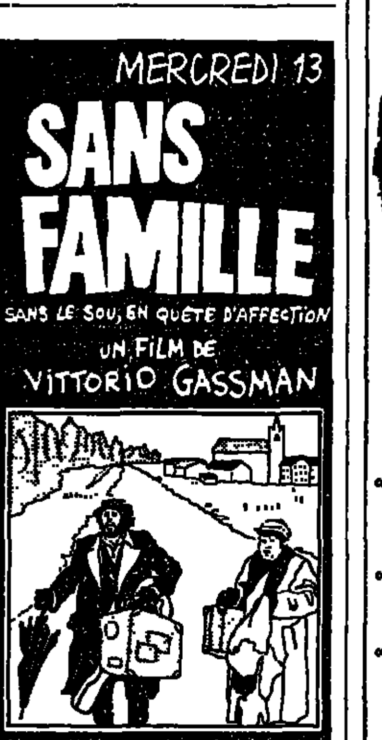
STUDIO LOGOS
5, rue Champollion 033.26.42
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES
de Benjamin CHRISTENSEN

COSMOS ex Arlequin
76, rue de Rennes - 548.62.25
HOMMAGE A LA DANSE
Une sélection de 9 films-ballets



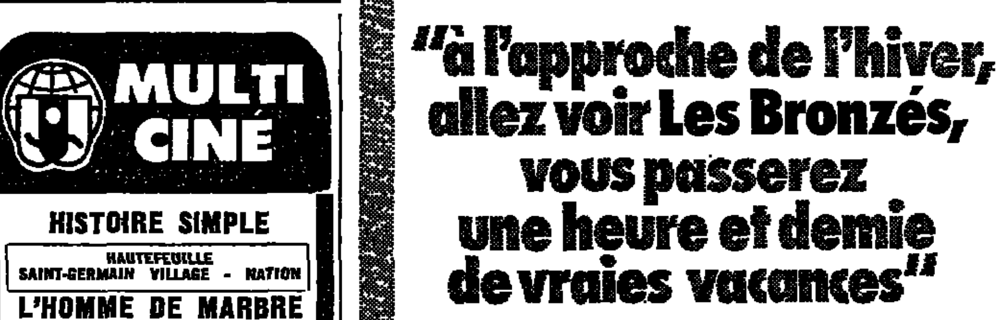


MULTI CINÉ
HISTOIRE SIMPLE
HAUTEFEUILLE
SAINT-GERMAIN VILLAGE - NATION
L'HOMME DE MARBRE
HAUTEFEUILLE
UN MARIAGE
ELYSEES LINCOLN - HAUTEFEUILLE
5-PARNASSIENS (v.o. - v.f.) - NATION
MAYFAIR - SAINT-LAZARE PASQUIER
LA MALÉDICTION DE LA PANTHÈRE ROSE
QUARTIER LATIN - QUINTETTE
NATION



ELYSÉES LINCOLN vo - IMPERIAL PATHE vo
14 JUILLET vo - LES 5 PARNASSIENS vo
QUINTETTE vo

GRAND PRIX FESTIVAL DE PARIS 1978
BLUE COLLAR
RICHARD PRYOR
HARVEY KEITEL • YAPHET KOTTO
avec CLIFF DeYOUNG
un film UNIVERSAL distribué par CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION



"à l'approche de l'hiver, allez voir Les Bronzés, vous passerez une heure et demie de vraies vacances"
MICHEL DRUCKER



LE PREMIER FILM SUR LE «CLUB»



Salué par une critique unanime

"Tout cela du commencement à la fin est admirable. Ne manquez surtout pas cet incomparable rendez-vous"
François CHALAIS - France-Soir

"Si vous ne l'avez pas vu, allez le voir, si vous l'avez déjà vu, allez le revoir."
Pierre MARCABRU - LE FIGARO

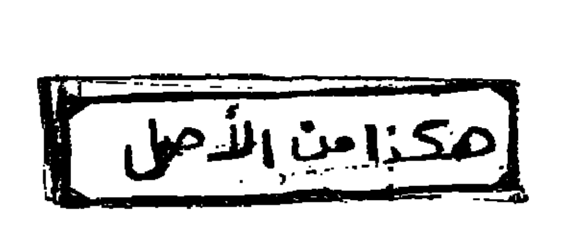
"On demeure confondu par une telle maîtrise, une profondeur d'expression qui bouleverse ou fait rire. Marcel Marceau nous revient grandi."
Guy SILVA - L'Humanité

LOCATION THÉATRE, AGENCES ET PAR TÉLÉPHONE 607 37 53

LOCATION OUVERTE POUR LES RÉVEILLONS

GAUMONT AMBASSADE vo GEORGE V vo QUARTIER LATIN vo QUINTETTE vo
BERLITZ PATHÉ vf GAUMONT MADELEINE vf PATHÉ CLICHY vf MONTPARNASSE PATHÉ vf GAUMONT SUD vf CAMBRONNE vf LES NATION vf
EN VF : BELLE ÉPINE Pathé • CHAMPIGNY Multiciné • ÉVRY Gaumont • ARGENTEUIL
ASNIÈRES Tricycle • AULNAY Parinor • VÉLIZY Complexe • SARCELLES Flanades • PARLY II





VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
CREP'S-GRILL 236-62-35 59, rue Réaumur, 2e.	Jusqu'à 1 heure du matin. Fermé dimanche. Ses huîtres et coquillages, crêpes, grillades. Dîner à partir de 18 h. 30.
FLORA DANICA ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	19 h. à 0 h. Vue sur son agréable jard. Spéc. Danoises et Scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de Saumon. Mignon de rennes. Canard.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS... AUTOUR D'UN JARDIN

L'EPICURIEN F/sam. midi et dim. 11, rue de Nesle, 6e. 329-55-78	Jusqu'à 23 h. 30. trois salles intimes autour d'une fontaine fleurie. Poêlon de l'Océan - Ecrevisses - Bar - Turbot.

DINERS

LE CLAIR DE LUNE F/dim. s., lun. 24, rue du Pont-Neuf, 1er. 233-66-21	Jusqu'à 23 h. Style Bistrot, cuisine soignée. Environ 80 F serv. compr. le vendredi : pot-au-feu des Halles aux 3 viandes 40 F (tout compris).
CHEZ KATY 508-40-10 17, rue J.-J.-Rousseau, 1er. T.l.jrs	Jusqu'à 22 h. 30. Spéc. Marocaines dans cadre typique : Pastilla 35. Méchoui 38. Tagines 28. Couscous 20 à 38. Ses pâtisseries. Menu 24 F.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	Propose une formule Bœuf pour 27 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
DARKOUM 742-53-60 44, rue Sainte-Anne. 2e. T.l.jrs	Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui. Vin de Boulaouane. Salon, salle climat. On sert J. 23 h. 30.
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e. T.l.jrs	Spécialités marocaines : couscous, méchoui, tagines, basteias. Déjeuners. Dîners. Soupers jusqu'à minuit.
LE CONNETABLE 277-41-40 55, rue des Archives (3e).	Fermé samedi midi et dimanche. Menu 50 F s.c. CARTE : Escalope de homard aux noix. Filet de bœuf en chevreuil, etc.
LES JARDINS DU MARAIS 15, r. Charlot, 3e. F/dim. 272-08-65	Nouveau plaisir à ne pas manquer. Cadre original, intime, charmant pour apprécier les bienfaits d'une excellente cuisine.
CHEZ JANOU F/sam. et dim. 33, rue des Tournelles, 3e.	Place des Vosges. Jusq. 23 h. dans un authentique bistrot. Cuisine familiale : Rôti de veau charentais au cognac 32. Desserts.
LE GRENIER SUR L'EAU 271-03-39 14, rue du Pont-Louis-Philippe, 4e	Jusqu'à 23 h. 30, l'aimable accueil d'une jeune équipe. Cadre 1930 authentique, ambiance feutrée. Cuisine originale. Déjeuners d'affaires.
21, rue de la Harpe, 5e. 663-96-81 LA COCHONAILLE	Jusq. 23 h. 30 sem., 0 h. 30 le samedi. Cave historique du XIIe. Souper aux chandelles. Assiette de cochonailles 16. Menus 35,40 et 41.40 s.c.
AU VIEUX PARIS ODE. 79-22 2, place du Panthéon, 5e. F/dim.	J. 22 h. 30. Spéc. du Sud-Ouest : saucisson d'oie farci, Foie gras de canard, confits, piperade, chipirons à la basquaise. Sa Cave. P.M.R. 70 F
AUBERGE DES DEUX SIGNES 46, rue Galande, 325-46-56. F/dim.	Sa carte auvergnate et gothique. Ses poissons, ses viandes. Salons de 15 à 30 couverts. Cellier jusqu'à 100 personnes. Parking Lagrange.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats, 27 F s.n.c. Décor classé monument historique. Desserts faits maison.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés. 6e	Propose une formule Bœuf pour 27 F s.n.c., jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
LAPEROUSE 326-68-04 51, q. Grands-Augustins, 6e. F/dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande carte. Menus 90-125-148 F Service compris. Ses salons de deux à cinquante couverts.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées. 8e. T.l.jrs	Propose une formule Bœuf pour 27 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Desserts faits maison.
RELAIS BELLMAN F/sam. s. et d. 37, rue François-Ier, 8e. 359-33-01	Jusq. 23 h. Cadre élégant, confort. Bar, salle climat. Cuis. franç. tradit. Sole aux courgettes, Gratin de nouilles, Fricassée de lapereau.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Michel OLIVER propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 27 F s.n.c. Desserts faits maison. Le soir jusqu'à 1 heure du matin.
TOKYO, 9, rue de l'Isly, 8e. T.l.jrs	387-19-04. J. 22 h. Spéc. Jap. et Barbecue Coréen. P.M.R. : 45-50 F.
LE MENARA 742-06-92 8, bd de la Madeleine, 8e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons - Méchoui - Ses tagines et brochettes. MENU 90 F.
ROGER PLEGAT WESTPHALIE 8, av. F.-Roosevelt, 8e. 359-91-20	Jusqu'à 1 heure du matin. Spéc. du Rouergue. Cassoulet aveyron. Confit canard feuilleté au roquefort. Ses poissons grillés. Fermé samedi
KATOU 359-07-83 79, rue La Boétie, 8e. F/dim.	Jusq. 1 h. Cadre élégant et typique. Salle climatisée. Spéc. africaines : Tièbou Dieuné, Bourakhé, Foufou, Maffé aux gombos et spéc. franç.
LA FERMETTE MARBEUF 225-03-63 5, rue Marbeuf (8e).	Ouvert tous les jours jusqu'à minuit. Ses produits frais. Poissons et viandes grillées.
FRERE JACQUES 380-13-91 4, r. Gal-Lanzerac (Etoile). F/S.-D.	Crottin Chavignol chaud, salade lard, tarte poireaux, poissons au beurre blanc, gibiers, ris de veau aux girolles, tarte citron.
LE SHOW-CHAUD 225-32-65 66, Champs-Elysées, 8e.	— FORMULE à 29 F - Caprice d'Huîtres, Côte de Bœuf. — De MIDI à MINUIT. Brochette d'Agneau, demi-Coquelet, Faux-Filet. — Galerie POINT-SHOW. T.l.j. ambiance musicale, orchestre en soirée.
LE COLISEE 225-44-50 44, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Son plateau de fruits de mer (arrivage quotidien). Ses huîtres, ses poissons, ses grillades. Soupers après le spectacle.
LOUIS XIV 208-56-56 - 200-19-20 8, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners. Dîners Soupers après minuit. Fermé le lundi et le mardi. Huîtres. Fruits de mer. Gibiers. Crustacés. Rôtisserie. Salons.
DOUCET EST 206-40-62 8, rue du 8-Mai-1945, 10e. T.l.jrs	J. 24 h. Cadre nouv. au rez-de-chaussée : Brasserie, menu 26 F s.n.c. et Carte. Rest. gastronomique au premier. Spéc. du Chef. Ses Poissons.
FLO PRO. 13-59 63, rue Saint-Denis, 10e. F/dim.	La plus pittoresque brasserie de Paris, ouverte jusqu'à 2 heures du matin. Ses spécialités. Foie gras frais 25 F. BANC D'HUITRES.
SHINTOKYO T.l.jrs 22, rue Delambre, 14e. 326-45-00	Jusqu'à 23 h. Spéc. Japonaises : SOUKIYAKI - SASHIMI - Barbecue Coréen - Grillades à votre goût... préparées par vous. P.M.R. : 50 F.
LE BŒUF SUR LE GRILL 727-98-40 47, avenue R.-Poincaré, 16e. F/dim.	Jusqu'à 22 h. 15. Entrée. Tourteau frais décortiqué 25. Salade foie gras 27 F. Carré d'agneau aux herbes pour 2 personnes 78 F.
LE SULLY DAUPHINE 553-24-40 85, avenue Foch, 16e. F/dim.	Jusqu'à 23 heures, dans le calme, sa salle panoramique sur le Bois. Ses spécialités sarladaises : confits foie gras, terrine. MENU 55 F.
LE SALAMMBO 727-71-91 121, avenue Victor-Hugo, 16e. T.l.jrs	Jusq. 23 h. 30. Nouv. cadre 1930 confortable et douillet. Ses grillades de 20 à 36 F, ses poissons et plats du jour - PARKING proche.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT F/dim. 123, av. Wagram, 17e. Parking ass. 227-64-24 - 227-61-50	Menu 76 F t.c. Déj. d'aff. Din. Carte. Coquilles St-Jacques aux cèpes. Foie gras de canard chaud aux raisins. Magret, Cassoulet, Paella. Soufflé framboises. Fruits de mer. Gibiers de saison. Accueil jusq. 23 h.
LE GRAND VENEUR ETO. 18-15 6, r. P.-Demours, 17e F/S. midi, D.	Biche Grand Veneur, Gibiers, Magret de canard, Cassoulet, Crêpes soufflées, Timbale de homard. Salon pour réceptions. Parking.
AUX CAPITOULS F/dim., sam. m. 10, r. Villeb.-Mareuil, 17e. 380-26-44	Jusqu'à 22 heures. Spécialités Toulousaines : Cassoulet au confit d'oie 34. Gésiers d'oie aux morilles 34. Cou de canard farci truffé. Grillades.
CAFE DE FRANCE 758-24-38 Palais des Congrès, Pte Maillot, 17e	Sa formule à 29 F. Grillades au feu de bois. Plats régionaux. Ouvert tous les jours de 8 heures à 2 heures du matin.
LE GUERLANDE 606-59-05 12, rue Caulaincourt, 18e. T.l.jrs	Jusqu'à 23 h. au pied de la Butte, un cadre confortable, une table variée, vivier de Saumon de fontaine - Ecrevisses. P.M.R. : 100 F.
CHEZ FRANÇOISE 551-87-20 Aérog. Invalides. F/lundi 705-49-03	Guy DEMESSENCE. Foie gras frais, barbue aux petits légumes. Filets de sole « Françoise ». Lapereau sauté au vinaigre de Xérès.
CIEL DE PARIS 56e étage Tour Montparnasse 538-52-35	Restaurant panoramique. Spécialités. Carte à part. de 80 F tt compris. T.l.jrs même le dimanche jusqu'à 2 h. du matin. AIR CONDITIONNE.
LA TAVERNE ALSACIENNE 286, rue de Vaugirard. 828-80-60	Brasserie - Restaurant. Joli cadre alsacien - Tous les produits d'Alsace. Banc d'huîtres - Plat du jour : environ 21 F.

DINERS - SPECTACLES

L'OLYMPE 624-46-65 15, rue de la Grange-Batelière, 9e	Jusqu'à 4 h., Jean VASSILIS présente son nouveau spectacle grec avec sa formation - Menu gastronomique avec spécialités et sa carte.
CHATEAU DE LA CORNICHE ●●●● Rolleboise, 60 km de Paris.	UN WEEK-END GOURMAND DANS VOTRE CHATEAU-HOTEL. TEL. : 093-21-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h. à 2 h. mat. 574-17-24. 80, av. Grande-Armée. SON BANC D'HUITRES - POISSONS. Spéc. Viandes de BŒUF grillées

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50 - 033-21-68. Au piano Yvan Meryer

TERMINUS NORD Ts les jours 824-48-72. Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes 23, rue de Dunkerque (10e)

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis. 200-19-90. Fermé lundi-mardi. HUITRES, FRUITS DE MER. Crustacés. Rôtisserie

LE CUJAS 033-01-10, 22, r. Cujas, Paris-5e **35 F** Sa formule complète à : Ecrevisses à l'américaine. Lotte à l'oseille. Ris veau aux morilles SERV. ASS. JUSQU'A 5 H MATIN

LE PETIT ZINC r. de Buci, 6e ODE. 79-34. Huîtres - Poissons - Vins de pays

LE MUNICHE 27, r de Buci, 6e 133-62-09. Choucroute - Spécialités

DESSIRIER T. l. jrs - 754-74-14 9, pl Pereire (17e). LE SPECIALISTE DE L'HUITRE. Poissons - Spécialités - Grillades

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h. 30 (sf dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e) 770-12-06

MERVEILLES DES MERS 292-20-14 CHARLOT Ier, 522-47-08. 128 bis, boulevard de Clichy (18e). Son banc d'huîtres - Poissons

NAVY CLUB 58, bd Hôpital, 13e 535-91-04 et 99-86. De 19 h. à l'aube - MENU 53 F. Dîners - Soupers. F/lun. (sf férié)

WEPLER 14, place Clichy 522-53-28. SON BANC D'HUITRES. Foies gras frais. Poissons

LA TOUR D'ARGENT 6, place de la Bastille, 344-32-19. Cadre élégant et confort. T.l.jrs De midi à 1 h 15 mat. Grill. Poiss. BANC D'HUITRES.

LES VIEUX MÉTIERS DE FRANCE 13, bd Auguste-Blanqui, 13e T. 588-90-03. Fermé dim. et lundi. Soupers aux chand. - Foie gras Poissons - Huîtres - Crustacés.

GUY 6, r. Mabillon, ODE. 87-61 Saint-Germain-des-Prés. Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978. Feijoada - Churrascos - Camarões

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

LA MAISON D'ALSACE LA MAISON DES CHOUCROUTES. Sa boutique de comestibles. 39, Champs-Elysées - 359-44-24

AU PIED DE COCHON Le fameux restaurant des Halles. Fruits de mer - Grillades. 6, rue Coquillière - CEN. 11-75 +

LE GRAND CAFÉ BANC D'HUITRES. POISSONS - GRILLADES. 4, bd des Capucines - OPE 47-45

Concerts

MERCREDI 6 DECEMBRE

LUCERNAIRE, 21 h. : Marina Horak, piano (Maticic, Chopin, Janacek Tajcevic, Skerjanc).
EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 30 : Orchestre des concerts Colonne. Dir. : P. Dervaux ; Chorale : E. Brasseur. Sol. : O. Pierre, orgue (Poulenc) ; sol. : M. Pena, D. Montague (Schubert).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France. Dir. : M. Tabachnik. Sol. Y. Loriod, piano (Messiaen).
SALLE GAVEAU, 18 h. 45 : A. Foldes, piano (Beethoven) ; 21 h. : Quatuor Eder (Weiner, Mihaly, Kodaly).
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30. : Carte blanche aux élèves du conservatoire de musique de Paris (Dufour, Oleszkowicz, Yoshida).

JEUDI 7 DECEMBRE

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 20 h. 45 : Ensemble G. Dufay. Dir. : A. Bedois (P. de Corbeil).
MUSEE GUIMET, 20 h. 30 : Dhyanesh Khan, sarod, Ashish Kumar Barari, tabla, musique classique de l'Inde.
RADIO-FRANCE (105), 20 h. 30 : Duo de guitares W. Bruck-T. Ross (de Valderrabano, J. des Prés, de Sirenas, Morales, Dowland...)
SALLE PLEYEL, 21 h : Ensemble orchestral de Paris Dir. : J.-P. Wallez. Sol. M. André, trompette (Stravinski, Vivaldi, Haydn).
SALLE GAVEAU, 21 h. : E. Indjic, piano (Beethoven, Schumann, Brahms, Chopin).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Trio à cordes Borsarello (Mozart, Kodaly, Beethoven). 21 h. : voir le 6 (Franck, Debussy, Ravel, Messiaen).
PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris. Dir. : S. Ozawa. Sol. : Weissenberg (Tchaïkovski), chœur de l'orchestre de Paris. Dir. : A. Oldham (Bartok).
THEATRE DU RANELAGH, 18 h. 30 : Lefebure, piano (Beethoven, Bach, Debussy, Chopin, Ravel).
CENTRE CULTUREL NEERLANDAIS, 20 h. 30 : G. Van Blerk, piano (Mozart, Schumann, Poulenc, Satie, Debussy).
NOTRE-DAME-DE-PARIS, 20 h. 45 : L. Thiry, orgue (Messiaen).
CITE UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE, Fondation Victor-Lyon, 21 h. : M. Beckouche, piano, M. Menahemoff, flûte (Bach, Debussy, Haendel, Franck, Ravel...).
EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. 30 : M. Trique, orgue (Mozart, Brahms, Liszt).
SALLE CORTOT, 20 h. 45 : J. Alford, mezzo-soprano, J. Alder, piano (Purcell, Mozart, Schubert, Wolf, Debussy, Dvorak).
CITE DES ARTS, 20 h 30 : M. Tagliaferro, piano.
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 6.

VENDREDI 8 DECEMBRE

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Quatuor de percussions de Paris, M. Haniotis, récitant, I. Marika, piano, N. Lindeblad, flûte. Ensemble instrumental. Dir. : P.-M. Le Conte, Arma, Chaillet, Loucheur, Mihalovici).
LUCERNAIRE, 21 h : voir le 6 (Mozart, Brahms, Ton de Leewn, Rob Nas Veld, Andriessen).
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 6.
PALAIS DES CONGRES, 19 h. 30 : voir le 7.
SORBONNE, 12 h. 30 : la Camerata de Paris (musique du Moyen Age et des troubadours).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Ensemble Gabriel Fumet, flûtes (Bach, Haydn, de Boismortier, Mozart, Raphaël Fumet).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Quatuor Eder (Lang, Bartok, Dohnanyi).
ESPACE P. CARDIN, 20 h. 30 : P. Serkin, piano (Messiaen).
ATHENEE, 21 h. : H. Vaggione, musique pour synthétiseur.
F.I.A.P., 21 h. : P. de Hooghe, piano, Jan Stroobants, baryton (Schubert)

SAMEDI 9 DECEMBRE

HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 17 h. 45 : Trio Orphidia (Serve, Part, Kacherkdjian). A. Guiot, soprano (airs et madrigaux des XVIIe et XVIIIe siècles).
RADIO-FRANCE, journée Paul Mefano, 10 h., grand auditorium : répétition publique du concert du soir ; 14 h. 30 (105), J. Le Troquer, P.-Y. Artaud, flûtes. Chœur de Radio-France, dir. G. Reibel (Mefano) : 20 h. 30 : Orchestre National de France, dir. G. Sinopoli. Chœurs de l'université Paris-Sorbonne, dir. D. Couderd, sol. J. Migènes, C. Piantamura, soprani... (Berg, Scriabine, Mefano).
RANELAGH, 18 h. 30 : C. Bernard, R. des Graviers, violons (Leclair, Prokofiev, Vivaldi, Honegger, Martinu).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Ensemble G. de Machaut, chansons et danses du Moyen Age.
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 6.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 7 (Boccherini, Auber, Lemeland) ; 21 h. : voir le 6.
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : M. Roujou, hautbois, C. McClure, flûte, D. Contois, clavecin (Bach, de Boismortier, Ricard).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 10 h. : voir le 7.
MAISON DE LA CHIMIE, 17 h. 15 : C. Eda, soprano, M.-L. Lucas, piano (Chausson, Duparc, Pierné), J.-P. Sévilla, piano (Fauré, Franck, Vincent d'Indy).
SALLE GAVEAU, 17 h. 15 : Quatuor Bartok (Mosoni, Kodaly, Mendelssohn).
ESPACE P. CARDIN, 17 h. 30 : A. Althoff, soprano, G. Reinhold, piano (Harami).
SALLE CORTOT, 20 h. 45 : G. Parmentier, piano (Brahms, Ravel).

DIMANCHE 10 DECEMBRE

THEATRE D'ORSAY, 10 h. 45 : M. Kaplan, violon, B. Canino, piano (Prokofiev, Isaye, Schubert, Paganini).
SALLE PLEYEL, 21 h. : B.-L. Gelber, piano (Beethoven, Schumann, Chopin).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : voir le 9.
LUCERNAIRE, 19 h. 30, voir le 7 (Chaynes, Beethoven) ; 21 h. : S. et C. Fournier, piano et violon (Debussy, Ives, Schoenberg, Berio, Boulez, Ravel, Stockhausen) ; 17 h. : Quintette à vent Nielsen (Danzi, Ligeti, Seibert).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : S. Chaise-Martin, orgue (Couperin, Bach).
THEATRE MARIE-STUART, 17 h. : I. et R. Piveteau, clavecin et violon, H. J. Stegenga, violoncelle (Bach, Leclair, Telemann, Vivaldi, Mozart).
HOTEL HEROUET, 18 h. : M. Laplénie, ténor, E. Matiffa, basse de viole, B. Berstel, clavecin (Couperin, Moulinié, Dubuisson, Lambert, de Boismortier).
EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. : M. Jollivet, orgue (musique pour le temps de Noël).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : N. Lee, piano, P. Bride, violon, P. Boufil, violoncelle (Schubert).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Bach, Hummel, Paganini, Haydn).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : P. Gazin, orgue, M. Posa, soprano, F. Marzorati, flûte (Mozart, Bach, Haendel).

LUNDI 11 DECEMBRE

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 6.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : W. Ashkenazy, piano (Beethoven, Schumann, Chopin).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Quintette de cuivres de l'Orchestre national de France. Ensemble vocal des chœurs de Radio-France, direction Fr. Bilger ; solistes : L. Claret, violoncelle ; R.-M. Cabestany, piano (Brahms, Vercken, Kelemen, Vaillant, Chostakovitch, Tisné).
EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 30 : Chorale et orchestre de chambre J. von Websky (Bach).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre et chorale P. Kuentz (Mozart).
SALLE CORTOT, 21 h. D. Markevitch, violoncelle (Kodaly, Xenakis, Bach, Prokofiev).
SALLE GAVEAU, 21 h. : B. Job, piano ; M. Grasbeck, violon (Beethoven).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 9 ; 21 h. : voir le 10.
THEATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN, 21 h. : l'Amant déserté, opéra-théâtre d'Alain Bancquart, par l'Ensemble de l'Itinéraire.
THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : Les musiciens de France, dir. M. Bigot (Purcell, Chevalier Saint-Georges, Vivaldi, Mozart, Haydn).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 20 h. 30 : Ensemble Ars Nova, dir. Marius Constant ; sol. S. Gualda (Constant).
PALAIS DES ARTS, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. P. Stoll ; sol. A. R. El Bacha, piano (Panagolopoulos, Mozart, Beethoven).
THEATRE ESSAION, 21 h. : Ensemble vocal de Versailles, dir. Th. Rudelle-Moreau ; sol. K. Besson, luth.
ATHENEE, 21 h. : musique américaine, avec G. Frémy et six pianistes (Reich, Riley, Frémy).

MARDI 12 DECEMBRE

GRAND THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21 h. : Orchestre de l'université Paris-Sorbonne, chœurs national de Radio-France, direct. J. Grimbert (Bach).
EGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT, 21 h. : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. G. Devos ; sol. J. Taddei, orgue (Haendel, Bach, Poulenc, Saint-Saëns).
SALLE GAVEAU, 21 h. : A. Queffelec, piano (Bach, Schubert, Liszt, Debussy).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : J. Barthes, violoncelle (Bach) ; 21 h. : voir le 10.
PORTE DE LA SUISSE, 21 h. : Concert GRM, avec bandes magnétiques de M. Bokanovsky, H. Boschi, A. Litolf, G. Muller, S. Seban, pianos (Frémy).
THEATRE OBLIQUE, 18 h. 30 : rythmes et poésies d'Afrique : P. Nkouri, Congo ; les Bloanan, Côte-d'Ivoire.
SALLE CORTOT, 21 h. : J. Quevedo, guitare (Sor, Brouwer, Moreno-Torroba, Tarrega).
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 6.
EGLISE DES BILLETTES, 20 h. 45 : E. Magnan, violoncelle (Bach).
NOTRE-DAME DE PARIS, 20 h. 30 : Ensemble polyphonique de Paris, dir. C. Ravier ; maîtrise de Notre-Dame de Paris (de Machaut, Pérotin, Ohana).
CITES DES ARTS, 21 h. : musique contemporaine israélienne.
EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 45 : Groupe Pachacamac ; Ensemble polyphonique de Paris, direct. J.-P. Lore (musique des Andes d'hier et d'aujourd'hui).
PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : Quatuor Via Nova (Mozart, Debussy, Berio).
CENTRE MANDAPA, 20 h. 30 : D. Madhuranath, flûte, et son groupe (musique de l'Inde du Sud).

LE THEATRE ROYAL DE LA MONNAIE
ET LE PALAIS DES SPORTS PRÉSENTENT LE

ballet du XXe siècle

directeur artistique : **MAURICE BÉJART**

3 programmes du 16 janvier au 18 février 1979 au PALAIS DES SPORTS



1er programme du 16 au 28 janvier
GAITÉ PARISIENNE musique de J. Offenbach
BOLÉRO musique de M. Ravel
LE SPECTRE DE LA ROSE musique de Carl Von Weber

2e programme du 30 janvier au 6 février 1979
hommage à Igor Stravinsky
PETROUCHKA
L'OISEAU DE FEU
LE SACRE DU PRINTEMPS

3e programme du 8 au 18 février 1979
L'AMOUR DU POÈTE
musique de R. Schumann et N. Rota

LOUEZ VOS PLACES PAR CORRESPONDANCE

Remplissez ce bon en indiquant 3 dates par ordre préférentiel car le contingent *peut être épuisé pour* l'une ou l'autre d'entre elles.

Retournez-le au Palais des Sports, Porte de Versailles 75015 Paris, en y joignant un chèque bancaire ou postal (3 volets) ou mandat-lettre à l'ordre du Palais des Sports, ainsi qu'une enveloppe timbrée pour la réponse.

Si vos billets ne vous parvenaient pas 5 jours avant la date la plus proche choisie, réclamez-les téléphoniquement au Palais des Sports (828.40.10).
Aucune réclamation ne sera acceptée après la séance.

PRIX DES PLACES

Orchestres 1re série	100 F	Pistes	60 F
2e série	80 F	Balcons 1re série	50 F
		2e série	40 F

Soirées à 20 h 30 - Dimanche 17 h
Relâche les lundis 22 et 29 janvier, le mercredi 7 février et le lundi 12 février C

Nom : ____
Adresse : ____
Localité : ____
Code postal : ____ Tél. : ____
Nombre de places : ____
Prix unitaire : ____
Indiquer 3 dates différentes si possible :
1er Choix : ____ 2e choix : ____ 3e choix : ____
Ci-joint règlement de F ____ à l'ordre du Palais des Sports et une enveloppe timbrée pour la réponse.
ATTENTION : ce bon de commande ne peut être utilisé que pour un seul programme à votre choix.

location ouverte : 11 décembre | renseignements : 532.41.29

RADIO-TÉLÉVISION



VU

Le Vatican en rose

Après le film de théologie-fiction étrangement prémonitoire, les Souliers de saint Pierre, présenté par « Les dossiers de l'écran » (1), qui culmine à l'élection d'un pape venu de l'Est — de l'U.R.S.S., en l'occurrence — on s'attendait à un débat sur la signification politique de l'arrivée, il y a six semaines, du Polonais Karol Wojtyla sur le siège de Rome.

N'était-ce pas l'occasion rêvée de réunir chrétiens et communistes, vaticanistes et observateurs politiques pour parler de ce nouveau pape encore mal connu et dont on attend avec intérêt les premières décisions importantes, notamment dans le domaine de l'Ostpolitik, c'est-à-dire des relations du Saint-Siège avec les pays de l'Est ?

Au lieu de cela, des ecclésiastiques affables nous ont entretenus en direct de Rome, du « gouvernement de l'Eglise » : du rôle du pape, du Vatican, de la Curie. Quatre sur les cinq invités, d'ailleurs, appartiennent à cette dernière et se sont efforcés d'en donner une image souriante. L'idée que le pape puisse être « le prisonnier de la Curie » *a jeté le cardinal Gabriel-Marie Garrone, préfet français de la congrégation pour l'enseignement catholique, dans la « stupeur ».* « Nous ne sommes que des conseillers, des exécutants », *a-t-il expliqué.*

A toutes les questions — pertinentes et impertinentes — des téléspectateurs français, les prélats souriants ont répondu avec courtoisie, mais aussi avec une certaine auto-satisfaction. Le Vatican puissant, riche, lieu de secret et d'intrigues ? Pensez donc ! « Ce petit Etat de quarante-quatre hectares, *a répondu le cardinal Sergio Pignedoli, président italien du secrétariat pour les non-chrétiens,* est le support territorial nécessaire à l'action du Saint-Siège et n'existe qu'en fonction du ministère pastoral de l'Eglise universelle. » « C'est une force spirituelle et morale, *renchérit Mgr Lucas Moreira Neves, vice-président brésilien du Conseil des laïcs,* entièrement au service de la paix et des droits humains. »

Sans doute. Mais le Saint-Siège n'exerce-t-il pas une influence politique à travers ses relations diplomatiques, nonciatures et délégations apostoliques, dans des situations critiques comme, par exemple, celles du Proche-Orient, du Liban, de l'Irlande ? Pour le cardinal Pignedoli, le but premier de la diplomatie vaticane est « le dialogue avec tous », *tandis que le cardinal Garrone souligne le souci du Saint-Siège, surtout depuis le concile,* « de ne pas empiéter sur les droits des évêques locaux, en respectant le principe de subsidiarité. »

Un manque de souffle

On avait trop souvent l'impression d'assister à un dialogue de sourds, qui se déroulait constamment sur deux plans : la réalité concrète et la théorie spirituelle. Une question agressive ou critique provoquait une réponse évasive, éthérée, idéalisée. Par exemple, on a évoqué l'élément politique dans l'élection de Jean Paul II. Les participants ont repoussé avec horreur toute idée de « factions politiques » ou de « Combinazione ». *Sans réduire l'élection pontificale à une lutte politique, n'est-il pas irréaliste de nier les pressions humaines qui ont joué ? A-t-on déjà oublié l'impasse créée au second conclave par le duel Benelli-Siri, qui a justement rendue possible l'élection du cardinal Wojtyla ?*

Finalement, le champ de la discussion était mal délimité. Non seulement on s'est éloigné du sujet du film — un pape venu de l'Est — mais on a voulu traiter de questions beaucoup trop vastes et disparates : à quoi sert le pape ? le fonctionnement de la Curie ; les ressources du Vatican ; la politique étrangère du Saint-Siège ; l'Eglise peut-elle modifier sa doctrine morale ? la révolte de Mgr Lefebvre marque-t-elle un éclatement irréversible de l'Eglise ? etc.

L'équivoque a surtout été entretenue tout au long de la soirée à cause du choix même des participants. Ils étaient tous de la même couleur, tous représentatifs d'une certaine Eglise conciliaire, à la fois bureaucratique et spirituelle : quatre parlant au nom d'une Curie modernisée, internationalisée, humanisée et le cinquième, le Père Gérard Defois, secrétaire générale de la conférence épiscopale française, au nom de la tendance centriste et « raisonnable » de l'Eglise de France.

L'Eglise n'est pas seulement une entreprise multinationale — même à son sommet — et il manquait au débat le souffle prophétique d'un Helder Camara, la contestation tonique d'un Cardonnel, ou rigoriste d'un Lefebvre. On est resté entre gens de bonne compagnie, loin des tensions qui déchire l'Eglise aujourd'hui. Et, si on avait invité le grand absent du débat, Jean Paul II, à participer en personne ? Peut-être aurait-il accepté ?

ALAIN WOODROW.

(1) « Les dossiers de l'écran », mardi 5 décembre, Antenne 2. La deuxième partie du film, *les Souliers de saint Pierre*, sera diffusée le jeudi 7 décembre, à 20 h. 35.

Le réveil-radio
sans fil à la patte

Le réveil-radio libre comme l'air que vous emporterez partout, c'est le réveil-radio Braun, à piles*.
Un réveil-radio signé Braun, cela veut dire mécanisme à quartz, précision absolue, réveil pile à l'heure. Avec en plus la musique. (GO + FM).
Il aurait été dommage qu'un tel réveil-radio passe sa vie en laisse au pied d'un lit.
*Un adaptateur est prévu en accessoire pour le brancher sur secteur.

BRAUN

En vente dans les Grands Magasins et les magasins d'électroménager.

Le 5e tome de la célèbre chronique de
"PEYTON PLACE"
vient de paraître aux Editions Seghers
EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

1. Peyton Place, par Grace Metalious
2. Retour à Peyton Place, par G. Metalious
3. Carnaval à Peyton Place, par R. Fuller
4. Du nouveau à Peyton Place, par R. Fuller
5. Les Secrets de Peyton Place, par R. Fuller

MERCREDI 6 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : Mais que veut dire le carré blanc ? ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 19 h. 50, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.



20 h. 35, Dramatique : Le vent sur la maison, d'après le roman de M. Clément, réal. F. Apprederis, avec M.-J. Nat, P. Vaneck, P. Sellier.

Problèmes de l'éducation moderne, à travers l'histoire d'un adolescent, Vincent, et de sa famille qui a en lui une entière confiance.

22 h. 5, Magazine économique : L'enjeu.

Au sommaire : L'homme du mois, Pierre Moussa (le P.-D.G. de la Banque de Paris et des Pays-Bas parle du rôle d'une banque d'affaires). Vos économies, la pierre vaut-elle encore de l'or (les meilleurs placements) ? C'est aussi de l'économie : la forêt d'un soir (4 millions de sapins sont coupés chaque année pour Noël) Ces brouettes qui pensent, la manutention. Les mercenaires de l'emploi ou le travail temporaire. Mexique, un nouveau géant du pétrole ?

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 15, Journal.

19 h. 30, Sport : Football (Duisbourg-Strasbourg).

Coupe de l'U.E.F.A., huitième de finale. Match retour.

21 h. 20, Journal.

21 h. 40, Magazine : Voir.

Au sommaire : le sculpteur parfait (la naissance d'une statue à partir d'un tronc d'arbre). Bouddha (la célébration, en Corée, du deux mille cinq centième anniversaire de la naissance du Bouddha) ; Quasimodo (le maquillage d'un comédien), et puis la vie d'une plante, les beautés de la macro-photo, rendez-vous avec les palombes, etc.

22 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le club du nouveau Procope ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

Avec un magnétoscope Akaï
Si vous voulez revoir une émission, inutile d'attendre qu'elle soit reprogrammée. Regardez-la et enregistrez-la en même temps sur votre magnétoscope Akaï.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : RAPT A L'ITALIENNE, de D. Risi (1972), avec O. Reed, M. Mastroianni, C. André, L. Stander, N. Machiavelli, B. Cirino.

Un industriel romain et sa maîtresse, partis en voiture pour un week-end, sont pris en otages par un groupe d'anarchistes qui viennent de commettre un hold-up.

Comédie italienne qui s'inspire de faits réels mais qui finit par sombrer, non sans démagogie, dans le drame manichéen.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : Nostradamus (l'apparition) ; 19 h. 25, La science en marche : la sangsue, la grenouille, l'abeille et l'homme.

20 h., La musique et les hommes : le chant sacré dans les grandes traditions orales ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque, 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées... Cycle Olivier Messiaen : « Les offrandes oubliées », « le Réveil des oiseaux », « Chronochromie » (Messiaen), par le Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. M. Tabachnick, avec Y. Loriod, pianiste ; 23 h., Ouvert la nuit... Jean Cocteau : Antheil, Poulenc, Hindemith, Weiland, M. Constant ; 1 h., Douces musiques.

JEUDI 7 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 35, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : Le parti communiste ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Mamée, tu verras, réal. B. Thénault, avec M. Barbulée, G. Beiner, K. Adamov, M. Marteau.

Sur le thème de la vieillesse et de la solitude, des rapports entre parents et enfants, sur le conflit des générations, l'histoire d'un problème de conscience. Jacques, qui a été élevé par sa grand-mère, doit changer de ville pour des raisons professionnelles. Doit-il l'emmener, la placer en maison de retraite ?

21 h. 50, Magazine : L'événement ; 22 h. 40, Journal ; 22 h. 50, FILM : CUL-DE-SAC, de R. Polanski (1966), avec R. Pleasence, F. Dorléac, L. Stander, J.-M. Cowran, W. Franklin, J. Bisset (N.).

Rapports de domination, d'humiliation et de dérision entre un couple mal assorti et un gangster venu se réfugier dans le manoir isolé où vit ce couple.

Farce absurde et tragique que Polanski, exilé à Londres, a peuplé de curieux animaux humains comme dans ses premiers films tournés en Pologne.

CHAINE II : A 2

10 h., Télévision scolaire ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : Opération danger ; 15 h. 50, L'invité du jeudi : Jean Lacouture ; 17 h. 25, Fenêtre sur... la mystique juive ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Joe Dassin) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LES SOULIERS DE SAINT-PIERRE, de M. Anderson (1968), avec A. Quinn, O. Werner, D. Janssen, B. Kwouk, A. Foa, P. Rogers. (Rediffusion.)

Deuxième partie : *Le nouveau pape russe prend d'audacieuses initiatives (en particulier une entrevue avec le président de la Chine populaire) pour éviter une troisième guerre mondiale.*

Le film barbote avec une naïveté déprimante dans les problèmes politiques et religieux. Anthony Quinn cabotine.

21 h. 45, Courte échelle pour grand écran.

Deux films en sélection : Une histoire simple, *de Cl. Sautet,* le Paradis des riches, *de P. Barge.*

22 h. 35, Sport : Spécial buts.

22 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Mouvement des radicaux de gauche ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : L'EPOUVANTAIL, de J. Schatzberg (1973), avec G. Hackman, A. Pacino, D. Tristan, A. Wedgeworth, R. Lynch, E. Brennan.

L'amitié chaleureuse et pitoyable de deux hommes — un costaud qui sort de prison, un rigolo chétif — errant ensemble sur les routes des Etats-Unis.

Film réaliste et lyrique, extrêmement « bien fait » pour suivre la mode des marginaux sympathiques. Avec deux grands acteurs.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Ezra Pound (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Schelling et la philosophie de la nature ; à 8 h. 32, Les relations internationales : un langage indéchiffré ; à 8 h. 50, Les ombrages du rêve ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 10 h. 45, Questions en zigzag à J. de Lacques : « le Voyageur d'Antibes et autres récits inconvenants » ; 11 h. 2, Semaine de musique contemporaine à l'Académie de France, à Rome, Villa Médicis (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Veuve de paille », de F. Nespo ; 14 h. 47, Départementales : Max Jacob à Quimper ; 16 h. 50, Libre appel à Marcel Marceau : pour une discipline du geste ;

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (Beaurevers passe à l'action) ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'hémoglobine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Le jour où Mary Shelley rencontra Charlotte Brontë », de E. Manet, réal. : J. Rollin-Weisz, avec C. Sellers, N. Klein, E. Weisz, P. Constant ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les anniversaires du jour ;

14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, « Concerto pour piano, opus 73 » (Hummel) ; extrait de la « Sonate en la bémol » (Weber) ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., La fantaisie du voyageur : la musique sacrée en Russie ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Festival de Schwetzingen... « Une légende du temps des pionniers américains » (Britten), par l'English Music Theater Ensemble et l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. S. Bedford, avec G. Fenton, guitare, S. Ralis, piano ; 23 h., Ouvert la nuit... Jean Cocteau : Xenakis, Debussy, Boulez, Milhaud, Scriabine, Satie ; 1 h., Douces musiques.

LES 750 CASSETTES DE RADIO-FRANCE

● Des « Contes », de Gérard Sire, aux « Radioscopies », de Jacques Chancel, des émissions scientifiques ou philosophiques (« Carl Yung et la psychologie analytique ») aux documentaires (« Au-delà de l'horizon », « L'aventure polaire »)... sept cent cinquante titres sont aujourd'hui disponibles en cassettes à Radio-France.

Créé en avril 1975, le secteur « cassettes » de Radio-France vient d'éditer son second catalogue. Les ventes sont passées de treize mille en 1975 à trente-deux mille cette année (pour 40 %, la clientèle est constituée par les établissements d'enseignement).

Deux cassettes seront prochainement en vente en librairie (réalisées à partir des émissions de Françoise Dolto sur France-Inter et en collaboration avec le Seuil). Pour les autres, s'adresser à Cassettes Radio-France, 75786 Paris CEDEX 16, France.

FR 3 : ART ET RÉGIONS

● « Soir 3 », journal télévisé de FR 3, présente chaque jour, jusqu'à samedi, sous le titre « Pour le plaisir de l'œil », une courte séquence sur l'exposition du Petit Palais : « Inde, cinq mille ans d'art. » La formule sera reprise pour d'autres expositions de prestige à Paris ou en province.

D'autre part, le journal du jeudi 7 décembre sera réalisé en direct de Clermont-Ferrand, à l'occasion de la conférence nationale d'aménagement du territoire, organisée à Vichy, en présence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Une page spéciale sera consacrée à cette manifestation dans le journal du 6 décembre.

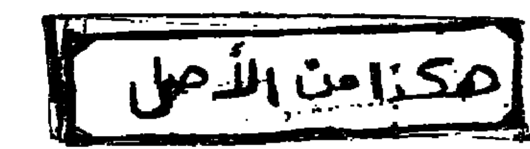
TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 7 DECEMBRE

— *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., est l'invité du petit déjeuner politique de France-Inter, à 7 h.

— *M. Yves Guéna*, ancien ministre, député de la Dordogne, délégué politique du R.P.R., participe à « Inter 13 », sur France-Inter, à 13 h.

— *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., répond aux questions de la rédaction de R.T.L., à 13 h.



مكرر من الأصل



Encore plus douces...

Un pas considérable vient d'être franchi dans la technique des lentilles de contact : fabriquées dans une nouvelle matière souple et perméable à l'eau (donc aux larmes et à l'air), spécialement destinées aux yeux sensibles, elles apportent une solution parfaite aux problèmes de tolérance. Elles sont encore plus agréables à porter et encore plus invisibles...



Essayez YSOPTIC

80, Bd Malesherbes – 75008 Paris – Tél. 522.15.52

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

Gottschalk

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES

Signature de quinze nouveaux contrats

Une convention définissant le rôle et les responsabilités de l'Etat et du mouvement sportif pour le développement du sport de haut niveau a été passée, mardi 5 décembre, par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs et le Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.). Cette convention précise notamment le rôle de la commission du sport de haut niveau récemment mise en place pour traiter les problèmes de l'élite, internationaux confirmés et espoirs.

Cette commission du sport de haut niveau a établi, mardi 5 décembre, quinze nouveaux contrats de préparation olympique jour les Jeux de Moscou (1980) avec Bernard Lamitié, Patrick Abada, Jean-Michel Bellot et Radhouane Bouster (athlétisme), *Francis Hervieu et Alain Lebas* (canoë-kayak), Henri Boerio, Michel Boutard et Willy Moy (gymnastique), Yves Delvingt (judo), Lionel Lacaze et Jean Mercador (lutte), Marc Bouet, Philippe Massu et Thierry Poirey (voile). D'ores et déjà, vingt-trois sportifs sont ainsi sous contrat.

Un incident a été provoqué par M. Olivier Dussaix, président de la Fédération française de cyclisme, quand ce dernier a appris que des contrats de préparation olympique pour certains cyclistes avaient été élaborés entre le ministère, la direction des sports et le directeur technique national, M. Richard Marillier, sans consultation préalable avec le comité directeur de la fédération. Le cas des cyclistes a donc été repoussé à une réunion ultérieure.

FOOTBALL. — *La commission d'arbitrage de l'association écossaise de football a décidé de rayer de sa liste d'arbitres M. John Gordon et ses juges de touche, MM. Rollo Kyle et David McCartney. Les trois hommes, qui ont arbitré la rencontre de coupe de l'U.E.F.A. entre Milan A.C. et Spartak Sofia, avaient accepté de leurs hôtes des cadeaux vestimentaires (chemises, survêtements, cravates, etc.). De son côté, le Milan A.C. a été condamné à une amende de 69 000 francs suisses par l'U.E.F.A.*

VOILE. — *Quatre nouveaux concurrents ont réussi à rallier Pointe-à-Pitre mardi 5 décembre. Il s'agit de Yann Nedellec* (Damnation), *Jean - Jacques Vuylsteker* (Jérémi III), *Pierre Riboulet* (Mutuelles unies) *et Paolo Martinoni* (Bluamnès-Jya). *Dix-huit solitaires sont ainsi arrivés, et il n'en reste plus que huit en mer : Bruno Peyron et Yves Parent, qui devraient rallier la Guadeloupe mercredi 6 décembre, le Néerlandais Herman Brinks et Yves Le Cornec, qui sont à moins de 200 milles du but, Aline Marchand, qui a communiqué par radio avec sa mère jusqu'à ces derniers jours, et les trois concurrents dont on reste sans nouvelles malgré les recherches : Jean-Pierre Barrault, un officier de marine qui dispose d'un ketch en acier très solide ; Jacques Palasset, le plus inexpérimenté des partants, et Alain Colas, dont le silence devient de plus en plus inquiétant.*

PRESSE

DEUX QUESTIONS DU P.C.F. SUR LES BANDES DESSINÉES

Dans une question écrite au premier ministre, M. Georges Marchais, député du Val-de-Marne (P.C.), signale au premier ministre des ouvrages, en particulier des bandes dessinées, *imprimés en Italie et édités en France sans nom d'auteur ni de dessinateur.* Ces ouvrages, qui présentent « *un discret aspect pornographique* », sont, lorsqu'il s'agit de la dernière guerre, « *une apologie à peine voilée du fascisme* ». M. Marchais demande si leur exposition est licite et quelles mesures sont prises contre eux. Il « *s'interroge sur leur origine exacte* » et demande qu'une enquête détermine s'il s'agit ou non « *d'une propagande délibérée quoique occulte* ».

M. Maurice Nilès, député de la Seine-Saint-Denis (P.C.), s'adressant pour sa part au garde des sceaux, demande l'interdiction à la vente d'une bande dessinée pour adultes publiée par les éditions Elvifrance sous le titre de *Hitler* et qui est, dit-il, « *un appel à la violence, s'appuie sur la pornographie et comporte de graves mensonges historiques* ».

La crise de « l'Aurore »

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES (FIJ) ADRESSE UN TÉLÉGRAMME A M. GISCARD D'ESTAING

La Fédération internationale des journalistes (FIJ), dont le président est M. Paul Parisot (*France-Soir*), et qui groupe près de quatre-vingt-dix mille membres, vient d'adresser un télégramme à M. Valéry Giscard d'Estaing, lui demandant d'user de toute son influence pour qu'il contribue à la mise en place d'une « *solution permettant la survie du journal parisien* l'Aurore ».

● *Le Syndicat national des journalistes C.G.T.* précise, dans un communiqué publié mardi 5 décembre, qu'il « *aporte son soutien* » aux journalistes de province britanniques en grève et « *rappelle sa proposition d'une journée générale européenne de l'information, sous des formes à déterminer, dans chaque pays, à la veille des élections au Parlement européen* ».

HISTOIRE

CORRESPONDANCE

LES CHAMBRES A GAZ

Mme Olga Wormser-Migot nous demande d'insérer, en vertu du droit de réponse, la lettre suivante :

La conclusion de l'article non signé paru dans *le Monde* du 18 novembre, page 28, à la rubrique « Histoire », m'a stupéfiée : en toute logique, il m'est difficile de comprendre de quelle façon l'adresse de l'Amicale de Mauthausen peut éclairer le débat qui nous oppose aux écrivains dits révisionnistes. Que peuvent penser les lecteurs non informés ? Comment un journal tel que *le Monde* peut-il pratiquer l'amalgame d'une contestation vieille de neuf ans (contestation qui porte *non sur les objectifs* et les résultats de l'extermination dans certains camps de l'Ouest, mais sur les *modalités* de cette extermination) et les élucubrations malfaisantes des écrivains dits révisionnistes ?

Je considère que des débats de ce genre servent plus la cause des néo-nazis que la nécessité de proclamer la vérité : la solution finale de la question juive et l'extermination de six millions de juifs, principalement à partir de 1942, dans les quatre chambres à gaz de Birkenau (à 4 kilomètres d'Auschwitz), mais aussi dans tous les camps d'extermination de Pologne (Treblinka, Maidanek, Sobibor, Chelmno, etc.), mais aussi dans les centaines de charniers d'U.R.S.S. (Babi-Yar, à Kiev n'étant que le plus connu), mais aussi dans tous les pays occupés, dans tous les camps de concentration nazis, par tous les moyens de la torture et de l'extermination, détruisant les ressortissants juifs ou non juifs de vingt et une nations, entre 1940 et 1945.

● *Le Comité international d'Auschwitz,* s'inquiète « *devant la résurgence du nazisme et devant les mensonges publiés sur les camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz - Birkenau* », déclare un communiqué. Ce comité, représentant dix-sept organisations nationales d'anciens déportés, s'est réuni, au 23 au 25 novembre, à Berlin.

« *Les rescapés d'Auschwitz s'élèvent contre l'audace scandaleuse de leurs anciens bourreaux et de leurs acolytes néo-nazis* », déclare le comité, qui en appelle « *à l'opinion publique, aux hommes de bonne volonté pour qu'ils manifestent leur opposition définitive à l'odieuse philosophie politique nazie...* ».

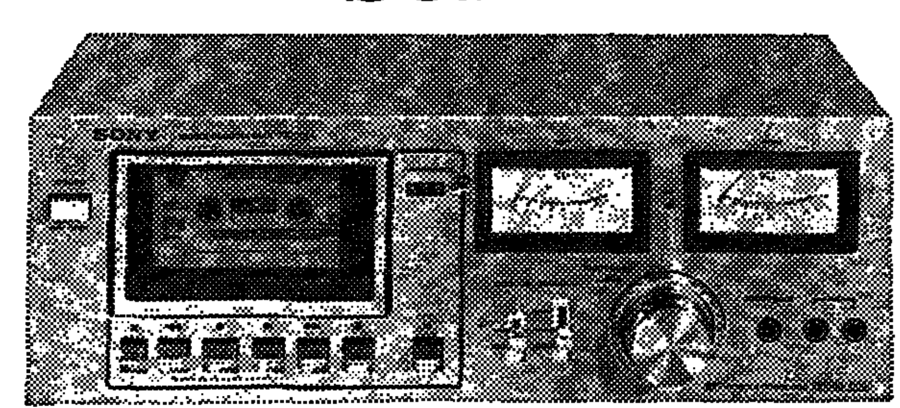
festival de la hi-fi

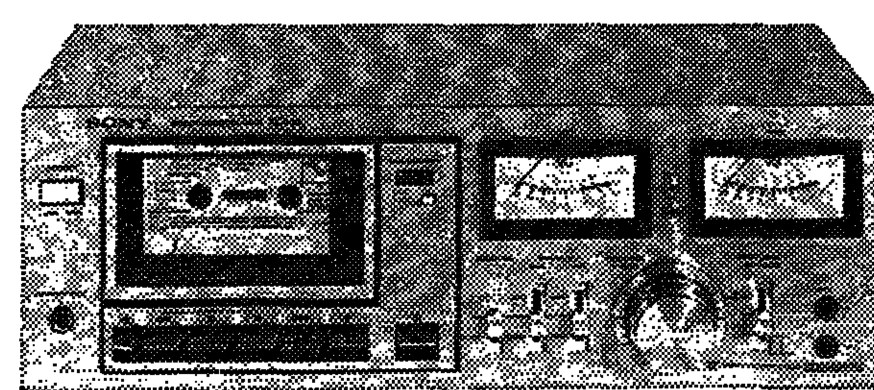
QUI DIT MIEUX !

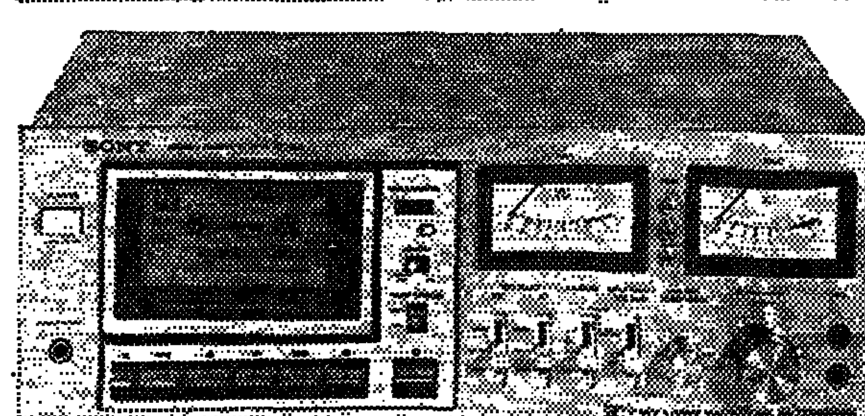
notre sélection :
nouvelle platine magnétophone à cassette sony

Platine magnétophone TCK2 à cassette frontale, moteur asservi sélecteur de bande 3 positions, Fecr, Cro2, Normal, système Dolby, arrêt automatique. 1495 F.
Platine magnétophone TCK4 à cassette frontale, moteur asservi sélecteur de bande 3 positions, Fecr, Cro2, Normal, système Dolby, arrêt automatique, limiteur, indicateur de crêtes L.E.D., entrée micro-line. 1795 F.
Platine magnétophone TCK5 à cassette frontale, moteur asservi sélecteur de bande 3 positions, Fecr, Cro2, Normal, système Dolby, arrêt automatique, limiteur, indicateur de crêtes 3 niveaux. 2195 F.

SONY.





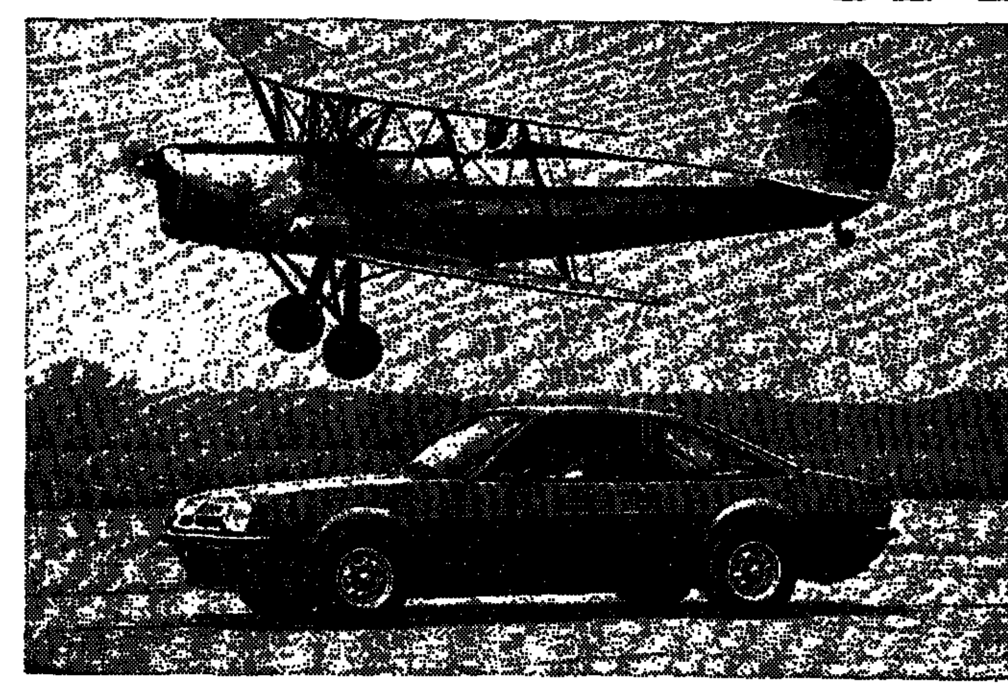


Galeries Lafayette

Jusqu'au 30 décembre, Haussmann, Montparnasse, Belle-Épine.

dufayel

ACHETEZ DES CHEVAUX



McCann-Erickson

OPEL MANTA GT/E

Un grand coupé 4 places équipé d'un moteur 2 l à injection électronique développant 110 CV. Pour 43.470 F.*
Des performances étonnantes : 187 km/h, km départ arrêté 31,1 sec.
Un confort et un silence dignes des plus grandes berlines.
Et cette année, dans une gamme déjà très complète, une nouvelle Manta 3 portes avec un grand hayon et une banquette rabattable.



Avec Opel, partez tranquille.

* Prix clés en main au 26.8.78. Consommations aux 100 km : 7,6 l à 90 km/h, 9,7 l à 120 km/h, 11,8 l en cycle urbain (normes UTAC).





CARNET

Réceptions

— Pour célébrer la fête nationale, l'ambassadeur de la principauté de Monaco et Mme Christian Orsetti ont offert une réception mardi 5 décembre.

Naissances

— Le docteur et Mme Marinus GODSCHALK ont la joie de faire part de la naissance de
Kevin-Max,
le 21 novembre 1978, à Paris.

Décès

— M. et Mme Joseph-Marc Bailbé,
M. et Mme Jacques Bailbé,
font part du décès de leur mère,

Mme Anna-Catherine BAILBE.

Les obsèques auront lieu le jeudi 7 décembre 1978, à 8 h. 30, en l'église Saint-Joseph de Perpignan.
47, avenue A.-Netter, Paris (12e).
129, rue d'Authie, Caen.

— Mmes Meziyyet Çinar, Rouchen Bédir Khan, Leyla Bédir Khan, Sinemkhan Bédir Khan,
MM. Djemchid Bédir Khan et Georges d'Ossovetzky,
sa sœur, ses cousines, sa nièce, son neveu et son beau-frère,
ont la douleur de faire part de la disparition, le 4 décembre 1978, à Paris, de

l'Emir Kamuran Aali BEDIR KHAN,
écrivain, poète
et homme politique kurde,
docteur en droit,
ancien professeur
à l'Ecole nationale
des langues orientales vivantes
de l'Université de Paris.

Conformément aux dernières volontés du disparu, aucune cérémonie ne sera célébrée.

[L'émir Bedir Khan vivait en France depuis 1947. Depuis cette date, il enseignait le kurde à l'Ecole nationale des langues orientales. Condamné à mort en Turquie, d'où il était originaire, pour son activité politique, il l'avait quittée en 1925 pour l'Allemagne, où il a terminé ses études. Il s'installe ensuite en Syrie, puis au Liban, où il a publié de 1943 à 1945 un journal anti-nazi en kurde, « Rojanou ».

Quand la révolution kurde avait éclaté en Irak, en 1961, il était devenu le porte-parole en France du moulah Moustapha al Barzani, chef du parti démocratique kurde.

L'émir Kamurane Bedir Khan a publié plusieurs ouvrages, en français et en kurde, sur la littérature, la langue et l'histoire du peuple kurde.]

— Mlle Françoise Breithaupt, sa fille,
M. et Mme Richard Roche et leurs enfants,
Les familles Breithaupt, Bardou et ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Emile-Paul BREITHAUPT,
directeur général honoraire
de l'Office des H.L.M. de la Seine,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 2 décembre 1978, dans sa quatre-vingtième année.

L'inhumation au cimetière du Parreux, dans le caveau de famille, a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

18 B, rue des Deux-Ponts,
75004 Paris.

— M. et Mme Charles Cambriel,
M. et Mme Paul Imbert,
M. et Mme Pierre Cambriel,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Albert CAMBRIEL,
née Henriette Desforges,

leur mère et belle-mère.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 29 novembre 1978 en la cathédrale Saint-Etienne à Toulouse.
42, allées François-Verdier,
Toulouse.
10, rue Armand-Cambon,
Montauban.

— Jean-Noël, Claire, Martine, ses enfants,
Mme Pascal Saisset, sa mère,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Robert CHAUDRON,
née Liliane Saisset,
psychanalyste,

survenu le 5 décembre 1978, à l'âge de soixante-cinq ans, au cours d'une cruelle maladie.

La levée de corps aura lieu le vendredi 8 décembre 1978, à 7 h. 45, 21, rue Brochant, clinique Nollet, 75017 Paris, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Pamfou-en-Brie (Seine-et-Marne). Un car sera à la disposition des personnes se rendant au cimetière au départ de la clinique, à 8 heures.

109, rue de Rome, 75017 Paris.
238, rue de Charenton, 75012 Paris.

— Tunis, Paris.

M. Salomon Chemla,
Mme veuve Robert Fellous,
M. et Mme Jules Yomtob,
M. et Mme Max Chemla,
M. et Mme Jacques Chemla,
M. et Mme Maurice Zarka,
M. Gérard Chemla et Mlle Madeleine Gagneux,
M. et Mme Jean Chemla,
M. et Mme Bernard Chemla,
M. et Mme Marcel Chemla,
M. et Mme Alain Chemla,
M. et Mme Gérard Uzan,
Les familles Chemla, Saada, Uzan, Memmi, Scemama, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur très chère et regrettée

Mme Salomon CHEMLA,
née Elise Saada,

survenu le 4 décembre 1978, à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 7 décembre 1978.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 10 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Paris, Chambéry, Saint-Pierre-d'Albigny (Savoie).

Mme Eugène Delachenal,
M. et Mme Louis Reverdy,
M. et Mme François Delachenal,
Le général et Mme Pierre Delachenal,
M. et Mme Bernard Delachenal,
M. et Mme Jean Delachenal,
ses enfants, ses vingt-huit petits-enfants, ses trente-huit arrière-petits-enfants,
Ses neveu et nièce,
Et toute sa famille,
Ainsi que Mlle Gisèle Deville-Cavellin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme DELACHENAL,
née Geneviève de Montgolfier,

survenu à Paris, 2, square Claude-Debussy, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La messe de sépulture aura lieu en l'église de Saint-Pierre d'Albigny, le jeudi 7 décembre 1978, à 10 h., où le corps sera déposé.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jacques Dontot,
M. et Mme Pierre Gendrin,
M. et Mme Jean Chenevier,
M. et Mme Antoine Verdier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Marty,
Mme Pierre Marty,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, survenu le 24 novembre 1978, à Colmar (Haut-Rhin), de

Mme René DONTOT,

leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur et belle-sœur.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le mardi 19 décembre, 9 h. 45, en léglise Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris (14e) en sa mémoire et en celle de son époux,

M. René DONTOT,
inspecteur général
de l'éducation nationale,
décédé le 3 novembre 1973.

27, avenue du Parc-Saint-James,
92200 Neuilly-sur-Seine.
4, rue Jean-Joseph-Liblin,
68000 Colmar.
4, avenue Paul-Doumer,
78400 Chatou.
8, avenue Coutureau,
92210 Saint-Cloud.

— M. et Mme Hubert Silvestre et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Guillard et leurs filles,
M. et Mme Gérard Chazaud et leurs filles,
Mlle Nicole Guillard,
M. Christian Guillard,
Mme Marie-Claude Guillard et ses filles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GUILLARD,
ingénieur des Arts et Manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur père et grand-père, survenu en son domicile, le 5 décembre 1978, à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 9 décembre, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame, à Versailles, suivies de l'inhumation au cimetière des Gonards.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Route d'Orange,
84110 Vaison-la-Romaine.
26, rue de la Cour-de-Senlisse,
78720 Garnes, par Dampierre.

— Le conseil d'administration,
Les cadres et le personnel de la Société SOPER,
ont le regret de faire part du décès de leur président-directeur général,

M. Jean GUILLARD,
ingénieur des Arts et Manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 5 décembre 1978.

Les obsèques auront lieu le samedi 9 décembre, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame, à Versailles.

78320 Le Mesnil-Saint-Denis.

— Le conseil d'administration,
Les cadres et le personnel de la Société Safim,
ont le regret de faire part du décès de leur président-directeur général,

M. Jean GUILLARD,
ingénieur des Arts et Manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 5 décembre 1978.

Les obsèques auront lieu le samedi 9 décembre, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame, à Versailles.

78320 Le Mesnil-Saint-Denis.

[Né le 1er août 1937, ancien élève de l'Ecole centrale, Jean Guillard a fait sa carrière dans l'industrie métallurgique et a été membre du Conseil économique et social de 1959 à 1969.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Madeleine LEVINGER.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

En cette circonstance, on évoque la mémoire de son frère,

Jean LEVINGER.

40, avenue du Président-Kennedy,
75016 Paris.

— La paroisse Saint-Serge a le chagrin d'annoncer le décès d'un de ses membres,

Serge OUNANIAN (Ounanoff),

survenu le 13 novembre 1978.

La cérémonie d'inhumation aura lieu le jeudi 7 décembre, à 14 heures, en l'église Saint-Serge, 93, rue de Crimée, Paris (19e).

— Sa famille, ses amis, la direction et les pensionnaires de la maison de repos ZEMGOR, à Cormeilles-en-Parisis, ont le regret d'annoncer le décès, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, de la

baronne Elisabeth UXKULL von GYLLENBAND,

survenu le 27 octobre 1978.

Elle repose dans le cimetière de Cormeilles-en-Parisis.

— André et Thierry Zurcher, son époux et son fils,
Et les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire-part de la disparition de

Cosette ZURCHER,
née Monnez,

survenue le 29 novembre 1978, à Strasbourg.

Les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité de sa famille et de ses amis, le 1er décembre 1978.

Ils rappellent la mémoire de son fils,

Patrice ZURCHER,

décédé le 26 juillet 1975.
1, rue René-Hirschler,
67000 Strasbourg.

Remerciements

— Mme Pierre Deffontaines et toute sa famille expriment leur profonde reconnaissance pour tant de présences et de témoignages d'amitié.

Anniversaires

— Le jeudi 7 décembre 1978, pour le dixième anniversaire de la mort accidentelle de

Bernard IMBERT,

sa famille demande à tous ceux qui l'ont aimé et connu une affectueuse pensée.

— Il y a dix ans,

Maurice LEVI

nous quittait.

A tous ceux qui se souviennent, à tous ceux qui lui ont gardé affection, amitié et estime, Mme Maurice Levi et ses enfants demandent de s'associer par la pensée, le jeudi 7 décembre, date anniversaire de sa mort.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée à l'intention de

Sœur Emma,

religieuse de Notre-Dame de Sion, vendredi 15 décembre, à 18 h. 30, à la chapelle Notre-Dame de Sion, 11, avenue Vavin, Paris (6e).

Communications diverses

— Séminaire trimestriel de M. Léon Askenazi, du jeudi 7 au jeudi 14 décembre 1978, sur le thème : « Interrogation sur le sens de l'histoire juive ».

« Indian Tonic » de SCHWEPPES.
Juste ce qu'il faut d'orange amère pour bien désaltérer.

JEUDI 7 DÉCEMBRE

Théâtre de l'Empire (avenue de Wagram) : 2 conférences exceptionnelles, 18 h. et 21 h., dans la lignée de la grande épopée automobile. - Christian GALLISSIAN et Constantin BRIVE présentent LA CROISIÈRE DES SABLES (Cap Vert, Mer Rouge, Editions ARTHAUD).

Les lois éternelles du succès

tout le monde devrait avoir lu ce petit livre gratuit

Surprenantes révélations sur une méthode très simple pour guérir votre timidité, développer votre mémoire et réussir dans la vie.

Ce n'est pas juste : vous valez 10 fois mieux que tel de vos amis qui « n'a pas inventé la poudre », et pourtant gagne beaucoup d'argent sans se tuer à la tâche ; que tel autre, assez insignifiant, qui cependant jouit d'une inexplicable considération de la part de tous ceux qui l'entourent.

Qui faut-il accuser ? La société dans laquelle nous vivons ? Ou vous-même qui ne savez pas tirer parti des dons cachés que vous avez en vous ?

Vous le savez : la plupart d'entre nous n'utilisent pas le centième à peine de leurs facultés. Nous ne savons pas nous servir de notre mémoire. Ou bien nous sommes paralysés par une timidité qui nous condamne à végéter. Et nous nous encroûtons dans nos tabous, nos habitudes de pensée désuètes, nos complexes aberrants, notre manque de confiance en nous.

Alors, qui que vous soyez, homme ou femme, si vous en avez assez de faire du surplace, si vous voulez savoir comment acquérir la maîtrise de vous-même, une mémoire étonnante, un esprit juste et pénétrant, une volonté robuste, une imagination fertile, une personnalité forte qui dégage de la sympathie et un ascendant irrésistible sur ceux ou celles qui vous entourent, demandez à recevoir le petit livre de Borg : « Les Lois Eternelles du Succès. »

Absolument gratuit, il est envoyé à qui en fait la demande et constitue une remarquable introduction à la méthode mise au point par le célèbre psychologue W.R. Borg dans le but d'aider les milliers de personnes de tout âge et de toute condition qui recherchent le moyen de se réaliser et de parvenir au bonheur.

W.R. Borg, dpt. 308, chez AUBANEL, 6, place St-Pierre, 84028 Avignon

BON GRATUIT

pour recevoir "LES LOIS ETERNELLES DU SUCCES".
Découpez ou recopiez ce bon et envoyez-le à : W.R. Borg dpt. 308, chez AUBANEL, 6, place St-Pierre, 84028 Avignon.
Vous recevrez le livre sous pli fermé et sans aucun engagement.

NOM ______ PRENOM ______
N° ______ RUE ______
CODE POSTAL ______ VILLE ______
AGE ______ PROFESSION ______

LA BAGAGERIE®

Attaché-case en peau de porc
350 F avec serrure à secret **450 F**
Le vide-poches en veau
139 F

Paris : 13, rue Tronchet, 75008
41, rue du Four, 75006
74, rue de Passy, 75016
Tour Maine-Montparnasse, 75015
Lyon : La Part-Dieu, magasin 107, niveau 1

Le cadeau choisi à temps est celui qui fait plaisir.



cadeaux
maroquinerie • bagages

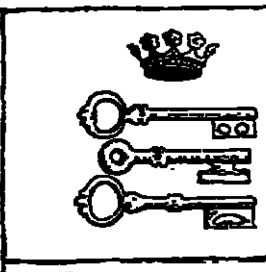
Magasins Lancel : PARIS • Opéra • Rond-Point des Champs-Elysées • 43 rue de Rennes • Palais des Congrès, Porte Maillot • PARLY 2 • VELIZY 2 • CRETEIL-SOLEIL • LYON • NICE • TOULOUSE • AJACCIO

POUR LES ENFANTS
Victimes du chômage, de l'intolérance de la faim...
REMPLISSEZ LES HOTTES
DES PÈRES NOËLS VERTS

SOUSCRIVEZ AU C.C.P. 654-37-H PARIS

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
9, rue Froissart, Paris-3e

OU AU COMITÉ DE VOTRE RÉGION



L'ARMAGNAC CLES DES DUCS
issu de vieux cépages Gascons est distillé lentement puis vieilli dans des fûts de chêne à Panjas. Gers.

L'aboutissement de 20 ans de recherche acoustique Française



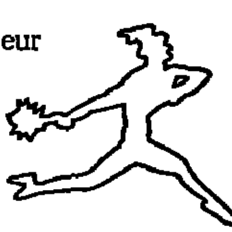
adoptez : elipson
la perfection du son
1, rue Froide - 92220 Bagneux - Tél. : 735.99.10 - Telex : 260717 F 523

Fleurs sans frontières :
signez un Flora-Chèque.

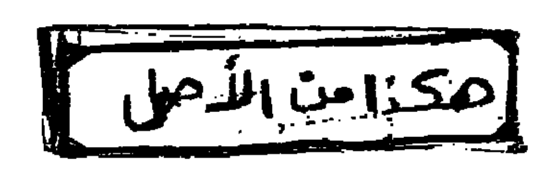
Depuis le 5 novembre, il est encore plus facile d'envoyer des fleurs à l'étranger : vous allez chez un fleuriste Interflora et vous achetez la plus jolie devise du monde, le fleurin, sous forme d'un ou plusieurs Flora-chèques.

Ce cadeau, vous l'envoyez dans une simple lettre, et il suffira à votre correspondant d'aller échanger vos fleurins contre ses fleurs préférées chez son fleuriste Interflora. Il aura ainsi le plaisir de composer lui-même son bouquet, quand il le voudra.

Avec quelques fleurins, envoyez donc un peu de bonheur dans le monde entier.



Flora-Chèques internationaux, chez les fleuristes Interflora.

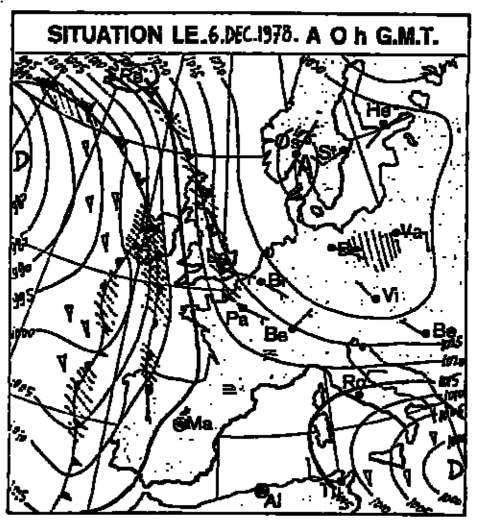


هكذا من الأصل

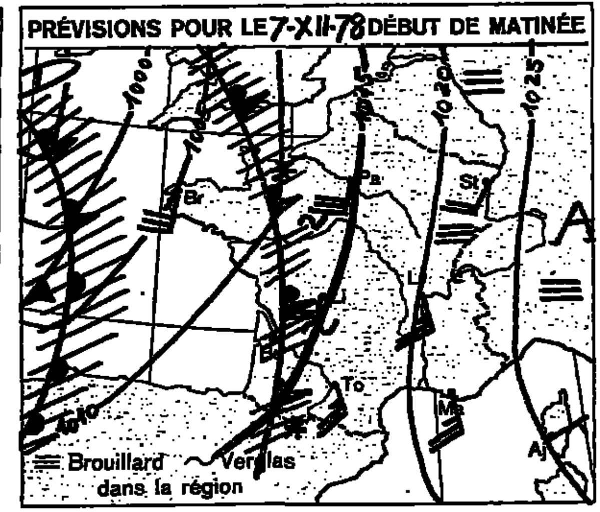
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6.DEC.1978. A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 7-XII-78 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 6 décembre à 0 heure et le jeudi 7 décembre à 24 heures :

Les hautes pressions qui persisteront de la Scandinavie à l'Europe centrale constitueront toujours une zone de blocage pour les perturbations venant de l'Atlantique. Ces dernières pénétreront sur l'ouest de la France, puis viendront se frontaliser le long de l'air froid, qui persistera encore sur nos régions orientales.

Jeudi, une perturbation affaiblie donnera une bande très nuageuse discontinue avec quelques pluies de l'ouest de la Normandie au Bassin aquitain. Quelques neiges éparses ou du verglas seront à craindre en bordure est de cette zone, qui progressera lentement pour gagner le soir les régions s'étendant du Pas-de-Calais à l'ouest du Massif Central et au golfe du Lion avec un adoucissement relatif. A l'ouest de cette bande, le temps sera assez doux, nuageux et parfois brumeux. De nouvelles pluies aborderont le soir les régions voisines de l'Atlantique avec un nouveau renforcement des vents de sud.

A l'est de la bande précitée, le temps restera froid avec en particulier des gelées matinales fortes sur le Nord-Est et le Centre-Est. On notera des éclaircies en montagne et localement en plaine, mais des nuages bas brumeux affecteront certaines vallées de l'intérieur.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 6 décembre, à 7 heures, de 1 020,7 millibars, soit 765,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 15 et 5 degrés ; Biarritz, 13 et 3 ; Bordeaux, 11 et 3 ; Brest, 8 et 5 ; Caen, 7 et 0 ; Cherbourg, 9 et 2 ; Clermont-Ferrand, 7 et 0 ; Dijon, 2 et — 3 ; Grenoble, 6 et 1 ; Lille, 4 et — 3 ; Lyon, 4 et 0 ; Marseille, 12 et 1 ; Nancy, — 1 et — 8 ; Nantes, 9 et 3 ; Nice, 16 et 6 ; Paris-Le Bourget, 4 et — 3 ; Pau, 13 et — 1 ; Perpignan, 15 et 0 ; Rennes, 8 et 2 ; Strasbourg, 0 et — 8 ; Tours, 8 et 2 ; Toulouse, 10 et — 3.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 5 degrés ; Amsterdam, 0 et — 5 ; Athènes, 17 et 9 ; Berlin, — 2 et — 8 ; Bonn, 2 et — 6 ; Bruxelles, 2 et — 3 ; îles Canaries, 18 et 15 ; Copenhague, 2 et — 4 ; Genève, 2 et — 1 ; Lisbonne, 12 et 12 ; Londres, 6 et 3 ; Madrid, 12 et — 1 ; Moscou, — 7 et — 9 ; New-York, 7 et 3 ; Palma-de-Majorque, 17 et 0 ; Rome, 12 et 4 ; Stockholm, — 2 et — 9.

Concours

● *P.M.I.* — Des concours sur titres sont ouverts pour des postes de médecin de P.M.I. de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Pas-de-Calais et de la Seine-Maritime.

Les candidatures sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Pas-de-Calais, préfecture, 62021 Arras Cedex, et de la Seine-Maritime, préfecture, cours Clemenceau, 76000 Rouen.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 6 décembre 1978 :

DES ARRETES

● Fixant les indemnités forfaitaires exigibles des voyageurs en situation tarifaire irrégulière sur l'ensemble des réseaux de la Régie autonome des transports parisiens et les lignes du réseau ferré de la Société nationale des chemins de fer français sur lesquelles les tarifs de banlieue sont applicables

● Portant réaménagement des taxes des services postaux du régime intérieur.

DES LISTES

● De classement aux concours de 1978 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud ;

● Des élèves ayant obtenu en 1976, 1977 et 1978 le diplôme d'ingénieur ou le certificat d'ancien élève de l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers.

Visites, conférences

JEUDI 7 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES — 14 h., entrée de l'exposition, Petit Palais, Mme Zujovic : « Trésors des rois de Danemark ».

15 h., 14, rue de Surène, Mme Chapuis : « Proust et la musique ».

15 h., 13, rue Scipion, Mme Pennec : « Le musée de l'Assistance publique ».

15 h., cour d'honneur des Invalides, Mme Puchal : « Vauban urbaniste » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, avenue Matignon : « De la galerie Wally-Findlay aux galeries du faubourg Saint-Honoré » (l'Art pour tous).

15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers ; le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

14 h. 25, 42, avenue des Gobelins : « Visite de la manufacture des Gobelins et des trois ateliers au travail » (Mme Barbier).

15 h., métro Arts-et-Métiers : « Chez un tourneur d'étain » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., Saint-Paul-Saint-Louis : « Les grands jésuites, maison professe » (Histoire et Archéologie).

15 h., palais de Chaillot, Mme Vackier : « Le fabuleux Musée du cinéma » (Mme Hager).

CONFERENCES. — 14 h. 15, Centre Jacques-Dolbeau, 122, rue du Bac, M. J. Fontaine : « Saint Augustin et la culture chrétienne au quatrième siècle » (CEPRE).

18 h., Cercle interallié, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Mme la duchesse de La Rochefoucauld : « Louise de Vilmorin et sa légende ».

18 h 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée, MM. P.-F. Caillé, C. Couffon, B. Franck, M. Taha-Hussein, N. Tomiche : « La traduction littéraire ».

18 h. 30 et 21 h. 15, l'Empire, avenue de Wagram : « La croisière des sables ».

20 h., salle M de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, M. René-Louis Vallée : « La révolution synergétique ».

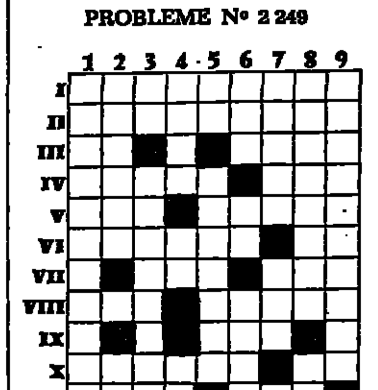
20 h. 30, 27, rue de l'Annonciation, M. L. Lazare : « Les problèmes que pose l'éducation juive en milieu laïc » (Mouvement juif libéral de France).

Circulation

● *Fermeture du col du Mont-Cenis.* — La direction départementale de l'équipement de la Savoie a annoncé, le 4 décembre, que le col du Mont-Cenis était fermé à la circulation.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 249



HORIZONTALEMENT

I. Meuble où l'on peut ranger des ficelles. — II. Ne veut connaître que le père. — III. Pronom ; Constitution impériale. — IV. Cherche à prendre l'air ; On se découvre quand il arrive. — V. Evoque la probité quand il est blanc ; Pourra arriver à bon porc. — VI. Pas pesants ; Note. — VII. D'un auxiliaire ; Personnage biblique. — VIII. Déçoit celui qui attendait un agrément ; D'une couleur qui peut évoquer la marée. — IX. On n'en fait pas un plat. — X. Un peu trop sucré ; Terme musical. — XI. Peut soutenir la culotte ; Utile quand on veut passer.

VERTICALEMENT

1. Qui aurait besoin d'être un peu plus gonflé — 2. Peut être combattue par le fer ; Canton. — 3. Conjonction ; Qui ont besoin d'apprendre à nager. — 4. Bon quand il n'y a rien de cassé ; Pour lier ; Interjection provençale. — 5. Possessif ; Traiter comme un chapelet. — 6. Pouvait provoquer la rage ; Nourriture pour un rongeur ; Maintenant, mais autrefois. — 7. Pourrait passer pour un mandarin ; Situés. — 8. Procéder aux répétitions ; Doivent être respectés. — 9. Empêche de composer.

Solution du problème n° 2 248

Horizontalement

I. Broutille. — II. Outragées. — III. Usaient. — IV. Ce ; Lotir. — V. Dû ; Rôda. — VI. Eté ; Hanap. — VII. Rat ; Uni. — VIII. Evitées. — IX. Ensilé ; Us. — X. Otée ; Are. — XI. Ane ; Saler.

Verticalement

1. Boucherie. — 2. Rusé ; Ta ; Non. — 3. Ota ; Détesté. — 4. Uri ; Vie. — 5. Tael ; Huiles. — 6. Ignorante. — 7. Lettonie ; Al. — 8. Lé ; Ida ; Eure. — 9. Estrapasser.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Rencontres

● *Le régionalisme culturel dans la société rurale* est le thème d'une rencontre organisée du 13 au 15 décembre dans l'ancienne abbaye de Fontevraud (Maine-et-Loire) par le Groupe de recherche pour l'éducation permanente (GREP), avec le concours du Centre culturel de l'Ouest. Des chercheurs, des praticiens et des responsables élus ou administratifs venus de plusieurs pays d'Europe confronteront leurs analyses et leurs expériences autour de ces questions : Qu'est-ce qu'une région culturelle ? Comment concilier la recherche actuelle d'identité régionale avec la mobilité et le « métissage » des valeurs qui sont la règle dans les sociétés européennes ? Quel système de pouvoir revendique le monde rural ? Quelle action culturelle faut-il promouvoir dans le monde rural ?

★ Renseignements et inscriptions : GREP, 13-15, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris, tél. 824-50-36 et 824-46-76.

● *Un colloque sur le problème national en U.R.S.S.* — L'Institut national des langues et civilisations orientales organise, du 6 au 8 décembre, à Paris, au C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, un colloque sur le thème : « L'expérience soviétique et le problème national dans le monde (1920-1939) ». Le 7 décembre, à 20 h. 30, aura lieu une « table ronde » sur « L'actualité de la question nationale dans l'U.R.S.S. d'aujourd'hui », avec, entre autres participants : Mme H. Carrère d'Encausse, MM. G. Bortoli (Antenne 2), F. Cohen (*la Nouvelle Critique*), B. Féron (*le Monde*), K. S. Karol (*le Nouvel Observateur*). (Société de géographie, 184, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.)

Santé

● *La Pharmacie centrale des hôpitaux a déménagé.* — Le service de vente aux particuliers de la région parisienne, des produits spéciaux non commercialisés par le circuit pharmaceutique usuel, actuellement situé au 14, rue de la Collégiale, a été transféré à l'adresse suivante : 10, rue des Fossés-Saint-Marcel, Paris (5e). Téléphone : 570-11-00. Heures d'ouverture : de 8 h. 30 à 18 h. 15, du lundi au vendredi ; de 8 h. 30 à 12 h. 15 le samedi ; fermé le dimanche et jours fériés.

UN P.D.G. LUTTE CONTRE LA POLLUTION.

Des Chefs d'entreprise qui luttent contre la pollution et les nuisances de tous ordres, pour l'amélioration des conditions de travail et pour la protection de l'environnement, il y en a plus qu'on ne le croit.

Vous êtes peut-être parmi eux.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et l'Usine Nouvelle souhaitent encourager et mieux faire connaître votre expérience.

C'est pourquoi nous avons créé «Les Oscars de l'environnement» destinés à récompenser les initiatives des entreprises d'Ile de France.

Ces oscars seront décernés en avril 1979 par un jury composé de personnalités du monde économique, de l'administration et de la presse.

Faites-vous connaître en demandant votre dossier avant le 15 janvier (téléphonez à Bernadette Lachèvre 225.40.39 ou 359.21.56).

Les Oscars de l'Environnement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris avec le concours de l'Usine Nouvelle.

Immédiat...

Vous nous trouverez là où vous vous trouvez.





Les ingénieurs et techniciens de la Division des Systèmes de Grande Diffusion IBM sont des voisins toujours disponibles. Leur place, c'est sur place. Là où vous vous trouvez. Parce que les professions libérales, les P.M.E. et les établissements décentralisés ont besoin de rapports directs et efficaces avec des hommes possédant une vaste expérience de leurs problèmes. Des hommes qui allient la compétence technique à la simplicité de relation.

Dérangez-les. Ils sont bien répartis sur toute la France : 4 agences parisiennes, 6 directions régionales, 35 bureaux régionaux, 125 centres de maintenance.

Voilà ce qui permet à IBM de réagir vite et bien.

Avec la Division des Systèmes de Grande Diffusion, le haut niveau technologique d'IBM, sa capacité d'innovation et l'expérience acquise auprès de milliers de petites et moyennes entreprises profitent à tout le monde. Dans le sens de la simplicité, de l'économie. Et de la tranquillité d'esprit.

Prenez contact avec la Division des Systèmes de Grande Diffusion, en envoyant votre carte de visite, en province, aux directions régionales ou, à Paris, au Service des Communications IBM, Tour Générale, 5 place de la Pyramide, 92800 Puteaux.

IBM. DIVISION DES SYSTEMES DE GRANDE DIFFUSION.
DES HOMMES. DES ORDINATEURS. POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES.



Division des Systèmes de Grande Diffusion.

Dupuy-Compton et Ass. - IBM 3.7807

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE



emplois régionaux emplois régionaux

Laboratoire Pharmaceutique Français

recherche pour son usine d'Angers un

adjoint au directeur approvisionnements et achats

Ce poste, qui requiert des qualités de rigueur et de méthode et un bon esprit d'initiative, conviendrait à un candidat possédant une formation commerciale supérieure, ayant 30 ans minimum et 5 ans d'expérience dans un service achats.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1620 M à rappeler sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

SOCIÉTÉ FABRIQUANT DES MATÉRIELS DE HAUTE TECHNICITÉ

1.000 personnes - C.A. : 250.000.000

recherche

CADRE COMMERCIAL

35 ans environ, de formation commerciale supérieure, disposant d'une solide expérience du terrain en milieu industriel et de qualités de gestionnaire, son action se concrétisera par un apport certain au niveau des techniques commerciales.

SA MISSION :

- Participer étroitement à la définition des actions avec la Direction Commerciale ;
- Diriger la force de vente ;
- Définir et organiser les réseaux de distribution ;
- Négocier les contrats ;
- Organiser la publicité.

Ce poste basé entre ORANGE et MONTELIMAR exige un anglais courant et une grande disponibilité.



Adresser C.V., prétentions, N° 8 M 159 à CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE 104, rue Ney, 69006 LYON.

SOPRA

Société d'ingénierie et de conseil de taille nationale recherche

ingénieur technico-commercial

AUTOMATISME

Le candidat a reçu une formation grande école ou équivalente, a une expérience d'environ 5 ans dans l'industrie au contact de la production si possible et a une bonne connaissance des automatismes évolués.

A présent, il a le désir d'accéder à un poste de réelles responsabilités.

En effet, agissant en toute délégation, il devra suivre sa clientèle, tant au plan commercial qu'à celui des réalisations, en proposant un choix des réponses techniques à apporter et en rédigant les offres appropriées. Il suivra aussi les réalisations techniques après-vente.

Le poste à pourvoir est situé à GRENOBLE avec de nombreux déplacements.

Veuillez nous adresser votre candidature, avec lettre manuscrite, CV et photo sous référence 2202 à, MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur 75002 PARIS, qui transmettra.

Recherche **ARCHITECTE URBANISTE** avec expérience, pour direction bureau d'études P.O.S. Contrat plein temps. - D.D.E. 03000, 51, bd St-Exupéry MOULINS-YZEURE

GRANDE AGENCE PUBLICITE **TOULOUSE** recherche

UN CHEF DE PUBLICITÉ

(HEC - ESSEC - Sup. Co DAUPHINE ou équivalent)

aimant contacts et création DISPONIBLE RAPIDEMENT Téléphoner pour rendez-vous : 16 (61) 40-15-86 poste 33

OFFICE COMMUNAL de la CULTURE de CALAIS recherche

ANIMATEUR

audio-visuel cinéma

Diplôme min. DUT, CS ou éq. pratique exig. Env. candidat., C.V. et photo à M. le Président de l'Office communal de la Culture, 81, bd Jacquard 62100 CALAIS

Avant le 11 décembre 1978.

CLINIQUE OBSTETRICALE (30 lits) cherche **SAGE-FEMME** salle travail et bloc clinique La Renaissance, 17, bd Pebre, Marseille 13008 - 16 (91) 77-06-52

Pour les régions de LYON et de TOULOUSE Important groupe d'Assurances recherche

INSPECTEURS OU ÉLÈVES INSPECTEURS

PROFIL : Hommes 30 a. min.
- Formation universitaire.
- Qualités d'organisateur.
- Sens commercial.
- Connaissances en assurances appréciées.

ACTIVITE : après stage de formation à PARIS, les intéressés se verront confier :
- l'animation commerciale d'un réseau d'apporteurs d'affaires ;
- la responsabilité administrative et technique d'un bureau régional (15 personnes).

Adresser C.V., photo et prét. à no 4475, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris

---

Sté d'Etudes et d'Equipements industriels en expansion régulière, activités internat. à MULHOUSE rech. pr son départem. électr

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

ESE IEG - ENSI option électrotechnique ou similaire Anglais courant indispens. 2 à 5 ans d'expér. de conception d'installations en B.E., chiffrages, devis, réalisation et chantiers : transformation montages de tous équipements électriques industriels. Poste d'avenir, évolutif large autonomie.

Adresser C.V. détaillé à **SELETEC** Conseil en recrutement 67009 STRASBOURG Cedex sous référ. 808

Entreprise Lyonnaise recherche

TECHNICIEN CONFIRMÉ

minimum 25 ans, pour montage électro-mécanique, chantier exportation. Position cadre ultérieurement Ecr. référ. à Havas Lyon 3344

Recherchons pour fabricant VETEMENTS FEMININS CENTRE OUEST

CHEF de PRODUCTION

Expérience solide et confirmée dans ce domaine. Age minimum 35 ans Autodidacte accepté Rémunération environ 100.000 F Ecrire avec C.V. et photo, s/réf 1.561, à SWEERTS, B.P 269 75424 PARIS CEDEX 09, qui tr

---

IMPTE SOCIÉTE METALLURGIQUE située en NORMANDIE recherche

pour étoffer fonction achats

DIPLOME SUP. de CO.

Motivé pour les achats et ayant goût et culture technique.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, à no 89.266, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr

---

GRANDE AGENCE PUBLICITE **TOULOUSE** recherche

UN CHEF DE PUBLICITÉ

(HEC - ESSEC - SUP CO DAUPHINE ou équivalent)

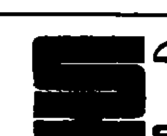
Aimant contacts et création. DISPONIBLE RAPIDEMENT Téléphoner pour rendez-vous : 16 (61) 40-15-86 (Poste 33)

Sté en expansion rech. ADJOINT CHEF COMPTABLE pouvant assurer rapid. le remplacement, expér. exig. Il est demandé : dynamisme, talent d'organisateur. Lieu de travail : Aveyron. Envoy. C.V. détaillé et prétentions à SOFER, réf. JPR avenue de l'Europe, Z.I. 12100 MILLAU

Grossiste prod. métallurgiques et quincaillerie rech. pr division ménager : 1 Responsable magasin. Profil : expérience, être son propre gestionnaire, responsable de ses résultats devant la Direction générale. Salaire fixe + commiss. - Env. C.V. détaillé sous réf. 02, MALZAC S.A., av. de l'Europe, Z.I. 12100 MILLAU



emplois internationaux



DIRECTION ORGANISATION ET PLANIFICATION PROJET TÉLÉCOMMUNICATIONS

recrute

Experts en Télécommunications

Profil exigé :

- Cinq à dix années d'expérience dans la téléphonie privée ;
- Notions de transmissions (câbles et radio) exigées ;
- Connaissance de l'anglais souhaitée.

Adresser curriculum vitae détaillé à

Direction Organisation et Planification Projet Télécommunications 80, avenue Ahmed-Ghermoul, ALGER, ALGÉRIE

S.A. FERMIERS REUNIS recherche pour sa FILIALE ANGLAISE DE DISTRIBUTION

Le Responsable Commercial et Marketing

26 ans minimum

- *Poste à pourvoir rapidement.*
- *Résidence LONDRES, banlieue.*

Env. CV, prétentions + photo (retournée) à : S.A.F.R 44 rue Louis Blanc 75010 PARIS

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS à vocation internationale recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF DE CHANTIERS

- de formation comptable (D.E.C.S. ou équivalent),
- ayant solide EXPERIENCE Travaux Publics,
- parlant correctement ESPAGNOL.

Pour résoudre les problèmes comptables, administratifs et financiers sur chantiers à l'étranger

Envoyer C.V. manuscrit très complet à E.M.C.C. B.P. 507 94152 RUNGIS PRINCIPAL

Sté Export textile recherche JEUNE COLLABORATEUR célibataire pour visiter clientèle hors Europe. Anglais courant Longs voyages - Tél. : 280-09-94

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris (9e)

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

296-15-01

ENTREPRISE IMPORTANCE NATIONALE

recherche pour son Agence Bâtiment

Région SUD-OUEST

UN CONDUCTEUR DE TRAVAUX CONFIRMÉ

ayant au moins 5 ans d'expérience dans la fonction sur d'importants chantiers.

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES EXPÉRIMENTÉ

chargé des études de l'agence (prix et méthodes). Formation d'ingénieur exigée. Fonction pouvant déboucher rapidement sur un poste d'adjoint au chef d'agence.

Ces deux postes s'adressent à des techniciens confirmés âgés de plus de 30 ans.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 89.890 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er, q. tr.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE GROS ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS

recherche

VENDEUR

ayant acquis une solide expérience commerciale en matériel lourd.

La préférence sera donnée à un candidat issu des T.P., y compris à un spécialiste de l'après-vente désirant évoluer vers la vente.

Connaissance de la pelle hydraulique souhaitée. Résidence indispensable sur le secteur SOMME, NORD, PAS-DE-CALAIS.

Fixe + commissions + frais.

Le poste ne peut convenir qu'à un candidat désireux de dépasser un revenu de 10.000 F mensuel.

Envoyer curriculum vitae sous référence 4.733 B à

SFP Société Française de PSYCHOTECHNIQUE 51, rue Vivienne - 75002 PARIS.

Discrétion assurée.

STE MOYENNE A VOCATION EXPORTATRICE PETIT MATERIEL ELECTROMECANIQUE

recherche

pour son unité de production située à 150 km à l'Ouest de PARIS

CHEF CONTROLE QUALITÉ

Responsable directement devant la Direction générale, il aura la charge de mettre en place les procédures de Contrôle à tous les niveaux de la fabrication et d'assurer la Qualité tant au sein de l'Entreprise qu'auprès des fournisseurs.

Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat ayant déjà acquis une solide expérience dans un poste identique.

Connaissance de l'anglais souhaitable. Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous n° 53529 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

---

offres d'emploi offres d'emploi

Chefs d'Agence
Négoce Matériaux de Construction

lambert distribution matériaux de construction recherche pour la région parisienne CHEFS D'AGENCE.

«Patrons» de ces points de vente, âgés au minimum de 35 ans, ils ont acquis dans la distribution moderne une solide expérience : de l'obtention de résultats dans le cadre d'objectifs et budgets, du développement commercial de la direction et l'animation d'une équipe de vente et d'une unité opérationnelle à personnel varié, de la gestion de stocks importants.

Peu importe les diplômes, les candidats intéressés devront prouver leur efficacité dans les critères énoncés.

Rémunération de départ : 90 000 à 120 000 F. et plus par an, selon l'importance de l'agence à diriger.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous référence 945 M à notre Conseil

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

SOCIETE RECHERCHE
1 INGENIEUR ELECTRO MECANICIEN (LANGUE ANGLAISE INDISP.)
1 INGENIEUR CHIMISTE ou equivalent
1 INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL
1 B.T.S. ELECTRONIQUE

Tél. pour rendez-vous : 644-81-70

VILLE DE BONDY (93140) recherche :

1 SOUS-ARCHIVISTE

titulaire d'une licence et du diplôme de documentaliste. Salaire de début : 2.850 F net. S'adresser au Service du Personnel en Mairie.

L'ECOLE DES DIACONESSES 95, rue de Reuilly, 75012 Paris, recherche

ENSEIGNANTE PUÉRICULTRICE

cadrée, ayant expérience en pédiatrie. Poste libre tout de suite. Ecrire à la directrice.

AT 3
B.T.S. - D.U.T. CIRCUITS LOGIQUES

AT 2 - AT 2 B
MAINTENANCE APPAREILS DE MESURE

Sérieuses références exigées. BASIC - 74-76, rue Michel-Ange, Paris (16e) - 743-14-40 (Métro Porte-de-Saint-Cloud)

IMPTE SOCIETE DE PRODUITS CHIMIQUES (banlieue Sud-Ouest de Paris) recherche pour l'un de ses départements

(C.A. département : 100 millions - 90 % à l'export)

CHEF du SERVICE ADMINISTRATIF

35 ans minimum — Anglais parlé

- Il représentera le Chef du Département auprès des Directions fonctionnelles de la Société pour le règlement des questions d'ordre juridique, fiscal ou financier, de personnel et de contrôle de gestion, se posant tant en France que dans les bases d'Outre-Mer. Il veillera par ailleurs au bon fonctionnement administratif des services du département, tout en assurant le suivi des activités de ses propres collaborateurs.
- la fonction, qui implique des déplacements à l'étranger, sera confiée à un homme expérimenté, diplômé ESSEC, ESCP ou équivalent, alliant le sens du concret et de l'organisation à des qualités d'allant, d'imagination et de contact humain.

Adresser dossier de candidature avec indication de rémunération à No 88692 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.





EMPLOIS et CARRIÈRES
Groupe Publicis

vous prie de bien vouloir noter sa nouvelle adresse à dater du

8 décembre 1978

114, rue de la Boétie, 75008 Paris
téléphone : 720.98.29 et 720.76.07 (inchangés)
standard : 359.42.01 + (lignes groupées)

et saisit cette occasion pour vous adresser ses meilleurs vœux pour un très Joyeux Noël, une Bonne Année, une Bonne Santé.

MATRA

recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN

- Il est chargé d'élaborer les documents de synthèse relatifs à des systèmes complexes.

Ce poste nécessite une expérience de quelques années acquise si possible dans le domaine de la maintenance aéronautique.

Anglais technique.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 409

MATRA R. KORFAN B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

Société Export - Paris (8e) recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR DE GESTION

3 à 4 ans d'expér. minim. pour développ. sur mini temps réel. T. pr r.-v. 292-23-10, Mme Palha.

IMPORTANTE SOCIETE EQUIPEMENT AUTOMOBILES recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

sous contrat de 6 mois renouvelable.

Débutant ou expérience de 1 à 2 ans. Elaboration d'automatismes de production et de contrôle de produits industriels. Ces automatismes sont à base de micro-processeurs.

Salaire annuel : 58.180 F. Adr. C.V., photo et prétentions s/référ. 19682, à GRAFA, 11, r. Laugier, 75017 Paris, q. tr.

Société Internationale PARIS - LA DEFENSE rech.

STANDARDISTE-TÉLÉXISTE

Bilingue + travaux administratifs. Poste à pourvoir : 15 décembre. T. pr RV Mme Doron, 796-22-17.

Société d'expertise comptable recherche

COLLABORATEUR

D.E.C.S. minimum.

Envoyer prétentions et C.V. à SODIP, 60, rue du Rendez-vous, 75012 PARIS.

Recherche employée de maison logée, nourrie, pour présence, ménage et cuisine auprès d'une dame âgée, valide (quartier Montsouris). Téléph. : 322-92-93.

VILLE DE FRANCONVILLE recrute deux animateurs culturels : 1 cinéma et 1 animateur de quartier. Dipl. exigés : DUT ou DECEP 1re partie ou Adm. cycle CAPASE ou certif. d'aptitude délivré par une école de format. agréée par le minist. jeunesse et sport. Trait. mens. net : 2 580 F + avant. soc. : 13e mois, 6 sem. de congés/an. Adr. cand. + C.V. av. le 20-12 à Mme le Maire, mairie de FRANCONVILLE 95130.

M. E. G.

Matériels d'Equipements Graphiques recherche

UN INGÉNIEUR THERMODYNAMICIEN

CONFIRME

Ayant une grande expérience pratique et théorique

Il devra prendre en charge le service recherches et développements dans le domaine du séchage pour impressions en continu (rotatives).

Le poste est à pourvoir immédiatement.

La rémunération sera fonction des compétences.

Ecrire en adressant curriculum vitae et prétentions en précisant Service Recherches et Développements à l'attention de M. René BODEMAN, 15, rue du Docteur-Charcot, Zone Industrielle de Morangis - 91420 MORANGIS.



هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

UNE SOCIETE D'INGENIERIE
liée à un très grand groupe industriel français, cherche à ordonner son activité en plein développement pour le
SECTEUR NUCLEAIRE
(cycle des combustibles et périphériques techniques de centrales nucléaires). Elle souhaite recruter

le responsable secteur nucléaire

Pour ce poste, l'accent est particulièrement mis sur :
- la connaissance des rouages et des hommes de ce domaine ;
- la capacité à faire travailler des équipes pluridisciplinaires ;
- la volonté d'associer son développement de carrière personnelle au développement de cette activité.

Seul un homme de premier plan peut donner toute sa dimension à ce poste. Les perspectives seront alors importantes.

L'activité, basée en Région Parisienne, est à pourvoir immédiatement.

Adressez lettre manuscrite et c.v. détaillé sous référence 1681 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

WORTHINGTON
recherche pour son siège à PARIS LA DEFENSE

cadre technico commercial

électricien
machines tournantes

35 ans minimum — Anglais parlé

Dans le cadre de l'équipe marketing il aura la responsabilité de l'élaboration de propositions et de la cotation de projets au département Turboalternateurs. Les candidats, de formation technique, auront impérativement plusieurs années de pratique de fonctions technico-commerciales à dominante technique dans le domaine des machines tournantes électriques. Déplacements occasionnels de courte durée.

Adresser un curriculum vitæ sous référence 532.

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris

UNE SOCIETE D'INGENIERIE
liée à un très grand groupe industriel français, cherche à ordonner son activité en plein développement pour le
SECTEUR NUCLEAIRE
(cycle des combustibles et périphériques techniques de centrales nucléaires). Elle souhaite recruter :

des ingénieurs

spécialisés en conception d'ouvrages de Génie Civil et d'ensembles mécaniques destinés à des milieux ionisants.

un spécialiste de sûreté nucléaire

Pour ces postes une expérience est évidemment indispensable.
L'activité, basée en Région Parisienne, est à pourvoir immédiatement.

Adressez lettre manuscrite et c.v. détaillé sous référence 1682 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Société en Pleine Expansion
recherche
pour diriger le service informatique sous l'autorité du directeur administratif et financier

UN PROFESSIONNEL DE L'ANALYSE ET DE LA PROGRAMMATION D'EXPLOITATION

Connaissant impérativement le matériel HONEYWELL BULL série 62.
Maîtrisant parfaitement les techniques de télécommunications et les langages Cobol et d'assemblage.
Libre rapidement.
Lieu de travail : SAINT-CLOUD.

Envoyer CV et prétentions sous N° 7015 à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra


SODERN

Pour renforcer nos équipes spécialisées en
OPTO ELECTRONIQUE SPATIALE
nous recherchons

CHEFS DE PROJET
EXPERIMENTES
et
INGENIEURS D'ETUDES
DEBUTANTS ou ayant quelques années d'expérience

De bonnes connaissances fondamentales (Grande Ecole ou niveau Universitaire équivalent) et une expérience en électronique, optique et mécanique est souhaitée, pour l'étude et le développement d'équipements embarquables sur satellites.

La pratique de l'anglais est indispensable.

PERSPECTIVES DE CARRIERE INTERESSANTES POUR LES CANDIDATS DE VALEUR.

Adresser CV et photo à M. J. BAILLARD
1, avenue Descartes 94450 LIMEIL-BREVANNES

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE
d'excellente notoriété recherche pour son Département Conseil d'Entreprise

INGENIEUR CONSULTANT

particulièrement compétent en gestion de production, et désireux de l'approfondir encore. Des capacités d'encadrement au niveau d'une petite équipe sont souhaitables, ainsi que l'aptitude à travailler de façon autonome.
Le poste requiert souplesse d'adaptation ainsi que rigueur intellectuelle (y compris dans la rédaction).
Une expérience de conseil d'environ 5 ans s'avère nécessaire.
Base située en région parisienne. Anglais apprécié.

Si ce poste vous intéresse, adressez votre dossier (lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle) sous référence 1650 à AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui tr.
Discrétion assurée.

SOCIÉTÉ des MACHINES HAVAS

recherche
pour ses CENTRES TECHNIQUES DE SURESNES

des TECHNICIENS

niveau BTS ou DUT ELECTRONIQUE
ayant 2 ans d'expérience sur matériel mini-informatique et péri-informatique pour S.A.V. de matériel de traitement de textes.

un TECHNICIEN

BTS ou DUT ELECTRONIQUE
ayant de très bonnes connaissances en circuits logiques et microprocesseurs et ayant plusieurs années d'expérience en bureau d'études ou sur plate-forme pour dépannage de cartes électroniques.

- Anglais souhaité.
- Bonne présentation.
- Formation technique assurée.
- Permis de conduire.
- Dégagés des obligations militaires.

Adr. C.V., photo et prétentions Sté des MACHINES HAVAS - Service de l'Exploitation Technique, 83, bd de Sébastopol, 75082 PARIS CEDEX 02.

ORGANISME PUBLIC
recherche

un chargé d'études

Ce cadre de haut niveau devra effectuer, en liaison avec l'Administration, des études concernant les problèmes d'entreprises industrielles de taille petite et moyenne.

Profil recherché :
- Expérience en entreprise industrielle, si possible de taille moyenne.
- Formation supérieure niveau D.E.S. ou Grandes Ecoles.
- Connaissances dans le domaine des statistiques et de l'économie.

Conditions :
Contrat à durée déterminée de 6 mois minimum avec possibilité d'intégration ultérieure dans le personnel permanent de l'organisme.
Rémunération à débattre.

Envoyer CV et prétentions sous référence 665 au
CEFAGI 87 - 89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

Directeur Commercial
d'une SOCIÉTÉ de SERVICES
études et réalisations informatiques
recherche

UN ADJOINT

POUR
- Prospecter
- Préparer et négocier des propositions
- Assurer le suivi commercial des contrats et des clients.

Expérience société de services appréciée.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé et photo sous double enveloppe en précisant les sociétés auxquelles vous ne désirez pas que votre candidature soit transmise, sous le n° 89.625 à : CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
Région PARISIENNE
recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Pour assurer distribution
MATÉRIEL DE MESURE

Formation ingénieur électronique
Langue anglaise souhaitée

Tél. pour rendez-vous au 830-11-11, p. 445, ou adresser C.V. et photo à n° 89.908 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, qui transmettra.

HACHETTE DEPARTEMENT FORMATION
recherche

Un responsable de formation
FINANCES ET GESTION

qui sera chargé :
- de l'analyse des besoins,
- de l'élaboration de programmes de formation,
- de l'animation de stages relevant de son domaine d'activité,
- de l'évaluation et du suivi des actions réalisées.

Le travail d'équipe étant largement développé au sein du département, il participera également à d'autres actions telles que :
- conception et réalisation de supports audio-visuels de formation,
- conception de stimulateur pédagogique,
- co-animation de séminaires utilisant les simulateurs conçus par le service formation.

Diplômé de l'enseignement supérieur (Grandes Ecoles ou Université), il a développé une expérience réussie de plusieurs années dans la finance ou le contrôle de gestion. Il a également acquis, dans une entreprise ou un organisme de formation, la pratique de l'animation de stage.

Après quelques années (3 ans minimum), il devra pouvoir évoluer vers d'autres fonctions, dans d'autres unités du groupe.

Pour préparer notre premier entretien, nous vous remercions d'envoyer votre C.V. détaillé avec rémunération souhaitée à la Direction des Relations du Travail — gestion des Cadres — HACHETTE 79, bd Saint-Germain, 75006 PARIS s/réf. 1-12-78

Important Groupe électronique
recherche

PLUSIEURS INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour responsabilités d'un domaine de produits et d'une clientèle bien déterminée.
- Formation universitaire ou grande école électronique ;
- Anglais courant indispensable, 3e langue souhaitée ;
- Expérience de quelques années en électronique professionnelle ;
- Déplacements de courte durée France et étranger

Lieu de travail : PARIS.

Adr. C.V. man., photo (retourn.) et prét., n° 89.429, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

STE D'INGENIERIE INDUSTRIELLE
recherche

CADRE EXPERIMENTE

Il devra assurer la négociation et la mise au point de contrats internationaux relatifs aux services, aux fournitures et aux clés en mains. Une expérience acquise dans le domaine ingénierie ou industriel est indispensable. Ce poste nécessite une bonne connaissance de l'Anglais ainsi qu'une disponibilité pour séjours à l'étranger de courte et longue durée.

Adresser curriculum vitae et photo s/réf. 1637 à AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.
Réponse et discrétion assurées.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Importante Société Industrielle
recherche son

FUTUR RESPONSABLE DE L'INFORMATIQUE

Dans un premier temps, il sera l'adjoint du Responsable actuel.
Il aura la responsabilité directe des activités opérationnelles de la division.
Une formation Grande Ecole et plusieurs années d'expérience en informatique acquise en "développement" et en "opérationnel" sont indispensables pour diriger un centre de frais d'environ 100 personnes.

Envoyer CV et prétentions sous N° 7017 à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Importante société PARIS-15e recherche pour coopérer dans sa spécialité aux opérations de recrutement,
GRAPHOLOGUE
très expérimenté(e), intervenant personnellement à la vocation (cabinets ou sociétés s'abstenir). Veuillez prendre contact en écrivant sous réf. 3.867 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Importante Société de Promotion Immobilière
recherche un
RESPONSABLE DE PROGRAMMES
3 à 5 ans d'expérience dans l'immobilier.
Il devra participer à la conception et assumer la gestion financière, juridique et administrative, d'opérations immobilières.
Formation souhaitée : DES ou licence Droit ou Sciences ECO ou Sciences PO.
Adr. C.V., photo et prétentions ss référ. COSE (mention/envel.) EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS

Société internationale PARIS-LA DEFENSE, rech.
AIDES-COMPTABLES
DEBUTANTES
- Notions d'anglais, dactylo.
- Salaire élevé × 13.
- Horaires 8 × 5.

T. pr r.-vs Mme Doron 796-22-17.

JURISTES AFFAIRES
HOMME OU FEMME
5 ans expér. droit ccial et Sté
TEMPS PARTIEL
2 jrs par sem., 3 500 par mois. Ecr. 4 478, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

FRANCE - *LANGUE*
recherche
VACATAIRE
pour enseigner le français aux étrangers. Expér. audiovisuelle nécessaire. Env. C.V., ph., prét., 2, r. de Siam, 75116 Paris

---

URGENT
pour CLAMART
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
IBM 370/115 COBOL SICS.
Tél. pour r.-vs 735-96-50.

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES PRIVEE
recherche pour CONTACTS COURTAGE
COLLABORATEUR TECHNICO-CCIAL
Niveau Etudes Supérieures, formation assurée par nos soins.
POSITION CADRE
Adresser C.V. et prétentions sous référence 8403 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 PARIS qui transmettra.

ENTREPRISE DRAGAGES FONDATIONS
recherche
INGÉNIEUR MÉCANICIEN
Débutant ou ayant courte expérience intéressé par
MATÉRIELS TRAVAUX PUBLICS
(Entretien, dépannage, gestion sécurité.)
Envoyer C.V. à STO, 11, rue Géricault, 75016 PARIS

URGENT
pour remplacement CLAMART
OPÉRATRICE MDS
qualifiée.
Tél. pour R.-V. - 735-96-50

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION
cherche
pr Prestation de 6 mois (*début : 4 janvier 1979*)
UN PROFESSEUR DE PROGRAMMATION
(H. ou F.) COBOL + BASIC
Envoyer d'urgence C.V. + photo avec prétentions
CREIT 22, rue de Douai 75009 PARIS

ORGANISME DE FONCTION propose postes de PROFESSEURS D'ANGLAIS VACATAIRES 7 h. à 14 h. par sem. méthode « All's Well », disponible de suite. T. 293-43-00.

Studio de création publicitaire rech. commerciale (prospect.), exp. en publicité indispensable. TEL. : 331-64-74.

offres premier emploi

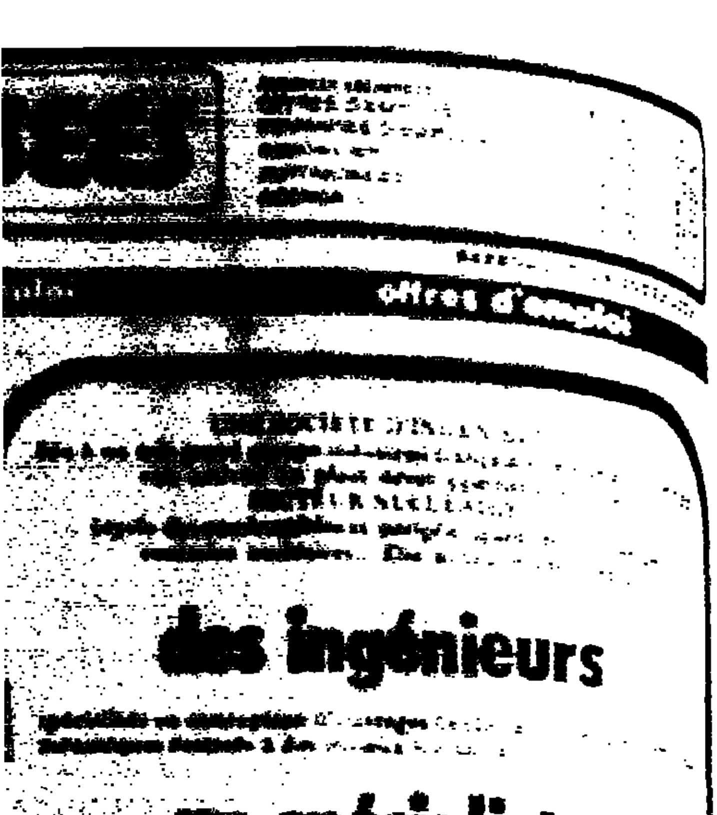
JEUNES, moins de 26 ans, FEMMES
niveau ingénieur, maîtrise ; Sciences, droit, Sciences Eco, etc.

STAGE INSERTION PROFESSIONNELLE GRATUIT REMUNERE

TECHNIQUES INTERNATIONALES

- 6 mois dont 1 mois 1/2 en entreprise.
- Démarrage immédiat.
- Lieu : proche PARIS LA DEFENSE.

Tél. : Mme CHATEL, 782-48-40.



FUTUR RESPONSABLE DE L'INFORMATIQUE

offres premier emploi

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE

secrétaires

STE BOBIGNY (93) recherche : SECRETAIRE (Sténodactylo) Min. 5 ans expér. secrétariat. (Connaissance bâtiment souh.) Sens des responsabilités. 5 X 8 h. 30 X 13 + 5e semaine + nombrx avantages sociaux. - Poste stable. Téléphon. pour rendez-vous au : 830-23-32 (sauf samedi).

Sté Internationale Paris-La Défense, rech.
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
bilingue anglais pour service financier
— Salaire élevé X 13.
— Horaires 8 X 5.
Tél. R.-V. Mme Deron. 796-22-17

Administration parisienne cherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
pr SERVICE DE DIRECTION. Adresser lettre C.V. et prétentions sous réf. 5194 à Pierre LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris Cédex 02 qui tr.

Administration parisienne cherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
MI-TEMPS
pour travailler de 16 h. à 20 h. Rémunération suivant titre et expérience. Adresser lettre C.V. sous réf. 5193 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

représent. offre

CENTRA
Société de Diffusion (Dragen, RAFF) recherche V.R.P. bien introduit, Prêt-à-Porter féminin. Régions : Paris, Rhône-Alpes, Bretagne, Normandie, Nord-Est, Sud-Ouest. Tél. à M. Raymond pr RVs au 770-37-89 - 770-05-91

représent. demande

H. 47 ans, Technicien Supérieur. Angl. parlé. Long. exp. France et étranger. Arabie Saoudite.
CORÉE DU SUD
rech. poste responsabilité Supervision, Contrôle qualité. Accept. représentation Sté à l'étranger. Libre immédiatement. M. Hubert, 36, r. Maraîchers, 44300 Nantes - Tél. (40) 49-79-33

Couple. H. cadre technig. gest. autodidacte. F. sténodact., instance départ Ile Réunion, rech. possib. représent. Cie assurances ou sté commerc. sérieuses. Ecr. à 8.633, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

capitaux ou proposit. com.

Société anonyme sous-traitance Rhône-Alpes, bien implantée, protection décoration métaux, disposant grosses possibilités Z.I., cherche partenaire pour expansion. Etudions toute forme collaboration sérieuse. Ecrire HAVAS 26 VALENCE 6043.

Achète Société en difficulté secteur « prêt-à-porter, confection, textile, usine de fabrication électro-ménager, construction ». B.P. SOBEL, 108, r. Oberkampf, 75011 Paris. - Tél. : 355-46-98.

demandes d'emploi demandes d'emploi

« Architecte intérieur »

Institut Saint-Luc Tournai, 25 ans, marié (+ Technicien supérieur Arts graphiques et publicité), expérience commerciale
— Passionné création, contacts et voyages.
— Recherche emploi sérieux (France ou étranger).
Ecrire sous le n° 0398 à : « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

Fils de Ludd (*) au service de
L'ENTREPRISE DU FUTUR
- 33, ans, docteur ingénieur, expérience industr. ;
- grande connaiss. relations partenaires sociaux ;
- dynamique, forte personnalité, potentiel élevé, recherche

DIRECTION RELATIONS HUMAINES
Etudierait toute autre proposition
(*) « Le Monde », 19-20 novembre 78, page « Idées ».
Ecrire n° 6.962 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

HOMME DE PRESSE
Références au plus haut niveau animation d'une rédaction, organisation, gestion, diffusion, recherche emploi
PRESSE ou EDITION
Ecrire au n° T. 09953 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

REPRESENTANT. — 33 ans. 3 fois premier au classement par chiffre d'affaires. Expérience de l'animation d'une équipe. Anglais, allemand courants.
RECHERCHE : situation Gironde ou proximité. (Section BCO/JCB.)

SECRETAIRE DE DIRECTION BILINGUE. — 50 ans. Autodidacte, Anglais courant. Grande expérience professionnelle dans un groupe anglais (secteur machines-outils pétrole).
RECHERCHE : situation similaire avec responsabilités. Paris. (Section BCO/JCB.)

F. 52 ans. — Diplômée Institut d'Etudes Politiques de Paris. 22 ans d'expérience dans P.M.E. : responsable administration et gestion du personnel. Habitude dans relations avec les administrations. Très bonne connaissance de l'anglais.
RECHERCHE : poste similaire dans P.M.E. Paris ou proche banlieue. (Section E.)

CADRE ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL. — 50 ans. Formation de gestion d'entreprise. Grande expérience professionnelle (administration des ventes, gestion des stocks, achats, gestion du personnel, contacts clientèle, etc.). Très disponible.
RECHERCHE : situation de collaboratrice dans P.M.I.-P.M.E. Paris. R.P. (Section BCO/JCB.)

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

DIRECTEUR ARTISTIQUE PUBLICITÉ
43 ans, gde expér. agence et campagne internationale, étudierait toutes proposit. concernant direction artistique ou direction de création dans Agence de moyenne importance. Ecr. n° T 9917 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J.H. 24 a., resp. service client recouvrement contentieux rech. place stable, sérieuses référ. TEL. : 003-02-43.

J. H. 30 ans avec expérience, libre de suite, rech. place de chauffeur chez particul. Paris. Ecr. n° 382, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 25 ans, MAITRISE DROIT PUBLIC. Parfaitement bilingue FRANCO-ARABE, ch. situation en rapport. Tél. : (93) 68-34-57.

Dipl. ICH construct. habitation gestion, vente, expertise imm., dess. de format. approfondie ch. pl. im. contentieux dans établiss. bancaire, notaire, avocat. Ecr. n° 86 429 M, Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ingénieur débutant mécanique des fluides et énergétique, 25 ans, lib. O.M., ch. situation, rg. indiff. Ecr. J.-P. Royaux, TOURTERON, 08130 ATTIGNY.

J. H. DECS, expérience cabinet ch. stage ch. expert-comptable. TEL. : 602-22-33.

J.F., 30 a., italo-allem., interprète diplômée, Allem., Angl., Ital., Franç., excell. présent., expér., disponibilité, rech. situation ht niv. Paris. A. Zoellner, 58, r. N.-D.-des-Champs, Paris-6e

J.H., 28 a., connaiss. parfaites Franç., Allem., Angl., habitué contact hum., ch. empl. Etud. ttes propos. Ecr. n° 783469 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui tr.

J.F., japonaise, 30 ans, parlant couramment français-anglais, diplômée Université de Tokyo littérature française, expérience professionnelle Banque et Télévision, envisagerait toute offre de travail à Paris. Ecr. n° 6963 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H., cadre 50, expér. polyval. pub., promot., vente, gest. PME ch. responsabilités dans PME Paris ou province. Ecr. n° 8594 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement tous travaux peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84, 893-30-02.

autos-vente

5 à 7 C.V.

304 PEUGEOT, 73, 57.000 km, intérieur drap, bon état. 7.800 F. T. 405-07-83, heures bur.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SE BA 79
2.000 KM - GARANTIE + CRÉDIT. - 222-91-16

autos-achat

POUR EXPORTATION
ACHAT ou DÉPOT
ttes marques même gagées FRANCE AUTO, 95, rue Paris, 94 CHARENTON. - 368-08-75

l'agenda du Monde

Animaux

RESTE A VENDRE teckels à poils longs, roux, sexe masc., pure race, vacc., tat. Tél. : 466-52-88 après 17 heures.

A vendre de suite chiots 2 mois FOX-TERRIER, mère confir., excel. gardien et chasseur, tat., vaccinés, 800 F. T. 492-90-79.

Antiquités

BROCANT'OR n° 11
54, fg St-Honoré, 75008 Paris.
— ACHATS et VENTES —
Tél. : 742-51-12 ou 430-25-33.

Particulier vend Méridienne Restauration col de cygne, acajou massif, velours or, 50 ans, 2 700 F et tableau début 20e siècle signé LE ROY, scène jeu de chats : 1 100 F. Tél. : 735-25-04 après 19 h. 30 sauf week-end.

Particulier vend objets de grande valeur. Très rare pendule Sèvres 18e s. Motifs floraux et angelots en reliefs Louis XV : 8 000 F. Paire de vases Sèvres 18e bleu et motifs floraux démontables (haut 0,70 m) parfaits 9 200 F. Petit vase décoratif Sèvres, 18e motif champêtre, reliefs, petits faunes, 2 000 F. Tableau école française 18e s., « la Fessée » (femmes et faune, champêtre), 2 500 F. Marchands s'abstenir. Tél. : 735-25-04 après 19 h. 30 sauf week-end.

Cours

FISHER SCHOOL OF ENGLISH anglais, allemand, espagnol. Jeunes, adultes, après-midi ou soir : 22, rue Barbès, 92120 MONTROUGE. T. : 656-14-90.

Anglais par jeune Améric., anc. prof. chbre de comrce, 40 F/h. Téléph. : 508-54-73 et 954-79-42.

Prof. angl. (lang. mat.) expér., donne leçons d'anglais (gramm. et convers.) ts niv. 327-16-50.

COURS D'ALLEMAND par Jne Fme diplômée, bénéficiant GDE EXPER. PEDAGOGIQUE. TEL. : 306-47-01.

Danseuse prof. grecque donne crs danse tzigane grecque. Db. des cours sam. 2 déc. à 16 h. au théâtre de l'église américaine 65, quai d'Orsay. Pour pl ampl. renseign. Tél. au : 531-94-90.

Pers. lang. mater. américaine ayant l'expér. de l'enseignem. donnerait cours anglais ts nivx. TEL. : 531-94-90.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-08-83.

Artisans

ARTISAN ts travx d'intérieur. Devis gratuit. Tél. : 326-94-38.

Pour tous travaux de peinture, décoration, tous corps d'état, devis gratuit. Téléph. : 893-02-01.

ARTISAN ÉBÉNISTE
atelier créé à Paris, vend à connaisseurs restaurations, reproduct. à la main se confondant avec pièces d'époque, ts meubles marqueteries, sièges, boiseries, 17e-18e, Cuba, autres essences rares, vernis, patine, serrurerie personnelle. Rolland COPIN, la Gde-Foye 86800 St-Jul.-l'Ars (49) 47-64-03.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, PARIS-15e.
Tél. 575-10-77

Pension

Ecole internation. ch. familles pouvant recevoir étrangers adultes demi-pension. TEL. : 587-18-28.

Mode

SUR MESURE
chaussures, bottes tous coloris, toutes formes, tout en cuir, fait main, toutes pointures, toutes largeurs de mollet. Même par correspondance : GALVIN BOTTIER, 42, rue Meslay, PARIS-3e. Téléph. : 272-64-14 et 278-08-30.

Matériel de bureaux

Burediscount solde : machine écrire, calculer, comptables, facturières, photocopieurs, duplicateurs, etc. Tél. : 246-20-46.

Relations

DINER DANSANT samedi 9 DECEMBRE CLUB DES CELIBATAIRES. Inform. inscriptions : 878-90-51 Réserv. ouv. pour 24 et 31 déc.

Livres

VENTE PUBLIQUE
aux enchères Hassfurther,
AUTOGRAPHES VUES SUR LA VILLE
Des livres de valeur, des séries de Rieding, école de chasse et d'équitation, Wagner, Heinrich Heine (sa reconnaissance dans la foi, et son avis sur l'avenir de l'Allemagne et de la France).
SAMEDI 16 DÉCEMBRE à part. de 9 h.
Catalogues illustrés
A-1010 WIEN, Hohenstaufengasse 7. Tél. 222/63 41 74.

Instruments de musique

Pianos STEINWAY, quart de queue, GAVEAU, droit, parfait état. Téléphone : 328-72-30.

Moquette

DISCOUNT 30 à 60 %
sur 30 000 m2 moquette synthétique et laine. TEL. : 757-19-19.

Philatélie

ACHAT TIMBRES POSTE Collection. Ecrire PAGNANINI, 35, Champs-Elysées, 359-76-98.

Philosophie

Le Centre GURDJIEFF-OUSPENSKY est ouvert. Téléph. : 416-14-85.

Psychanalyse

Groupes Orientation Analytique I.C.S. 770-22-34

Spécialités régionales

A.O.C. MOULIS-EN-MÉDOC
vins vx Chât. Bel-Air Lagrave Gd-Poujeaux, Moulis-en-Médoc. 33480 Castelnau-de-Médoc. Mme J. BACQUEY prop.-réc. Pr vos cadeaux, vieux millésim. (depuis 1966). Tarifs sur dem.

MONTLOUIS-SUR-LOIRE
Pour les fêtes et vos cadeaux de fin d'année. A. CHAPEAU viticulteur à Husseau 37270 Montlouis-s/Loire tarif s/dem., plus. millésimes disponibles et champagnisés.

Stages

NOEL CHEZ LES CHPEUNEUNEUX du 24 décembre au 2 janvier.

DESSIN — PEINTURE SCULPTURE/BOIS POTERIE places limitées à 17 personnes. Renseignements et inscription : Les Chpeux « La Boissière », 19310 AYEN. TEL. : (55) 25-15-69. Stage de 10 jours : 550 F. Matériel et matériaux compris (stages après promofat).

STAGES (ADULTES) DESSIN - PEINTURE - TERRE Vacances de Noël, 48, rue Galande, 75005 PARIS. T. 337-61-61, lun., jeudi 10-12 h.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS Mer - Montagne - Campagne

AUTRICHE — SKI NOEL jeunes 12/18 ans bon encadrem. TEL. : 322-85-14.

AURIS-EN-OISANS (38) loue appt stdg, plein sud, 4 places, vac. scol. T. (74) 97-26-84 H. R.

VACANCES fin d'année château bordelais proxim. océan, hôtes payants munis voiture, balades, feu de bois, ambiance sympathique. Tél. : 265-16-69, le matin.

VACANCES ANGLAISES A Noël, à Pâques et toute l'ann. CLUB ANGLAIS. T. : 033-01-72.

ALTITUDE 1600, proximité **DES ARCS** (SAVOIE) 2 appts 6 et 8 pers. locat Noël, hiver, été au mois ou à la sem. tte l'année. Renseig. 567-84-10 matinée et soirée uniquement.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

HALLES-BEAUBOURG rénovation de standing : DUPLEX, tout confort, poutres, cuisine équipée. Tél. : 259-20-98.

PLACE VENDOME
LIBRE APPT caractère 220 m2 - 359-81-49

RUE HEROLD - SUPERBE GRENIER 37 M2 **DUPLEX** Rare - 544-48-44

3e arrdt.

ST-AUGUSTIN 3 et 5 PIECES gd confort 325-32-77 et 271-72-80

4e arrdt.

Marais, 100 m. pl. des Vosges : coquet stud., caract., en duplex. Prix exceptionnel. — 878-41-65.

MARAIS. Studio, cuisine, bains, 25 m2, entièrement, refait neuf. Téléphone : 567-22-88.

26, RUE DES TOURNELLES
PRES PLACE DES VOSGES LUXUEUSE RESTAURATION FINITION AU CHOIX : DU STUDIO AU 4 PIECES DUPLEX AVEC JARDIN. S/pl. ts les jours, 13 à 18 h. 274-57-69.

5e arrdt.

5, RUE FREDERIC-SAUTON 2-3 PIECES et 4-5 PIECES. Visites les jeudis, de 14 h. à 18 h. 30, ou Téléphone 755-98-57.

CONTRESCARPE ravissant petit studio, 5e étage, ascenseur, grand balcon, chauffage central. — Tél. : 328-99-86.

NEUF. 7.650 F/M2
PRES MOUFFETARD petit immeuble direct promoteur reste quelques 2 Pièces. SUD. GRAND LUXE. - Tél. 331-32-32.

VUE ST-SÉVERIN
DOUBLE SEJOUR, CHEMINEE EPOQUE + chambre, cuisine équipée, bains : 425.000 francs. SERGE KAYSER : 329-60-60.

6e arrdt.

MONTPARNASSE
SEJOUR + 2 chbres, verdure, tout confort, livré à neuf. Prix : 395.000 F. Pptaire. T. 563-86-09.

RUE BONAPARTE **1 PIECE** av. téléph.+1 rédiut 38.000 F. T. 325-47-45.

Mo SAINT-MICHEL
5, RUE SUGER
Imm. XVIIe siècle gd standing APPT DE CLASSE 170 m2 en **DUPLEX** divisible en deux + chbre de serv. VIS. JEUDI DE 14 à 17 H.

7e arrdt.

AV. de SEGUR, Part. vd APPT 3-4 P., 80 m2, tt cft, ds IMM. P. de T., balc. Prix 700.000 F. Téléphoner au : 490-15-02.

INVALIDES. 5 Pièces, 146 m2 + serv., 5e étg., asc., balcon, vue dégagée, soleil. Tél. : 705-31-13.

12, rue de la Comète 2 P., kitchen., bains, cave, tél., 28 m2. Prix : 145.000 francs. Tél. : 556-10-06 ou 280-28-91.

CHAMP de MARS, standing, triple réception, bureau, 3 chambres, 220 m2 + coquet appartement attenant 50 m2, service, parking. Prix 2.000.000. Urgent. « TAC » : 329-33-30.

8e arrdt.

60, RUE MIROMESNIL 5 minutes parc Monceau, 4 Pièces, 117 m2, balcon, 2 sanitaires, état neuf. Jeudi 13, 16 heures.

EUROPE. Immeuble P. de T., 4 Pces, 2e étage sur cour, tél., ascens. CABINET COCHELIN : 359-12-98.

10e arrdt.

Part. vd, ds imm., rav. 3 P., 50 m2, entr., cuis., wc, S. d'eau, poss. bns, débar., pend., cave, chff. gaz ind., park. ds passage privé, soleil, tr. clair, ref. neuf, habit. suite, 225.000 F. Dardères, 38, passage du Désir, 75010, Mo Château-d'Eau, 1er étage face gche, 12 à 15 h. et 17 à 19 h. 30.

11e arrdt.

POUR PLACEMENT. - Quartier VOLTAIRE, studio, kitchenette, w.-c., douches. BON REVENU. Prix : 70.000 F. Tél. : 522-38-20.

72, AV. PARMENTIER
2 Pces, imm. récent, tout conft, 6e étage, asc., calme. Mercredi, jeudi, 13-17 h. Voir gardien ou Téléphone : 347-08-72.

12e arrdt.

Près PTE DOREE, 8e étg., dble liv. + 2 chbres, tt cft, soleil, surface 100 m2. Tél. : 266-67-06.

NATION. P. de T., beau 3 Pièces, hall d'entrée, cuisine, w.-c., chauffage central, balcon. Prix 320.000 F. Téléphone : 345-82-72.

PICPUS - COURTELINE 3e étage, entrée, cuis., sél. avec cheminée, 1 chbre, w.-c., chff., S. de B. à créer, soleil. Prix : 215.000 F. Téléphone : 346-63-87.

REUILLY Maison avec jard. Poss. 3-4 pièces, très gros travaux. 250.000 F + Diverses surfaces à aménager. - Tél. 293-62-16.

PART. VD APPART. STAND. **107 m²** + 2 bns, 15 m2 terras. 3e étage, s/jard., park. 730.000 F. - Tél. 797-77-30.

13e arrdt.

13e PTE ITALIE. Récent, beau 2 P., 44 m2, park., soleil. Prix : 193.000 + 27.000 F C.F. 535-56-92.

PORTE ITALIE, S/KREMLIN, récent, 2 Pces, balc., sur jard., calme : 198.000 F. Tél. 535-56-92.

GOBELINS Immeuble standing bon état 2-3 P., entrée, cuis., salle de bains, ascenseur. - 331-89-46.

14e arrdt.

ALESIA-DIDOT - ODE. 42-70 séj., 2 chbres, 2 bains, calme. PETITE TERRASSE SUR JARDIN.

PARC MONTSOURIS
EXCEPTIONNEL. Imm. récent. 245.000 F. Living + chbre, parking, refait à neuf. - 325-75-42.

8, R. MAISON-DIEU
Prox. av. du Maine, imm. neuf, studio, 2 P. duplex. S/pl. mardi, mercredi, jeudi, vendredi, sam., 14 à 19 h. - 359-63-63 et 322-84-03.

3 P. ALESIA - Sur balcon 55 m2, confort. 290.000 F. - POR. 03-83.

15e arrdt.

MONTPARNASSE - Duplex de 125 m2, 6e-7e étage : séjour, 4 chambres. - Tél. : 567-22-88.

81, R. DESNOUETTES
PORTE DE VERSAILLES Imm. neuf; 5 P., S/pl., mardi, jeudi, samedi, de 14 à 19 h. 359-63-63 - 532-86-38.

Mo PASTEUR Asc. 4e étage IMM. PIERRE de TAILLE. Tél. Liv. dble + 2 chbres, vestibule, cuis., bains, office, chff. cent. 148, rue de VAUGIRARD Mercredi-jeudi, de 14 à 17 h.

16e arrdt.

A SAISIR cause départ imm. pierre de taille, beau 7 pièces tout confort, parfait état, 3 chbres de service. 1 garage. 551-68-39, le matin. Visites tous les jours de 15 h 30 à 19 h : 35, rue de la FAISANDERIE

4 P. PASSY - 120 M2 15, r. Bois-le-Vent Gde réception, 2 chbres + serv. Merc.-samedi, 10-12 h. - 14-16 h.

17e arrdt.

RUE SAINT-FERDINAND Dans petit hôtel part., appt de 140 m2 en rez-chauss. sur cour, jdin calme et ensol. Sél., 1 ch., 1 dressing, 1 linger. transformable en chbre, 2 s. bns, cuis. équ. Téléphoner apr. 18 h. : 926-21-45

MONCEAU - 6 Pces
Très grande classe. - 266-27-55.

18e arrdt.

Rue LEPIC - RARE Superbe atelier d'artiste en duplex décoré - Terrasse 400.000 F 651-32-20

SACRÉ-CŒUR
emplacement exceptionnel 2 Pièces rénovées, cuis. équip., petit jardin privatif. Calme. Visite tous les jours, 12 à 17 h., 6, RUE MAURICE-UTRILLO, ou Tél. pour R.-V. au : 359-01-49.

20e arrdt.

RARE 4.870 F le m2 tous frais compris 3 pièces, 69 m2 + balcon Nouveau prêt conventionné Immeuble 1976 - 723-72-00

78 - Yvelines

FONTENAY-LE-FLEURY Résidence standing 5/6 P. avec jardin privatif de 150 m2. Séj. double, loggia, cuis., 4 chbres, 2 s. de bains, 2 wc. Cave. Park. Belle affaire à saisir. 392.000 F. I. N. 045-29-89

91 - Essonne

PALAISEAU F 3, 60 m2, 4e ét. Sur parc boisé. Commerces. Ecoles. Tr. bon ét. Cave. Parkg. Terrasse. 220.000 F. Tous les jours au 941-13-84 ou après 19 h. au 014-08-72

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY - ROULE. Ds maison s/voie privée, agréable Duplex 4/5 p. Calme et verdure. Tél. le matin au 747-54-29

ISSY par pont Billancourt Imm. briq. entièrement rénové. A SAISIR dernier 3 p., cuisine, bains. Cft. 198.000 F - 504-75-80

Part. vend beau 2 pces tt cft. Cuis. équipée. Garage ds résid. Calme. RUEIL - MALMAISON. Prix : 285.000 F Téléph. après 19 h. au 977-28-96

BOULOGNE près Mo M.-Sembat Immeuble récent, plein soleil. Balcon. Entrée. Sél. Chambre. Cuis. S. bains. Px : 235.000 F. ROUSSEL - 620-36-49

ASNIERES 200 m gare, dans résidence grand standing, joli 2/3 p., état impeccable. Calme. Libre de suite. Téléphone. UFFI - 261-80-27 (Poste 442)

NEUILLY, 59, bd Commandant-Charcot - Imm. récent, grand standg, appts de 3 à 6 pièces. Box. Service. S/pl. 14 h. à 16 h. Sauf samedi et dimanche

A VENDRE RUEIL - MONT-VALERIEN Appart. 4 pces, cuis. équipée, loggia, balcon (Sud), parking et box, cave, résid. 1974, ascens. Téléph. après 19 h. au 977-36-78

NEUILLY-SABLONS
6 P., 2 bns, 240 m2, 3e étage, grand standing, calme, soleil. MICHEL et REYL : 265-90-05.

MEUDON BELLEVUE
Immeuble récent, 4 Pces, tt cft, vue dégagée. Prix : 275.000 F. MARTIN, Dr en droit, 742-99-09, bureaux ; et 775-95-63, domicile.

SAINT-CLOUD Immeuble récent très gd standing, 52 m2, dernier étage (7e), vue panor., terrasse, cuis. entièr. équipée, parking, cave. Tél. 9 à 13 h et 17 h à 19 h, au 602-97-59.

94 Val-de-Marne

VINCENNES, près Bois - Lux. Appt 4/5 p. 125 m2, clair et calme. Téléphoner au 535-87-68

ST-MAUR Mairie R.E.R. Dans petite résidence calme, immeuble récent, double living, gde cuis., cft, asc. Bon placement. - TEL. 574-75-88.

95 - Val-d'Oise

ST-GRATIEN Séjour, bureaux, 4 chambres 132.000 + 92.000 F. Crédit. Tél. : 989-31-74.

ST-GRATIEN Neuf Exceptionnel F 4 106 m2 + 14 m2 balcon, 4e et dernier étage, asc., park. double. 550.000 F. - 989-31-74.

Province

CANNES. Du studio au 5 pièces. Luxe, piscine, calme, proche lycée, commerçants, crédit 80 % possible. Brochure gratuite. EDEN SQUARE, 4, r. Rebuffel, 06110 LE CANNET-sur-Cannes.

EN PROVENCE
A TARASCON
Garage + 1 Pièce, poss. magas. 30.000 F av. 10.000 comptant

APPT 3 pièces plein soleil 80.000 F av. 20.000 F comptant. Tél. jeudi (91) 54-92-93, jours suivants (90) 57-47-95

Cannes, bord de mer, ds résid. de luxe av. pisc., tennis : bel appt 2-3 p., 81 m² + 17 m² de terr., b. vue s/mer : 682.000 F. Cabinet D. Renard (FNAIM). Téléphone : (93) 99-55-20. 12, bd de Lorraine, 06400 Cannes.

NICE 100 mètres des ARENES CIMIEZ
3 PIÈCES
100 m2 habitables, 54 m2 terrasse, plein soleil, 2 caves, 2 garages, jardin, piscine. Prestations grand luxe. Porte blindée. Visiophone.
Ex. : 776.000 F au 2e étage
Résidence SERENA
4, avenue Salonina, 06000 NICE - Tél. (93) 81-37-37

constructions neuves

HABITER
LE 16e SUR LE BOIS
25, avenue du Maréchal Maunoury
L'Allée du Bois
Studio — 2 pièces — 4 pièces
PIERRE DOUX
500.16.62

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume
GARE ASNIÈRES SAINT-LAZARE
Chbres, Studios, 2, 3, 4 p. Nouv. prêt PIC. S/pl. jeudi, vendredi, samedi, dim., lundi, 14 h.-19 h. 359-63-63 - 788-41-45
LIVRAISON EN COURS

5e ARRONDISSEMENT
Dans petit programme neuf en cours de construction (achèvement prévu ds 12 mois) INVESTISSEURS privés cèdent au PRIX de REVIENT Surface à définir Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs.
Tél. 379-82-75

هكذا من الأصل

Le Monde

équipement

CIRCULATION

Quel tracé pour l'autoroute Angers-Tours ?

LE MINISTRE S'OPPOSE AU CONSEIL GÉNÉRAL D'INDRE-ET-LOIRE

(De notre correspondant.)

Tours. — L'autoroute Angers-Tours ne traversera pas la Loire à Langeais (Indre-et-Loire), malgré le vœu émis le 31 octobre dernier par le conseil général d'Indre-et-Loire (*le Monde* du 22 novembre). M. Joël Le Theule, ministre des transports, a déclaré en effet au Sénat lors de l'examen du budget de son département, que le meilleur tracé devrait être recherché sur la rive nord de la Loire.

Cette décision motivée, selon le ministre, par le souci de sauvegarder un site unique, mais à laquelle la mobilisation immédiate des habitants et de certains élus de la région n'est sans doute pas étrangère, place le conseil général dans une situation délicate. Désavoués d'abord par leurs administrés et maintenant par le gouvernement, les élus cantonaux, à quelques mois des élections, vont devoir reprendre l'examen des tracés qu'ils avaient rejetés et plus particulièrement le projet « intermédiaire nord », qui longe la Loire et pour lequel le ministre a indiqué assez clairement sa préférence.

Une majorité ne sera pas facile à trouver. Les élus de l'agglomération tourangelle voient revenir la menace d'un débouché direct des échangeurs sur Tours et les opposants à l'autoroute, partisans de l'aménagement à quatre voies de l'itinéraire existant, n'ont rien trouvé dans les propos du ministre qui leur permette d'espérer.

Le tracé sud va pourtant encore faire parler de lui, mais cette fois... en justice. Le préfet d'Indre-et-Loire, M. Christian Leroy, lors d'une réunion de maires, le 1er décembre, avait déploré qu'une « fuite » ait permis à la presse locale de disposer du dossier, quarante-huit heures avant l'ouverture de la session du conseil général. M. Marc Jacquet, conseiller général d'Azay-le-Rideau, ayant alors demandé au préfet de préciser ses soupçons, s'était entendu accuser, nommément, devant les autres maires, d'être à l'origine de cette fuite. Il devait du coup déposer une plainte contre le préfet pour diffamation et injures publiques.

CHRISTIAN ROSSIGNOL.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LA CONFÉRENCE NATIONALE DE VICHY

Une nouvelle priorité : le sauvetage du monde rural

Annoncée par le président de la République lorsqu'il était venu le 14 février, avenue Charles-Floquet, célébrer le quinzième anniversaire de la DATAR, la conférence nationale d'aménagement du territoire se réunit les 6 et 7 décembre à Vichy. M. Giscard d'Estaing doit y prononcer une allocution de clôture dans laquelle il dira quelles doivent être les orientations, les méthodes et les moyens de cette politique dans les années à venir, étant donné les caractères de la « nouvelle croissance ».

Plusieurs centaines de personnes — et plusieurs ministres — participeront aux travaux.

Les débats s'orienteront autour de quatre thèmes : les nouvelles données de l'aménagement du territoire, la gestion de l'espace et des milieux, les activités, l'emploi et l'action locale, enfin le contexte international.

Parce que trois Français sur quatre vivent dans des villes, parce que les emplois sont plus concentrés dans les zones industrielles ou les grands centres d'affaires urbains que dans les campagnes, l'aménagement du territoire se résume, pour la majorité des Français, à l'organisation de l'urbanisme et à la création (ou à la fermeture) d'entreprises industrielles. Mais il est un domaine qui, s'il attire moins l'attention des observateurs, car il se place quelque peu en retrait des grands événements de la conjoncture économique et sociale, n'en est pas moins essentiel : c'est l'inexorable déclin de la population agricole et la solitude (pour ne pas dire l'abandon dans certaines régions) du monde rural, c'est-à-dire des quatre cinquièmes du territoire français.

A la veille de la conférence nationale d'aménagement du territoire les 6 et 7 décembre à Vichy, la DATAR vient, dans un rapport alarmant, de tirer la sonnette d'alarme. Un avertissement — notons-le au passage — qui a quelque chose d'incongru, car qui est responsable au premier chef de la dépopulation rurale depuis quinze ans sinon la politique d'aménagement du territoire ? N'a-t-elle pas favorisé ou « couvert » la concentration urbaine, le développement des villes nouvelles, le jacobinisme renforcé de la gestion des affaires publiques ?

Négliger l'agriculture constituerait pourtant une faute inexcusable puisque la valeur ajoutée du secteur agro-alimentaire a atteint 146 milliards de francs en 1976 (soit trois fois plus que la production automobile).

Mais si un vigoureux coup d'arrêt n'est pas donné, le nombre des agriculteurs au travail va, dans les dix ans qui viennent, descendre en dessous du seuil de « non renouvellement ».

Les « entrées » de jeunes dans l'agriculture ne compensent que pour 22 % les « départs », contre 38 % en moyenne entre 1962 et 1968. Dans le Massif Central, l'agriculture perd quinze mille personnes actives chaque année (chiffre à comparer aux quelque vingt-cinq mille emplois de Michelin à Clermont-Ferrand).

Si l'on combine les données relatives à l'âge des agriculteurs, à la taille des exploitations et au revenu individuel, cinq grandes zones sont le plus directement menacées de perdre pied, car les exploitations, trop petites, ne seront plus compétitives : le Sud-Ouest (Aude, Pyrénées-Orientales, Ariège) ; le Massif Cenral (Ardèche, Creuse, Corrèze, Allier) ; les Alpes (à l'exception de sa partie méridionale) ; le Jura ; l'Ouest (Poitou-Charentes et Pays de la Loire).

Contre-plan nécessaire

Une majorité d'agriculteurs risquent donc de devenir des marginaux, car « *les contraintes extérieures ne vont pas favoriser l'amélioration des revenus agricoles ni rétablir leur parité par rapport à d'autres catégories socio-professionnelles* ». Comme les marchés solvables ont peu de chances de se multiplier dans le monde, l'agriculture française se verra aux prises avec une concurrence qui l'obligera à comprimer encore ses prix de vente, sans qu'elle puisse étendre de manière significative ses débouchés.

Cette évolution est d'autant plus préoccupante qu'elle risque d'affecter les zones prioritaires de l'aménagement du territoire.

Sans un contre-plan, c'est ce « *scénario rural de l'inacceptable* » qui se réalisera.

Les travaux de préparation de la loi-cadre agricole devraient constituer une réponse à ce défi qui n'est pas moins grave, même s'il est moins voyant, que celui du redéploiement industriel. Mais pour leur part les responsables de l'aménagement du territoire demandent :

— Que le nombre de nouvelles installations d'agriculteurs passe chaque année de vingt à trente mille (dont la moitié de jeunes agriculteurs).

— Que, à court terme, les régions prioritaires dans ce domaine soient le Massif Central (sauf l'Aveyron, le Puy-de-Dôme, la Loire, la Haute-Loire), le Nord de la Bourgogne, les Alpes du Sud, les Hautes-Pyrénées, l'Ariège, les Landes.

— Que la dotation accordée aux jeunes agriculteurs soit modulée en fonction de ces objectifs régionaux ;

— Que les SAFER soient obligées de réserver un pourcentage de leurs interventions aux installations de jeunes ;

— Qu'enfin des dispositions réglementaires et législatives soient prises pour développer, notamment dans certaines zones de montagne, la « pluriactivité » et permettre aux agriculteurs d'exercer, chaque jour ou de manière saisonnière, un second métier.

Cette disposition jugée fondamentale implique la volonté politique de faire « sauter un verrou » : car l'exercice d'une seconde activité entraîne pour la plupart des agriculteurs la perte des avantages liés au régime social et fiscal agricole ainsi que le droit d'avoir accès à des aides et à des procédures de crédits spécifiques et particulièrement intéressantes.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

URBANISME

● *Un plan pour Cergy.* — Les élus de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) ont donné par 22 voix contre 15 et 1 abstention, lundi 4 décembre, un accord « de principe » au projet de schéma directeur dela ville, avant la consultation officielle du Syndicat communautaire d'aménagement et des quinze communes concernées. Ce projet de S.D.A.U. consacre la révision en baisse des objectifs de la ville nouvelle inscrite dans la « charte » d'octobre 1976 : quatre cent soixante-huit mille habitants au lieu de deux cent mille prévus et trente-sept mille logements ; un espace vert rural sauvegardé entre les coteaux de l'Hautil et l'urbanisation en arc de cercle autour de la boucle de l'Oise. — *(Corresp.)*

AU CONSEIL DE PARIS

Communistes et socialistes s'opposent à propos du budget départemental

Le financement des dépenses du département de Paris fait l'objet d'une polémique entre les élus communistes et socialistes du Conseil de Paris.

Le budget du département est en effet alimenté pour l'essentiel par une subvention du budget municipal, la Ville de Paris étant à la fois une commune et un département. Les groupes socialiste et communiste ont tour à tour indiqué qu'ils s'opposeraient à l'augmentation prévisible de la subvention municipale (40 %) au budget du département (*le Monde* des 29 novembre et 1er décembre), le P.C. regrettant toutefois que le P.S. mette en avant la nécessité d'une fiscalité propre au département. Celle-ci conduirait, selon les élus communistes, à un « *retour à l'ancien statut* ».

Répondant au P.C., M. Georges Sarre a fait, le mardi 5 décembre, la mise au point suivante : « *La situation actuelle n'est que la continuation de la situation passée où les recettes fiscales de la Ville et du département étaient confondues. Les socialistes demandent le changement de cet état de chose. Avec le système actuel les élus parisiens signent un chèque en blanc et le préfet de Paris libelle la somme demandée.*

» *La proposition socialiste offre à tous les élus les moyens pratiques et politiques de s'opposer à la volonté du gouvernement, alors qu'actuellement, le préfet peut inscrire d'office les dépenses. Avec une fiscalité autonome, c'est le Conseil de Paris qui décide. Loin de dédouaner M. Jacques Chirac, cette disposition le met au pied du mur. (...) La proposition d'une fiscalité départementale vise à permettre aux élus d'exercer leur droit de contrôle et d'engager leur responsabilité. Ce qui n'entraîne aucune charge nouvelle.* »

M. Sarre a conclu en rappelant les élus du P.C. « *à plus d'esprit d'unitaire* ».

● *Le Comité économique et social (C.E.S.) de la région d'Ile-de-France* s'est réuni, mardi 5 décembre, afin d'étudier le projet de budget pour 1979 proposé par M. Lucien Lanier, préfet de région. Il a déploré que le programme triennal en faveur des transports collectifs, adopté en 1977 et qui devait amener le conseil régional à investir chaque année 850 millions de francs en faveur des transports en commun en 1978, 1979, et 1980, était déjà battu en brèche.

Enfin, le président du C.E.S., M. Jean Gardin — il occupe ce poste depuis cinq ans — a annoncé que, pour des motifs personnels, il ne demanderait pas, en janvier prochain, le renouvellement de son mandat.

TRANSPORTS

LE TONNAGE DES FLOTTES GRECQUE, FRANÇAISE ET CHINOISE S'EST SENSIBLEMENT ACCRU EN 1978

Londres (*A.F.P.*). — La flotte marchande mondiale a enregistré sa croissance la plus faible depuis dix ans au cours de l'année qui s'est terminée le 1er juillet 1978, en progressant seulement de 3 %, indiquent les dernières statistiques du bureau de classification maritime de la Lloyd's. Elle s'était accrue de 6 % en 1977 et de 9 % en 1976. La flotte des navires battant pavillon de complaisance libérien est restée, au cours de ces douze mois, la plus importante, avec 80,1 millions de tonnes. Comme les années précédentes, le Libéria est suivi par le Japon avec 39,1 millions de tonnes (en régression toutefois de 2,1 %).

La flotte grecque s'est hissée du quatrième rang en 1977 au troisième rang cette année, après une forte augmentation de 15 %, ce qui semble refléter la désaffection croissante des armateurs grecs pour les pavillons de complaisance.

Ont également progressé les flottes marchandes française (+ 5 %) et italienne (3,5 %), ainsi que celle de la Chine, qui se situe maintenant au quatorzième rang, gagnant une place sur l'année précédente.

● *Amsterdam - Pékin par air.* — Les compagnies aériennes néerlandaise (K.L.M.) et chinoise (C.A.A.C.) vont ouvrir une liaison régulière entre Amsterdam et Pékin : un accord de principe vient d'être signé à La Haye. La date d'ouverture de la ligne n'est pas encore fixée. — *(A.F.P.)*

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartem. achat

Rech. appts 2 à 5 pces PARIS, préfère rive gauche, avec ou ss travaux. Urgt. Paiement compt. chez notaire - Tél. : 873-20-67.

URGENT - RECHERCHE 5/7 p. tt cft, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL - 265-90-05

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

PART. souhaite acheter APPT ANCIEN 150 à 20 m2 avec terrasse ou jard. même en mauvais état, 6e, 7e, 14e. 337-69-76.

locations non meublées Offre

Paris

ILE SAINT-LOUIS, CHARMANT DUPLEX, CARACT., bns, cuis. équip. 2.150 F C.C. - 727-84-76.

5 P. MUETTE - 220 M2 + 2 CHBRES SERV. Possib. profess. libérale. Stand. 5.000 F + reprise justifiée. 47, av. Paul-Doumer. Ce jour 12 à 20 h, ou 566-72-53.

15e 2 P., 30 m2, kitch. équipée, sal. de bains, w.-c. 950 F net - POR. 03-83.

Région parisienne

30 km, St-Cloud, banl. Ouest : magnif. villa neuve, 8 Pièces, 40 m2, séj., 5.000 F. - 098-79-99.

locations meublées Demande

Paris

Etudiant arabe cherche chambre ou studio, tout conft, Paris. Téléphone : 805-10-68, le soir.

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO au 6 PIECES pour cadres, étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. Téléphone : 556-17-49.

locations non meublées Demande

Paris

DIRECTEUR DE SOCIETES référ. 1er ordre, rech. appart. 5 Pces, rive gauche, tout conft et standing exigés, libre rapidement. Tél. : 222-42-43, P. 25.

CABINET HERMES 17, rue de Bourgogne, Paris-7e, rech., URGENT, APPTS même loyer élevé. - Tél. : 705-22-13.

Pour STÉ INTERNATIONALE Luxe, studio, appartem., villas. RESIDENCE SERVICE, 742-62-65

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavill., ttes banl. Loyers garantis 4.000 max. - 283-57-02.

immeubles

VINCENNES - Rue DIDEROT, proximité tous commerces, imm. r.-de-ch.+2 étag., 230m², 6 appts occupés + 1 studio, libre, jard. 320.000 F - Tél. 755-82-30.

hôtels-partic.

PORTE DAUPHINE Voie privée Hôtel part. 10 pièces, gd atelier d'artiste. Maison gardien. Gar. Jardin. Prix : 2.500.000 F - 540-98-64.

fonds de commerce

A VENDRE
RUE SAINT-SÉVERIN
près Bd SAINT-MICHEL
TRÈS BEAU
RESTAURANT NEUF
Tél. 359-23-89 DE 10 H. A 19 HEURES

Propriétaire vend ELEVAGE AVICOLE 35 années d'exploitation MONTAUBAN (82) Saine affaire moderne : capacité 5.000 reproductrices, couvoirs, poussinières, fabrique aliments, frigorifiques, ateliers, bureaux, installation électrique, groupe électrogène et maison 6 pièces + possibilités, confort. Ecrire : M. ROBIN, 34, rue de Bretagne, 94-CRÉTEIL.

STATION SKI ALPES CABINET IMMOBIL. F.N.A.I.M. Px 1.070.000 F crédit et associat. possible - Téléph. : 373-37-82

Part. à Part. vend banlieue Est papeterie - librairie. Très bel emplacement. Chiffre d'affaires DEPASSANT 1.000.000 de francs. Tél. : 324-20-77.

VIGNEUX CENTRE. A céder raison santé PARFUMERIE ou autre activité + logement, 90.000 F - VIMO, 951-32-70.

Etude d'avoué à la Cour à céder cause décès. S'adresser Mme J. GOBBI, 10, r. Blasset, 80000 AMIENS. Tél. (22) 89-34-28.

bureaux bureaux bureaux

bureaux à vendre
à une adresse de prestige
152, Bd HAUSSMANN
PARIS 8e
parking public souterrain au pied de l'immeuble
cervi 20, rue Chauchat Paris 9e
247.13.22

GENTILLY. Loue imm. de bur. et magasin, bel emplacement, près métro, accès faciles, 650 m². 256-16-87.

20e arrdt 207 m2 et 275 m2 par propriétaire Achat possible. - Tél. : 723-72-00.

AGENCE PUBLICITE recherche à l'achat, Paris-centre ou Neuilly 400-600 m² bureaux, 10 lignes téléphoniq., 4 parkgs. Faire proposition CG & Ass., 9, rue A.-de-Vigny (8e).

PARIS-20e Près Place Gambetta BUREAUX NEUFS à louer dans imm. de standing 960 m2 divisibles en étage 638 m2 divisib. en rez-chaussée. Parkings disponibles Egalement à louer même adr. LOCAUX COMMERCIAUX et ENTREPOTS NEUFS SOGEI, 7, rue des Cordelières, 75013 PARIS - 331-65-61

1 à 20 BUREAUX tous quartiers MAILLOT. - 293-45-55 Locations sans pas-de-porte

BOURSE 1.000 M2 BUREAUX MODERNES dans imm. indépend. Possib. division par lot 400 m2 minimum à louer 430 F/le m2 H.T./an. 265-64-11.

Boutiques

CHERCHE-MIDI. - Magnifique boutique 42 m² + cave aménagée, parfait état, tous commerces. 235.000 F murs et fonds. Tél. : 222-42-43.

locaux commerciaux

VERSAILLES-CHANTIERS, sur 6.000 m² terrain, accès camions 5.000 m², locaux développés, à céder en droit de bail 350.000 F - VIMO, 951-32-70.

viagers

Recherche PARIS, libre ou occupé, studio à 6 pièces. Etude LODEL - 355-61-58.

LIBRE VAUCRESSON. Gd stdg. 4-5 p., garage, terrasse, soleil, 350.000 F + 3.000 F. F. CRUZ, 8, rue La Boétie - 266-19-00.

AV. VICTOR-HUGO - Luxueux studio + parking. 35.000 F + 2.000 F. Occupé Fme 70 ans. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

Sté spécialiste Viagers F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix, indexation et garanties Etude gratuite discrète

pavillons

TRAPPES-BOISSIERES. Urgent, pavillon récent, séjour, salon, 3 chbres, dépendances, jardin, 360.000 F. - VIMO, 951-32-70.

BOURG-LA-REINE Me Calme, charmant PAVILLON refait neuf, 7 pièces sur joli jardin. - Prix exceptionnel vu urgence 800.000 F. 702-34-86.

BRY-SUR-MARNE près MARNE Centre. Pav., séjour, 3 chbres, cuisine, bains, garage, confort. Prix 350.000 F. Crédit 80 %. AG. REGNIER 254, av. Pierre-Brossolette, 94 LE PERREUX - 324-17-63

villas

L'ETANG-LA-VILLE Calme. Charmante VILLA ILE-DE-FRANCE, PLAIN-PIED. Parf. état. Récept. 40 m2 + 3 chbres, 2 bains, cuis. amén. Tt cft. Gar. Beau jardin 500 m2. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE. A vendre très belle villa stdg, située dans petite ville touristique de la Côte. Vue imprenable sur la mer. Terrain 1.629 m2. Surf. au sol 192 m². Bâtiment : ss-sol 162 m², dépend. et gar. R.-de-jdin 159 m², séj./loggias, cuis., 3 chbres, bains, w.-c., débarras. Etage : 135 m², séj./loggi./balc., cuis., 2 chbres avec balc., bains, w.-c. Ecr. à 6.959, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PERPIGNAN, P.-O. Quart. résid. très lux. villa, récept. 45 m², cuis. entièrem. équipée, 4 belles chbres, 2 s. bs, bureau, gar. 2 voit., ch. cent., tt cft, gd balc., terrasse, parf. état, tr. ensol., terrain 400 m² entier. clos et décoré, affaire exceptionn. - Prix : 750.000 F. AGENCE COTE VERMEILLE, 33, avenue du Grau, 66700 Argelès-Plage. Tél. (68) 36-00-73.

EXCEPTIONNEL BREVANNES 5' R.E.R. villa récente, compr., r.-de-ch. : hall d'entrée, séjour de 80 m² avec cheminée, vaste cuis. 28m², w.-c. ; A l'étage : 4 chambres, 2 s. de bains, w.-c., combles aménageables ; sous-sol total : garage 3 voitures, bureau, salle de jeux, salle d'eau, w.-c., jardin 800 m². Prix : 650.000 F. Tél. : 569-29-13 sur rend.-vous.

78 Dans petit bourg 32 km Paris Très belle VILLA neuve luxueusement agencée Terrain 2.000 m2 Vue imprenable sur coteaux du Vexin. 7 pièces, garage 3 voitures. Libre à la vente. Prix à débattre. UFFI - 261-80-27, poste 442

ST-GRATIEN Belle villa 6 pièces dont une 45 m2 r.-de-ch. + jard. 850 m2, remise 42 m2 + garage. 750.000 F. - 989-31-74.

terrains terrains

Particulier vend terrains BORD RIVIERE, 1 h. ouest Paris, 2 min. tous commerces, viabilité, 3.600 m² et 6.500 m², 38 F/m². Tél. : (37) 82-04-37.

Vends terrain à bâtir boisé viabilisé, 16 km Est Bordeaux, 3.180 m², 110.000 F. Téléphoner heures repas : (56) 23-24-28.

Port-Marly. Pptaire vd terrain pour villa 490 m², 220.000 F. Tél. : 916-53-27.

SEVRES - 350 mètres gare, 15 min. Paris-Saint-Lazare, TERRAIN 900 m², secteur résidentiel - 522-38-28.

VAR 70 MIN. MER Magnifique terrain à bâtir 3.400 m2, plat, vue dégagée, soleil, calme, pas trop isolé. Prix total 90.000 H.T. Très gros crédit possible. Tél. CATRY, Jeudi (91) 54-92-93 jours suivants (94) 70-63-38.

150 km PARIS EST ETANG à vendre : 21 HA 12 HA pièce d'eau ; 9 HA terrains boisés. Bien situé. Ecr. no 407, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

propriétés propriétés

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
FNAIM Cimi
CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

AULNAY-SOUS-BOIS Résidentiel - Exceptionnel, près gare, angle rue, sur 750 m2 clos et planté, pavillon 9 pièces dont grande pièce av. cheminée, 2 bns, terrasse. Chff., gar., tél., Possib. comm. ou 2 ménages. 645.000 F, gros crédit. 285-38-96

REGION ORGEVAL - Maison bourgeoise, 10 pièces principales + dépendances, cour, jardin 4.000 m², confort à prévoir, 995.000 F - VIMO, 951-32-70.

15 km. Cannes, superbe mas 18e entier, restauré, s/1 ha. 1/2, gd livg + s. à manger, cuis. moderne, 4 chb.+bibliothèque, 3 bs, logt gardien, dép., gar., piscine, très belle vue, réelle affaire, vendue sous valeur cause décès, 2.200.000 F. Cabinet D. RENARD (FNAIM) Téléphone : (93) 99-55-20, 12, bd de Lorraine, 06400 Cannes.

Proximité VERSAILLES Très belle résidence, construction récente, 250 m2 habitables + bâtiment pour personnel indépendant. PRIX 1.500.000 F Cab. DU CHESNAY 954-40-67 ou 954-42-87

MEREVILLE 64 km SUD PARIS Sur 2.400 m2 - 2 façades MAISON 1968 - Tout confort SS-SOL 91 m2, 2 gar., chauffer., laverie, w.-c. R.-DE-CH. 95 m2 séj. s. à m., gde cheminée, entrée, w.-c., cuisine équipée, 2 chbres. 1er ET. 76 m2, 4 chbres dont une poutres appar., salle d'eau, w.-c., placards, 620.000 F - Tél. : 495-02-92

Plein Centre près R.E.R. de ST-GERMAIN Très belle demeure avec vastes réception, 9 chbres, dans parc boisé de 1.600 m2. Prix justifié. RHODES, Le Vésinet, 976-33-84.

Belle maison d'habitation ancienne, P. de taille, 5 P., sur expl. de 20 ha., plaine de la Garonne, 10 km MOISSAC. Bon placement, vente directe. Ecr. no 8.573 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

maisons de campagne

MAISON A VENDRE (libre) superf. terr. 702 m². Séj., cuis., 2 chb., w.-c., s. d'eau, vide sanit., balc. fers forgés sur deux façades. 90 km de Paris, 10 km avant MONTARGIS. Prix : 220.000 F. Tél. : 677-00-29 après 19 heures.

VAUCLUSE 5' GORDES Séjour, kitchenette, bains, w.-c., terrain ds parc de 2 ha. Prix 80.000 F av. 20.000 F comptant. CATRY. Tél. jeudi (91) 54-92-93 jours suivants (90) 57-47-95

EXCEPTIONNEL Au sud de l'ALLIER, A 600 M. ALTITUDE, s/terrain 950 m2 maison construction granit, 3 P. RUSTIQUES chemin. pierre, poutr. appar. gren., cave + GRANGE 100 m2 AU SOL. Eau et élect. sur pl. PRIX : 41 000 F. créd. 80 % s/5, 7, 10 ou 15 a. PROGECO, 11, av. Sinturel, 03 Saint-Pourçain-sur-Sioule. Tél. (16-70) 45-30-68 FERME LE LUNDI

châteaux

130 KM PARIS BEAU CHATEAU sur 5 ha. 2,5 millions de francs. Région ROUEN Magnifique manoir Louis XIII, 12 p., tt cft, 1,2 millions de F. 35 KM ROUEN Belle MAISON de MAITRE séjour, living, 4 chambres, P. équipées boiseries, grand cft, parc 5.700 m². 580.000 F. LE MANOIR (35) - 80-56-33.

Le Monde

économie

SOCIAL

Les grèves dans les secteurs public et privé

Des usagers de la S.N.C.F. manifestent à Paris contre les retards

Des usagers de la S.N.C.F. ont manifesté, mardi gare de Lyon, à Paris (nos dernières éditions datées 6 décembre), pour protester contre les retards occasionnés par la grève des agents de conduite C.G.T., C.F.D.T. et autonomes, entamée le lundi 27 novembre pour tenter d'obtenir l'annulation des nouveaux programmes de roulement. Ces usagers ont exprimé leur mécontentement moins contre les grévistes que contre la direction régionale de la S.N.C.F. Ils ont distribué des tracts émanant d'un comité de défense des usagers des transports du sud Seine-et-Marne et dénonçant « *la hausse record des tarifs, l'insuffisance du nombre des trains, l'irrégularité du trafic, le « confort » souvent contestable, etc.* »

Les agents de conduite ont, pour leur part, décidé de poursuivre leur action. Dans un tract distribué aux voyageurs, ils expliquent ainsi leur mouvement : « *Actuellement, le service banlieue de Paris Sud-Est est assuré par soixante-quinze conducteurs. Le nouveau programme prévoit d'assurer le même service avec soixante-treize conducteurs. Ce système permet donc une augmentation de la productivité par agent en diminuant les effectifs. Si nous acceptons le principe de cette distribution du travail, la S.N.C.F., dans un avenir proche, pourra, en utilisant les maxima de travail et les minima de repos permis par la réglementation du travail du personnel roulant, diminuer les effectifs considérablement.* »

Ils ajoutent que si ce nouveau programme était annulé, « *le trafic reprendrait normalement et immédiatement* ».

D'autre part, des voyageurs ont bloqué le trafic, le lundi 4 décembre, pendant près de quatre heures, à Montfort-l'Amaury (Yvelines), en « occupant » les voies. Ces usagers se disaient excédés par les retards permanents sur la ligne Alençon-Dreux-Paris, provenant, selon la S.N.C.F., des difficultés de fonctionnement de la locomotion diesel en hiver.

● A la centrale de l'E.D.F. de Fessenheim (Haut-Rhin), environ 77 % des deux cent quatre-vingts ouvriers sont en grève, depuis le 5 décembre au matin, faisant tomber la production de 1 800 à 900 mégawatts. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. réclament la création immédiate de trente-quatre postes, nécessaires, selon eux, à l'amélioration des conditions de travail.

En revanche, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont décidé de suspendre les débrayages qu'elles avaient lancés, depuis quatre semaines, dans les centrales thermiques et nucléaires pour obtenir, là aussi, une augmentation des effectifs.

La fédération C.F.D.T. évalue à quatre cents le nombre des postes dont la création a été obtenue. De plus, dit-elle, la direction de la production thermique de l'E.D.F. a confirmé que les chefs de centre pouvaient négocier, localement, les questions relatives aux effectifs, dans le cadre des règles statutaires. De son côté, la fédération C.G.T. réunit, le 7 décembre, les trois cent cinquante délégués de son conseil général pour faire le point avec l'ensemble des personnels de l'E.G.F.

● *A Boulogne-sur-Mer*, à la veille de la manifestation « ville morte » du jeudi 7 décembre, les ouvriers et employés des APO (Aciéries de Paris et d'Outreau) ont décidé d'occuper les trois usines boulonnaises de cette entreprise, nous signalent nos correspondants. Mardi soir, le personnel avait reçu confirmation des mille cinq cents licenciements prévus (*le Monde* du 5 décembre). Cependant, la protestation de jeudi dépassera largement le cadre des aciéries, en raison de la situation de l'emploi dans toute l'agglomération. C'est pourquoi Boulogne-sur-Mer et les seize localités qui l'entourent seront jeudi « mortes » à toute activité : commerces, entreprises, industries portuaires, services publics, cafés et restaurants seront fermés.

● *A Marseille, des grèves dans le métro* ont été organisées du mardi 5 au jeudi 7 décembre par les syndicats C.G.T., C.F.T.C. et F.O. pour obtenir « *un statut local du personnel* ». Il s'agit de grèves limitées à des heures variables.

● *A Feysin, la grève de la raffinerie Elf*, qui se poursuit depuis le 28 novembre, a été reconduite le mardi 5 décembre. Les revendications portent sur l'embauche du personnel intérimaire, les salaires, les classifications et la garantie de l'emploi.

VERS UNE RENCONTRE C.G.T.-C.F.D.T.

M. Maire : nos deux fédérations peuvent créer la dynamique du renouveau

Est-ce par des « oui, mais... » que M. Edmond Maire, à Saint-Etienne, le 5 décembre, a répondu aux appels unitaires lancés par la C.G.T. à son congrès de Grenoble ? Cela pourrait aussi bien se traduire par un « non, mais... », car M. Maire met en doute la réalité de la volonté cégétiste de lancer un comité national d'unité d'actions, irréalisable actuellement.

M. Maire n'en propose pas moins une rencontre à M. Séguy, car, à côté des insuffisances des analyses de la C.G.T., il constate que celle-ci a amorcé une autocritique et une nouvelle analyse des problèmes économiques qui la rapprochent de la C.F.D.T.

Le mouvement syndical peut, s'il dépasse ses insuffisances, « sortir des ornières qui ont conduit à mars 78 » et créer « la dynamique du renouveau ».

« *Le congrès C.G.T. a préféré le spectaculaire à l'efficacité en lançant un appel à la constitution d'un comité national d'unité d'action. En effet, cette idée a été lancée sans avoir réuni les conditions de son succès. Comment croire que F.O. accepterait de revenir sur trente ans de refus sous l'effet d'un simple appel public ? Et pour la C.F.D.T., à quoi correspondrait-il, à quelle utilité ?*

L'accord C.G.T. - C.F.D.T. du 26 juin 1974 garde toute sa valeur, constate M. Maire. Les attaques de la C.G.T. ne sont pas justifiées, car elles relèvent « *des différences et divergences entre nous, sur l'analyse de la crise, les moyens d'y faire face, les priorités revendicatives et les formes d'action* ».

Dressant un bilan du congrès de Grenoble, M. Maire, du côté négatif, cite d'abord la déformation des positions de la C.F.D.T., qui a esquissé « *le vrai débat C.F.D.T.-C.G.T. sur la façon de mener l'action et sur la place respective de l'action syndicale et de l'action politique* ».

La C.G.T. « *n'intègre pas la dimension européenne dans une stratégie de classe* ». Elle souhaite une meilleure représentativité de ses organismes directeurs et « *se demande comment faire pour que d'autres courants de pensées idéologiques ou politiques — socialistes ou chrétiens — viennent nuancer le courant communiste. Poser le problème ainsi est sans issue pour l'indépendance syndicale* » La C.F.D.T., au contraire, dit M. Maire, « *combat pour que l'organisation syndicale définisse elle-même son analyse de la société, ses perspectives, sa stratégie et sa pratique, produise son idéologie et sa culture dans les limites de sa compétence.* »

Puis le leader souligne l'absence « *d'autocritique sur les limites des solutions proposées jusqu'ici pour faire face à cette crise. Or ce point est fondamental. A notre avis, c'est même la faille première qui a conduit à la division de la gauche. (...) Pour mettre les pieds dans le plat, la distribution de ressources qui avait été prévue en faveur de très nombreuses catégories sociales n'aurait-elle pas été rapidement annulée par l'inflation ? N'aurait-elle pas mis en difficulté une économie française nécessairement ouverte sur l'extérieur ?*

« *Lier nos revendications aux transformations que nous voulons est donc aujourd'hui indispensable. Effectuer les choix entre nos revendications pour porter toutes nos forces sur les points-clés, sur les enjeux de la réorganisation économique et sociale est donc une attitude autrement plus efficace que celle qui consiste à refuser toute modification de nos priorités revendicatives, en arguant de ce que nous ne sommes pas responsables de la crise. De plus, il n'y a pas de mobilisation sociale réelle sans des choix clairs et limités.*

Au contraire, estime M. Maire, les campagnes lancées par la C.F.D.T. sont efficaces parce qu'elles « *répondent réellement à la crise et tendent à imposer d'autres éléments de restructuration que ceux découlant de la logique patronale* » et convergent vers les thèmes des autres syndicats d'Europe.

Passant aux aspects positifs du congrès de la C.G.T., M. Maire demande : « *L'important n'est-il pas que, pour la première fois, un débat critique et autocritique se soit engagé publiquement, les clivages passant aussi entre militants communistes, y compris apparemment au plan confédéral ?* »

Dès le lendemain des législatives, la C.F.D.T. avait engagé cette critique. En y procédant à son tour, la C.G.T. se rapproche de la C.F.D.T.

« *Quand Georges Séguy estime que la C.G.T. a surestimé la possibilité d'une victoire électorale ou substitué le programme commun des partis de gauche à son propre programme, il entre en résonance avec maintes de nos critiques (...). Nous connaissons bien la distance qui sépare la tribune d'un congrès de la pratique sociale ; nous sommes conscients qu'il y a loin de ces déclarations à la forme d'action stéréotypée, figée, que la C.G.T. nous a proposée au plan confédéral dès septembre (...). Notre responsabilité, c'est, au contraire, de souhaiter qu'il s'élargisse, dans l'intérêt des travailleurs et dans celui de nos deux confédérations.* »

● *A l'imprimerie Chaix*, à Saint-Ouen, occupée par les ouvriers du Livre depuis le 6 décembre 1975, un rassemblement, organisé sous le patronage du comité intersyndical du Livre parisien C.G.T., aura lieu le jeudi 7 décembre, à partir de 18 heures.

● *Manifestations des pompiers professionnels*. — Des pompiers professionnels répondant à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C. ont manifesté, mardi 5 décembre, dans plusieurs grandes villes ou ont envoyé des délégations déposer leur cahier de revendications dans les préfectures. Les syndicats des pompiers professionnels — ils sont 12 000 en France — demandent la création de 30 000 emplois nouveaux « *pour assurer plus efficacement la sécurité de la population* », des augmentations de salaires et la retraite à 55 ans.

APRÈS L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS SYNDICATS-C.N.P.F.

M. Robert Boulin veut déposer un projet de loi sur la réforme des indemnisations du chômage

Après l'échec des négociations entre le C.N.P.F. et les syndicats sur l'indemnisation du chômage, mardi soir 5 décembre, M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, devait proposer au conseil des ministres de ce mercredi 6 décembre de présenter très prochainement — le 13 ou le 20 décembre — un projet de loi sur la réforme des indemnisations du chômage.

M. Robert Boulin, qui devait définir ses orientations devant la presse mercredi après-midi, entend maintenir la structure paritaire de l'UNEDIC mais modifier le système assez complexe des allocations publiques et complémentaires. Il pourrait proposer une fusion des deux types d'allocations, majorer celles qui représentent actuellement 35 à 40 % du salaire antérieur et rendre l'allocation supplémentaire d'attente dégressive (90 % au début, mais 60 % au bout de neuf mois au lieu de 90 % durant un an). En outre, le gouvernement, qui doit consulter auparavant les syndicats et le patronat accepterait de combler partiellement le déficit prévisible de l'UNEDIC. Mais le problème qui se pose au ministre est de savoir si par la voie législative il faut modifier la convention collective qui régit l'UNEDIC...

Un bilan négatif

Neuf réunions pour aboutir à un constat d'échec : le bilan des négociations sur la réforme de l'indemnisation du chômage, entreprises depuis le 19 juin dernier entre le C.N.P.F. et les syndicats, est donc négatif. Pourtant, les partenaires sociaux avaient accepté de relever les allocations spéciales ASSEDIC à 45 % du salaire brut antérieur et avaient admis le principe de la dégressivité de l'allocation supplémentaire d'attente (ASA, 90 % du salaire brut antérieur pendant un an, selon la formule actuelle). Mais c'est justement sur les modalités de cette dégressivité que les discussions ont échoué.

En effet, le C.N.P.F., qui avait d'abord voulu une réforme du système d'indemnisation à coût constant, avait accepté, au fur et à mesure des négociations, une dépense supplémentaire de 200 à 300 millions de francs. Mais c'était encore très loin des propositions syndicales qui auraient entraîné, selon le C.N.P.F., une charge nouvelle pour l'Etat de 3,5 à 4 milliards de francs, sans même tenir compte du déficit prévu de l'UNEDIC pour 1979.

Les partenaires sociaux se sont séparés, mardi soir, après cinq heures de discussions, en se renvoyant mutuellement la responsabilité de l'échec des négociations. Dans une déclaration commune, la C.G.T., la C.F.D.T., F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C. critiquent vivement le patronat et le gouvernement, accusant notamment l'Etat de « *n'avoir rien fait pour débloquer la négociation à un moment où le nombre de chômeurs est en constante augmentation* ».

Les syndicats ont également regretté que le C.N.P.F. ait refusé de s'associer à une démarche commune qui aurait eu pour but de faire connaître au gouvernement les divergences et convergences des partenaires sociaux en la matière et de réclamer une participation financière accrue de l'Etat. Pour M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., l'intervention financière de l'Etat est nécessaire, mais elle doit entraîner une « *économie* » pour le régime de l'assurance-chômage, ce qui n'est pas le cas avec les propositions syndicales. « *C'est pour cela*, a-t-il dit, *que nous avons refusé de nous associer à une démarche commune vis-à-vis de l'Etat.* »

De son côté, la Confédération générale des P.M.E. « *regrette* », dans un communiqué, l'échec de ces négociations et « *tient à réaffirmer les impératifs économiques qui doivent inspirer le réaménagement indispensable d'un système qui n'est plus adapté à la situation actuelle* », en insistant sur la « *nécessité de ne pas accroître les charges des entreprises* ».

● « *F.O. n'acceptera pas que le C.N.P.F. remette en cause l'accord sur la préretraite* » volontaire à soixante ans, accord qui vient à expiration en mars 1979, a déclaré M. André Bergeron, secrétaire général de F.O. « *Si le C.N.P.F. le faisait, nous réagirions avec une extrême dureté* », a indiqué le dirigeant de F.O., qui a cependant ajouté que lors de la nouvelle réunion, le 5 décembre, sur l'indemnisation du chômage, sa centrale « *aura un comportement constructif* ».

SÉCURITÉ SOCIALE : les entreprises de main-d'œuvre ne seront pas pénalisées

Quant aux mesures que prépare le gouvernement pour combler le déficit de la Sécurité sociale, elles ont fait l'objet d'une intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, mardi 5 décembre, lors du débat au Conseil économique et social (C.E.S.), sur le rapport de M. Corentin Calvez, relatif au financement de la sécurité sociale.

« *Les mesures de redressement financier qui permettront de faire face au déficit prévisible de la sécurité sociale en 1979 seront fixées de manière à ne pas défavoriser les industries de main-d'œuvre et à ne pas entraver la compétitivité de notre économie qui constitue en définitive la condition fondamentale de la défense de l'emploi* », a déclaré Mme Simone Veil.

« *Ce n'est pas dans une réforme de l'assiette des cotisations que réside la solution miracle des problèmes de la Sécurité sociale* », a-t-elle ajouté, approuvant ainsi le projet d'avis du C.E.S. qui se déclare opposé aux deux formules un moment avancées par le commissariat du plan : réduction des cotisations et création d'une T.V.A. spéciale ou augmentation des impôts directs.

Bien qu'aucune décision ne soit encore arrêtée, le gouvernement serait favorable à une double augmentation des cotisations : déplafonnement de 3 points à la charge des assurés et de 1,5 point à la charge des employeurs pour l'assurance-maladie, mesure qui, effectivement, ne pénalisera pas trop les entreprises de main-d'œuvre ; augmentation de 1 à 1,5 point pour l'assurance-vieillesse. D'autres initiatives sont encore à l'étude dans la mesure où 15 à 18 milliards de francs de recettes nouvelles doivent en principe être trouvées alors que les relèvements de cotisation sont pour le moment envisagés.

DEVANT LA PRESSE SPÉCIALISÉE

M. Rocard : « La rupture avec le capitalisme c'est la suppression du salariat et le partage du pouvoir entre les citoyens »

M. Michel Rocard, secrétaire national du parti socialiste, qui était mardi 5 décembre l'invité des journalistes économiques et financiers, a répondu pendant plus de deux heures aux questions économiques, sociales ou politiques qui lui étaient posées. Refusant de s'en tenir aux sujets d'actualité, il a évoqué longuement la volonté des socialistes de « rompre avec le capitalisme », définissant notamment cette rupture comme l'« abolition du salariat », la fin de l'« aliénation des travailleurs », le « partage du pouvoir entre les citoyens » et l'instauration d'une société autogestionnaire « de justice et d'égalité ». Il a, au passage, regretté que trop d'hommes de gauche hésitent à mettre en cause la propriété (foncière notamment) ou la hiérarchie des revenus pour se contenter de « certaines recettes qui ne sont que de fausses ruptures » avec le régime capitaliste. Soulignant la nécessité d'un retour aux sources du socialisme, il a rappelé la « formidable espérance » qu'avait suscitée le Front populaire en 1936 et remercié M. Mendès France pour avoir réconcilié « le peuple de France avec l'idée de la rigueur, qui veut qu'on ne mente pas en politique ».

Estimant en préambule « inacceptables » les propos de MM. Giscard d'Estaing et Barre, selon lesquels il serait impossible de mener une autre politique, M. Rocard a déclaré : « *Il n'est pas correct de camoufler l'impuissance des volontés derrière les fatalités internes ou externes. Sur la plupart des problèmes en suspens, d'autres politiques sont réalisables.*

» *Nous savons que la continuité et la persévérance sont des éléments indispensables à la réussite de toute politique économique. Nous ne disons pas que tout est possible et tout de suite et qu'il faut faire fi des contraintes, notamment de celle tenant à l'équilibre extérieur ; mais nous affirmons qu'en quelques années, en définissant d'autres priorités et en s'appuyant sur d'autres forces sociales, l'on peut parvenir à une société plus démocratique et moins inégalitaire (ou les capacités d'épanouissement et d'initiatives individuelles et collectives seront accrues) qui restera ouverte sur l'extérieur. Actuellement la situation économique et sociale est grave.* »

« *S'en prendre à la propriété qui aliène les travailleurs en les privant du droit d'organiser leur travail et de disposer de ses fruits est indispensable*, a ajouté M. Rocard. *D'où les nationalisations voulues par la gauche. Mais ce n'est pas suffisant : dès l'origine du socialisme, utopistes et marxistes se sont trouvés d'accord pour vouloir l'abolition du salariat lui-même, afin de rendre au travailleur la liberté et le droit à l'épanouissement personnel, qui est la grande affaire du socialisme. Le capitalisme d'Etat, ce n'est pas la rupture avec le capitalisme ; l'expérience a montré les dangers de sa bureaucratie. Ce qu'il faut, c'est inventer les moyens de produire démocratiquement, en intégrant la liberté à l'organisation du travail.*

» *La gauche devra inventer des outils nouveaux pour organiser un système de pouvoir qui ne dépende pas de la propriété et dont la légitimité soit définie par le consensus des travailleurs. Ainsi sortira-t-on de l'aliénation du salariat.* »

D'où l'intérêt, pour M. Rocard, du secteur productif « *ni étatique ni privé* » où peuvent s'élaborer des formes nouvelles de pouvoir démocratique et de solidarité dans le travail : coopératives, mutuelles, associations sanitaires et sociales non lucratives. « *Plus de 700 000 hommes y travaillent actuellement. Je ne crois pas qu'on arrivera au socialisme par extension des coopératives. Mais je crois que là peuvent s'inventer certains moyens de mettre l'outil de production sous le contrôle de la démocratie.* »

Par comparaison avec ce grand dessein, M. Rocard a brocardé « *ceux qui, à gauche, ont oublié leur volonté de lutter contre la spéculation foncière* », ceux qui oublient que « *la propriété est actuellement le verrou central de dévolution du pouvoir* » ou ceux qui ont une « *conception juridique étriquée, au point de croire que seule le transfert de propriété à 100 % fait une vraie nationalisation, conception un peu droitière qui néglige l'existence de la S.N.C.F., d'Air France, de l'A.F.P... où l'Etat est loin de posséder la totalité du capital* », et qui « *néglige la nécessité de transformer la vie dans les entreprises nationalisées pour s'en tenir à l'aspect juridique de la propriété* ». Le député des Yvelines a aussi regretté que certains, à gauche, hésitent à mettre en cause la hiérarchie actuelle des revenus, « *beaucoup plus forte qu'à l'étranger* ». Ce serait pourtant « *un moyen d'accélérer la réduction des horaires de travail sans diminution des bas et moyens salaires, afin de faciliter la création de nombreux emplois sans inflation* ».

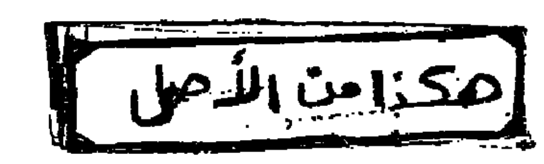
Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

LBM
PROCESSING
MOULIN SARRAZIN
1, place Balzac - 95100 Argenteuil
Télex 698462
Tél. 982 09 76 Poste 4200
JOURNÉE AVOCATS
14 Décembre 1978
Logiciels traitement de texte établis par avocats avec outils à partir de 20.000 F.
MATINÉE
Exposés et applications
DÉJEUNER - DÉBAT
APRÈS-MIDI
Présentations de matériels par 7 constructeurs sélectionnés
Participation 400 F déjeuner inclus
Nom ______
Adresse ______
______
Tél. ______
Règlement par chèque.
A retourner avant le 11 Décembre
Nombre de participants réduit.





AFFAIRES

L'INFORMATIQUE AU JAPON

Les ambitions de Fujitsu

De notre envoyé spécial

Tokyo. — En face, la mer. Derrière, le mont Fuji et sa corolle de neiges éternelles. Tout autour, les meilleures plantations de thé du Japon. Un site idéal pour un monastère. C'est là que la société Fujitsu a choisi d'installer sa nouvelle usine d'ordinateurs. Dans le calme et l'isolement. Toutes *les conditions sont réunies pour que* les mille deux cents employés assurent une production efficace. Ainsi, les quatre cents célibataires, des jeunes femmes pour la plupart, n'ont pas à se préoccuper de leur transport quotidien. La société leur offre des cellules — pardon, des studios — dans l'enceinte même de l'usine. *Gardiens et grillages les protègent* du monde extérieur. C'est dans ce « *complexe de Numatsu* », inauguré en 1976, que les ingénieurs de Fujitsu mettent la dernière main à ce qui sera, selon eux, « *le plus grand ordinateur du monde* ».

Dans l'histoire industrielle japo*naise, le cas de Fujitsu est original.* Créée en 1935, la firme était spécialisée à l'origine dans les télécommunications. Elle utilisait notamment des licences Siemens. Au début des années 50, l'un de ses dirigeants, grand spécialiste du « *go* » et professeur de mathématiques, M. Ikeda, *propose d'utiliser* les techniques des *télécommunications pour développer* un calculateur. Idée nouvelle, révolutionnaire même. Dans toute autre entreprise que Fujitsu, *explique-t-on* non sans fierté, cet anticonformiste n'aurait pas eu sa place. Mais Fujitsu se veut un peu à part dans l'univers industriel japonais. Alors que ses concurrents vont travailler à partir *des licences américaines, il sera le* seul à développer sa propre technologie, grâce à M. Ikeda.

En 1954, la première machine, baptisée Facom 100, voit le jour. Un an plus tard, la firme réussit un coup. Elle associe son nom au succès de Canon, à qui elle vient de livrer un des tout premiers ordinateurs.

Aujourd'hui, l'informatique représente 70 % du chiffre d'affaires de Fujitsu (soit 1,2 milliard de dollars sur un total de 1,7 milliard). Les 30 % restants proviennent des télécommunications et des composants électroniques. Comme I.B.M., le *groupe japonais fabrique, en effet,* ses propres circuits intégrés, ce qui lui assure une relative autonomie. En dix ans, Fujitsu a vu sa part du marché japonais passer de 9 à 19 %. Dans le même temps, celle d'I.B.M. est revenue de 37 à 25 %. La reconquête du marché intérieur étant en bonne voie, le groupe entend passer à l'offensive à l'exportation. Il mise pour ce faire d'abord sur ses produits.

La compatibilité

Fujitsu a choisi la voie de la compatibilité I.B.M. Ses responsables croient en la mini-informatique mais aussi aux grands ordinateurs. « *Dans l'environnement concurrentiel qui caractérise le monde de l'informatique, il fallait, pour survivre, être capables de construire des ordinateurs de grande puissance. D'ailleurs, nous constatons que les utilisateurs nous en demandent de plus en plus.* » Aussi Fujitsu s'est-il lancé, en coopération avec Hitachi, dans la course à la puissance. Et, en avril *1979, le premier exemplaire du* M 200 (1), le « *plus puissant ordinateur du monde* » sera livré à une université japonaise.

Second atout dans l'offensive sur les marchés extérieurs, ses liens avec Amdahl aux Etats-Unis et ceux, tout récents, avec Siemens en Europe. Fujitsu, qui a cru en Gene Amdahl dès le début, détient une participation de 26 % dans le capital de ce jeune constructeur américain, qui irrite tant I.B.M. En fait, les machines d'Amdahl sont pour une bonne part fabriquées par Fujitsu — une ligne de montage leur est spécialement attribuée — et habillées ensuite aux Etats-Unis.

Avec Siemens, les liens sont plus anciens. « *Avant, nous importions de la technologie. Maintenant, les rôles sont inversés.* » Un accord vient d'être signé aux termes duquel Siemens importera à partir de mai 1979 les M 200. Trois machines sont déjà en cours de montage à l'usine de Numatsu, où les ingénieurs allemands voisinent avec ceux d'Amdahl et de Fujitsu. On espère au Japon que cet accord débordera le cadre du seul M 200 et que peu à peu Siemens prendra à son catalogue *d'autres produits de Fujitsu.*

La firme compte bien étendre son influence dans le monde. Déjà, l'usine de Numatsu doit être agrandie pour y accueillir un nouveau laboratoire de recherche (le groupe consacre 15 % de son chiffre d'affaires à la recherche) et des installations pour le développement du *logiciel* (software), *un domaine que* les Japonais reconnaissent avoir un peu laissé de côté, mais où ils sont bien décidés à mettre les bouchées doubles...

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) *Fujitsu affirme que le M 200* offrira une puissance de traitement 1,5 fois supérieure au 3033 d'I.B.M. Des performances, qui demandent à être vérifiées. Le M 200 n'utilise pas de nouvelles technologies. C'est la même architecture que le modèle précédent (M 180). Il a toutefois une vitesse de traitement très rapide et comporte quatre processeurs.

Ecole Nouvelle d'Organisation Economique et Sociale
Etablissement privé d'enseignement Technique et Supérieur

EXPERTISE COMPTABLE

Préparation sur place et à distance

CERTIFICATS SUPERIEURS de Janvier à Juin 1979

- Révision comptable.
- Juridique et fiscal.
- Organisation et gestion des entreprises.

Dans un centre d'Etudes reconnu par l'Etat.

NIVEAU D.E.C.S. exigé.

ENOES

62 r. Miromesnil 75008 Paris
522.53.86 (lignes groupées)



Mini

MINI 850 - 17.550 F

11, rue Boursault-PARIS 17è
Tel: 293.65.65

Brevet européen contre inventeur français ?

M. X. est un homme heureux : à force d'astuce et de persévérance, il a réussi à mettre au point un procédé qui fait honneur aux capacités d'invention de l'esprit français, tant vanté dans les discours officiels. Las ! Quelque temps après M. X. déchante. Grâce à une innovation curieusement semblable à la sienne, un vilain étranger réalise de prospères affaires. Et ce jusque dans notre beau pays, à la barbe de M. X. qui n'en peut mais : il a négligé de se protéger en déposant un brevet.

Sous plusieurs variantes, l'histoire de M. X. est fort répandue. Depuis le professeur Alfred Kastler qui, pour cette raison, n'a guère profité, autrement que par le prix Nobel, de son invention du « pompage optique » *— qui a trouvé une application dans les lasers — jusqu'à cette P.M.E. qui, faute de moyens financiers pour déposer des brevets dans suffisamment de pays, a vu sa micro-pipette à affichage numérique copiée en Irlande.*

Si les trois quarts des onze mille brevets déposés en France chaque année sont d'origine étrangère, c'est que la moitié des industriels français ne songent pas à protéger leurs inventions. La Compagnie nationale des conseils en brevets d'invention, qui avance cette estimation, a demandé aux pouvoirs publics de lancer des actions d'information sur la protection de la propriété industrielle. Une « journée d'études sur le brevet européen » vient donc d'être organisée.

Ce brevet européen, dans lequel la compagnie voit un danger supplémentaire, n'est pas encore, à cause de l'opposition de la Grande-Bretagne et du Danemark, un projet unique du Marché commun, mais simplement une procédure pour la délivrance simultanée de brevets dans certains pays que le déposant peut choisir sur une liste de neuf (Allemagne, Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suède, Suisse). D'où gain de temps. Les professionnels considèrent en outre que les tarifs du projet européen, variables selon le nombre des pays retenus, sont plus intéressants que ceux des brevets nationaux à partir des trois pays.

Du coup, assurent les conseillers en brevets, s'appuyant sur les statistiques des six premiers mois de fonctionnement, « compte tenu de l'importance du marché français, tous les étrangers qui déposeront des brevets européens désigneront la France, même s'ils n'étaient pas primitivement intéressés par une protection dans notre pays ; car cette désignation n'entraînera qu'un coût marginal relativement modeste. Le brevet européen va encore accroître la proportion de brevets français d'origine étrangère. Les industriels français devront faire face à un nombre accru de procès en contrefaçon. La conséquence sera soit l'interruption de certaines branches d'activité, soit le paiement des redevances *à l'étranger* ».

Y a-t-il un moyen de réagir autre que de pester contre Michel Debré et le C.N.P.F., qui ont relancé, il y a dix ans, l'idée du brevet européen, en croyant qu'un examen sévère de « brevetabilité » *(qui n'existait guère en France) freinerait la pénétration américaine ? Oui, répond la Compagnie nationale des conseils en brevets : c'est en profitant de ce brevet européen pour persuader les industriels français de la nécessité de protéger leurs innovations et d'accroître à meilleur compte leur protection à l'étranger, afin de préparer de nouvelles exportations :* « Il faut faire comprendre aux entreprises qu'un brevet est un moyen d'offensive, non un diplôme que l'on accroche. »

Une telle action ne suffira certes pas à combler toutes les insuffisances en matière d'innovation de l'industrie française ; notamment son retard par rapport aux principaux pays concurrents pour les efforts de recherche-développement, consacrés aux biens d'équipement civils. Mais on aurait tort de faire la fine bouche, pour une fois qu'une organisation professionnelle se tourne vers les pouvoirs publics pour leur réclamer de l'information plutôt que des subventions.

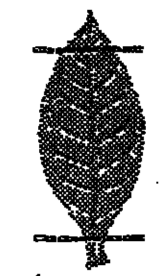
M. S.

LEGERE EN NICOTINE ET GOUDRONS.
CORSEE EN GOUT ET EN AROME.

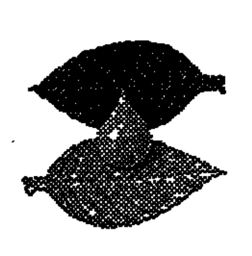
R6 est composée d'une sélection de tabacs blonds choisis pour leur très faible taux en nicotine et goudrons. Ces tabacs ont été enrichis de l'arôme de tabacs plus corsés. C'est le transfert d'arôme qui donne à la R6 tout son goût.



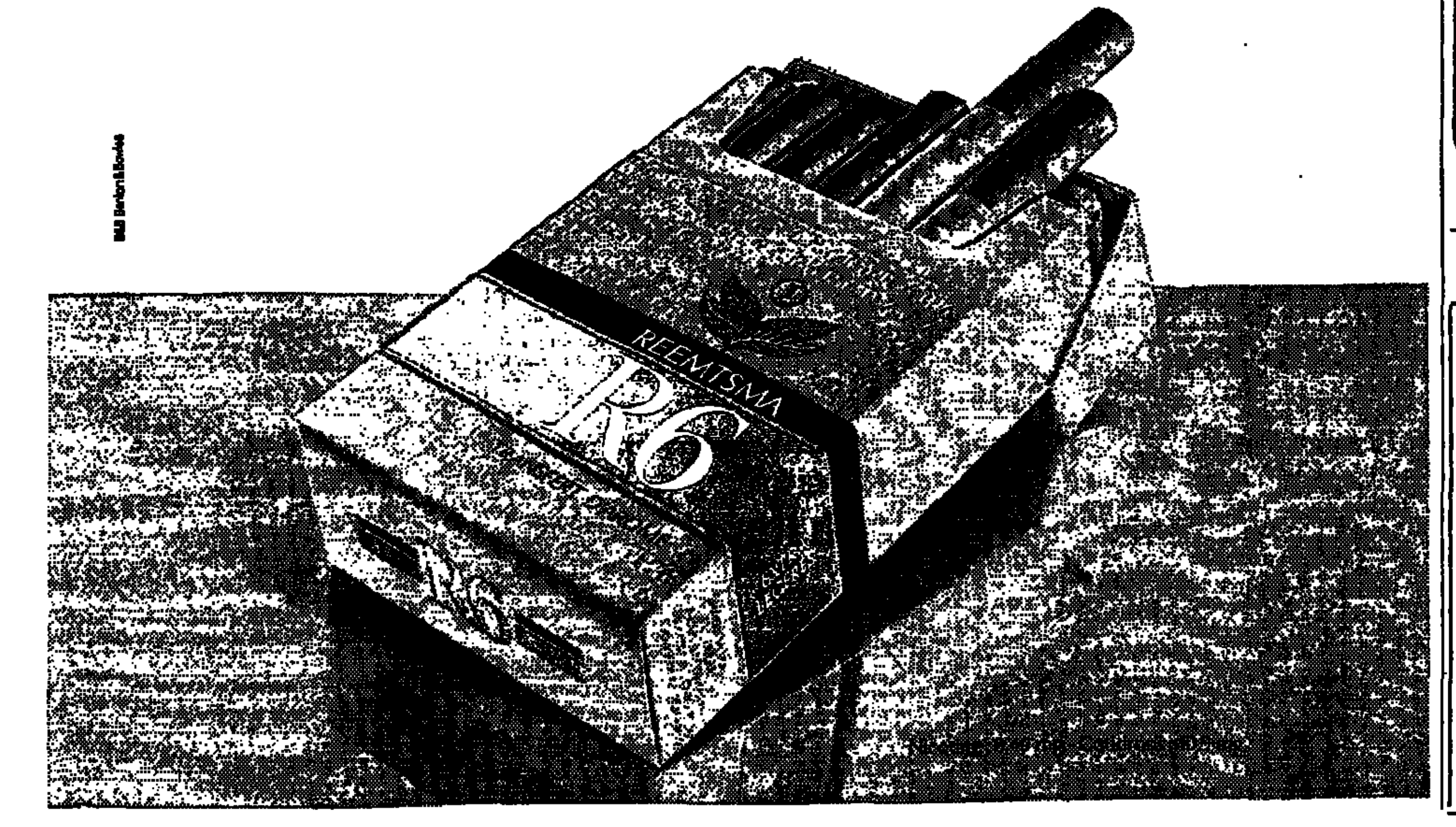
1/Sur un plant de tabac, seules les feuilles basses sont utilisées, celles qui contiennent le moins de nicotine.



2/Sur la feuille de tabac, seul le centre qui contient moins de nicotine est utilisé.



3/Transfert d'arôme: procédé exclusif à R6 pour transférer l'arôme de tabacs corsés aux tabacs légers.



sûr de vous

dans un vêtement "griffé"
Grands Tailleurs de Paris

Garanties de style, de confort, de qualité, de durée et de prix étudiés.

- ANDRÉ BARDOT 19, av. Grande Armée, 16e tél. 500.25.02
- OPELKA CUMBERLAND 26, av. Kléber, 16e - tél. 500.56.48
- CLAUDE ROUSSEAU 279, rue St-Honoré, 8e - tél. 260.16.13
- HENRI URBAN 8, rue Marbeuf, 8e - tél. 359.00.97
- PAUL PORTES 194, rue de Rivoli, 1er - tél. 260.55.34
- PAUL VAUCLAIR O'ROSSEN 10, rue Royale, 8e - tél. 260.58.43

mon.desvallier pub.

LES GRANDS TAILLEURS DE PARIS

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
SOCIÉTÉ NATIONALE DE TRANSPORTS ET DE TRAVAIL AÉRIENS
AIR ALGÉRIE

APPEL D'OFFRES N° 04/78

Avis de prorogation de délais

La date limite de dépôt des offres relative à l'appel d'offres international n° 4/78 relatif à la fourniture de documents commerciaux initialement fixée au 26 novembre 1978 est reportée au 10 décembre 1978.

Les entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges auprès d'AIR-ALGÉRIE, Direction des Services Financiers - 1, place Maurice-Audin, ALGER.

Les soumissions devront parvenir à la même adresse au plus tard le 10 décembre 1978.

AFFAIRES

LES DIFFICULTÉS DE MANUFRANCE

Le ton monte à Saint-Étienne

De notre correspondant

Saint-Étienne. — M. Joseph Sanguedolce, maire communiste de Saint-Étienne, a été reçu, à sa demande, mardi 5 décembre, par M. René Monory, ministre de l'économie. Il l'a informé de l'inquiétante dégradation de l'emploi à Saint-Étienne, et lui a répété avec fermeté que « *la municipalité de Saint-Étienne était farouchement opposée au deuxième plan de M. Gadot-Clet, qui est un plan de liquidation* ».

Cependant, à Saint-Étienne, le ton a monté après l'annonce d'une convocation pour le vendredi 8 décembre du comité d'entreprise, avec, à l'ordre du jour, le projet de fermeture de la Division des produits manufacturés (D.P.M.) et d'une première vague de 928 licenciements. La seconde, comportant 400 autres salariés, ne saurait tarder, selon les syndicats qui affirment que 46 lettres ont déjà été expédiés à des salariés « protégés » (représentants et délégués syndicaux). En réaction, l'ensemble du personnel, à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la C.G.C., a cessé le travail à 15 heures, et quelque 2 000 ouvriers, employés et cadres de Manufrance ont défilé pendant une heure et demie jusqu'à la préfecture où une délégation syndicale a été reçue par M. Jean Terrade, préfet de la Loire, et M. Antoine Pinay, président du conseil général, durant près de deux heures et demie. Pendant ce temps, les manifestants bloquèrent, aux alentours dans la grande rue, la circulation qui dut être détournée, ne laissant passer que les tramways.

La manifestation se disloqua dans le calme. Le cortège avait fait auparavant un détour par la bourse du travail où se tenait le congrès régional Rhône-Alpes de la C.F.D.T. en présence de M. Edmond Maire. Le leader cédétiste et ses amis se montrèrent d'ailleurs quelques minutes à la manifestation. M. Edmond Maire, peu après, devait évoquer la situation de Manufrance, qu'il avait visitée le matin même. Il déclara notamment : « *Pourquoi cette situation ? Parce que Saint-Étienne a voté à gauche ? Parce que le fusil, la machine à coudre, le vélo, n'ont pas été retenus parmi les fameux créneaux prétendument destinés à assurer l'avenir industriel de la France, ces productions étant sacrifiées à une nouvelle division internationale du travail ? Parce que la crise d'assainissement voulue par M. Barre n'a pas encore été assez loin, parce qu'elle n'a pas fait encore assez de dégâts ? C'est bien de tout cela qu'il s'agit. C'est la triple accusation que nous portons à l'encontre des pouvoirs publics.* »

Pour la C.F.D.T., le premier plan Gadot-Clet n'était pas en mesure de redresser la situation « *parce qu'il ne prévoyait pas la modernisation de l'outil de production* » et « *les pouvoirs publics doivent intervenir financièrement, massivement* » pour remettre à neuf cet outil.

De son côté M. Bruno Vennin, adjoint socialiste et l'un des deux représentants de la ville au conseil d'administration de Manufrance, s'est déclaré, à l'annonce de la convocation du comité d'entreprise, « *indigné de tant de précipitation et de légèreté de la part du P.-D. G. de Manufrance* ».

P. C.

LA CONSTRUCTION DE L'ACIERIE DE NEUVES-MAISONS SERAIT ACHEVÉE

Selon la C.F.D.T., la direction de la société Chiers-Châtillon, qui va fusionner avec Usinor, aurait décidé d'achever la construction de l'aciérie de Neuves-Maisons, arrêtée le 23 juin dernier.

La décision définitive devrait être connue le 11 décembre. On se souvient que le constructeur de cette aciérie, terminée à 90 %, avait été suspendue en juillet dernier, à titre provisoire, dans l'attente des résultats d'une étude sur la « coordination des activités industrielles et commerciales » des sociétés sidérurgiques Châtillon-Neuves-Maison et Usinor. Cette dernière société avait également conçu le projet d'une nouvelle aciérie installée à Longwy pour alimenter le laminoir fonctionnant dans cette ville.

La situation catastrophique de la sidérurgie française imposait un choix entre deux investissement très coûteux, et l'étude, mise en route à la fin de juillet, doit fournir les éléments de la décision. Si la préférence va à Neuves-Maisons, une solution devra être trouvée pour l'approvisionnement de Longwy en acier.

LA GRÈCE COMMANDE UN CENTRAL ÉLECTRONIQUE A THOMSON - C.S.F.

L'office grec des télécommunications a finalement choisi le central téléphonique MT 20, présenté par Thomson-C.S.F. pour équiper le centre de transit de la ville d'Athènes. Ce central sera installé en 1979, sa mise en service étant prévue pour le début de 1980. La commande représente une vingtaine de millions de francs.

Le MT 20 est un central téléphonique temporel à programme enregistré. Il avait été développé à l'origine dans les laboratoires de la société Le Matériel téléphonique. En rachetant, en 1976, cette société à I.T.T., Thomson avait récupéré ce prototype et les ingénieurs du groupe l'ont depuis perfectionné. Les P.T.T. en ont commandé un exemplaire pour la ville d'Aubervilliers, dans la région parisienne, qui devrait être mis en service en 1979.

A Rennes

Pour relancer la vraie concurrence des petits commerçants font appel à un centre Leclerc

De notre correspondant

Rennes. — Le président de l'Union du commerce de Rennes et de la Confédération du commerce de Bretagne (qui regroupent 40 000 commerçants), M. Maurice Chauvin, vient d'annoncer son intention de créer un groupement de trente à trente-cinq commerçants indépendants, afin de présenter un projet de centre commercial dont la « locomotive » serait un centre Leclerc de distribution alimentaire. Il est assez rare qu'Edouard Leclerc soit ainsi sollicité par une union de commerçants indépendants qui, d'ordinaire, critiquent, parfois en la jalousant, la réussite des centres de distribution lancés par l'épicier de Landerneau. Edouard Leclerc a donné son accord au projet, qui, s'il était examiné et retenu par le ministre du commerce et de l'artisanat, pourrait être réalisé avant le printemps 1980. La manière dont s'est déroulée, mercredi 29 novembre, la réunion de la commission départementale d'urbanisme commercial d'Ille-et-Vilaine, qui avait à se prononcer sur deux dossiers concernant la création d'hypermarchés à Rennes, est à l'origine de cette initiative.

Ces deux projets faisaient l'objet d'avis défavorables de la Chambre de commerce et d'industrie, de la Chambre des métiers, de la municipalité de Rennes, ainsi que de la direction départementale de l'équipement. L'un, présenté par la société Promodes, a été rejeté par 14 voix contre 4, un résultat tout à fait habituel au sein de cette commission. L'autre, émanant d'Euromarché, n'a été repoussé que par 10 voix contre 8, ce qui, pour les petits commerçants, est révélateur d'une entente de la part d'entreprises commerciales plus importantes, dont certaines sont en relation d'affaires avec le groupe Euromarché.

Profondément choquée de cette alliance entre les grands et les super-grands, et inquiète des répercussions de cet accord sur l'ensemble de la distribution, l'Union du commerce rennais a donc décidé de frapper un grand coup pour relancer une réelle concurrence : « *Il s'agit d'un test*, explique M. Chauvin, *pour faire évoluer la distribution en Bretagne. En choisissante nous « locomotive » un centre Leclerc, nous accueillons l'image la plus agr-sive du commerce car nous savons que le moment est venu d'abandonner les positions défensives et de sauver la véritable concurrence.* »

Reste maintenant à savoir si le ministre, auquel un rendez-vous a été demandé, acceptera de prendre connaissance de ce nouveau dossier avant que la commission nationale d'urbanisme commercial se prononce sur les deux autres projets de création de centres commerciaux à Rennes.

● *M. Philippe Kessler* devient directeur général de la Serete, une des premières entreprises françaises d'ingénierie avec un chiffre d'affaires de 659 millions de francs en 1977. M. Kessler était auparavant directeur général adjoint de la branche métallurgie de Creusot-Loire.

● *Machine-outil : excédent commercial.* — En septembre, la balance commerciale du secteur de la machine-outil s'est soldée par un excédent commercial de 17,6 millions de francs. Pour les neuf premiers mois de l'année, il atteint 248,3 millions de francs (contre un déficit de 121,4 millions de francs pour la même période de 1977).

(Publicité)

RÉPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE
Ministère des Travaux Publics, des Transports, de la Construction et de l'Urbanisme

DIRECTION CENTRALE DES TRAVAUX PUBLICS

VILLE D'ABIDJAN

PLAN DE CIRCULATION-RÉGULATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES :

Le Ministère des Travaux Publics, des Transports, de la Construction et de l'Urbanisme de Côte-d'Ivoire lance un appel d'offres international pour l'équipement de la ville d'Abidjan d'un système de régulation de la circulation.

Le présent avis a pour objet de recueillir les soumissions des entreprises intéressées.

Peuvent faire acte de candidature les entreprises de tous les pays membres de la BIRD et de la SUISSE.

FINANCEMENT :

Le financement de l'opération sera assuré conjointement par :
— La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) ;
— La République de Côte-d'Ivoire.

CONSISTANCE DES TRAVAUX :

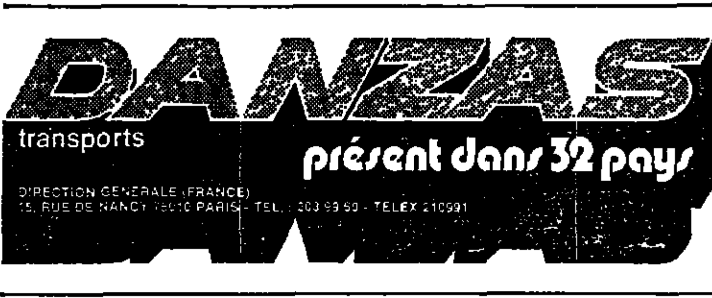
Les travaux consistent en la fourniture, la pose et la mise en service des équipements de régulation de cinquante-neuf carrefours, soit environ :
— 980 signaux lumineux ;
— 495 supports de signaux ;
— 33.000 m de câble ;
— 59 armoires de commande ;
— Matériel de régulation centrale.

CONSULTATION ET RETRAIT DES DOSSIERS :

Les dossiers peuvent être consultés et retirés contre remise d'un chèque barré de 50.000 F C.F.A. à l'ordre du LBTP au Bureau de Circulation (DCET), Sous-Direction des Routes, route du Parc-à-Bois, ABIDJAN.

REMISE DES SOUMISSIONS :

Les soumissions, rédigées en langue française, seront remises contre décharge à la DIRECTION CENTRALE DES TRAVAUX PUBLICS, ABIDJAN (COTE-D'IVOIRE), avant le 6 février 1979, à 18 heures.







Rembrandt, "Autoportrait" (1631), Rijksmuseum, Amsterdam.

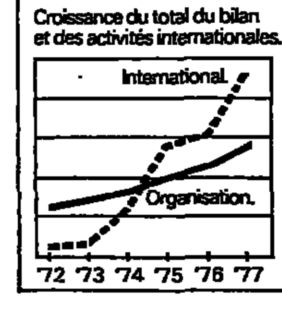
Le pays de Rembrandt est le pays de la Rabobank.

Rembrandt trouva son inspiration en Hollande et cependant son art est universel. La Centrale Rabobank trouve aussi son inspiration en Hollande… et cependant elle étend de plus en plus ses services au monde entier.

Forte de son expérience dans le domaine agricole, la Centrale Rabobank coiffe un groupe coopératif de banques qui compte plus de 3100 établissements et dont le bilan 1977 est supérieur à 61 milliards de Florins Hollandais (plus de 26 milliards de dollars U.S.).

Elle n'est pas seulement l'une des plus importantes banques de Hollande et l'une des 30 plus importantes dans le monde, c'est une banque qui plonge profondément ses racines dans presque tous les secteurs de la vie économique néerlandaise.

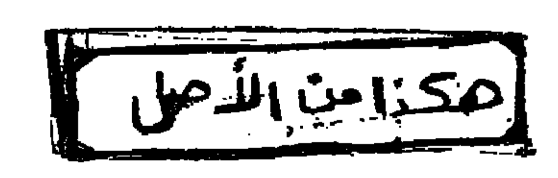
La Centrale Rabobank offre maintenant une gamme complète de services bancaires dans le monde entier. Pour accélérer cette expansion, elle a participé récemment à la création du "Unico Banking Group", qui l'unit à 5 autres banques coopératives parmi les plus importantes d'Europe. Ajouté au soutien de la London and Continental Bankers Ltd., ceci lui permet d'offrir localement à ses clients internationaux un service sans égal.



Enfin, elle est active sur le marché des Euro-monnaies et Euro-obligations.

Ses transactions internationales dans le domaine des devises étrangères et des Euro-crédits ainsi que sa participation à de nouvelles émissions se sont considérablement accrues.

Centrale Rabobank, International Division, Catharijnesingel 20, P.O. Box 8098, Utrecht, Pays-Bas. Téléphone 030-362611. Telex 40200.



Le Maître Hollandais en matière de Banque.

7808051I

هكذا من الأصل

HIVER RUSSE

FESTIVAL D'ART

au programme : les œuvres de tous les peuples de l'Union Soviétique (musique, chansons, danses, spectacles de cirque et de variétés).

FÊTES DU « NOUVEL AN »

avec Réveillon à MOSCOU, LENINGRAD, KIEV, VLADIMIR, EREVAN, SAMARKAND, SOUZDAL, IRKOUTSK, BRATSK, RIGA, KALININ.

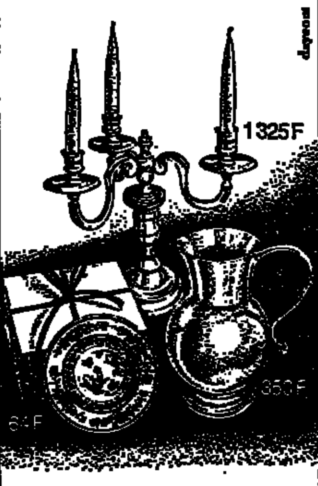
Renseignements et documentation auprès de : Représentation Générale d'Intourist pour la France : 7, bd des Capucines, 75002 Paris - Tél. : 742.47.40.

PUIFORCAT ORFÈVRE

pour un cadeau d'affaires c'est la signature qui compte

Plaisir d'offrir, avec l'assurance de l'organisation Puiforcat, en choisissant dans une large gamme de cadeaux et de prix.

Plaisir de recevoir un objet créé ou sélectionné par un orfèvre mondialement connu.



PUIFORCAT-ORFÈVRE
131 bd Haussmann - Paris 8e
359.47.50

BOUTIQUES-PUIFORCAT
48 av. Victor-Hugo - Paris 16e
501.70.58
8 rue du Vieux-Colombier
Paris 6e
544.71.37

AGRICULTURE

La commission des finances de l'Assemblée nationale adopte la réforme du Crédit agricole

M. René Monory a exposé, mardi 5 décembre, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, la réforme des conditions d'activité du Crédit agricole. Les aspects fiscaux de cette réforme ont été introduits dans le projet de loi de finances rectificative pour 1978, examiné mercredi par les députés.

Le ministre de l'économie a déclaré que le gouvernement désire engager une réforme des circuits bancaires, après celles du régime des prix et des circuits financiers. Trois orientations sont envisagées : le renforcement des fonds propres, qui doit conduire, à terme, à s'écarter de l'encadrement du crédit ; la décentralisation et la concurrence.

Le dispositif proposé, après négociation avec les responsables du Crédit agricole et les organisations professionnelles, soumet à l'impôt, dans un délai de trois ans, les deux tiers du bénéfice imposable réalisé par cet organisme.

Le Crédit agricole aura vocation à financer l'industrie agro-alimentaire privée au coopérative, les communes de moins de douze mille habitants et, dans ces localités, les entreprises employant moins de cent salariés. En contrepartie, le Crédit agricole ne créera plus d'agences nouvelles, pendant trois ans, dans les villes de plus de douze mille habitants et limitera ses dépenses publicitaires au niveau atteint au cours de ces trois dernières années. M. Monory a indiqué, d'autre part, que des négociations se poursuivent entre le ministre du budget et le Crédit mutuel et qu'elles devraient aboutir à l'assujétissement à l'impôt de cet organisme.

En réponse aux questions de M. Fernand Icart (U.D.F.), *rapporteur général du budget*, le ministre de l'économie a précisé que l'augmentation des autorisations de crédit accordée au Crédit agricole pour les jeunes agriculteurs et les éleveurs, en contrepartie de l'élargissement de ses compétences, ne dépassera pas 1 milliard de francs. Il a indiqué que, si de sérieux impératifs d'aménagement du territoire le justifiaient, le Crédit agricole pourrait être autorisé à financer, avant 1981, les petites et moyennes entreprises des régions particulièrement défavorisées.

La commission a ensuite adopté l'article additionnel au projet de loi de finances rectificative, modifié par deux amendements du gouvernement. Le premier définit la Caisse nationale de Crédit agricole comme un établissement public à caractère industriel et commercial ; le second concerne les conditions dans lesquelles certaines catégories de bénéficiaires de prêts des caisses de Crédit agricole peuvent ne pas avoir la qualité de sociétaires.

M. DEBATISSE : il faut une solution au problème du porc d'ici à la fin de l'année.

« Il faut trouver une solution au problème du porc d'ici à la fin de l'année », a déclaré mardi M. Michel Debatisse, à l'issue de la réunion agricole mensuelle.

Le président de la F.N.S.E.A. a demandé au ministre que la France fasse une démarche auprès de la Commission européenne pour obtenir la suppression des montants compensatoires monétaires. Si elle ne l'obtenait pas, elle devrait, selon M. Debatisse, demander l'application de la clause de sauvegarde, qui aboutirait à la cessation des importations, notamment en provenance des Pays-Bas.

Le leader syndical a réclamé également la création d'un interprofession ainsi que l'installation auprès du ministre d'un « M. Porc » chargé de résoudre ce problème. *« D'ici six mois, la France devra redevenir compétitive dans le secteur »*, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le ministre a indiqué qu'il recevrait avant dix jours les responsables de la Fédération nationale porcine et ceux des différentes organisations professionnelles agricoles.

● *Les importations soviétiques de céréales* seront de l'ordre de 15 millions de tonnes pendant la campagne 1978-1979, estime le département américain de l'agriculture. Ce chiffre est nettement inférieur aux importations de la saison 1977-1978, qui ont atteint 23 millions de tonnes. Cette réduction s'explique par le niveau record de la récolte céréalière en Union soviétique (218 millions de tonnes, au lieu de 184 millions en 1977).



LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,4015	4,4135	— 148	— 118	— 330	— 290	—1050	— 980
$ can. ...	3,7486	3,7605	— 110	— 68	— 234	— 184	— 710	— 635
Yen (100).	2,2190	2,2285	+ 123	+ 160	+ 218	+ 262	+ 490	+ 558
DM	2,2908	2,2992	+ 40	+ 72	+ 100	+ 136	+ 310	+ 376
Florin ...	2,1122	2,1201	— 64	— 31	— 118	— 80	— 263	— 203
F. B.(100)	4,4952	14,5445	— 370	— 220	— 683	— 500	— 217	—1737
F. S.	2,5578	2,5761	+ 134	+ 169	+ 262	+ 306	+ 780	+ 857
L. (1 000).	5,0500	5,2700	— 380	— 321	— 772	— 686	—2297	—2141
£	8,5619	8,5877	— 524	— 454	—1051	— 950	—2985	—2839

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 5/16	3 11/16	3 11/16	4 1/16	3 11/16	4 1/16	3 7/8	4 1/4
$ E.-U. ..	28 3/4	29 1/8	10 1/8	10 1/2	10 13/16	11 3/16	11 7/16	11 13/16
Florin ...	9 5/8	10 3/8	9 5/8	10 1/8	9 5/8	10 1/8	9 1/4	9 3/4
F. B. (100)	7 1/4	8 3/4	8 1/2	9 3/4	8 7/8	9 7/8	9 1/2	10 3/4
F. S.	1/16	5/16	1/8	7/16	3/16	9/16	1/4	7/8
L. (1 000)..	10 3/4	13 1/4	14	15 1/4	14 1/2	15 3/4	15 3/4	16 3/4
£	11 3/4	12 3/4	13	13 7/8	13 1/2	14 1/4	14 1/16	14 13/16
Fr. franç..	9 7/8	11 1/8	9 1/2	10 1/8	9 3/4	10 1/4	10 1/8	10 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNIBAIL

Le conseil d'administration s'est réuni, le 5 décembre 1978, et a examiné les comptes de la société au 30 septembre 1978.

Pour les trois premiers trimestres, le chiffre d'affaires H.T. a atteint 78,8 millions de francs contre 72,3 millions de francs en 1977. Ce dernier chiffre tenait compte d'une indemnité exceptionnelle (non encaissée et intégralement provisionnée) pour 3,6 millions de francs ; une comparaison exacte montre une augmentation de l'ordre de 15 %.

Le compte d'exploitation au 30 septembre fait apparaître un résultat de 23,7 millions de francs (21,3 en 1977), après 21,3 millions de francs d'amortissements et provisions (18,9 en 1977).

Il faut aussi noter qu'un preneur en crédit-bail ayant exercé son option d'achat au troisième trimestre, la plus-value dégagée à cette occasion (4,7 millions de francs) sera inscrite au compte de profits et pertes.

Dans l'état actuel des prévisions d'activité et de résultats d'ici à la fin de l'exercice, on peut penser que, par rapport au 31 décembre 1977 :

— le patrimoine locatif sera augmenté de 53 millions de francs (immeubles déjà acquis et travaux en cours) plus une trentaine de millions de francs correspondant à des négociations en cours, très avancées pour l'acquisition de deux nouveaux immeubles dans le centre de Paris ;

— les engagements de crédit-bail signés pendant l'année atteindront l'objectif de 60 millions de francs que s'était fixé la société ;

— le chiffre d'affaires ne sera pas inférieur à 100 millions de francs ;

— le bénéfice permettra, dans toutes les hypothèses envisageables de conversion d'obligations convertibles, une augmentation du dividende par action.

ÉPARGNE - CROISSANCE

Le conseil d'administration, dans sa séance du 30 novembre 1978, a coopté M. Daniel Olchanski, actuellement directeur général, comme administrateur en remplacement de M. Jean Gagné que ses nouvelles fonctions à la tête d'un réseau régional de la B.N.P. tiennent éloigné de Paris. Cette nomination sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale des actionnaires. En remplacement de M. Daniel Olchanski, M. Patrick Segal a été nommé directeur général et prendra ses fonctions le 1er janvier 1979.

CESSATION DE GARANTIE

Maître Yves Simart, administrateur judiciaire, a été désigné par ordonnance du Tribunal de Paris en date du 20 novembre 1978, avec mission de procéder aux formalités de publicité prévues par le décret du 20 juillet 1972.

A cet effet, il informe les mandants du cabinet Jacques Vabois, 23, rue Guy-Mocquet à Paris 17e, de la cessation de la garantie de la Caisse des dépôts et consignations.

Cette cessation de garantie a été faite à la demande de M. Jacques Vabois.

Les oppositions seront reçues par maître Simart, 30, rue de Charonne à Paris 11e pendant un délai de trois jours à compter de ce jour.

JEAN TOUR *l'expert qui vous recevra personnellement*

BRILLANT 1 carat
Blanc Extra . Pur 10X certifié

6/12/78 : 56.000 TTC

JEAN TOUR *depuis 100 ans*
12 av. victor-hugo étoile 500 86 71
crédit

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET DE L'ÉQUIPEMENT SCOLAIRES

SOUS-DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Le présent avis d'appel d'offres est lancé en vue d'assurer *la fourniture de Produits Chimiques destinés à équiper les différents* établissements des Cycles Moyen et Secondaire relevant du Ministère de l'Education.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES :

Trente (30) jours fermes après la date de parution du présent avis d'appel d'offres dans le quotidien.

Les offres devront être adressées au Ministère de l'Education, Direction des Constructions et de l'Equipement Scolaires, Sous-Direction de l'Equipement Scolaire, avenue de Pékin, EL MOURADIA (ALGER), sous pli recommandé cacheté ou remises directement à ce service.

Toute documentation relative au présent appel d'offres pourra être demandée ou retirée au Ministère de l'Education, Sous-Direction de l'Equipement, avenue de Pékin, EL MOURADIA (ALGER).

L'enveloppe extérieure portera obligatoirement la mention « APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL - PRODUITS CHIMIQUES - NE PAS OUVRIR ».

Délai de validité des offres :

Trois (3) mois fermes après la date de clôture de réception des offres.

Oui, on peut rentrer détendu d'un voyage d'affaires à Paris.

Hotel Club Méditerranée à Neuilly.
Le plus vert des 4 étoiles Parisiens.
58, bd Victor Hugo - 92200 Neuilly - Tél. 758.11.00 - Télex : Medhote : 610971

LOTO c'est facile

VALAIS/SUISSE
Vente d'appartements et studios + chalets individuels dans de nombreuses stations valaisannes
PROJECT 10
« M »

(Publicité)

AVIS DE CONCOURS

La Compagnie Nationale du Rhône, en accord avec la Ville de Lyon, se propose de lancer un concours d'architecture pour l'aménagement du confluent du Rhône et de la Saône.

Le terrain à aménager en espaces verts ouverts au public sera articulé éventuellement autour d'une sculpture (ou d'un signal visible de toutes parts). Il a une superficie de 13.000 m2 (non compris *voies sur berges*).

1) APPEL PRÉALABLE DE CANDIDATURES :

Les architectes (ou agréés en architecture) intéressés par ce concours doivent faire acte de candidature en écrivant pour le 1er janvier 1979 au plus tard (le cachet de la poste faisant foi) à M. le Président du Jury du Concours de l'Aménagement du Confluent Rhône-Saône (Compagnie Nationale du Rhône, 2, rue André-Bonin, 69316 Lyon cedex 01).

Les architectes pourront se grouper avec un paysagiste et un artiste, mais l'architecte restera responsable de l'ensemble. Ils joindront à leur demande un curriculum vitae avec une liste de références qui s'apparentent autant que possible avec des ouvrages de cette nature.

2) MODALITÉS DU CONCOURS :

Le jury se réunira pour choisir, parmi les candidats qui se seront faits connaître dans le délai indiqué ci-dessus, une vingtaine de *concurrents. Le choix du jury sera sans appel. Les candidats écartés* seront prévenus par lettre.

Les concurrents retenus recevront le dossier du concours comprenant le règlement, des plans au 1/25.000, au 1/2.000, au 1/500, un projet de contrat. Ils disposeront d'un délai de huit semaines pour remettre leur projet.

Les documents à remettre par les concurrents dans ce délai seront :

— Une notice justificative du parti adopté ;

— Et, sur format 125 x 85 :
- Une perspective vue de l'autoroute A 7 ;
- Une perspective au choix du candidat ;
- Un plan d'ensemble au 1/500 ;
- Quelques profils en travers ;
- Un dessin en perspective et des élévations donnant les principes du monument ou du signal ;
- Des croquis pour clôtures, éclairage public, bancs, etc.

Aucun document complémentaire (par exemple maquette) ne sera pris en compte par le jury.

L'auteur du meilleur projet retenu par le jury se verra attribuer un prix de 50.000 francs et éventuellement le contrat de réalisation de l'ouvrage dans les conditions prévues au règlement du concours. Les projets les plus intéressants qui ne seront pas retenus seront primés avec en principe les montants suivants : 2e, 30.000 F ; 3e, 20.000 F ; 4e, 10.000 F.

Immobiliers : Les « Beaux quartiers » sont-ils rentables ?

Achetez un appartement ancien, restauré ou à restaurer, dans le but de le louer, c'est une excellente opération... à condition de ne pas "payer" le snobisme du quartier...

Sinon, le rapport capital/rendement risque d'être tout à fait médiocre et c'est souvent le cas dans les « Beaux quartiers »...

Raisonner en « Investisseur », c'est miser sur l'expansion future de quartier actuellement sous-coté.

Partout, dans PARIS ou sa proche périphérie existent de tels « micro-marchés » qui, encore inexploités, prendront assurément de la valeur demain.

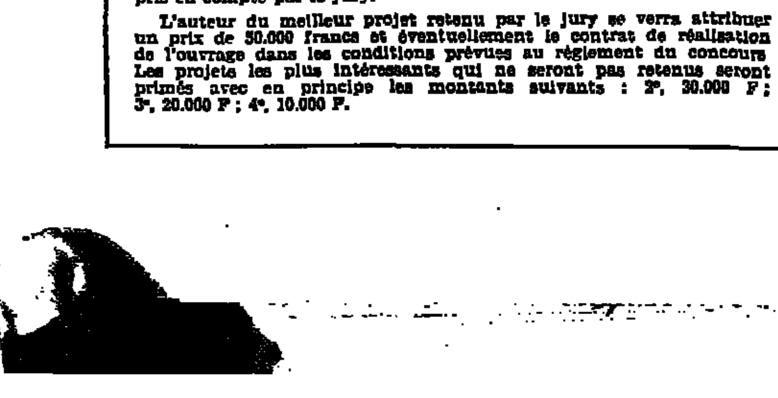
Ce sont ces opérations que C.F.I. recherche et vous propose parce que hautement performantes :
- forte croissance du capital
- haute rentabilité (7%)
- entourées de garanties biennale et décennale
- prix fermes et définitifs
- bénéficiant d'une fiscalité privilégiée.

Nous vous expliquerons comment cela est possible, exclusivement sur RENDEZ-VOUS en nous retournant le bon à découper ci-dessous :



Compagnie Française d'Investissement
8, avenue Hoche 75008 PARIS
563.11.40

Je souhaite connaître tous les avantages de votre formule et désire vous rencontrer, veuillez prendre rendez-vous avec moi, en appelant : Tél. personnel .... Tél. professionnel..........
Mme, Melle, M. ....
Adresse ....
.... Code postal ....
M.12 A



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
5 DÉCEMBRE

La hausse se poursuit

Bien amorcé lundi, le mouvement de hausse des valeurs françaises s'est poursuivi sans à-coups mardi à la Bourse de Paris. Résolument bien orienté dès l'ouverture de la séance, l'indicateur instantané a finalement terminé en progrès d'environ 1 %.

L'alimentation et les magasins ont été les plus favorisés, mais tous les compartiments ont, peu ou prou, bénéficié du mouvement. Téléphones Sté, T.R.T., Creusot-Loire et Usinor ont enregistré les meilleures performances (+ 5,5 à 9 %), tandis que Maritime des chargeurs reculait de 6 %.

La hausse, largement initiée par les investisseurs institutionnels, est-elle déjà, comme le prétendent beaucoup de boursiers, « bien accrochée » ? Il est encore trop tôt pour le dire. Certains ont cru pouvoir noter le retour, discret, d'investisseurs étrangers. D'autres assurent que les SICAV-Monory, dont le rythme quotidien de souscription paraît s'accélérer, recommencent à acheter. Autour de la corbeille, en tout cas, l'on se montre de plus en plus persuadé que, compte tenu des nombreuses augmentations de capital encore à venir, « la Bourse ne peut pas baisser ». La bonne tenue du franc a pu aussi favoriser le mouvement d'aujourd'hui. Mais les affaires restent assez maigres...

Sur le marché de l'or, en revanche, le volume des transactions a doublé à 9,1 millions de francs, mais le lingot, en dépit de la baisse du dollar, a cédé 380 francs à 28 300 (après 28 480). Le napoléon a, lui aussi, cédé du terrain à 261,50 (après 262,90), contre 264,50 francs.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5 12	6 12
1 dollars (en yens) ..	196 80	197 75

LONDRES

Légère avance

Le Stock Exchange n'a pas réagi à la décision de la Grande-Bretagne de ne pas participer, pour le moment, au nouveau système monétaire européen. Les valeurs industrielles reprennent leur progression, ainsi que les pétroles. Légers gains des fonds d'État et stabilité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars), 195 50 contre 198 25

VALEURS	CLOTURE 5 12	COURS 6 12
Beecham	612 1/2	615
British Petroleum	848	846
Courtaulds	125	124
De Beers	337	349
Imperial Chemical	377 1/2	379
Rio Tinto Zinc Corp.	238 1/2	239
Shell	589 1/2	590
Vickers	194 1/2	196
War Loan 3 1/2 %	29 9/16	29 5/8
*West Driefontein	27 1/2	27 1/4
*Western Holding	28 5/16	28 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ROUSSEL-UCLAF. — Le bénéfice, pour les neuf premiers mois de 1978, est de 64,6 millions de francs contre 58 millions de francs en 1977, compte tenu de 6,6 millions de francs de plus-values hors exploitation.

IMMINDO. — Compte tenu de résultats prévisionnels, une nouvelle augmentation du dividende est envisagée.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Arjomari-Prioux, c. 34	1 p. 4	7 40
C.S.F., c. 76	1 p. 8	4 85
Ferodo, c. 71	2 p. 5	1 50
Jacques Borel, c. 20	2 p. 3	7 70
Machines Bull, c. 36	1 p. 5	0 17
Vve Clicquot-Pons., c. 18	1 p. 5	5 30

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 3/4 %

NEW-YORK

Forte reprise

Une forte reprise a été enregistrée mercredi à la Bourse de New York, où l'indice Dow Jones a gagné 13,68 points pour s'établir à 820,51. Le redressement du dollar sur le marché des changes a joué un rôle déterminant dans cette reprise, de même que l'annonce, par deux présidents de grandes banques, d'un plafonnement prochain des taux d'intérêt.

La hausse s'est accélérée tout au long de la séance, la valeur des échanges se gonflant à 25,6 millions de titres contre 22 millions. On a signalé des achats étrangers assez importants.

Parmi les hausses importantes, citons Boeing, Texaco et Eastman Kodak.

VALEURS	COURS 4 12	COURS 5 12
Alcoa	47 ..	48 1/8
A.T.T.	60 7/8	61 1/4
Boeing	77 3/4	74 1/4
Chase Manhattan Bank	30 1/8	30 5/8
Du Pont de Nemours	122 3/4	127
Eastman Kodak	60 ..	61 1/2
Exxon	50 1/8	50 3/8
Ford	41 1/4	41 3/4
General Electric	48 3/8	48 3/4
General Foods	31 3/8	32 ...
General Motors	56 ..	56 3/4
Goodyear	15 7/8	16 ...
I.B.M.	273 3/8	277 7/8
I.T.T.	28 ...	28 1/4
Kennecott	22 7/8	23 1/4
Mobil Oil	70 3/8	70 3/8
Pfizer	34 1/4	35 1/4
Schlumberger	88 1/2	90 1/8
Texaco	24 1/4	24 3/4
U A L Inc.	32 3/4	34 ...
Union Carbide	35 1/8	36 1/8
U.S. Steel	22 1/2	23 ..
Westinghouse	17 3/4	18 3/8
Xerox	54 5/8	56 1/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	4 déc.	5 déc.
Valeurs françaises ..	150,9	152,0
Valeurs étrangères ..	100,9	100,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	87,2	87,8

BOURSE DE PARIS - 5 DÉCEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	36 ..	0 542	GAN (Sté) Centr.	642	642	Laffitte-Bail	161	161	Immoinvest	99	100
5 %	53 10	4 219	S.P.E.G.	190	190	Locabail Immob.	299 50	298 50	Cie Lyon. Imm.	113 50	114
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
731	4,5 % 1973	710	718	708 50	701 70
2750	C.N.E. 3 %	2540 ..	2535	2538	2527
376	Afrique Occ.	323 ..	333 ..	332 20	376 20
390	Air Liquide	385	386	385 ..	388 90
77	Als. Part. ind	75	76 10	76 10	76
270	Als. Superm.	265 10	265	265	262 50
365	E.J. Lefebvre	360	360	360	355 ..
82	Esso S.A.F.	83	83 50	83 45	82 50
340	Eurafrance	335 ..	335 10	335 10	332 ..
1600	Europe n° 1	860	862	860	862 ..
465	Ferodo	468	465 10	465	465 ..
515	— obl. conv	514 50	518 50	518 50	515
117	Nouvel. Gal.	117 90	120	120	120
196	Olida-Caby	199	199 90	198 50	189 90
119	Opfi-Paribas	119 90	120 60	120 60	122 ..
115	Paris-France	111 50	113 50	113 50	111 80
100	Pechelbronn	100 90	99 30	100	100 ..
83	P.U.K.	78	79	79 50	79 ..
375	Tél. Ericsson	395	430	430	395
245	Thomson-Br.	244 90	247	247	247
300	— (obl.)	298	301 ..	301	302 50
330	U.I.S.	327	330	331	328
220	U.C.B.	228 90	230	231 90	225 40
275	Un. F. Banques	283	285	287	281
171	U.T.A.	178	177	176 50	174 80
250	Gen. Motors	253 50	253 50	254 10	252 60
15	Goldfields	15 80	15 60	16 65	15 60
17 50	Harmony	17 70	17 20	17 25	17 45
5 60	Hitachi	5 80	5 90	5 85	5 90
310	Hoechst Akt	314	316	315 80	309 80
31	Imp. Chem.	32	32 10	32 10	32 10
67	Inco Limited	67 50	66 50	66 50	66
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
22	De Beers (S.)	22 40	22 35	22 35	22 25
730	Deuts Bank	729	729	729	720
310	Dome Mines	311	308 50	309	305
550	Du Pont Nem	265	560	558	564
250	East Kodak	272 60	270	269	268
17	East Rand	16 80	16 50	16 50	16 85
121	Ericsson	122	123 20	123 20	122 .
220	Exxon Corp	224 80	223 50	223 50	222 60
183	Ford Motor	180 50	180 50	180 50	179 50
84	Free State	86 60	86	86	87
215	Gen. Electric	219 80	218 50	217 ..	215 10
380	Schlumberg.	380	380	389 50	389 80
49	Shell Tr. (S).	49 95	50	50	50 40
680	Siemens A.G.	665	672	670	680
34	Sony	33 90	33 50	33 50	32 85
255	Unilever	263	263 90	263 90	259 50
16	Union Corp.	16 30	16 20	16 10	15 85
102	U. Min. 1/10	101 50	101 .	101	100 10
121	West Deep	125	122	122 10	122
43	West Driel.	43	43	43 05	42 15
99	West Hold.	101 50	102 20	102	100 30
238	Xerox Corp.	242 50	242	242 50	242 50
0 77	Zambia Corp	0 76	0 76	0 76	0 75

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5 12	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 443	4 423	4 42
Allemagne (100 DM)	231 750	230	229
Belgique (100 F)	14 497	14 515	14 15
Pays-Bas (100 fl.)	212 150	212 950	211 50
Danemark (100 krd)	82 370	82 390	82
Norvège (100 k)	86 010	85 820	85 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 603	8 604	8 60
Italie (1 000 lires)	5 213	5 187	5 10
Suisse (100 fr.)	259 100	257 250	255 50
Suède (100 krs)	99 940	99 510	99 75
Autriche (100 sch.)	31 670	31 410	31 25
Espagne (100 pes.)	6 210	6 166	6
Portugal (100 esc.)	9 430	9 390	9
Canada ($ can 1)	3 801	3 789	3 755
Japon (100 yens)	2 227	2 236	2 14

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5 12
Or fin (kilo en barre)	28600	28250
Or fin (en lingot)	28680	28300
Pièce française (20 fr.)	264 50	261 50
Pièce française (10 fr.)	220	217 50
Pièce suisse (20 fr.)	252	250 80
Union latine (20 fr.)	223 50	223 80
Souverain	261 10	260 80
Pièce de 20 dollars	1242	1236
Pièce de 10 dollars	674	667
Pièce de 5 dollars	482 50	492 50
Pièce de 50 pesos	1138	1120
Pièce de 10 florins	234	237 ..

هكذا من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 6 décembre 1978 a été tiré à 543 903 exemplaires.

LA VENTE DE RÉACTEURS NUCLÉAIRES A LA CHINE

Les États-Unis rappellent que leur accord est nécessaire

« L'accord des Etats-Unis est nécessaire pour la vente envisagée par la France de deux réacteurs nucléaires à la Chine », *a rappelé, le 5 décembre, le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter. Il a précisé que des discussions étaient actuellement en cours entre Washington et Paris, et qu'aucune décision n'avait encore été prise.*

De notre correspondant

Washington. — Les deux pays sont, en gros, d'acord sur la double garantie qu'il conviendra d'obtenir des Chinois : 1) que la technique fournie ne soit pas transmise à d'autres pays ; 2) que l'installation ne serve qu'à des buts civils, y compris en ce qui concerne le sort final des produits de combustion : en principe, la centrale à eau légère est considérée comme « *peu proliférante* ». C'est-à-dire difficilement exploitable à des fins militaires, mais l'uranium irradié pourrait être transformé partiellement en plutonium par retraitement.

Il reste à savoir cependant comment ces assurances seront obtenues. Or, l'on paraît admettre de part et d'autre que la Chine ne peut pas être traitée de la même manière que n'importe quel petit pays plus ou moins candidat à la bombe, d'une part parce qu'elle l'a déjà : on peut donc seulement viser à ne pas l'aider à en faire davantage. D'autre part, chacun sait les Chinois chatouilleux en matière de souveraineté et de secret. Il sera probablement difficile d'obtenir que des inspections permanentes soient effectuées sur place par des contrôleurs français.

C'est une des raisons pour lesquelles le Pentagone éprouve des réticences devant ce projet. Il craint que la technologie du réacteur livré ne soit adaptée par les Chinois à la propulsion de sous-marins lance-missiles. De plus, les industriels de l'atome sont amers à l'idée de laisser des pays tiers se servir de la technologie américaine pour se placer sur le marché chinois, alors qu'ils en sont eux-mêmes tenus à l'écart. Les compagnies américaines sont en effet obligées de se plier au « nuclear non-proliferaiton act » voté par le Congrès cette année, qui leur impose d'exiger l'inspection de toutes les installations atomiques du pays client — et pas seulement de celles qui font l'objet de la transaction. Dans le cas de la Chine, une telle demande est évidemment hors de question. — *M.T.*

M. HANS HÜRLIMANN EST ÉLU PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE

(De notre correspondant.)

Berne. — M. Hans Hürlimann, démocrate-chrétien, chef du département fédéral de l'intérieur, a été élu président de la Confédération helvétique pour 1979 par les deux Chambres suisses réunies mercredi matin 6 décembre en assemblée fédérale à Berne. Suivant la tradition du système collégial en vigueur en Suisse, chaque membre du gouvernement occupe cette fonction pour une année à tour de rôle. M. Georges-André Chevallaz, radical du canton de Vaud, chef du département fédéral des finances, a été porté à la vice-présidence du Conseil fédéral et sera par conséquent président de la Confédération en 1980.

J.-C. B.

[Né en 1918 dans le canton de Zoug, M. Hürlimann se rattache à la tendance conservatrice du parti démocrate - chrétien. Avocat d'affaires, il avait été membre du gouvernement de son canton d'origine, tout en s'occupant des intérêts de plusieurs sociétés ayant établi leur siège dans le paradis fiscal qu'est Zoug. M. Hürlimann était entré au gouvernement helvétique en 1974.]

L'OTAN décide de s'équiper d'un système de radars volants

Bruxelles (A.F.P.). — Les ministres de la défense des pays de l'OTAN ont décidé, mardi 5 décembre à Bruxelles, après trois ans de tergiversations, de s'équiper d'une flotte de dix-huit Boeing-707 porteurs d'un radar perfectionné et de moyens de transmissions électroniques. C'est ce que l'on appelle le système AWACS. Les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale financeront à eux deux 69 % du projet qui représente une dépense de 1,860 milliard de dollars.

Un poste de commandement

L'AWACS (Airborne Warning and Control System) se compose d'un quadriréacteur Boeing - 707 transformé et porteur d'un radar Westhinghouse, ainsi que d'un calculateur I.B.M. pour la détection des avions jusqu'à l'horizon par effet Doppler à haute fréquence de répétition et pour la détection au-dessus de l'horizon par radar pulsé avec une fréquence de répétition plus faible et altimétrie. Cet appareil a une autonomie de vol d'une quinzaine d'heures et il peut déceler le départ du sol d'avions, de missiles, des mouvements de bateaux ou de blindés.

La France ne participera pas au système AWACS car cet avion est essentiellement un instrument politique aussi bien militaire que civil. Non seulement il surveille l'espace aérien (un avion placé au-dessus de l'Allemagne fédérale « voit » au-delà de la Pologne), mais c'est surtout un poste de commandement à partir duquel on peut diriger des opérations terrestres, maritimes ou aériennes. C'est un avion état-major au service du commandement militaire intégré de l'OTAN. Or la France s'est retirée de cet organisme en 1966.

Sur le plan civil, l'AWACS pourrait assurer en cas de grève le relais des contrôleurs aériens.

L'inconvénient de l'AWACS est sa vulnérabilité en vol et les Etats-Unis ont envisagé de le faire voler défendu par des F-15. Le prix d'un Boeing-707 de cette nature est de 75 millions de dollars.

La Grande-Bretagne, pour sa part, s'équipe de son propre système à partir de son avion d'alerte-radar Nimrod (des anciens Comet transformés).

LA POLICE FAIT ÉVACUER LE CENTRE DE TRI DE BORDEAUX

La police a fait évacuer, mercredi matin 6 décembre, le centre de tri automatique P.T.T. de Bordeaux, occupé depuis la veille au soir par les postiers en grève. L'évacuation s'est déroulée sans incident. Ce centre de tri automatique, paralysé par une grève depuis le 22 novembre, connaît une situation sociale difficile depuis sa mise en service en mai dernier (*le Monde* du 15 juin).

A des retards anormaux qui n'ont jamais été totalement résorbés se sont ajoutés les effets de la grève, qui concerne environ 80 % du personnel et qui porte sur le manque d'effectifs et le temps de travail. Aucune issue, pour l'instant, à ce conflit. Que ce soit à Bordeaux-gare ou au centre de tri, plusieurs millions d'objets sont bloqués. Les instances patronales, les industriels et les commerçants se plaignent des conséquences très graves du mouvement.

● *Une centaine de camions étaient bloqués*, à la frontière, mercredi matin, au poste franco-allemand de Chalampé (Haut-Rhin), en raison d'une manifestation d'employés, en grève, des mines de potasse d'Alsace.

● *A Paris-Austerlitz*, le service des trains de banlieue sera fortement perturbé jeudi 7 décembre et dans la matinée du vendredi 8 décembre, en raison d'une grève des agents de conduite qui réclament une qualification supérieure. Le trafic ne devrait être assuré qu'à environ 25 %. Le service sera aussi limité à la desserte des gares de Paris-Orsay à Brétigny.

LES ESPAGNOLS SE PRONONCENT SUR LE PROJET DE CONSTITUTION

Les électeurs espagnols ont commencé à voter dès 9 heures du matin ce mercredi 6 décembre pour se prononcer sur le projet de Constitution *approuvé à une écrasante majorité* par les Cortès, le 31 octobre dernier. Les sondages annoncent une majorité de 75 % pour le « oui », mais les abstentions pourraient être nombreuses, particulièrement au Pays basque, où l'on a noté de nombreux attentats commis par l'ETA à la veille du scrutin. Trois policiers ont été assassinés à Bilbao, où un bâtiment administratif a été mitraillé. A Barcelone, la police a fait sauter une voiture piégée stationnée dans le centre de la ville. — (A.F.P., Reuter, A.P.)

NOUVELLES BRÈVES

● *L'Association républicaine des anciens combattants (ARAC)* a adressé le mardi 5 décembre une lettre aux présidents des groupes parlementaires du Sénat pour leur demander d'apporter des améliorations substantielles dans le projet de budget des anciens combattants qui doit être examiné par cette Assemblée le vendredi 8 décembre.

● *Les membres de la Fédération internationale des rédacteurs en chef*, dont les journées d'études viennent de se tenir à Paris, ont été reçus à l'Hôtel de Ville de Paris par M. Denis Baudouin, en l'absence de M. Jacques Chirac.

● *Pierre Pourrat, généralement présenté comme le « cerveau » du « gang des Lyonnais »*, a été condamné par le tribunal correctionnel de Lyon, mardi 5 décembre, à deux ans d'emprisonnement pour son évasion de la prison de Valence, le 19 octobre 1975 (*le Monde* du 21 octobre 1975). Pierre Pourrat avait à nouveau été arrêté le 7 avril dernier dans un supermarché de Provins (*le Monde* du 12 avril 1978).

● *Suicide d'un détenu.* — Le corps d'un détenu de vingt-deux ans, Bernard Gouman, qui s'était pendu avec sa chemise, a été découvert dimanche 3 décembre dans sa cellule de la maison d'arrêt de Loos-lez-Lille (Nord). Ce décès porte à quarante et un le nombre des suicides en prison depuis le début de l'année. — *(Corresp.)*

Le conflit du Sahara

NOUAKCHOTT ASSURE N'AVOIR PAS ROMPU LES POURPARLERS AVEC LE POLISARIO

Nouakchott *(A.F.P.).* — La Mauritanie n'a pas pris l'initiative de rompre les pourparlers avec le Front Polisario sur la question du Sahara occidental, contrairement aux récentes allégations du mouvement sahraoui (*le Monde* du 6 décembre), et elle entend poursuivre sa *« politique de dialogue »* pour favoriser un règlement négocié du conflit, a-t-on souligné mardi 5 décembre dans les milieux autorisés de Nouakchott.

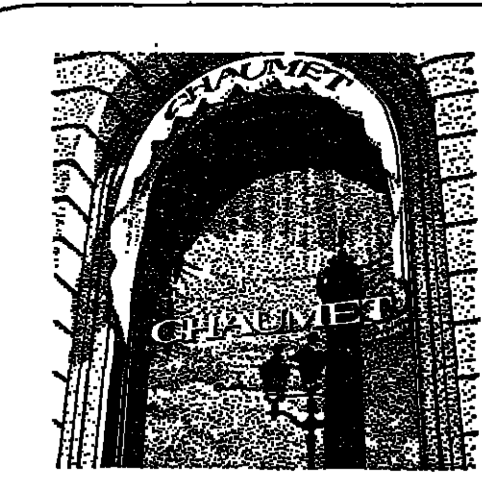
Condamné à dix-huit ans de réclusion pour meurtre

UN DÉTENU DEMANDE LA RÉVISION DE SON PROCÈS

M. Guy Mauvillain, cinquante-neuf ans, a toujours nié être l'auteur du meurtre de Mlle Elise Meilhan, soixante-seize ans, pour lequel il a été condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de la Charente-Maritime, le 25 novembre 1975. Ses défenseurs, Mes *Marie-Christine Etelin et Jean-Jacques* de Félice, ont déposé une demande en révision de ce procès, estimant être en possession d'un fait nouveau. D'après eux, l'accusation repose essentielement sur le témoignage de Mlle Meilhan elle-même, confié au docteur, le soir de l'agression, le 9 janvier 1975, quelques instants avant qu'elle ne perde connaissance. « *Savez-vous qui c'est ?* », a demandé le médecin. « *Le mari de Mme Mauvillain, l'infirmière qui fait des piqûres* », a répondu la vieille dame.

A l'heure où Mlle Meilhan était attaquée, Mme Frétard, la voisine de M. Mauvillain, l'a entendu aller et venir dans son appartement. « *Un supplément d'enquête a été ordonné,* indique Me Etelin. *Il a été constaté que Mme Frétard pouvait bien entendre depuis son appartement les bruits faits par M. Mauvillain alors qu'il préparait le repas du soir. Me de Félice et moi-même tenons les déclarations de Mme Frétard comme l'élément nouveau qui doit permettre la révision. Très précisément, il convient de souligner que, lors de l'instruction, très courte, de cette affaire, Mme Frétard a été entendue. On lui a demandé si elle avait vu — et seulement si elle avait vu — M. Mauvillain dans son appartement au moment du crime. Mme Frétard a répondu que non, mais elle a voulu préciser qu'elle avait entendu son voisin du dessous (comme chaque soir, il faisait la cuisine au-dessous de la pièce où se trouvait Mme Frétard). La police lui a fait comprendre que ce qui importait ce n'était pas ce qu'elle avait entendu mais ce qu'elle avait vu. Si bien que Mauvillain a été condamné sans que les déclarations capitales qu'était susceptible de faire Mme Frétard aient été transcrites.* »

Une nouvelle déclaration de Mme Frétard a donc été transmise, avec le dossier de M. Mauvillain, à la chancellerie.



Joaillier depuis 1780
Chaumet c'est un univers
CHAUMET • L'ARCADE • LES TEMPORELLES
12 place Vendôme Paris Tél. 260.32.82

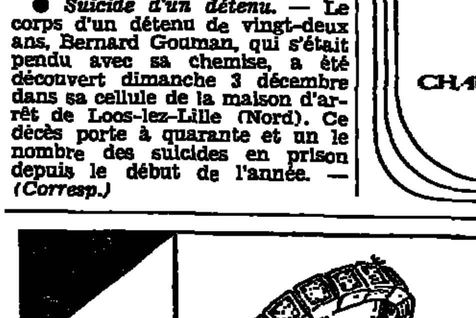
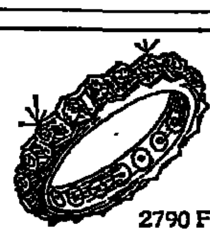
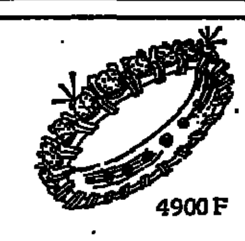
La 4eme chaîne est disponible chez CIBOT
Là 4eme chaîne?
C'est le nouveau magnétoscope couleur à cassettes SONY BETAMAX qui vous permettra d'enregistrer et de repasser à votre gré les meilleurs programmes diffusés sur les 3 "autres" chaînes de votre télévision.
• Programmation des enregistrements à l'avance.
• Cassettes, durée : 30 mn à 3 h 15.
• Enregistre votre émission pendant que vous en regardez une autre.
• Raccordement facile à votre poste Télé.
Sony Betamax.
Magnétoscope
VOTRE 4eme CHAINE chez CIBOT vidéo
3, rue de Reuilly
75012 PARIS
Tél. : 346.63.76 poste 27

(Publicité)
1200 mach. à écrire en discount/Duriez
200 électriques portables
TOUTES les meilleures marques, les plus durables, les moins chères : Olivetti, Olympia, Hermès, Adler, Brother, Erika, Smith - Corona, etc. Simples (372 F ttc) ou non, tanks ou poids plume. 31 styles de caractères. Signes spéciaux. Duriez vend en discount et en direct sans représentant. Duriez vous dit la vérité sur toutes les machines. Quantitées limitées, 132, bd Saint-Germain. Calculatrices électroniques, matériel de bureau et de classement. Satisfait ss 8 jrs ou remboursé.
18 calculatrices peu communes
Font votre comptabilité / Rappellent 20 derniers calculs / Remplacent répertoire téléph. / Vs donnent heure monde entier / date, jour (calendr. 200 ans) / Chrono 1/10e seconde / Sonnent : vos rendez-vous, parc-mètre, œuf coque / Belles comme un Dunhill / Calculent comme Einstein.
Formes : briquet, calepin, règle, carte de crédit, coup de poing, stylo... Elles portent de grands noms : Texas, Canon, Sharp, Olympia, Casio, Sanyo, Toshiba, National Semi-Conductors, etc. Coût : entre 95 et 600 F. en discount chez Duriez, 132, Bd. St-Germain. 150 modèles calculatrices tous genres, machines à écrire, etc.
Quantités limitées.

FABRICANT — VENTE DIRECTE
COUVERTS ARGENTÉ ET INOX
ORFEVRERIE
Garantie 25 ans s/couverts argentés
Réargenture
FRANOR 70 R. AMELOT 75011 PARIS
TÉL. 700.87.94 - M° St-Sébastien
En Décembre ouvert le samedi

LE MONDE diplomatique
du mois de décembre
EST PARU
Au sommaire :
L'IRAN DU REFUS


PIANOS : Paris-Ouest 71, rue de l'Aigle, 92250 LA GARENNE - Tél. 242.20.30 & 782.75.67
Piano center
vous offre la location-test
Piano bail
EN CAS D'ACHAT
récupération totale des versements (caution, transport, location)
PIANOS, ORGUES : Paris-Est 122-124, r. de Paris, 93100 MONTREUIL - Tél. 857.83.38




2530 F
2790 F
4900 F
"Je vous propose 200 alliances diamants à moins de 5 000 F parce que c'est ma spécialité."

Paris
8, place de la Madeleine
138, rue La Fayette
86, rue de Rivoli
Colombes
65, rue Saint-Denis
Le Directeur
GRATUIT CATALOGUE COULEUR Tél. : 260.31.44
"CRÉDIT DIAMANT" 6 MOIS sans frais
après acceptation du dossier et comptant légal
PUBLIVIT 2078

A B C D E F G

